TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 11781 – MERCREDI 15 DÉCEMBRE 1982

Les dirigeants du parti communiste ont été arrêtés au Brésil

LIRE PAGE 6

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry
Directeur : André Laurens

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 3,00 dir. ; Tunisie, 280 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 80 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 45 p. ; Grèce, 55 dr. ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1 000 l. ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 60 esc. ; Sénégal, 325 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 66 d.

Tarif des abonnements page 11

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DU JOUR

Tiraillements entre Paris et Alger

Bien que le roi Baudouin ne se soit jamais rendu en visite officielle à Alger, alors que deux présidents français y sont allés – M. Valéry Giscard d'Estaing, en avril 1975, et M. François Mitterrand, en novembre 1981, – M. Chadli Bendjedid a réservé à la Belgique, où il est arrivé ce mardi 14 décembre, le premier déplacement officiel effectué en Europe par un chef d'État algérien depuis l'indépendance en 1962. Le successeur de M. Ben Bella et de Boumediène fera cependant une escale de travail à Paris, vendredi, et sera l'hôte de l'Elysée.

Les autorités algériennes font valoir qu'après avoir visité le monde arabe, l'Afrique, les pays socialistes et les pays non alignés, ce qui est conforme aux grandes orientations idéologiques de leur pays, le président Chadli aborde tout naturellement l'Europe en commençant par « sa capitale », où il rencontrera M. Gaston Thorn, président de la Commission de la C.E.E. Sans doute les Dix sont-ils à la fois les premiers fournisseurs et les premiers clients de l'Algérie – la France, l'Italie et la R.F.A. assurant à elles seules plus de 50 % des importations algériennes, – mais l'argument, pour être habile, ne trompe personne, et la présence de M. Chadli à Bruxelles se situe avant tout dans un cadre bilatéral.

En établissant ainsi son programme, le président algérien a tenu compte de plusieurs facteurs, les uns conjoncturels, les autres de fond. L'arrivée de la gauche au pouvoir le 10 mai 1981 avait laissé espérer que les rapports entre Paris et Alger atteindraient une qualité rarement égalée dans le passé, les deux capitales affirmant leur volonté d'établir un nouvel ordre international et de donner un caractère exemplaire à leur coopération. C'était ignorer à la fois le poids des réalités et l'aspect souvent passionnel qui sous-tend depuis vingt ans les relations bilatérales.

Tenant compte de l'aspect globalement positif de ces relations, les Algériens ont longtemps évité de mettre l'accent sur l'inquiétude que leur inspirent certains aspects de la politique française à l'égard du Proche-Orient et quelques prises de position du P.S. Mais d'autres craintes sont apparues depuis, notamment en ce qui concerne le refoulement d'Algériens se rendant en France, les manœuvres militaires communes franco-marocaines, la position réelle de Paris à l'égard du conflit saharien et, d'une façon générale, l'évolution de la politique française face au tiers-monde dans un sens « plus réaliste ».

Mais il n'y a pas que cela. Les autorités algériennes restent dans le vague quand on les interroge sur la date possible d'une visite officielle et soulignent que « l'accueil populaire devrait être comparable à celui offert à Alger à M. Mitterrand et à son prédécesseur ». Déjà, dans le passé, les invitations adressées par le général de Gaulle, Georges Pompidou et M. Giscard d'Estaing n'avaient pas été suivies d'effet, soit parce que les souvenirs de la guerre étaient encore vifs, soit parce que se posaient des problèmes de protocole – le visiteur ne devait-il pas comme tous les hôtes officiels se rendre à l'Arc de triomphe ? – soit parce qu'avaient surgi des crises graves comme celle du pétrole ou celle du conflit saharien.

Avec le temps, cependant, les passions s'apaisant, l'escale du président Chadli à Paris n'est-elle qu'un compromis ou une étape sur le chemin de la réconciliation que devrait sceller sa visite officielle ?

(Lire nos informations page 4.)

La France est une alliée «solide» mais «indépendante»

souligne l'Elysée à l'occasion du séjour à Paris de M. Shultz

Le secrétaire d'État américain, M. George Shultz, est arrivé à Paris ce mardi 14 décembre, venant de Rome. Après un entretien avec M. Cheysson, ministre des relations extérieures, il devait avoir un tête-à-tête suivi d'un déjeuner avec le président de la République. Dans l'après-midi, M. Shultz devait rencontrer M. Hernu, ministre de la défense, M. Delors, ministre de l'économie et des finances, et de nouveau M. Cheysson. Il se rendra mercredi à Madrid.

M. Vauzelle, porte-parole de l'Élysée, a souligné lundi devant la presse que la France est une alliée d'autant plus « solide » des États-Unis qu'elle est indépendante.

La France est *« une bonne et solide alliée »* des États-Unis, a déclaré lundi 13 décembre M. Vauzelle, porte-parole de l'Élysée, en commentant la visite du secrétaire d'État américain, M. Shultz, à Paris. A plusieurs reprises, M. Vauzelle, indiquant ce que le président de la République voulait faire connaître aux Américains, a souligné le lien entre la *« solidité »* de l'alliance de la France et *« le respect de sa souveraineté »* et de son indépendance. Entre la France et les États-Unis, a-t-il dit, *« il n'y a pas de crise ni même de véritables problèmes »*, mais la France *« essaie de faire comprendre sa conception de ce qu'est un bon allié »*, spécialement dans les domaines militaire et économique.

Être militairement solide, a poursuivi le porte-parole de l'Élysée, c'est d'abord *« être soucieux de l'équilibre des forces en Europe »*. Comme *« il y a actuellement déséquilibre, la France souhaite que les négociations américano-soviétiques de Genève aboutissent »*, mais en l'absence d'accord *« elle appuie fermement l'installation de fusées américaines Pershing en Europe »*. *« Ce n'est pas chez nous »*, a-t-il ajouté, que se manifeste *« sous couleur de pacifisme »* un mouvement qui conduirait à un désarmement unilatéral de l'Europe occidental *« face au fantastique arsenal de l'Est »*. *« Il y a une liaison,* a-t-il dit, *entre l'effort de défense et l'autonomie de décision »* ; ailleurs, *« là où la défense est assurée par d'autres, les réactions peuvent être diverses »*.

Cette solidité, a encore dit M. Vauzelle, *« tient aussi à l'effort que la France déploie pour sa défense en toute indépendance, effort souligné par M. Mitterrand, tant pour la force de dissuasion que pour les autres formes d'armement »*. Faisant allusion à la controverse suscitée par la publication de rapports des états-majors sur les réductions budgétaires, M. Vauzelle a souligné qu'il faudra juger la politique française quand les textes définitifs *« pour une défense moderne et efficace »* seront étudiés au printemps.

Ne pas se laisser régenter

Cependant – a poursuivi le porte-parole – *« on ne peut demander un effort de défense considérable si on ne prend pas les moyens économiques nécessaires »*. *« C'est l'importance de l'effort économique demandé qui a incité les parlementaires américains à refuser des crédits militaires »*, a-t-il remarqué à propos du rejet par la Chambre des représentants des États-Unis de crédits pour les nouvelles fusées MX.

Les alliés doivent donc *« s'entraider »* ; *« il est dans l'intérêt de tous de ne pas se faire le complice du désarroi économique »* et, a ajouté en substance M. Vauzelle, il est temps que les États-Unis adoptent *« une attitude positive »* dans les problèmes monétaires et ceux du commerce extérieur.

(Lire la suite page 4.)

Les Occidentaux accueillent avec prudence les mesures de détente en Pologne

Tous les internés doivent être libérés

Le train de mesures accompagnant la « *suspension de l'« état de guerre* » – notamment la libération de tous les internés, – présenté lundi 13 décembre au Parlement polonais, devra encore être adopté par la Diète, probablement le 18 décembre. La « suspension » et les diverses mesures entreront en vigueur le 31 décembre.

Les réactions en Occident sont fort prudentes : avant de se prononcer, les gouvernements veulent se rendre compte de la portée réelle des mesures envisagées et consulter leurs alliés. De ces consultations dépendra aussi le rééchelonnement de la dette polonaise envers les États et les banques privées occidentales. Pour leur part, les syndicats réclament la levée de toutes les mesures répressives. De nombreuses manifestations de soutien aux syndicalistes polonais ont eu lieu dans plusieurs capitales européennes.

Un adoucissement réversible

De notre correspondant

Varsovie. – On savait depuis le discours du général Jaruzelski que la « suspension » de l'« état de guerre » n'en serait que l'adoucissement. Depuis la réunion de la Diète le lendemain, lundi 13 décembre, on sait que l'adoucissement sera non seulement très relatif, *mais aussi* réversible.

Le premier des deux projets de loi présentés en première lecture aux députés ne se contente en effet pas de conférer à la notion de « *suspension de l'« état de guerre* » la valeur juridique dont elle était auparavant dépourvue. Il donne également au Conseil d'État (1), auquel il reviendra de décréter cette suspension – lorsque les nouvelles lois auront été adoptées par la Diète, – le pouvoir de revenir totalement ou partiellement sur cette mesure. Il suffira pour cela que demande en soit faite par le gouvernement, qui n'aura à la motiver que par l'existence d'une « *menace pour la paix et l'ordre public* ».

On se trouve ainsi dans une situation « *permettant,* – comme l'a expliqué M. Barcikowski, secrétaire du comité central, *une élasticité des démarches* » et face aussi à une habile opération de promotion internationale de l'image du régime. L'« état de guerre » étant « suspendu » – ou plutôt pouvant l'être à la fin de l'année après une seconde lecture et la publication du décret du Conseil d'État, – on ne peut plus, en bonne logique, parler de lui qu'au passé. En réalité, il restera en vigueur, le changement à venir n'étant qu'une redéfinition de ces dispositions, qui est elle-même sujette à modification par simple décret dans le sens, soit d'un assouplissement plus marqué, soit d'un durcissement allant jusqu'à la réintroduction de la loi martiale dans sa plénitude.

En d'autres termes, la notion de « *suspension de l'« état de guerre* » définit une période de durée indéterminée durant laquelle l'exécutif peut à son gré et du jour au lendemain, dire ce qu'est la loi.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 3.)

(1) Présidence collégiale de la République.

Les États-Unis réduisent le taux d'escompte pour relancer l'économie

La réduction du taux d'escompte de la Réserve fédérale des États-Unis, ramené de 9 à 8,5 % au plus bas niveau depuis quatre ans, a entraîné, mardi 14 décembre, un repli du cours du dollar qui, la veille au soir, s'orientait à la hausse, atteignant 7,02 F et 2,47 DM, et sont revenus à 6,97 F et 2,4570 DM environ.

« Cette nouvelle réduction du taux d'escompte (la septième depuis juillet), *a été décidée à la lumière des conditions économiques actuelles, des fortes pressions compétitives sur les prix, d'une nouvelle réduction de la hausse des coûts, d'un ralentissement de la demande privée de crédit, et de certaines indications d'une décélération de la croissance de l'ensemble des liquidités »*, déclare le Fed.

En clair, cela veut dire que l'ampleur de la récession, et l'absence de signes de reprise de l'économie des États-Unis, ont poussé les autorités monétaires à accélérer le processus de détente des taux, dont la prochaine étape, après celle du 19 novembre dernier, n'était attendue que le 21 décembre au plus tôt ou pour le début de l'année 1983.

Cela veut dire, également, que le gonflement, plus rapide que prévu, de la masse monétaire américaine, n'a pas été pris en compte par le Fed pour qui cette masse, au surplus, devrait désormais croître moins rapidement après les turbulences dues à des changements récents de la réglementation des dépôts bancaires.

Enfin, c'est la seconde fois depuis juillet que le Fed abaisse son taux d'escompte sans que cette mesure ne soit que « l'accompagnement » d'une réduction préalable de leur taux de base par les banques. Cette initiative devrait donc inciter les établissements à diminuer à nouveau leur taux de base actuellement de 11,5 %.

AU YÉMEN DU NORD

Un séisme provoque la mort de plusieurs centaines de personnes

LIRE PAGE 42

D'abord le Liban

par ANDRÉ FONTAINE

Rien n'est plus fugace que l'espoir. Il y a quelques semaines, avec le plan Reagan, le sommet de Fès, l'élection quasi-unanime d'Amine Gemayel à la présidence du Liban, une lueur s'était allumée au *fond* de l'interminable tunnel du Proche-Orient. Aujourd'hui, hélas ! c'est à nouveau l'enlisement. Tout se passe comme si l'occasion – le *momentum*, comme disent les Anglo-Saxons – n'avait pas été saisie.

Le partage de leur pays entre Damas et Jérusalem, que beaucoup de Libanais ont toujours soupçonné les États-Unis de rechercher, est réalisé dans les faits, le pouvoir d'Amine ne s'exerçant guère que sur sa capitale, il est vrai, enfin réunifiée. On se bat tout près de là, dans le Chouf, entre Druzes et chrétiens, sans que l'occupant israélien s'en mêle beaucoup. On se bat aussi à Tripoli, dans le nord. Et chacun sait bien que si Walid Joumblatt n'avait pas miraculeusement échappé à l'attentat dirigé, l'autre jour, contre lui, l'engrenage de la vendetta qui a conduit, en 1975, à la guerre dite civile, se serait aussitôt remis en marche.

La solution du problème israélo-palestinien n'a pas elle non plus progressé d'un pas. On est plus loin que jamais de cette « acceptation mutuelle » que préconise, à juste titre, François Mitterrand. Chacun demande toujours à l'autre de faire le premier pas, et chacun a confirmé qu'il ne le ferait pas. Malgré l'émotion qui s'est manifestée en Israël après les massacres de Sabra et de Chatila, malgré la mise en cause par la commission d'enquête officielle de la responsabilité personnelle de Begin et de Sharon dans l'affaire, le gouvernement actuel, qui a fait de l'intransigeance sa loi, paraît assuré de remporter de nouvelles élections avec une majorité renforcée. Et Ibrahim Souss, le représentant de l'O.L.P. en France, qu'on croyait avoir entendu plus d'une fois dire en privé le contraire, a déclaré que « jamais » elle ne reconnaîtrait Israël. Quant aux Iraniens et aux Irakiens, ils continuent de s'entretuer massivement au milieu de l'indifférence générale, sauf pour les pétroliers à se réjouir de la poursuite d'un conflit dont la fin risquerait de faire chuter encore un peu plus les cours.

Faut-il donc baisser les bras ? Se dire que décidément il est impossible d'amener à s'entendre entre eux ces peuples sans doute trop nombreux pour une même terre ? L'exemple de tant de conflits qui paraissaient jadis inexpiables est là pour nous montrer que s'il y a un temps, souvent interminable, pour la guerre, il vient toujours aussi un temps pour la paix. Qui aurait cru, en juin 1940, que le général de Gaulle en personne consacrerait un jour le réconciliation franco-allemande ? Qui aurait cru, au *moment de la guerre d'octobre* 1973, que Sadate se ferait applaudir, quatre ans plus tard à Jérusalem, par le Parlement israélien ?

(Lire la suite page 2.)

AU JOUR LE JOUR

Humanisation

Soixante-trois jours dans une prison sordide et inhumaine. Deux mois d'angoisse pendant lesquels tout contact avec l'extérieur est impossible. Un espace réduit. Tout mouvement interdit. Des « geôliers » menaçants, dont les propos alimentent une peur qui ne quittera jamais le détenu, même quand il aura été libéré. Une carrière brisée et une personnalité entamée.

M. Édouard-Jean Empain peut, légitimement, se demander si les mesures qu'on annonce pour humaniser la vie en prison ne viennent pas un peu tard.

BRUNO FRAPPAT.

LA THÉORIE D'EINSTEIN SOUS EXPÉRIENCE

Dieu joue probablement aux dés

Dieu joue-t-il aux dés ? De la réponse à cette question dépend l'issue du grand débat qui, pendant près de trente ans, opposa les physiciens Albert Einstein et Niels Bohr sur la mécanique quantique. L'espoir d'Einstein était de trouver une théorie plus complète que la mécanique quantique qui reproduirait les résultats de celle-ci, mais fournirait aussi des informations supplémentaires, rétablissant ainsi une image déterministe du monde.

En d'autres termes, la question était de savoir si la mécanique quantique fournit une information entière sur les phénomènes qu'elle régit et si elle donne une description complète du monde. Pour Niels Bohr, une réponse affirmative à ces deux questions ne faisait pas de doute, thèse qu'Einstein était loin d'accepter dans sa totalité.

Longtemps, on a discuté à perte de vue sur ces thèmes, mais il a fallu attendre autour des années 65 et la découverte théorique d'un physicien irlandais pour éclairer d'un jour nouveau ce débat qui touche à la conception même que l'on a du monde. Depuis, d'autres expériences ont été menées, comme celles, récentes, d'une équipe de physiciens d'Orsay qui, elles aussi, semblent donner tort au grand homme. N'en déplaise à Albert Einstein, Dieu joue probablement aux dés. Si le débat scientifique est peut-être sur le point d'être tranché, persiste toujours le débat philosophique pour lequel beaucoup reste à dire.

(Lire page 13 l'article de MAURICE ARVONNY dans « le Monde des sciences et des techniques ».)

Le Monde

idées

Impasse au Proche-Orient

Après un moment d'espoir, le Proche-Orient est retombé dans l'ornière. Il faut relancer le processus de paix : à cet effet Félix Nataf demande aux Israéliens d'accepter le principe d'un État palestinien. Afnan El Qasem invite ses compatriotes palestiniens à reconnaître ce qu'il appelle « l'Israël de paix ». André Fontaine croit nécessaire, avant tout, pour tous ceux qui ont leur mot à dire, d'insister pour une évacuation rapide des forces étrangères du Liban.

Reconnaissance ou « statu quo » ?

par AFNAN EL QASEM (*)

LA guerre de quatre-vingts jours au Liban fut à l'origine de manifestations de rue menées par une partie du peuple israélien qui prit conscience de la gravité de la question palestinienne. En même temps, l'O.L.P. se rendit compte de la force que constitue cette frange du peuple israélien et de l'influence qu'elle peut exercer dans l'avenir sur toute décision politique, comme l'a exprimé Yasser Arafat dans son « autocritique ». Il y fait part des *« lacunes de l'O.L.P. par rapport à l'opinion publique israélienne »*.

Cette *« découverte »* mutuelle rappelle la célèbre phrase de Rimbaud *« moi c'est l'autre »* ; elle signifie le refus de toute aliénation prise d'un point de vue philosophique et le recours au type de la reconnaissance politique.

C'est là le but stratégique dominant après la guerre du Liban autour duquel se regroupent toutes les parties en cause, même si tactiquement elles s'affrontent. Dans tous les cas, la décision palestinienne sera déterminante.

Trois options

La marge de manœuvre dont dispose l'O.L.P. pour défendre sa légitimité en tant que représentant unique du peuple palestinien et en tant que vainqueur politique récent contre Israël est limitée. Il lui appartient cependant de décider de la création d'un État indépendant en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. De ce fait, l'O.L.P. ne peut agir sans tenir compte des alternatives en présence du problème palestinien :

1) *L'alternative arabe, qui, malgré les décisions du sommet de Fès, semble adopter complètement l'initiative de Reagan.* Le fait d'avoir écarté les Palestiniens du comité des sept, conduit par le roi Hassan II à la Maison Blanche, est une première indication sur le ralliement arabe au plan de paix américain, qui parle, d'une manière obscure, d'une *« entité »* palestinienne liée à la Jordanie ;

2) *L'alternative américaine* : les Américains demandent à l'O.L.P. de reconnaître Israël, entendant par là le gouvernement Begin. Il s'agit bien du gouvernement Begin, car l'O.L.P. a reconnu officieusement, par la bouche de Yasser Arafat, le peuple israélien qui est descendu dans la rue pour dénoncer la guerre et réclamer la paix.

En fait, la reconnaissance du gouvernement de Begin par l'O.L.P. ne conduira pas, pour autant, à un changement dans la position américaine, comme le confirme le secrétaire d'État Shultz, et ne garantit nullement la reconnaissance de l'O.L.P. par Begin ;

3) *L'alternative palestinienne,* que la Syrie essaie de prendre à son compte en application de la fameuse formule *« diviser pour régner »*. Ainsi, après le départ de l'O.L.P. du Liban, la Syrie a perdu un moyen de pression très important ; aussi tente-t-elle d'opposer les factions de l'O.L.P. les unes contre les autres dans le but d'enlever toute légitimité à l'O.L.P. C'est en ce sens que le ministre de l'information syrien, Ahmad Iskandar, a affirmé que *« Yasser Arafat ne représentait que lui-même. »*

Ces trois données ont le même objectif, celui de préserver le *statu quo ante*. Les régimes arabes trouvent ainsi une occasion pour justifier leur défaite et pour la faire accepter à leurs peuples, faisant preuve une fois de plus de leur esprit de capitulation et d'abandon. L'Amérique pourra alors consolider davantage son hégémonie sur les richesses naturelles de la région en participant à l'aliénation psychologique et politique de l'homme arabe, tout en donnant de nouveau au gouvernement Begin l'occasion de réaliser son projet d'annexion de la Cisjordanie et de la bande de Gaza en application des prescriptions de la Torah ! Aussi, la Syrie pourra-t-elle continuer à bénéficier des « richesses » du Golan grâce à l'assistance financière des pays pétroliers dont dépend terriblement l'économie du pays, confirmant ainsi les propos de ce poète palestinien qui disait que *« le Golan était le pétrole de la Syrie ! »*

De tout cela, il ressort que la reconnaissance solennelle par l'O.L.P. des masses israéliennes descendues dans la rue, en d'autres termes, à *« l'Israël de la paix »*, revêt une extrême importance. Elle pourra modifier considérablement les données actuelles du problème : en Israël, elle constituera un obstacle devant Begin chaque fois qu'il voudra invoquer *la « sécurité d'Israël »*. D'ailleurs, nous venons de voir combien le recours à ce prétexte désormais devenu classique était injustifié dans la guerre du Liban.

Cette reconnaissance permettra également de consolider les mouvements pacifistes qui ont vu le jour en Israël, auxquels se joindront tous ceux qui ont eu la conscience déchirée après les massacres de Sabra et de Chatila. Enfin, elle participera au renforcement de la position des six cent mille Arabes vivant en Israël qui peuvent, à eux seuls, réunir près de trente députés à la Knesset autour de Meïr Vilner ou de Mri Avenery, voire du général Peled, lors des prochaines élections.

Quant aux États-Unis, ils dévoileront leur cynisme et leur perfidie, car, même s'ils recourent à d'autres manœuvres, ils ne pourront pas continuer à ignorer l'O.L.P. et la question palestinienne — jusqu'aux prochaines élections présidentielles par exemple, — ce qui revient à quatre années de « paisible » *statu quo* jusqu'en 1986.

Dans ce contexte, il est possible que l'administration américaine ait permis à l'Iran d'occuper Bagdad, contribuant ainsi à aggraver la crise du Moyen-Orient, en vue de déclasser l'importance du conflit avec Israël.

S'agissant des pays arabes, et en particulier de la Syrie et de la Jordanie, il est permis de penser que ce dernier pays n'ira pas s'associer aux négociations de Camp David, avec tous ses *« rêves expansionnistes »*.

La Syrie aura le choix entre se contenter des subsides que lui rapporte son « Golan pétrolier » ou de lutter durement pour la récupération de ses territoires occupés. L'O.L.P. doit comprendre que la reconnaissance officielle de l'Israël de la paix ne lui permettra pas de voir se réaliser demain une partie de ses espérances nationales d'un Etat indépendant ; elle contribuera néanmoins à saper les bases du *statu quo* en obligeant toutes les parties concernées à tenir compte de sa décision. C'est d'autant plus vrai que l'homme de la rue arabe, actuellement opprimé, sera prêt plus que jamais, à se ranger aux côtés de ceux qui ont résisté *seuls* à Beyrouth, et en qui l'homme de la rue en Occident a « découvert » des Palestiniens combattants et sacrifiés qui ont un droit à l'existence.

Reconnaissance ou *statu quo ?* La réponse appartient, bien sûr, au prochain Conseil national palestinien, lequel, en sa qualité d'organe législatif suprême, possède la mission historique d'une telle décision.

(*) Ecrivain palestinien, enseignant à l'Université de la Sorbonne nouvelle, Paris-III.

D'abord le Liban

(Suite de la première page.)

Ce qui fait passer de la guerre à la paix, le plus souvent, ce n'est pas un soudain accès de sagesse ou de générosité, c'est l'épuisement. Quand trop de sang a été versé, quand l'économie a été ruinée, les ambitions doivent bien se modérer, et l'exemple de Napoléon, de Hitler et de quelques autres avant eux est là pour montrer ce qu'il en coûte de vouloir s'y accrocher coûte que coûte.

Mûr pour la paix

De ce point de vue le Proche-Orient paraît tout à fait mûr pour la paix. Israël, dont la raison d'être était de fournir un havre de paix au peuple juif toujours menacé, au long de son exil quasi bimillénaire, de quelque persécution, vit, depuis sa naissance, sur le pied de guerre. C'est l'Etat du monde dont la population, hommes et femmes mêlés, passe le plus de temps sous les drapeaux. Celui qui consacre la plus forte proportion de ses ressources aux armements. Celui dont les diplomates sont à la fois le plus mal payés et les plus exposés aux tirs des assassins. Celui qui, chaque fois qu'il a gagné une bataille, doit se préparer à la suivante, sachant qu'il ne peut se permettre d'en perdre une seule. Celui où, étrangement, les citoyens acceptent sans barguigner de donner leur sang, leur temps, leur argent, pour la survie de la patrie, mais ne vont pas jusqu'à faire les enfants sans lesquels cette survie, face à la démographie galopante arabe, sera de plus en plus difficile à assurer.

Les Palestiniens ont subi une défaite terrible. Comme l'écrit *Time Magazine*, *« l'O.L.P. avait mis plus d'une décennie à bâtir une structure militaire au Liban. Maintenant cette structure n'existe plus et la perte est si profonde et irréparable que la nature même de l'organisation s'en trouve changée »*. Plus de trois mois après l'évacuation de Beyrouth, elle n'a même pas un quartier général digne de ce nom, le bâtiment que la Tunisie avait mis à la disposition de Yasser Arafat étant à peine occupé. Les Palestiniens, qui avaient perdu depuis longtemps toute illusion quant à la nature du soutien, autre que financier, à attendre des Etats arabes, ont constaté que l'U.R.S.S. elle non plus n'avait pas levé le petit doigt, l'été dernier, pour venir à leur secours. C'est aux Etats-Unis, à la France et à l'Italie que leurs combattants doivent d'avoir pu quitter la capitale libanaise la tête haute. Pratiquement brouillé avec la Syrie, Arafat a dû se jeter dans les bras de Hussein de Jordanie, dont les Bédouins, il y a douze ans, avaient allégrement massacré ses fidèles.

Le Liban a payé un prix énorme pour un conflit qui ne le concernait en rien. Il tombe sous le sens qu'il n'aurait pas été des années durant le théâtre d'une guerre prétendument civile si les Palestiniens n'avaient pas cherché à faire de lui la base de leur guerre permanente contre l'Etat hébreu. Et si les Syriens n'étaient pas intervenus pour empêcher tour à tour les chrétiens pro-israéliens et l'O.L.P. de s'emparer d'un Etat qu'ils voudraient bien conserver dans leur zone d'influence. L'invasion israélienne a fait succéder une tragédie à une autre, tuant, avec les Palestiniens, des milliers de Libanais désarmés, sans que s'arrête le terrorisme qui a coûté la vie, à peine élu, au président Bechir Gemayel, avant que son vieil adversaire Walid Joumblatt échappe de peu au même sort.

Un conflit impossible à contenir

Toute guerre est par définition abominable. Celle qui ravage par intermittence le Proche-Orient, et qui est en train de prendre les proportions d'une guerre de Cent Ans, l'est particulièrement dans la mesure où elle fait s'entre-déchirer des peuples qui sous des formes différentes vénèrent le même Dieu et proviennent de la même lignée : celle d'Abraham. L'espoir de contenir le conflit, à défaut de pouvoir le régler, dans des limites raisonnables, est voué à l'échec quand ce ne serait que parce que la montée du fondamentalisme islamique, dont l'offensive iranienne en Irak est le signe le plus visible, inscrit à l'horizon la menace d'un élargissement du champ de bataille et d'un durcissement des positions.

Il est donc temps, et plus que temps, que les pays dont l'influence a parfois réussi, au cours de ces dernières années, à rapprocher un peu les points de vue en présence remettent l'ouvrage sur le métier. Quels que soient la patience, le courage et l'habileté diplomatique de Hussein de Jordanie, quelles que soient les pressions de l'Arabie Saoudite et du Maroc, il leur faudra beaucoup de temps pour amener à la table de négociation les Israéliens et des porte-parole sinon de l'O.L.P., du moins, ce qui est la condition *sine qua non* du succès, acceptés par l'O.L.P. Or celle-ci est retombée dans ses divisions profondes.

Arafat, qui paraissait s'être imposé l'été dernier comme son chef incontesté, s'épuise à nouveau à jouer les médiateurs contre les divers courants qui la constituent. C'est au point que Simon Malley se déclare bien en peine, dans *Afrique-Asie* du 6 décembre, de prévoir à laquelle des quatre options qu'il énumère, fort diverses puisqu'elles vont de la continuation de la lutte à la reconnaissance d'Israël, se ralliera le Parlement de l'O..L.P. lorsque celui-ci se réunira au début de 1983 à Alger. Comme le dit le président de la République, le danger est que les deux principales formules proposées, le plan Reagan et la résolution du sommet de Fès de septembre dernier, se neutralisent l'une l'autre, même si son inaliénable optimisme pousse le négociateur américain Philip Habib à croire que petit à petit les choses avancent, et qu'il lui reste huit bons mois pour tenter d'enclencher sérieusement le processus de paix.

Le ciel entende ce diplomate hors pair ! Mais le fait est que contrairement à ce qu'il paraissait croire au début de l'automne, l'autre négociation, celle qui porte sur l'évacuation du Liban, est en panne. Tant les Syriens que les Israéliens, il y a quelques mois, s'étaient déclarés prêts à un retrait simultané de leurs troupes. Maintenant, chacun attend que l'autre commence. Si l'on ne fait rien, elles seront encore là dans dix ans, et le Liban n'existera plus que sur la carte et dans le cœur de ses enfants et de ses amis.

Il est grand temps de frapper les opinions, comme avait su le faire Sadate en se rendant à Jérusalem, et de montrer par un geste symbolique que la paix entre Israéliens et Arabes n'est pas une chimère. Le départ progressif et parallèle des Israéliens et des Syriens du Liban n'implique aucune concession des uns ou des autres. Noël approche. Ne pourrait-ce être l'occasion pour tous ceux qui, à Paris, au Vatican, à Washington et ailleurs ont un moyen de se faire entendre de donner de la voix dans ce sens ?

ANDRÉ FONTAINE.

Un Etat palestinien, tôt ou tard...

par FÉLIX NATAF (*)

IL ne faut pas se dissimuler que le plan Reagan prépare, à plus ou moins longue échéance, la création d'un Etat palestinien en Cisjordanie. Car la Jordanie englobant cette région n'est qu'une étape.

C'est ce qui le fait rejeter par Menahem Begin. Pas nécessairement par le peuple israélien, dans sa grande majorité épris de paix. Autant d'ailleurs que tous les peuples de la terre. Car ce ne sont pas les peuples qui déclarent la guerre, mais leurs dirigeants.

De quoi Begin a t-il donc peur ?

Après Camp David, les Etats arabes autres que l'Egypte ne pouvaient plus songer à déclarer à Israël une guerre qu'ils auraient fatalement perdue. L'expérience que l'O.L.P. vient de faire de la (non) solidarité arabe, exclut que le futur Etat palestinien puisse un jour attaquer Israël, puisqu'il ne peut compter sur le soutien d'aucun pays « frère ».

Quant à l'U.R.S.S., on n'imagine pas qu'elle souhaite la destruction d'un Etat (Israël) qu'elle a contribué à créer après l'holocauste nazi !

Il reste que la charte de l'O.L.P. contient toujours un article qui vise à la destruction pure et simple de l'Etat hébreu. Même supprimé sur le papier, cet objectif ne restera-t-il pas profondément ancré dans les esprits, pour réapparaître un jour ?

Alors une paix armée ? Avec ses conséquences insupportables sur le plan économique et ses risques sur le plan militaire ? L'exemple de l'Égypte, après l'évacuation du Sinaï, en paix définitive avec Israël, devrait donner à réfléchir à toutes les parties concernées.

Pourquoi le même processus n'interviendrait-il pas entre Israël et le futur Etat palestinien ? Un État où il y aurait tout à faire pour le pays et pour ses habitants ?

On voit déjà l'amorce d'un tel processus en Cisjordanie occupée. Il suffit de rappeler les salaires payés aux 50 000 ouvriers qui vont chaque jour travailler en Israël. Et tout ce que réalise l'occupant en matière d'amélioration, de construction, d'aménagements de toute sorte, d'organisation dans la région. Il est clair que déjà la population, sur le plan matériel, vit mieux que par le passé.

Begin a beau résister à l'autonomie inscrite dans le traité de Camp David, il ne pourra l'empêcher sous une forme ou sous une autre.

En attendant, ne serait-ce que pour ses implantations en Cisjordanie, Israël est conduit inévitablement à multiplier ses efforts pour développer et moderniser la région, améliorer le niveau de vie et de bien-être matériel de ses habitants.

La Cisjordanie connaîtra ainsi progressivement un développement qui amènera plus de compréhension entre les deux peuples israélien et palestinien. La naissance du nouvel État palestinien, survenant dans un tel climat, les mouvements d'échanges entre les deux pays s'accroîtront et se renforceront, autant et peut-être d'avantage qu'avec l'Égypte.

Car l'aide qu'apportera Israël au nouvel Etat sera à la mesure de ses besoins immenses. Elle sera d'autant plus encouragée qu'elle trouvera un terrain d'accueil plus favorable, s'agissant d'un peuple vigoureux, dynamique, tenaillé par ses besoins, et d'une élite remarquable née des souffrances subies et d'autant plus réceptive aux apports étrangers et particulièrement israéliens (1).

C'est ainsi que l'Etat palestinien réalisera pleinement son destin de nation souveraine, ouverte à la modernité, à l'égal des nations démocratiques.

Une paix véritable s'établira au Proche-Orient, par le moyen de l'économie et du développement.

Et pourquoi pas la réconciliation des deux branches abrahamiques cousines ?

Le rêve de Herzl est devenu réalité. Serait-il interdit aujourd'hui de rêver d'une future confédération israélo-jordanienne (judéo-musulmane) ?

(*) Docteur en droit, fondateur des Amitiés marocaines, auteur de *l'Indépendance du Maroc* et de *Juif maghrébin*.

(1) Un pays arabe qui m'est cher sera le premier, sitôt la paix acquise au Proche-Orient, a faire appel au concours des techniciens israéliens pour mettre en valeur des régions entières aujourd'hui incultes (à l'exemple du Néguev).



Le Monde

étranger

EUROPE

Pologne

Un adoucissement réversible

(Suite de la première page.)

Cet enrichissement de l'histoire du droit a l'avantage pour le pouvoir de donner à comprendre à la population que c'est de son attitude politique que dépendra l'évolution du degré de rigueur de l'« état de guerre ».

Pour l'instant, le second des projets de loi dévoilé lundi — celui qui établit l'actuelle redéfinition de la loi martiale — ne comporte qu'une seule très bonne nouvelle : il ne sera plus fait recours à l'internement. Cela signifie bien, a précisé le porte-parole du gouvernement, M. Urban, que tous les internés restant détenus, c'est-à-dire les principaux cadres et conseillers de Solidarité, seront bientôt élargis. L'un d'entre eux, M. Sliwinski, qui était l'un des responsables de l'organisation varsovienne du syndicat, a d'ailleurs été libéré dès lundi, et tous pourraient l'être « pour les fêtes ».

M. Urban a pourtant tenu à laisser planer une menace sur eux, en rappelant qu'il était possible de les arrêter ensuite (2). Pour les quelque trois mille six cents prisonniers politiques inculpés ou condamnés dans l'année écoulée, l'espoir est en revanche mince. Ils ne pourront bénéficier d'une grâce qu'à la condition d'en faire la demande eux-mêmes, d'avoir manifesté un repentir et d'être dans une situation de santé ou de famille le justifiant. Donc, pas question d'amnistie.

Voilà pour la clémence. Pour le reste on est dans les faux-semblants, les demi-teintes et les innovations inquiétantes. Les restrictions à la liberté de circulation sur le territoire national, dont on annonce la levée, n'étaient déjà plus appliquées depuis plusieurs mois. La suppression de l'autorisation préalable pour l'organisation de quêtes ou de manifestations sportives n'est que celle d'une démarche administrative. Les spectacles pourront aussi être montés sans cette autorisation préalable. En revanche, la censure reste en vigueur, et non pas dans sa forme libéralisée qu'avait introduite la loi votée du temps de Solidarité. Le droit de grève n'est plus suspendu par l'« état de guerre », mais en tout état de cause la nouvelle loi syndicale l'interdit avant un an encore et lui fixe de telles limitations qu'il n'est que théorique.

Mesures sur les associations

La suspension des associations qui n'ont pas déjà été dissoutes est en principe levée, mais elles ne pourront reprendre leurs activités que sur autorisation de l'administration qui les avait suspendues, et qui a six mois pour prendre sa décision. En clair, le pouvoir se donne ce délai pour les amener à merci, en l'occurrence à changer ceux de leurs dirigeants jugés déplaisants. Les autorités peuvent toujours en cas d'échec, finir par les dissoudre.

Les organismes d'autogestion pourront recommencer à fonctionner dans les entreprises, mais ils ne participeront pas à la désignation des directeurs. Ils seront susceptibles d'être dissous et d'être aussi obligés à procéder à de nouvelles élections. La censure sur la correspondance et les télécommunications est levée : cela ne signifie pas pour autant qu'elles ne seront plus surveillées alors qu'elles l'étaient déjà largement avant l'instauration de l'« état de guerre ». Plus préoccupante, une modification du code pénal, étrangement introduite par cette loi d'exception, donne en ce domaine des pouvoirs nouveaux au parquet. Autre bon point : on pourra librement photographier, filmer et porter, à ses risques et périls peut-être, le badge de son choix.

Et la vie dans les entreprises ? Le nombre de celles qui avaient été militarisées est réduit, mais même dans celles qui après sont redevenues « civiles », un salarié ne pourra décider seul de donner sa démission. Il faudra pour cela l'accord de la direction, dont la décision sera sans appel. Les autorités pourront étendre très largement, à leur gré, le nombre des usines où une telle disposition sera en vigueur.

Dans de nombreux cas, les heures supplémentaires (jusqu'à quarante-six ou plus) pourront être imposées. Un licenciement pour faute professionnelle décide dans toute entreprise d'État, aura pour conséquence pour sa victime qu'elle ne pourra être réembauchée ailleurs qu'au salaire le plus bas de sa catégorie professionnelle : elle ne pourra recevoir d'augmentation que passé un délai d'un an. Pour être sûr que cette mesure sera bien appliquée, il faudra à l'embauche présenter un certificat établi par le précédent employeur. Toute participation à une grève ou une action de protestation sera assimilée à une faute professionnelle et entraînera un licenciement sans préavis, et automatique. Pour les mêmes motifs les étudiants seront immédiatement exclus de leur université.

Dans le domaine judiciaire, la procédure sommaire qui exclut toute possibilité d'appel ne sera plus appliquée qu'au délits de caractère politique. Les tribunaux militaires auront encore à connaître des délits directement politiques. D'autres modifications au code pénal sont entroduites par ce projet de loi : un délit d'« intention » de diffuser des écrits ou des enregistrements subversifs (six mois à cinq ans) ; et un autre constitué par le fait d'entreprendre des actions visant à susciter des troubles publics (trois ans maximum).

L'ensemble des partis et groupes représentés au Parlement a approuvé ces projets, à l'exception du groupe catholique ZNAK au nom duquel M. Zablocki a émis de sérieuses réserves. « *Une énorme majorité de la population s'attendait à une levée de l'état de guerre* », a-t-il déclaré. M. Zablocki n'a pas hésité à dénoncer la perpétuation de l'arbitraire, notamment dans les licenciements, à demander si le maintien de tant de rigueurs était nécessaire, et à réclamer la possibilité pour les forces sociales de s'organiser afin de pouvoir s'opposer à la bureaucratie.

Enfin, le porte-parole du gouvernement, M. Urban, a annoncé lundi que l'instruction du dossier des dirigeants du KOR (dont MM. Kuron et Michnik), dont l'internement avait été transformé en inculpation, serait terminée fin janvier...

BERNARD GUETTA.

(2) A Antenne 2, lundi soir, M. Ryszard Wojna, député et vice-président de la Commission internationale du comité central du parti, a dit que certains internés pourraient ne pas être libérés et leur cas être soumis à l'instruction.

● *Un prix scandinave de la Liberté à M. Lech Walesa.* — Deux journaux libéraux scandinaves, le *Dagens Nyheter* de Stockholm et le *Politiken* de Copenhague viennent de créer un prix de la Liberté doté de 50 000 couronnes (autant de francs). Ce prix a été décerné le lundi 13 décembre à M. Lech Walesa « *pour son combat pour le droit de vivre dans la liberté et la vérité* ». Selon le *Dagens Nyheter*, « *cette lutte concerne les valeurs les plus importantes de la civilisation occidentale : la démocratie, la justice, le pluralisme, la tolérance et le respect de la vie humaine* ». — *(Reuter.)*

MEETING DES SYNDICATS FRANÇAIS

Les difficultés de la solidarité

La salle de la Mutualité, à Paris, était aux deux tiers vide lorsque, le 13 décembre, en début de soirée, le meeting intersyndical organisé à l'initiative du comité de coordination de Solidarnosc a commencé. L'état de siège en Pologne, même « *suspendu* », ne mobiliserait-il plus les militants syndicaux ? Au fur et à mesure que, sur une scène décorée de banderoles rouge et blanche de Solidarnosc, s'égrenaient les « *messages de Pologne* », témoignages clandestins souvent bouleversants, toujours accablants, la salle s'est peu à peu remplies avec notamment le renfort du Collectif Solidarité pour Solidarnosc, venant de Beaubourg. Mais la participation est restée en deçà de ce que les organisateurs espéraient.

Pourtant, pour la première fois depuis la bataille des élections prud'homales, les dirigeants de la C.F.D.T., de la C.F.T.C., de la C.G.C., de la FEN et de F.O. étaient réunis dans une même salle, face à une assemblée à assez forte représentation cédétiste.

Parlant le premier, M. Edmond Maire a vivement attaqué le parti ouvrier polonais, qui « *entend régner en maître et en despote, y compris en distillant au goutte à goutte des mesures d'assouplissement pour tenter de se faire accepter* ». Louant le peuple polonais, qui « *refuse magnifiquement la prétention du pouvoir à imposer sa loi d'airain* », le secrétaire général de la C.F.D.T. a invité « *le gouvernement français à conditionner ses relations économiques, financières, culturelles et diplomatiques avec le gouvernement polonais à l'élargissement des libertés en Pologne et à l'instauration d'un dialogue indispensable avec Solidarnosc* ».

M. Jean Bornard, président de la C.F.T.C., a estimé que « *la levée annoncée de l'état de siège ne peut être qu'une tromperie si elle n'est pas accompagnée de mesures très concrètes de libéralisation et si des lois continuent à être promulguées refusant toute organisation ou toute association qui ne serait pas aux ordres du pouvoir* ».

L'assemblée, qui avait bien accueilli les interventions de MM. Maire et Bornard, est devenue plus houleuse lorsque M. Jean Menu est monté sur la scène, obligeant même les organisateurs à un rappel à l'ordre. Le président de la C.G.C. a eu de nouveau droit à des sifflets lorsqu'il a jugé « *significatif que la seule organisation syndicale qui ait enregistré un recul aux élections prud'homales soit celle qui est absente aujourd'hui* ».

En l'absence des secrétaires généraux de ces organisations, MM. Le Nouannic (FEN) et Rouzier (F.O.) ont l'un et l'autre jugé incompatibles le communisme et la liberté. Mais le premier a vu dans les mesures d'assouplissement « *des signes positifs* », tandis que le second parlait de « *fausse libéralisation* ». Un spectacle de variétés a clôturé la soirée.

M. N.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Commission paritaire : n° 57437.
ISSN : 0026 - 9360.

Italie

L'ENQUÊTE SUR LA « FILIÈRE BULGARE »

Le rôle du syndicaliste « espion » est loin d'être éclairci

Le « cas bulgare » a figuré parmi les thèmes des entretiens du secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, à Rome. Il a rencontré le président de la République, M. Sandro Pertini, et le ministre des affaires étrangères, M. Emilio Colombo.

Au cours d'une conférence de presse, M. Shultz a déclaré que la mise en cause de la Bulgarie « *est une affaire sérieuse qui comporte des implications importantes* » et que le gouvernement américain attend la fin de l'enquête pour tirer ses propres conclusions. M. Colombo, estimant pour sa part que, pour l'instant, on ne peut « *se baser que sur des informations incomplètes et loin d'être fondées* », a indiqué que rien ne prouvait l'implication de l'Union soviétique ou d'un pays du pacte de Varsovie. « *Si ce fait était prouvé*, a-t-il dit, *cela serait suffisant pour en discuter au sein des instances de l'OTAN et en tirer les conclusions nécessaires.* »

A Sofia, l'agence de presse bulgare, sans faire référence à M. Ivanov Antonov, s'emploie à démontrer qu'Ali Agca, militant de la branche terroriste du Mouvement d'action nationaliste turc, a attenté à la vie du pape sur l'inspiration de la C.I.A., puis parlé « *dans le sens de la campagne contre la Bulgarie et les pays socialistes* ».

D'autre part, le quotidien turc *Hurriyet* (libéral) affirme que Bechir Celenk, donné comme arrêté par les autorités bulgares, est en fait dans une villa luxueuse des environs de Sofia.

A Rome, c'est le rôle du syndicaliste Luigi Scricciolo qui fait l'objet de nouvelles questions.

Rome. — Luigi Scricciolo, ex-syndicaliste de la centrale U.I.L. (républicaine social-démocrate), arrêté en février dernier pour ses liens avec les Brigades rouges, est-il un espion de haut vol travaillant pour l'Est, ou bien un personnage de seconde zone, un peu falot, ayant certes eu des contacts tant avec les terroristes qu'avec les services secrets bulgares, mais dont l'action n'aurait été en rien déterminante ?

Des trois affaires dans lesquelles apparaît la Bulgarie, celle de Scricciolo est la dernière dont s'est saisie la presse, sans citer de sources. Scricciolo, entré à l'U.I.L. en 1979, ne tarda pas à avoir la responsabilité du département des relations avec l'étranger. Il aurait renseigné les Bulgares sur Solidarinosc, et notamment sur ses financements venant de l'Ouest, afin de discréditer le syndicat libre polonais en en faisant un « *instrument de l'impérialisme américain* ». Cette thèse avait été insinuée par la radio polonaise au lendemain de la rencontre à Rome,

De notre correspondant

pourtant organisée dans le plus grand secret, entre un membre de Solidarinosc et un représentant des syndicats américains A.F.L.-C.I.O. Scricciolo avait été à l'origine de cette initiative.

En ce qui concerne les financements, écrit le *Corriere della Sera*, Scricciolo aurait parlé aux Bulgares d'un don de 40 milliards de lires fait à Solidarnosc par l'ex-président du Banco Ambrosiano, Roberto Calvi, sur la demande de Mgr Marcinkus qui dirige l'Institut pour les œuvres de religion. Scricciolo aurait en outre fourni des informations sur un plan de Solidarnosc en cas d'invasion de la Pologne. Il aurait enfin incité M. Walesa et ses compagnons au radicalisme pour légitimer une répression soviétique.

Scricciolo aurait, d'autre part, à la demande des Bulgares, pris contact avec les Brigades rouges au moment de l'enlèvement du général Dozier (fin 1981) pour en recevoir les informations recueillies sur l'OTAN.

Si certains quotidiens, comme le *Corriere della Sera*, sont prudents, reconnaissant qu'on ignore « *quel type d'informations Scricciolo a fournies sur Solidarnosc, ni même s'il a fait des aveux en la matière* », d'autres sont beaucoup plus prolixes, l'information chevauchant la spéculation.

Il paraît confirmé que le magistrat instructeur, le juge Imposimato, a interrogé Scricciolo lundi 13 décembre. Dans les jours précédents, alors que la presse faisait état de ses « révélations », ses avocats nous affirmaient qu'il n'avait pas comparu devant le juge. Du moins en leur présence, mais celle-ci est légalement requise.

Des « révélations » qui n'en sont pas

C'est apparemment grâce au témoignage du secrétaire général de l'U.I.L., M. Benvenuto, entendu samedi dernier par le juge d'instruction, que la magistrature espère vaincre les dernières résistances de Scricciolo qui, jusqu'à présent, a toujours nié avoir été un espion. L'accusation, grâce au témoignage de M. Benvenuto, cherche notamment à vérifier les faits (rencontres, informations, etc.) consignés minutieusement par Scricciolo dans des dossiers dont vraisemblablement, d'après la presse, il donnait des photocopies à ses contacts.

Ce que la presse italienne présente comme des « révélations » de Scricciolo consiste en faits déjà connus sinon établis depuis ses interrogatoires du printemps. Apparemment, selon des sources judiciaires, si Scricciolo fait de nouvelles révélations, ce ne sont pas celles que rapporte la presse, mais d'autres dont on n'a pas encore connaissance. Les liens qu'il aurait entretenus avec les Bulgares sont établis depuis des mois. Scricciolo affirme qu'il ne faisait, au cours de ses rencontres, que commenter la situation italienne. Selon son cousin, Loris Scricciolo, membre des Brigades rouges, qui après son arrestation l'a mis en cause, l'ex-syndicaliste aurait eu pour mission d'organiser un rendez-vous, qui n'eut d'ailleurs pas lieu, dans un cinéma romain entre un brigadiste et un Bulgare au moment de l'affaire Dozier.

La thèse qui fait de Scricciolo un grand espion froid et calculateur à l'usage de l'Est paraît difficilement soutenable à la lumière de ce que l'on sait de sa personnalité. Venu de l'extrême gauche (du groupe Démocratie prolétaire), il n'est guère apparu comme un foudre de guerre, sinon un peu fanfaron. Ses lettres de prison à ses anciens collègues, à ses supérieurs, aux politiciens, sont plus pathétiques que révélatrices d'une forte personnalité. Sans doute pour une raison ou pour une autre était-il dans les mains des Bulgares avant d'entrer à l'U.I.L. Il avait certes été l'un des contacts de Walesa à Rome et l'un des premiers syndicalistes italiens à se rendre à Varsovie. Mais il n'était pas le seul syndicaliste à avoir des liens avec Solidanosc. Loin de là. Qu'il ait pu influencer M. Walesa et l'inciter au radicalisme est une thèse absolument écartée par une source autorisée au ministère de l'intérieur. Qu'il ait pu fournir des informations aux Bulgares, et donc aux Soviétiques, et « trahir » M. Walesa est vraisemblable, mais on doute dans les milieux informés qu'il ait pu savoir des choses fondamentales.

Le plus surprenant dans le cas Scricciolo, c'est que ses « révélations », présentées comme nouvelles et qui en réalité ne le sont pas, sortent précisément au moment où l'affaire Antonov — le fonctionnaire des lignes aériennes bulgares arrêté pour complicité dans l'attentat contre le pape — parait au point mort. De source informée au ministère de l'intérieur, on admet que l'on n'a contre ce dernier que les déclarations d'Ali Agca, l'auteur de l'attentat contre le pape. Les avocats de M. Antonov, pour leur part, nous affirment avoir les preuves que leur client n'était pas place Saint-Pierre ni le jour de l'attentat ni les deux jours qui le précédèrent.

PHILIPPE PONS.

Union soviétique

Quand M. Andropov joue les justiciers

Si, en un mois d'exercice du pouvoir, M. Andropov a pris peu de décisions publiques en ce qui concerne la politique étrangère, il n'en va pas de même de la politique intérieure. Comme le laissaient prévoir de nombreuses « sources » soviétiques chargées de propager un portrait sympathique du successeur de Leonid Brejnev, c'est à la lutte contre la corruption et l'incompétence que s'est consacré M. Andropov. C'est en tout cas l'idée qu'il veut donner à ses compatriotes.

Il ne se passe pratiquement plus de jours sans que quelque journal soviétique n'annonce une nouvelle décision sur « le front de la lutte » *contre la corruption, la criminalité, l'inefficacité de la bureaucratie. Lundi 13 décembre, par exemple, l'agence Tass a annoncé une remise en ordre du secteur des transports ferroviaires, dont le responsable, le ministre Ivan Pavloski, a été remercié à la fin du mois dernier. Deux lignes directrices sont données pour cette remise en ordre : amélioration de la planification et renforcement du lien entre le salaire et la productivité.*

Ce même lundi, la Pravda *critiquait la qualité des informations diffusées par la radio d'Etat. Les nouvelles d'ordre économique sont stéréotypées, affirmait le quotidien du parti ; quant aux informations étrangères, elles sont rarement polémiques et ne rétorquent pas de manière convaincante* « aux émissions de propagande antisoviétique », *c'est-à-dire à ces radios occidentales que M. Andropov passerait une partie de son temps à écouter. En conclusion, l'agence Tass est invitée à faire un effort d'imagination...*

La Pravda *du samedi 11 décembre contenait elle aussi des articles édifiants pour l'image que M. Andropov est en train de se construire. Le plus important faisait état de la décision du bureau politique d'adopter une attitude plus sévère à l'égard de la criminalité, de la corruption et des désordres publics. Il s'agit là d'une « première », car la presse ne mentionne jamais les décisions prises par le bureau politique lors de ses réunions hebdomadaires. Cet article de la* Pravda *doit être pris comme un avertissement à de nombreux membres de la « nomenklatura » ; il faisait en effet état de nombreuses lettres de Soviétiques critiquant des responsables régionaux, aussi bien du parti que du gouvernement.*

Le même jour, un autre article de la Pravda *soulignait les méfaits de l'alcoolisme et reconnaissait que l'augmentation du prix de la vodka n'avait eu aucune influence sur la consommation. La* Pravda, *cependant, n'allait pas jusqu'à citer les statistiques sur la consommation d'alcool, car celle-ci sont secrètes en U.R.S.S.*

Dimanche 12 décembre, c'est Russie soviétique, *le quotidien de la Fédération de Russie, qui apportait sa contribution à la lutte contre la corruption en révélant un scandale dans une ville du Caucase, Jelendjik. Vont être jugés pour corruption plusieurs fonctionnaires de cette ville, située au bord de la mer Noire, notamment le directeur des travaux publics et l'un de ses ingénieurs, le directeur des restaurants municipaux, celui du chauffage urbain et le responsable de la distribution des fruits et légumes. L'organisation locale du parti est également mise en cause pour sa négligence.*

La campagne contre la corruption n'en est sans doute qu'à ses débuts. Il est probable qu'elle ne sera pas mal vue par le Soviétique moyen, qui souffre de nombreuses pénuries et qui n'éprouvera aucun déplaisir à voir tel ou tel privilégié — qui lui extorquait parfois un pot de vin — prendre le chemin de la prison et de l'usine. Il n'en demeure pas moins qu'elle pourrait provoquer un fort sentiment d'insécurité dans les rangs de la « nomenclatura », qui avait obtenu de Leonid Brejnev la totale sécurité de l'emploi.

Si cette campagne s'étendait en outre à ce que l'on appelle en U.R.S.S. « la discipline du travail », *c'est-à-dire le laxisme dans le travail, l'absentéisme systématique, la plupart des Soviétiques se trouveraient visés dans leurs habitudes. Nous n'en sommes pas encore là mais nous n'en sommes peut-être pas loin. M. Andropov compte sans doute sur l'amélioration de la production de biens de consommation pour faire* « faire avaler la pilule » *à ses compatriotes, mais la tâche est, là, autrement difficile.*

JACQUES AMALRIC.

EUROPE

Allemagne fédérale

Le chancelier Kohl a officiellement engagé le processus constitutionnel qui doit conduire aux élections du 6 mars 1983

De notre correspondant

Bonn. – Le président du Bundestag, M. Richard Stücklen, a reçu, lundi 13 décembre, une lettre de quatre lignes du chancelier Kohl lui annonçant qu'il déposerait dans la journée une motion de confiance et s'en expliquerait vendredi, une fois le délai légal de quarante-huit heures expiré, avant que l'on passe au vote. Le mécanisme de la dissolution du Parlement est donc enclenché. Rien ne peut l'arrêter, sinon des scrupules de conscience du président de la République, M. Carl Carstens. Ce dernier a droit à vingt et un jours de réflexion avant de se décider pour ou contre la dissolution et n'est pas forcé de suivre la proposition du chancelier : la Constitution dit seulement qu'il « *peut* » ordonner cette dissolution.

Les quatre partis représentés au Bundestag, représentant quelque 90 % de l'opinion exprimée aux élections générales de 1980, sont d'accord pour retourner aux urnes le 6 mars. Deux d'entre eux, le S.P.D. et la C.S.U. bavaroise, avaient même demandé des élections dès l'automne 1982. Il ne devrait donc pas faire problème, pour le président de la République, de suivre la ligne tracée par le chancelier Kohl. Cependant, on ne s'attend pas qu'il se décide du jour au lendemain. On lui prête même l'intention de se prononcer au début de janvier, ou juste avant, pendant la trêve des confiseurs. Encore que cette période soit sacro-sainte en Allemagne fédérale et que l'on voie mal une décision politique aussi importante prendre place durant les fêtes.

Pour l'instant, on n'entend plus parler des huit députés qui avaient manifesté leur intention de saisir le tribunal constitutionnel de Karlsruhe de leur objection à la dissolution du Bundestag. Peut-être se sont-ils convaincus que leur plainte avait peu de chances d'aboutir. Selon *Der Spiegel*, un cas pareil pourrait tout au plus donner lieu à un constat sans conséquences juridiques et moins encore politiques. Peut-être les députés réfractaires attendront-ils le fait accompli pour se manifester à Karlsruhe, une démarche anticipée risquant de compromettre leur initiative.

En revanche, un avocat de Recklingshausen, Me Redelerger, a introduit à Karlsruhe une instance en référé contre la dissolution du Bundestag. Ses motifs ne sont pas lumineux. Il prétend agir « *pour son propre compte* », mais on ne voit pas ce qu'un simple citoyen pourrait opposer au fait d'être consulté le 6 mars.

ALAIN CLÉMENT.

Espagne

Au congrès de l'Union du centre démocratique

LA TENDANCE DÉMOCRATE-CHRÉTIENNE A IMPOSÉ SES VUES

(De notre correspondant.)

Madrid. – L'Union du centre démocratique (U.C.D.) s'est transformée en parti démocrate-chrétien à l'issue de son congrès extraordinaire qui a eu lieu les 11 et 12 décembre à Madrid. La grande majorité des membres de la nouvelle direction appartiennent au secteur démocrate-chrétien, comme M. Landelino Lavilla qui reprend la présidence qu'il avait abandonnée le 15 novembre, et M. Juan Antonio Ortega (ancien ministre de l'éducation), nouveau secrétaire général.

Deux thèses s'affrontaient. La thèse des démocrates-chrétiens, pour qui l'U.C.D. ne peut assurer sa survie qu'en perdant son caractère de conglomérat hétérogène et en procédant à une clarification idéologique radicale, même au prix du départ de certains éléments du parti.

Cette thèse a été contestée par les « Azules » (les « Bleus »), anciens franquistes regroupés autour de l'ancien vice-président du gouvernement, M. Martin Villa. Pour eux, l'U.C.D. doit rester une fédération de partis fonctionnant sur la base d'un système décentralisé.

Les partisans de M. Landelino Lavilla ont triomphé sur toute la ligne. Ils ont obtenu que l'U.C.D. demande son adhésion au Parti populaire européen (P.P.E.), qui regroupe les formations démocrates-chrétiennes ou assimilées des pays de la C.E.E. Leur victoire devrait se traduire par un départ massif de représentants des autres tendances, notamment des libéraux et des sociaux-démocrates. Le sort des « Azules » est moins clair : M. Martin Villa et ses partisans ont manifesté leur désir de rester, mais on imagine mal qu'ils se résignent au rôle de virtuels figurants qui leur semble désormais assigné.

L'U.C.D. compte proposer à l'Alliance populaire de M. Fraga une alliance en vue des élections municipales et régionales du printemps. Un rapprochement conjoncturel dû à l'impossibilité pour l'U.C.D., selon son président, de remonter le courant avant cette consultation. M. Lavilla continue d'affirmer que seul un parti centriste reconstitué a une chance de vaincre les socialistes aux prochaines élections, comme en 1977 et en 1979.

THIERRY MALINIAK.



DIPLOMATIE

Le séjour en France de M. Shultz

(Suite de la première page.)

Dans le domaine économique comme dans le domaine militaire, a-t-il conclu, *« nous acceptons de discuter, d'essayer de progresser, mais nous refusons d'être intégrés dans une organisation portant atteinte à notre souveraineté et à notre liberté de choix (...). Pas d'OTAN économique. La France entend gérer elle-même son commerce extérieur »*. (Le porte-parole faisait évidemment allusion aux exportations de la France vers l'U.R.S.S., qu'elle entend développer, et au gazoduc eurosibérien qui avait provoqué des sanctions américaines.) *« S'il y a des secteurs qui préoccupent nos alliés* — a-t-il précisé — *comme par exemple des exportations de technologies, il est normal qu'ils soient traités au Cocom* (organisme occidental qui contrôle depuis une trentaine d'années les exportations vers le monde communiste), *à l'O.C.D.E. ou ailleurs. Mais il n'est pas question que la France laisse régenter son commerce extérieur (...). La France est l'alliée la plus solide et la plus loyale des États-Unis, mais l'amitié suppose de la franchise »* et le respect *« de notre souci d'indépendance (...). Nous discutons souvent, mais on peut compter sur nous »*.

Lundi, 13 décembre, M. Shultz avait eu à Rome une série d'entretiens avec les dirigeants italiens, une audience privée d'une demi-heure avec le pape, ainsi qu'une conversation avec Mgr Casaroli, secrétaire d'Etat du Vatican. Tous les sujets internationaux ont été abordés au cours de ces rencontres, mais aussi, pense-t-on, les développements de l'enquête sur l'attentat contre Jean-Paul II en 1981.

A propos des relations Est-Ouest, les milieux informés américains ont confirmé les informations publiées par le *New York Times* (*le Monde* du 14 décembre) selon lesquelles les négociateurs soviétiques à Genève auraient proposé de manière informelle une réduction à deux cent cinquante du nombre des missiles à moyenne portée déployés en U.R.S.S. — dont cent cinquante braqués sur l'Europe et cent sur la Chine — en échange de la renonciation de l'OTAN au déploiement des Pershing et missiles de croisière américains. Le nombre de ces missiles soviétiques est actuellement d'un peu plus de six cents, dont quelque trois cents SS-20 à trois têtes nucléaires.

Ces propositions *« donneraient à l'U.R.S.S. le monopole des missiles à moyenne portée en Europe »*, a estimé le département d'État, qui s'attend à la multiplication, dans les semaines à venir, de *« propositions apparemment alléchantes, mais en fait totalement inacceptables »*. Tel n'est pas l'avis du premier ministre danois, M. Schluter, qui, au cours d'une visite à Washington lundi, a jugé qu'il faut *« accueillir favorablement »* la nouvelle proposition de l'U.R.S.S., sans abandonner pour autant l' *« option zéro »* de M. Reagan, qui reste *« la meilleure solution »*. A Moscou, un porte-parole soviétique cité par l'agence A.P., le général Lebedev, a déclaré *« sans fondement »* les informations occidentales faisant état de progrès aux négociations de Genève à ce sujet.

Des sources informées américaines ont par ailleurs donné des précisions sur les essais de missiles auxquels les Soviétiques ont procédé les 12 et 13 décembre : il s'agit de quatre tirs de fusées balistiques sous-marines SSNX-20, portant à 8 000 kilomètres et qui, parties du nord de la mer Blanche, ont abouti en partie dans le Pacifique, en partie au *Kamtchatcka*. Ce missile, dont les essais ont été couronnés de succès et qui a une portée supérieure à celle du Trident, dernier né des engins américains sous-marins, doit équiper le nouveau submersible Typhon, porteur de vingt lanceurs.

● *Les « Izvestia » et le budget militaire français.* — Les partisans français de *l'« atlantisme »* ont *« lancé une attaque massive contre le gouvernement, qui limiterait les crédits militaires »*, écrivaient lundi 13 décembre les *Izvestia* dans un article que reproduit l'agence Tass. Le quotidien du gouvernement soviétique affirme notamment que des *« orateurs belliqueux »* veulent faire croire que la France *« est presque désarmée »*, alors qu'elle dispose d'un potentiel nucléaire *« d'une puissance destructrice considérable »*. *« Cette propagande intense déclenchée par les partisans les plus belliqueux de l'atlantisme se poursuit malheureusement, et même des officiels se prononcent pour l'intensification des préparatifs militaires »*, ajoute le journal, qui relève en revanche l'existence en France de *« forces agissant de plus en plus activement pour l'arrêt de la course aux armements »* et qui *« se rendent compte que le déploiement de nouveaux missiles nucléaires américains en Europe occidentale représente un danger colossal pour la population de l'ensemble du Vieux Continent, sans exception aucune »*.

UNESCO

La France cède sa place aux Etats-Unis au Conseil pour la communication

L'ouverture de la troisième session du Conseil intergouvernemental du Programme international pour le développement de la communication a été marquée, lundi 13 décembre, au siège de l'UNESCO, par le retrait de la France du bureau du P.I.D.C. au bénéfice des Etats-Unis. Le bureau est composé de huit membres représentant les six régions mondiales. Le Conseil, de son côté, regroupe les délégués de trente-cinq Etats membres représentant ces mêmes régions.

Dans une lettre au président du Conseil intergouvernemental, M. Garbo (Norvège), la France a indiqué que, conformément à un accord conclu avec les Etats-Unis en juin 1981, elle se retirait à mi-mandat. Les deux pays, a-t-elle précisé, ayant tous deux des candidats au siège *« occidental »* du bureau, avaient en effet décidé de se partager la tâche.

Le Venezuela, l'Irak, l'U.R.S.S., la Tunisie et le Zaïre ont vivement déploré ce retrait de la France et ont mis en doute la validité juridique d'une telle substitution sans consultation électorale, à la suite d'un accord *« secret »*. A l'issue d'un long débat, le Conseil a finalement accepté le remplacement de la France par les Etats-Unis.

Le Conseil a, d'autre part, entendu un appel de M. Bolla (Suisse), représentant du directeur général de l'UNESCO, en faveur d'un soutien accru du P.I.D.C., afin de corriger le déséquilibre en matière de communication et de favoriser un nouvel ordre de l'information. La Norvège, les Etats-Unis, le Nigéria, l'Argentine et la Yougoslavie ont été les premiers à répondre à cet appel, en annonçant un total de 1 600 000 dollars de contributions supplémentaires.

A LA VEILLE DE L'ESCALE A PARIS DU PRÉSIDENT CHADLI

Le contentieux sur l'émigration altère sérieusement les relations entre la France et l'Algérie

De notre correspondant

Alger. – Le président Chadli Bendjedid commence ce mardi 14 décembre une visite officielle en Belgique, la première en Europe occidentale d'un chef d'Etat algérien. A l'issue de ce séjour, le vendredi 17, il fera une escale à Paris et sera reçu par M. Mitterrand à l'Elysée. Ce sera également la première fois qu'un président algérien se rendra dans la capitale française

Bien que le roi Baudouin ne se soit jamais rendu en Algérie et que, après M. Giscard d'Estaing, M. Mitterrand ait effectué une visite officielle à Alger en novembre 1981, le président Chadli a réservé son premier déplacement européen à Bruxelles.

L'indentité de vues n'est certes *pas totale sur le plan international* avec la Belgique, qui n'a pas reconnu la R.A.S.D. (il n'y a même pas à Bruxelles un bureau du Front Polisario), mais Alger considère comme exemplaire l'attitude de ce pays dans le dialogue Nord-Sud. En avril 1981, la Belgique a été la première – avant la France – à signer avec Alger un accord sur le prix du gaz naturel sur la base de la parité avec celui du pétrole brut. L'Algérie est le premier client de la Belgique *parmi les pays du tiers-monde. Un* des objectifs du président Chadli est d'obtenir en matière de contrat d'équipement la garantie de bonne exécution de l'Etat belge. Cela devient une exigence habituelle d'Alger, qui a obtenu satisfaction dans le contrat sectoriel sur l'habitat passé avec le France.

En 1981, les achats de l'Algérie à la Belgique se sont élevés à 13 milliards de francs belges et ses ventes à 4 milliards. Une cinquantaine d'experts belges travaillent en Algérie au titre de la coopération et autant de boursiers algériens sont pris en charge par Bruxelles. Ces chiffres, évidemment modestes si on les compare avec ceux relatifs aux échanges franco-algériens, suffisent à mettre en évidence le caractère politique du choix fait par le président Chadli, qui s'inquiète de certaines orientations de la politique française.

L'escale au retour de Bruxelles, comparable à celle qu'avait faite à Alger M. Mitterrand lors d'une tournée africaine au printemps dernier, est sans doute une solution de compromis. Elle sera pour M. Chadli l'occasion de demander des éclaircissements qui ont tardé à venir quant au maintien de la libre circulation des personnes entre les deux pays, telle qu'elle était prévue dans les accords d'Evian.

Au cours des dix premiers mois de l'année, seize mille Algériens ont été refoulés de France dans des conditions que les autorités algériennes qualifient d' *« humiliantes et inacceptables »*. Jamais, dit-on ici, l'arbitraire policier n'avait pris une telle ampleur sous M. Giscard d'Estaing. La cause des litiges concerne l'interprétation du décret relatif au certificat d'hébergement délivré dans la mairie de la commune où réside la famille qui doit accueillir le voyageur. Mais il arrive souvent, cela est confirmé de différentes sources, que la majorité des passagers d'un avion soit refoulée sans un mot d'explication, à moins qu'ils ne soient injuriés.

« Nous avons été humiliés, traités de tous les qualificatifs par les policiers. Nous sommes restés huit heures debout sans boire ni manger. Où sont donc les rapports fructueux algéro-français ? » : cette lettre de lecteur publiée dans le quotidien *El Moudjahid* donne le ton de ce qui se dit officiellement ici. Le fait que des fonctionnaires, dont la qualité mentionnée sur le passeport, aient été, eux aussi, refoulés, est ressenti avec une colère non dissimulée. *« La coopération est un tout »*, dit-on, en s'étonnant de tels agissements après la signature d'importants contrats commerciaux.

Amertume

Au départ des aéroports algériens, le certificat d'hébergement exigé par la France est maintenant vérifié. Mais on *« dément catégoriquement »* à Alger qu'il y ait un *« accord secret »* entre M. Defferre et le *ministre algérien de l'intérieur* pour limiter les déplacements de Maghrébins, comme le bruit en a été lancé. L'Algérie fait valoir qu'elle a suspendu d'elle-même l'immigration en 1973 et que, par conséquent, ses ressortissants *« n'envahissent pas »* le marché du travail français. En revanche, elle demande l'application des textes de la convention de 1968 relative au déplacement des familles de ressortissants algériens établis en France.

A l'affaire des refoulements s'ajoutent des considérations liées à l'éventualité de l'obligation d'un visa pour les Maghrébins. Les officiels algériens s'étonnent d'avoir *« appris cela par la presse alors qu'eux-mêmes n'ont été saisis de rien »*. *« Lier l'institution du visa au terrorisme nous paraît inacceptable ; on voit mal comment des terroristes transiteraient par l'Algérie »*, déclare-t-on au ministère des affaires étrangères.

Cette situation a aussi un grand écho parmi la population. L'homme de la rue pose souvent des questions *« sur les intentions de la France »* et ne cache pas son amertume, d'autant plus vive que les autorités algériennes avaient pris récemment des mesures très populaires visant à faciliter le tourisme et les voyages familiaux à l'étranger.

Il y a actuellement en France près d'un million et demi de personnes ayant du sang algérien dans les veines et c'est de loin la plus grande immigration : 800 000 travailleurs en situation régulière, 120 000 en cours de régulation, 100 000 anciens harkis, 400 000 jeunes nés de parents algériens mais ayant la nationalité française et qui ne figurent pas dans les statistiques. La France n'est pas seulement le pays où les familles de ces expatriés vont faire des achats, qui constituent une masse non négligeable dans la consommation intérieure, c'est aussi un *« modèle »* qui irrite certains dirigeants, mais dont le sommet de la hiérarchie mesure sans doute qu'il est finalement moins dangereux que le *« modèle musulman »* tel que l'admirent les activistes intégristes.

Une autre doléance exprimée en chœur dans les milieux officiels a trait aux récentes « manœuvres » franco-marocaines, qui sont décrites comme une *« ingérence inacceptable dans la région »*. Du côté français, on a fait valoir que de tels exercices sont habituels avec les pays au large desquels passe la flotte française. L'Italie, par exemple, a saisi à plusieurs reprises l'occasion de mesurer *« en vraie grandeur »* ses capacités de défense face à un « assaillant » dont le rôle était confié en la circonstance à la France. Il a été dit aux Algériens que, s'ils le désiraient, la marine française était toute disposée à « collaborer » de la même façon avec eux. Cette présentation des choses ne paraît pas les avoir convaincus.

Peut-être, pour des raisons tactiques, la rencontre à l'Elysée a-t-elle été précédée de propos amers tenus en présence de journalistes étrangers, aussi bien soviétiques qu'espagnols ou britanniques, sur le *« mercantilisme de la France »* et le manque de concordance entre *« les actes du président Mitterrand et les slogans du candidat Mitterrand »*.

Le *« coup de passion »* est pour le moins suivi d'une *« bouderie amoureuse »*.

J. G.

LA FIN DU VOYAGE DE M. MAUROY EN MALAISIE

Le gouvernement de Kuala-Lumpur se dit prêt à développer la coopération avec la France

De notre envoyé spécial

***M. Pierre Mauroy a quitté* Kuala-Lumpur ce mardi 14 décembre après un dernier entretien avec le premier ministre de Malaisie, M. Mahathir. La majeure partie des conversations a porté sur une série de projets de coopération économique que M. Jobert, ministre du commerce extérieur, a jugés « en bonne voie ».**

Kuala-Lumpur. – La capitale de la Malaisie est depuis quelques années un immense chantier. Tout autour de la vieille mosquée Jame, les immeubles neufs continuent de proliférer. Une nouvelle métropole internationale est née, qui ne cesse de s'étendre. Bien qu'en baisse, le taux de croissance malaisien dépasse encore 5 % par an. De quoi fasciner M. Pierre Mauroy qui, à la Réunion, il y a quatre jours, affirmait *« rêver »*, pour la France, d'un taux de croissance de 3 %.

Pas étonnant que les dirigeants de la Malaisie soient actuellement parmi les plus courtisés de l'Asie du Sud-Est. Pour des investisseurs potentiels, leur pays est, en effet, l'un des plus prometteurs de cette région du monde. Non seulement la Malaisie est l'un des plus prometteurs de cette région du monde, non seulement la Malaisie est l'un des principaux producteurs de matières premières (étain, argent, caoutchouc, bois), disposant d'une monnaie solide, mais c'est l'un des pays en voie d'industrialisation les plus solvables et bénéficiant, contrairement à ses principaux voisins, d'une démographie tranquille, puisqu'on y compte moins de quinze millions d'habitants. L'économie française a tout à gagner à essayer d'y établir une tête de pont. Tel est l'objectif du voyage de M. Mauroy.

Le premier ministre et la délégation française ont eu, lundi 13 décembre, une première série d'échanges de vues avec les dirigeants malaisiens. MM. Mauroy et Jobert, ministre du commerce extérieur, se sont d'abord entretenus de la situation internationale, au cours d'une séance de travail restreinte, avec le premier ministre, M. Mohamed Mahathir, et son vice-premier ministre, M. Hitam Musa. Le chef du gouvernement a expliqué à son hôte que la France, après vingt ans d'absence, désire rééquilibrer sa politique extérieure en direction de l'Asie du Sud-Est, ainsi que l'ont déjà montré les voyages successifs de M. Mitterrand au Japon et en Inde. Il a réaffirmé l'appui de la France à la politique de non-alignement de la Malaisie et souligné les convergences existant entre les deux pays, à propos notamment *des conflits affectant cette partie de* l'Asie.

A l'occasion des toasts, en fin de journée, M. Mauroy déclarait : *« Nos deux pays sont soucieux de contribuer à la réduction des tensions. Nous avons été conduits à adopter des positions fermes pour condamner d'abord l'occupation de quelque pays que ce soit dans le monde par des troupes étrangères. Et je nommerai plus précisément l'Afghanistan et le Cambodge. Nous ne cesserons pas de demander l'application des résolutions des Nations unies qui exigent l'évacuation de territoires occupés par la force et illégalement.*

» Pour cette région du Sud-Est asiatique nous souhaitons la constitution d'une zone de paix, de liberté et de neutralité. Une telle évolution ne peut cependant être obtenue qu'au prix de l'établissement d'un dialogue suivi entre toutes les parties. La France est prête a y apporter, le moment venu, sa contribution. »

Toutefois, la France et la Malaisie apprécient différemment la question cambodgienne. Paris s'en tient à sa doctrine — la France reconnaît des États, non des gouvernements, — alors que Kuala-Lumpur appuie sans réserves les opposants au régime pro-vietnamien de Phnom-Penh et préconise un référendum organisé par l'ONU afin que la population du Cambodge puisse se déterminer librement.

M. Mahathir a répondu à M. Mauroy que son gouvernement souhaite d'autant plus développer sa coopération avec la France qu'il ressent la pression de ses grands voisins chinois et japonais. *« La France est bien vue de tous les pays de la région »*, a-t-il déclaré. M. Mahathir a également exprimé sa préoccupation devant le regain de protectionnisme qu'engendre la bataille économique entre les États-Unis, le Japon et les pays de la C.E.E.. Il a regretté, en particulier, que la France exige désormais que les documents d'importation parvenant à ses frontières soient rédigés en français.

M. Mauroy a précisé que, de tous les pays industrialisés, la France est celui qui, *« en proportion de son commerce et de son potentiel économique, importe le plus en provenance des pays du tiers-monde »* et *« le seul a n'avoir jamais adopté de mesures protectionnistes non tarifaires »*.

Au cours d'échanges de vues élargis qui ont suivi ces entretiens, M. Jobert a notamment insisté sur les différents projets pour lesquels des sociétés françaises ont présenté des propositions et attendent les décisions budgétaires de Kuala-Lumpur. Le gouvernement malaisien doit notamment se prononcer, au cours du premier semestre 1983, sur l'achat de deux cents locomotives et quatre cents wagons (600 millions de francs), sur un projet de renforcement des voies ferroviaires nord-sud et de réalisation d'une liaison ferrée est-ouest (plusieurs milliards de francs), sur la construction de six hôpitaux (500 millions de francs) et sur l'implantation d'une centrale thermique (1,1 milliard de francs). Parmi les programmes immobiliers, *un contrat* a déjà été signé, le vendredi 10 décembre, pour la construction de 4.400 logements par la Société générale électrique.

Les entreprises françaises sont aussi intéressées par d'autres projets à court terme qui nécessiteront des décisions avant la fin de 1983. Il s'agit notamment de construire une usine de traitement de gaz à Kerth (1,2 milliards de francs), une raffinerie à Malacca (près de 3 milliards de francs), une aciérie (3,5 milliards de francs), une usine de pâte à papier, et d'enlever le marché pour l'organisation des transports urbains dans la capitale. Au total, l'ensemble des projets à court terme dans lesquels la France espère devenir partie prenante représente un enjeu d'environ 10 milliards de francs.

ALAIN ROLLAT.

AFRIQUE

Algérie

Vingt-trois intégristes seront jugés pour appartenance à des « organisations subversives »

Alger. — Dans quelques semaines s'ouvrira devant la Cour de sûreté de l'État, en présence de la presse, assurent les autorités, un procès qui devrait lever une partie du voile sur les activités de ceux que les Algériens appellent, dans les dîners en ville, les « F.M. », ces Frères musulmans contre lesquels le pouvoir a décidé de frapper un grand coup. Vingt-trois personnes comparaîtront, accusées de constitution d' ***organisations subversives*** **», de distribution de tracts de nature à nuire à l'intérêt national et de** ***« provocation à attroupements »*****.**

La plupart des accusés sont des enseignants, souvent âgés. Parmi eux, il y a un professeur d'université, M. Abassi Madati, qui a passé une partie de sa vie au Maroc. Un de ses cinq enfants est inscrit au lycée français d'Alger. Si ce détail a été révélé, ce n'est pas pour incriminer Paris, nous a dit un membre du gouvernement, mais pour mettre en évidence le ***« double langage »*** **d'un homme qui se réclame d'un mouvement hostile à la mixité des écoles, mais inscrit son propre fils dans un établissement étranger.**

Un coup d'arrêt à une « trop grande tolérance »

De notre correspondant

L'annonce de ce procès quelques jours après l'avertissement lancé aux activistes intégristes par le président Chadli (*le Monde* du 7 décembre) met fin, dit-on, officiellement à une période de *« trop grande tolérance »* à l'égard d'individus qui veulent assouvir leurs ambitions personnelles en utilisant une religion pour la célébration de laquelle *« l'Algérie n'a de leçons à recevoir de personne »*.

De fait, pendant des années, le pouvoir a donné de nombreux gages à l'islam, *« religion d'État »*, selon la Constitution. A côté d'un ministère des affaires religieuses, un Haut Conseil islamique, dans lequel figurent de nombreux membres du parti, veille à la propagation de la pensée islamique, qui donne lieu chaque année à un séminaire national. Rétribués par le gouvernement, des imams ont le statut de la fonction publique. Ils officient dans des mosquées, dont la multiplication est prévue par le plan. Outre ceux qui sont financés par les fonds publics, y compris dans les casernes, il y a de plus en plus d'édifices religieux construits grâce à des souscriptions privées, sans entraves administratives.

Depuis la création de l'École fondamentale de neuf ans, sous la tutelle du ministère de l'enseignement, il n'y a plus d'établissements confessionnels privés, mais des centres culturels islamiques ou des instituts de sciences islamiques se multiplient. Des cours de formation pour les imams dans les mosquées sont ouverts aux citoyens. Inaugurant récemment de tels cours à la mosquée d'El-Biar, près d'Alger, le ministre des affaires religieuses a dit que la mosquée, dans l'islam, fait aussi fonction d'université.

« L'arrogance des nouveaux riches »

Les autorités prêtent leur concours à l'organisation de pèlerinages à La Mecque, où le président Chadli s'est rendu deux fois. La prière du vendredi, jour de repos hebdomadaire, est retransmise à la télévision. Partout, l'appel du muezzin est amplifiée par de puissants haut-parleurs pour la prière du matin.

Le pays a connu plusieurs alertes avant même les incidents enregistrés à Alger ces dernières semaines : commandos contre des hôtels de tourisme dans le Sud, attaque de jeunes filles vêtues à l'occidentale, affrontements entre musulmans activistes et militants marxistes dans les universités. Toutefois, peu d'actions d'envergure avaient été entreprises contre les meneurs. Le pouvoir tenait apparemment pour mineures ces déviations face à un courant musulman moderniste, dont l'un des penseurs les plus célébrés officiellement est le cheikh Abdel Hamid Ben Badis, qui exerça une influence profonde en Algérie avant la seconde guerre mondiale.

L'islam, qui a inspiré la lutte d'indépendance, pourrait aussi, aux yeux des gouvernants, jouer un rôle de stabilisation sociale servant à faire accepter des « sacrifices » nécessaires pour la construction du pays. Mais en ouvrant les vannes à une religion dont les fidèles exaltent le caractère « torrentiel », le pouvoir a aussi pris le risque d'être débordé.

Peu à peu, des « mosquées sauvages » se sont mulipliées : dans des garages, dans des appartements, dans les cités populaires, mais aussi dans les facultés et dans les hôpitaux. Plus incisifs que le clergé souvent bureaucratisé des mosquées « officielles », se révèlent des prédicateurs échappant au contrôle du Haut Conseil islamique.

Dans la capitale, ces « prières » ont généralement lieu en cercle restreint, mais en province et même dans la proche banlieue des haut-parleurs portent jusque dans la rue, où s'assemblent ceux qui n'ont pas pu trouver de place à l'intérieur, des prêches enflammés. N'importe qui peut prendre la parole, un commerçant mécontent des impôts, un gréviste, le temporel se mélangeant au spirituel dans la magie du verbe. Les propos sur *« la corruption »*, *« l'arrogance des nouveaux riches »*, sont devenus de moins en moins prudents devant un public composé en grande partie de jeunes. Il y a ceux qui, en rupture d'études ou en chômage, trouvent un peu d'encouragement dans ces communautés. D'autres, installés dans la vie, seraient sans doute un auditoire moins facile à attirer si le pays offrait davantage de distractions. Dans un récent discours devant les cadres de la nation, le président Chadli a évoqué cet aspect du problème en soulignant la nécessité de *« renforcer les capacités de loisir de la jeunesse »*.

Faute de pouvoir s'exprimer dans le cadre d'une opposition légale, les hommes politiques en disgrâce tentent sans doute d'utiliser ces tribunes. Certains Algériens s'étonnent que des clans que le président Chadli a écartés du pouvoir continuent à s'exprimer sous une forme détournée dans les « mosquées sauvages ».

Des « connivences avec l'étranger »

En fait, c'est l'ombre de M. Ben Bella qui plane le plus souvent derrière cette agitation. Les autorités ne manquent pas de s'étonner de la subite fièvre mystique de l'ancien président à l'époque duquel *« Alger grouillait d'agents trotskistes »* et sont visiblement agacées par ses agissements en France. L'exilé aurait rencontré des Frères musulmans à Aix-en-Provence. Bien qu'il ait apparemment échoué à réconcilier des opposants libyens avec le colonel Kadhafi, il aurait ses entrées à Tripoli.

La presse algérienne présente les activités des *« groupuscules »* intégristes comme une *« tentative de déstabilisation de l'Algérie »* par *« des pays »*, jamais nommés, qui enverraient *« des orientations et des subsides »*. De source officielle, on indique que le procès révélera sans doute des *« connivences avec l'étranger »*, mais on n'insiste pas outre mesure sur la thèse du complot ourdi par un ou des pays tiers. On se refuse, par ailleurs, à dire explicitement s'il y a un chef d'orchestre ou simplement plusieurs meneurs agissant en ordre dispersé.

En au moins une occasion, des intégristes ont montré qu'ils pouvaient lancer un mot d'ordre à l'échelle nationale. Il s'agissait, en juillet dernier, de rompre le Ramadan le jour *« exact »* de l'Aïd el-Segir, déterminé par l'apparition du croissant lunaire, soit un jour plus tôt que celui fixé par les autorités. Cette consigne a donné lieu à de véritables conflits au sein des familles, surtout dans les campagnes. Dans certaines régions, elle aurait été largement suivie.

Le courant intégriste ne trouve pas seulement des adeptes dans les couches sociales les plus déshéritées. Il a des partisans de tous rangs et de toutes professions, y compris parmi les professeurs de médecine. Les autorités ont cependant beau jeu de souligner son caractère réactionnaire et rétrograde en s'adressant aux citadins, et surtout aux femmes. Dans la vie professionnelle, un clivage est en train de s'opérer entre le modernisme et l'intégrisme.

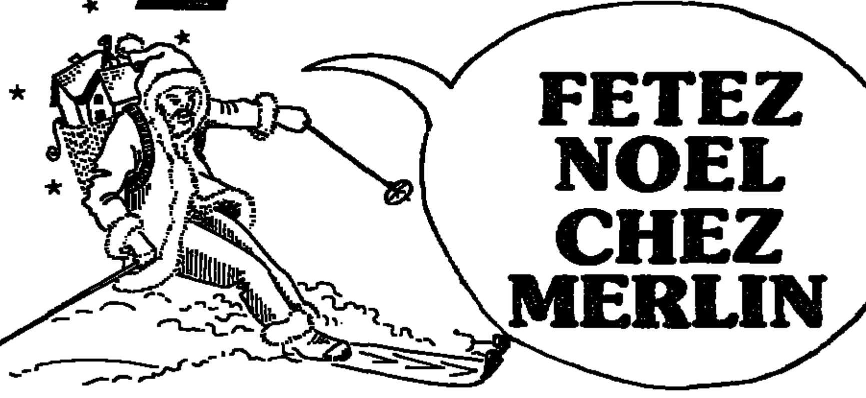
La bagarre entre fractions rivales qui a fait un mort et plusieurs blessés il y a quelques semaines à l'université d'Alger révèle le degré de cette atteinte en certains cas. Plus souvent, ce sont deux univers différents qui cohabitent en s'ignorant. Vendredi dernier, à Blida, une foule agenouillée écoutait sur le trottoir un prêche prononcé à l'intérieur d'un hangar. Une autre foule indifférente poursuivait son chemin au milieu de la chaussée. Le haut-parleur du prédicateur fonctionnait au maximum de sa puissance, comme pour troubler les conversations entre les hommes qui se tenaient à la terrasse d'un café voisin. A une table, il était question des émissions de télévision étrangères par satellites qui pourraient être captées en Algérie dès 1985. Une grande fenêtre sur l'extérieur, si elle n'est pas refermée. L'intégrisme islamique est un phénomène général, mais qui pourrait devenir particulièrement explosif dans un pays où la recherche d'une identité culturelle est peut-être plus complexe encore qu'ailleurs (1).

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

(1) C.f. « Le Maghreb entre le modernisme et l'intégrisme », (*Le Monde* des 26, 27, 28, 29 et 30 janvier 1982).

● *Une délégation du parti socialiste français à Alger.* — Une délégation dirigée par M. Jacques Huntzinger, secrétaire national chargé des relations internationales du P.S., est arrivée dimanche soir 12 décembre à Alger pour des entretiens avec le F.L.N. sur les questions bilatérales et la situation internationale. — (*A.F.P.*)







AFRIQUE

Namibie

Washington révèle l'existence de discussions avec Moscou

La présence de troupes cubaines en Angola et la négociation du conflit namibien ont été l'objet de discussions, la semaine dernière, à Moscou, entre MM Chester Crocker, secrétaire d'Etat adjoint américain pour les affaires africaines, et Leonid Ilychev, vice-ministre soviétique des affaires étrangères. Cette rencontre a coïncidé avec une première rencontre officielle, au Cap-Vert, entre Sud-Africains et Angolais (*le Monde* du 9 décembre).

Selon un officiel américain, cité par le *Financial Times* de Londres, dans ses éditions du mardi 14 décembre, « *quatre ou cinq* » contacts soviéto-américains ont eu lieu ces dix-huit derniers mois, Washington souhaitant tenir Moscou au courant des efforts diplomatiques américains pour rétablir la paix en Afrique australe. « *Il n'y a aucune raison de tenter d'arriver à quelque chose qui sera dénoncé de là-bas* », a-t-il expliqué.

Ces entretiens, confirmés, lundi, par le département d'Etat, ont précédé l'audience accordée, lundi, à Maputo, par le président Machel à M. Wisner, principal adjoint de M. Crocker, qui est également associé aux négociations avec l'Angola.

Ces démarches interviennent au moment où, faute d'avoir réussi, la *politique américaine dite d'* « *engagement constructif* » à l'égard de l'Afrique du Sud (*le Monde* du 30 novembre) est de plus en plus attaquée au sein du Congrès. Pretoria fait, pour sa part, l'objet de violentes attaques à l'ONU, dont le Conseil de sécurité s'est réuni lundi soir pour examiner la plainte du Lesotho à la suite du raid sud-africain de la semaine dernière (*le Monde* du 11 décembre). Cette session a été précédée de peu par l'ouverture, devant l'Assemblée générale de l'ONU, du débat sur la Namibie, au cours duquel un représentant de la SWAPO, le mouvement nationaliste namibien, a rejeté sur Washington la responsabilité de l'impasse dans la négociation du conflit.

J.-C. P.

PROCHE-ORIENT

Israël

Deux procès mettent en cause le comportement des militaires dans les territoires occupés

De notre correspondant

Jérusalem. – Un adjudant de l'armée israélienne a été accusé devant un tribunal militaire, le 13 décembre, d'avoir enfreint les consignes lorsque, en avril dernier, pour disperser une manifestation à Khalkhoul, en Cisjordanie, la patrouille qu'il commandait a ouvert le feu, tuant un jeune Palestinien et en blessant deux autres.

Après avoir lancé des pierres en direction des soldats et brûlé des pneus sur la chaussée, un groupe de manifestants s'étaient réfugiés derrière le mur d'une école. Selon le procureur militaire, l'adjudant a immédiatement donné l'ordre de tirer *sur le mur sans respecter aucune* des précautions d'usage. L'accusé plaide non coupable.

A cette époque, fin mars, début avril, la destitution en série de plusieurs maires cisjordaniens, dont ceux des principales agglomérations, notamment Naplouse et Ramallah, avait soulevé une vague d'agitation dans tous les territoires occupés, et les manifestations avaient été sévèrement réprimées. Une vingtaine de Palestiniens avaient été tués ou grièvement *blessés par balles* en quelques semaines. Le comportement de l'armée avait été vivement critiqué dans l'opposition israélienne, dont certains membres avaient reproché aux militaires d'avoir « *la gâchette facile* », et ce, de manière systématique, face à des manifestants désarmés. Mais, à ce moment-là l'état-major avait répondu que, après enquête, il s'avérait que les soldats avaient « *suivi les consignes* », notamment celle de « *tirer en l'air* » pour sommation, puis, au besoin, « *dans les jambes* ».

Un autre procès militaire s'est ouvert au début de la semaine, mettant, lui aussi, en cause l'attitude de l'armée dans les territoires occupés et les ordres qu'elle reçoit. Sept militaires, dont un commandant, sont accusés de s'être livrés en mars à des brutalités sur des lycéens détenus au siège du gouverneur militaire de Hébron, en Cisjordanie. Deux témoins ont affirmé que les jeunes gens, qui auraient été interpellés au hasard après une manifestation, avaient été attachés puis battus à coups de poing et de matraque.

Pour sa défense, le commandant inculpé a impliqué dans cette affaire le gouverneur de Hébron et même le ministre de la défense, M. Ariel Sharon. Il a déclaré que le gouverneur, pour justifier les arrestations, s'était référé à des propos tenus par M. Sharon, qui aurait dit : « *Nous devons entrer dans ce lycée et frapper durement, sans cela, l'ordre ne sera plus maintenu.* » La défense entend recueillir le témoignage de M. Sharon. Les audiences de ce procès ont été suspendues jusqu'à la fin du mois.

D'autre part, la Cour suprême d'Israël, sur la requête d'un groupe d'habitants de Hébron, a ordonné l'arrêt provisoire des travaux de démolition de plusieurs maisons (appartenant à des Arabes) dans le centre de la ville. Ces travaux ont pour but de faire place à la construction d'un nouveau quartier, qui sera occupé par des colons israéliens.

Cette affaire provoque un mouvement de colère dans la ville car, depuis des années, les colons israéliens tentent de s'installer au cœur même de la cité. De nombreuses manifestations ont eu lieu pour tenter d'empêcher cette installation, elles ont *été parfois violentes. En 1980, un co*lon avait été poignardé dans le souk de Hébron et, le 2 mai, six autres colons avaient été tués dans un attentat.

FRANCIS CORNU.

AMÉRIQUES

Brésil

Les dirigeants du parti communiste ont été arrêtés à Sao-Paulo

Sao-Paulo *(A.F.P., Reuter)*. – *Quatre-vingt-quatre personnes, parmi lesquelles figurent les dirigeants du parti communiste brésilien (P.C.B.), ont été arrêtées, lundi 13 décembre, à Sao-Paulo, par la police. Le secrétaire général du P.C.B., M. Giocondo Dias, est au nombre des détenus.*

Dans un communiqué, les autorités ont précisé que les membres du comité central du P.C.B. et des délégués de plusieurs Etats de la Fédération assistaient à une réunion au siège de la maison d'édition Jurua, qui publie l'hebdomadaire *la Voix de l'unité*, organe officieux du P.C.B. (pro-soviétique). Le secrétaire général, M. Giocondo Dias, et sept autres membres du comité central seront jugés pour infraction à la loi sur la sécurité nationale, a-t-on indiqué d'autre part au ministère de la justice. Les autres participants à la réunion seront libérés après avoir été interrogés, précise-t-on de même source.

L'ancien secrétaire général du P.C.B., M. Luiz Carlos Prestes, âgé de quatre-vingt-cinq ans, a protesté à Rio-de-Janeiro contre cet « *acte de violence* », mais il a aussi dénoncé l'« *irresponsabilité des dirigeants du parti qui ont entraîné leurs membres dans cette aventure* ».

M. Prestes, l'ancien « chevalier de l'espérance » des années 30, a été relevé de ses fonctions le 17 mai 1980 sur décision du comité central, qui avait désigné pour le remplacer M. Giocondo Dias. Fondé en 1922 par des militants issus du courant anarchiste, le P.C.B. a connu de brèves périodes de légalité entre février et août 1927 et entre le 10 novembre 1945 et le 7 mai 1947, date à laquelle il fut dissous.

A la fin des années 50 et au début des années 60, ses activités ont été tolérées par le gouvernement. Après le 31 mars 1964, date du coup d'État militaire, les militants communistes sont passés à la clandestinité, et les dirigeants furent obligés de partir en exil. L'amnistie décidée par le gouvernement au mois d'août 1979 a facilité le retour des dirigeants communistes, qui ont soutenu les candidats du Parti du mouvement démocratique brésilien (P.M.D.B. – opposition de gauche modérée) aux élections du 15 novembre.

∴

Les dirigeants du parti communiste brésilien, qui suit une ligne rigoureusement pro-soviétique, ont fait preuve de la plus grande modération depuis leur retour au Brésil en vertu de la loi d'amnistie. C'est ainsi qu'ils ont en particulier décidé de soutenir la formation la plus modérée de l'opposition légale, le parti du Mouvement démocratique brésilien (P.M.D.B.), eux-mêmes étant empêchés de participer directement au scrutin du 15 novembre.

La réunion qu'ils ont tenue à Sao-Paulo, et au cours de laquelle ils ont été appréhendés, était certes illégale au regard de la loi, mais ce n'était pas la première. Et les autorités avaient jusqu'alors fermé les yeux. L'arrestation spectaculaire de tout l'état-major du P.C.B. est donc une indication supplémentaire de l'irritation de certains secteurs militaires du gouvernement qui s'inquiètent déjà des répercussions de la victoire de l'opposition dans les grands Etats du sud aux élections du 15 novembre. Il faut rapprocher cette décision de la très nette mise en garde adressée, la semaine dernière, par le général Pires, au nom des forces armées, à M. Leonel Brizola qui est officiellement confirmé comme nouveau gouverneur de l'Etat de Rio. Malgré ce succès démocratique, M. Brizola a été instamment prié par les militaires de « limiter ses ambitions ». – M. N.

● *M. Leonel Brizola*, chef du Parti démocratique du travail (P.D.T., opposition) a remporté les élections pour le poste de gouverneur de l'État de Rio-de-Janeiro. Le tribunal électoral régional a indiqué que M. Brizola avait obtenu 1 709 264 voix, contre 1 530 728 à M. Moreira Franco, du parti démocratique et social (gouvernemental). Le candidat du Parti du mouvement démocratique brésilien (P.M.D.B.), M. Miro Teixera, vient en troisième position avec 1 073 471 voix, devant M. Sandra Cavalcanti du Parti du travail brésilien (P.T.B.), 536 389 voix, et M. Lisuneas Maciel du Parti des travailleurs (P.T.), *152 616 voix*.

Nicaragua

L'AMBASSADEUR AUX ÉTATS-UNIS CRITIQUE SÉVÈREMENT LE GOUVERNEMENT SANDINISTE

M. Francisco Fiallo Navarro, ambassadeur du Nicaragua aux Etats-Unis, a préconisé un « *changement radical* » la direction sandiniste de Managua, afin « *d'atténuer l'isolement du Nicaragua en améliorant les relations avec les pays voisins* ». l'ambassadeur a fait cette déclaration au journal d'opposition *La Prensa*, qui a été censuré par les autorités à cette occasion. Mais le texte de la déclaration choc de M. Fiallo Navarro a circulé sous le manteau à Managua, et l'on pense que l'ambassadeur s'apprête à donner sa démission.

Dans cette déclaration, l'ambassadeur critique sévèrement les éléments qu'il qualifie de « *fanatiques* » du gouvernement de Managua, et il dénonce la politique officielle à l'égard de l'Eglise catholique. Faisant allusion au soutien américain accordé aux mercenaires antisandinistes, il a déclaré que l'administration Reagan incitait d'autres pays d'Amérique centrale à une « *confrontation* » avec le Nicaragua. Mais, selon lui, il convient de surmonter « *les divisions internes du gouvernement de Managua* » pour avoir une chance d'affronter cette difficile situation internationale.

ASIE

Pékin, New-Delhi et les danses de l'Arunachal Pradesh

De notre correspondant

Pékin. – La Chine n'a pas apprécié sans mélange l'hospitalité indienne lors des récents Jeux asiatiques qui se sont déroulés à New-Delhi et qui ont vu un remarquable succès d'ensemble des sportifs de Pékin. En apparence, tout, pourtant, s'était passé pour le mieux, et certains responsables chinois avaient même félicité la nation organisatrice pour son accueil et le bon ordonnancement des compétitions.

Mais il faut croire que, entre Pékin et New-Delhi, il ne peut y avoir de roses sans épines. La délégation chinoise, en l'occurrence, n'a pas du tout goûté le spectacle offert par les autorités indiennes aux participants à ces Jeux lors de la cérémonie de clôture. Selon l'agence Chine nouvelle, qui a publié, à ce sujet, un commentaire aigre le mercredi 8 décembre, le programme comprenait, en effet, deux danses – la Danse du lion et la Danse du paon – *présentées comme représentatives de l'Arunachal Pradesh.*

Or qu'est-ce que l'Arunachal Pradesh, s'indigne Chine nouvelle ? C'est un prétendu « Etat » que l'Inde a créé en 1972 et dont la plus grande partie du territoire se situe au sud de la ligne Mac Mahon fixée par les Anglais au début du siècle, mais que la Chine populaire ne reconnaît pas comme tracé frontalier. Les cartes chinoises ne tiennent d'ailleurs aucun compte de cette ligne et englobent effectivement dans le territoire chinois une bonne partie de l'Etat indien d'Arunachal Pradesh, dont Pékin considère qu'il a été « illégalement grignoté et occupé par l'Inde depuis son indépendance ».

L'affaire est d'autant plus sérieuse, du point de vue de Pékin, que, en agissant comme il l'a fait, le gouvernement indien a sorti cette dispute territoriale de son cadre bilatéral et en a fait une « affaire internationale ». *Une telle attitude, estime Chine nouvelle, est «* peu honorable ». *Mais cette critique n'est assortie d'aucune menace particulière, signe que la Chine a décidé de doser sa mauvaise humeur.*

Pour éviter un tel incident, l'Inde aurait sans doute dû se souvenir qu'il n'est diplomatiquement pas sans danger de vouloir faire le paon.

MANUEL LUCBERT.

● *Les autorités de New-Delhi* ont annulé, samedi 11 décembre, la visite que devait effectuer à Pékin une délégation officielle invitée à participer à une cérémonie organisée à la mémoire d'un médecin indien ayant combattu aux côtés des Chinois lors de la guerre sino-japonaise. Cette décision a été prise en signe de protestation contre le commentaire de Chine nouvelle accusant l'Inde d'avoir utilisé les récents Jeux asiatiques pour affirmer sa souveraineté sur des territoires faisant l'objet d'une contestation entre les deux pays. New-Delhi se déclare cependant toujours désireux de « *persévérer dans ses efforts pour normaliser ses relations avec Pékin* ». – *(A.F.P.)*

● *L'ancien ambassadeur de Chine à Paris, M. Yao Guang*, a été cité en tête des vice-ministres chinois des affaires étrangères par l'agence Chine nouvelle, qui évoquait samedi 11 décembre une réception organisée à Pékin en l'honneur des missions diplomatiques étrangères. Elu en septembre dernier au comité central du parti communiste chinois (P.C.C.), M. Yao, soixante et un ans, sera chargé des affaires d'Europe occidentale. Ce secteur était, jusqu'à présent, couvert par un autre vice-ministre des affaires étrangères, M. Zhang Wenjin, qui vient d'être choisi pour être le nouvel ambassadeur de Chine à Washington. – *(A.F.P.)*

● *Le maréchal Ye Jianying*, président de l'Assemblée nationale populaire (A.N.P.), a clos vendredi 10 septembre, à Pékin, la session annuelle de l'A.N.P. en préconisant un rajeunissement de la direction de cet organisme. Le maréchal Ye a également souligné la nécessité d'une « *coopération étroite* » entre les jeunes et les vieux dirigeants. Agé de quatre-vingt-cinq ans et en mauvaise santé, M. Ye n'a eu la force de prononcer que les premières phrases de son discours, dont le reste a été lu par une speakerine de la radio-télévision. – *(A.F.P.)*

● *Une église catholique de Canton*, très endommagée pendant la révolution culturelle, a rouvert ses portes après avoir été restaurée, annonce, lundi 13 décembre, la presse locale. L'évêque de Canton, Mgr Ye Yingyun, y a célébré la messe dimanche dernier. Cette église avait été construite il y a quatre-vingt-douze ans. Une autre église de Canton, la cathédrale du Sacré-Cœur, avait été rouverte en 1979. – *(A.F.P.)*.

L'INDE N'A PAS INVITÉ DE DÉLÉGATION DU CAMBODGE AU SOMMET DES NON-ALIGNÉS

New-Delhi *(Reuter, A.F.P.)*. – L'Inde a lancé les invitations aux quatre-vingt-dix-sept chefs d'État, de gouvernement et de mouvements de libération appelés à participer au septième sommet des pays non-alignés, en mars 1983, à New-Delhi, sans en adresser au Cambodge. Le porte-parole du ministère indien des affaires étrangères a indiqué, lundi 13 décembre, qu'il appartiendrait aux participants à la conférence de statuer sur la représentation cambodgienne.

Lors du précédent sommet, en septembre 1979, à La Havane, le siège du Cambodge avait été laissé vacant. Il est revendiqué à la fois par le gouvernement pro-vietnamien de M. Heng Samrin, que New-Delhi a reconnu, et par la coalition récemment formée par les trois groupes hostiles aux autorités de Phnom-Penh, et présidée par le prince Sihanouk.

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

● LES AUTORITÉS AFGHANES ont démenti les affirmations du « Tribunal permanent des peuples » *(le Monde* du 9 décembre) selon lesquelles des soldats soviétiques auraient fait périr par le feu cent cinq personnes dans la province du Logar, a indiqué Radio-Kaboul. L'agence officielle Bakhtiar a également démenti que les forces gouvernementales utilisent des armes chimiques dans la lutte contre la résistance *(le Monde* du 10 décembre). D'autre part, un jeune commandant de la résistance, Abdur Rahman, ancien officier de l'armée, a été tué récemment au cours d'un accrochage dans la province de Nangarhar. Il est le quatrième chef de maquis à tomber dans cette région où des combats se poursuivent depuis six semaines. Enfin, dans des « aveux télévisés », deux des responsables présumés des récents attentats dans des restaurants de Kaboul *(le Monde* du 18 et du 10 décembre) ont indiqué, selon la presse tchécoslovaque, appartenir au mouvement de résistance Hezbi-e islami, dirigé par M. Gulbuddin Hekmatiar. – *(A.F.P., U.P.I.)*

Guatemala

● LE GÉNÉRAL RIOS MONTT, chef de l'Etat, a demandé à tous les membres du gouvernement et à certains hauts fonctionnaires de lui remettre leur démission, a annoncé lundi 13 décembre un porte-parole de la présidence. Le général entend avoir les mains libres pour former un nouveau cabinet. Il a déclaré, d'autre part, que la rébellion était en cours de destruction, en précisant toutefois que le gouvernement devait encore éliminer les causes profondes de cette rébellion. – *(Reuter.)*

Hongrie

● UNE MESSE RADIODIFFUSÉE EN DIRECT POUR LA PREMIÈRE FOIS DEPUIS 1948. – Célébrée en latin, en hongrois et en allemand en l'église Saint-Matthieu de Budapest par le primat de Hongrie, le cardinal Lekaï, elle a été diffusée, dimanche 12 décembre. Jusqu'à présent, la radio diffusait deux fois par mois des services réalisés en studio. Les catholiques hongrois espèrent que la mese de Noël sera également retransmise. – *(A.F.P.)*

Maurice

● VICTOIRE DE LA GAUCHE AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES. – Le Mouvement militant mauricien (M.M.M.), principal parti de la coalition au pouvoir, a remporté, à une écrasante majorité, les élections municipales du dimanche 12 décembre. Les résultats, moins ceux de deux arrondissements devant encore être confirmés, indiquent que le M.M.M. a obtenu 115 des 126 sièges, alors que le parti travailliste obtient 8 sièges dans la ville de Vacoas-Phœnix. Le Parti mauricien social démocrate (P.M.S.D.), *principal rival du* M.M.M., n'a obtenu que 3 sièges dans la ville de Beau-Bassin-Rose-Hill. M. Gaëtan Duval, dirigeant du P.M.S.D. et actuel chef de l'opposition, a été battu dans la ville de Curepipe, autrefois un bastion du P.M.S.D. Le M.M.M. contrôlera donc les cinq municipalités (Port-Louis, Curepipe, Vacoas-Phœnix, Quatre-Bornes et Beau-Bassin-Rose-Hill). – *(A.F.P.)*

Sénégal

● M. ABDOU DIOUF a été officiellement investi comme candidat à l'élection présidentielle du *27 février prochain par le parti* socialiste sénégalais, dont le congrès s'est tenu en fin de semaine à Dakar. La candidature du président Diouf, secrétaire général du P.S., qui, depuis le 1er janvier 1981, achève le mandat de son prédécesseur démissionnaire, ne faisait aucun doute. Pas plus que n'en fait son élection, que l'on prévoit généralement triomphale, car aucun de ses adversaires, potentiels ou d'ores et déjà déclarés, ne fait actuellement le poids. – *(Corresp.)*

Vietnam

● UN GROUPE DE VINGT ET UN ENFANTS AMÉRASIENS et seize membres de leurs familles, soit un total de trente-sept personnes, quittera Ho Chi Minh-Ville, jeudi 16 décembre, pour les États-Unis, apprend-on à Hanoï. Il s'agit du troisième départ d'Amérasiens depuis septembre. Un premier départ de onze enfants avait eu lieu le 30 septembre, et un second en octobre (vingt-six enfants). Tous font partie d'une liste de quatre-vingt-trois enfants communiquée en août dernier par Washington au Vietnam. – *(A.F.P.)*.

Le Sénat repousse la notion d'un « droit au transport »

Le Sénat a commencé lundi 13 décembre l'examen du projet de loi d'orientation des transports intérieurs, adopté le 15 octobre dernier par l'Assemblée nationale.

Ce texte, qui vise à harmoniser la réglementation en vigueur et à établir les bases globales d'une nouvelle politique des transports, a aussi pour objet de doter la S.N.C.F. d'un statut nouveau pour remplacer l'actuelle convention, signée le 31 août 1937, qui arrive à expiration le 31 décembre prochain.

La S.N.C.F., société anonyme d'économie mixte, dont le conseil d'administration comportait des représentants d'actionnaires privés, deviendra le 1er janvier un établissement public à caractère industriel et commercial, soumis, comme E.D.F.-G.D.F. ou la Charbonnages de France, aux règles applicables aux sociétés de droit privé.

Le projet que présente devant le Sénat comme il l'avait fait à l'Assemblée nationale (*le Monde* daté 17-18 octobre), M. Fiterman, ministre d'Etat, ministre des transports, concerne l'ensemble des transports terrestres.

En réaction contre les principes « *d'un libéralisme destructeur* », dira le ministre, il établit des paramètres sociaux qui font contrepoids au critère trop exclusif de la rentabilité financière, et il proclame un droit nouveau : « *le droit au transport* », qui implique notamment des mesures particulières pour les handicapés et toute personne défavorisée par leur éloignement ou leur isolement.

Le rapporteur, M. Ceccaldi-Pavard (Un. centr., Essonne), reconnaît des mérites à ce projet. Il lui reproche néanmoins d'avoir souvent « *le ton un peu flou d'un exposé des motifs* ». D'autre part, estime-t-il, il y a déjà un siècle que les pouvoirs publics ne laissent plus le domaine des transports (en particulier par voie ferrée) à la merci d'un « *libéralisme destructeur* » et interviennent pour imposer d'autres règles que celle de la rentabilité pure. Le rapporteur craint toutefois que la notion de « *coûts sociaux* » introduite dans la loi ne vienne par trop « *occulter le coût économique réel d'exploitation* ». Le rapporteur refuse aussi la notion de « *service public des transports* » qui, dit-il, « *laisse planer un doute sur le respect des lois de la concurrence* ». Il conteste enfin l'affirmation selon laquelle le transport ferroviaire « *apporterait une contribution essentielle à la vie économique et sociale de la nation* » alors, déclare M. Ceccaldi-Pavard, que « *la part du rail au transport est minoritaire* ».

Dans la discussion générale, les orateurs de gauche défendent la notion du « *droit au transport* », sur laquelle s'interrogent les orateurs de la majorité sénatoriale. Ceux-ci, généralement, critiquent les imprécisions juridiques du texte et condamnent ce qu'ils estiment être les « *privilèges* » accordés à la S.N.C.F. Les problèmes de l'aviation civile ne sont pas traités dans le texte de façon spécifique. M. Parmantier (P.S., Paris) voudrait, toutefois, que soient précisées les responsabilités respectives des collectivités locales et de l'Etat dans les transports aériens.

Plusieurs orateurs critiquent la priorité qui est donnée, selon eux, aux transports urbains sur les transports interurbains. M. Caillavet (M.R.G., Lot-et-Garonne) s'intéresse particulièrement à la liaison fluviale Rhin-Rhône, mais approuve globalement le projet.

Les sénateurs entament ensuite la discussion des articles et adoptent, dès l'article premier, trois amendements présentés par leur commission, qui suppriment notamment la référence « *au droit au transport* ».

Article 2 : Ayant refusé le principe d'un droit au transport, « *que personne ne conteste*, dit le rapporteur, *s'il s'agit du simple droit à se déplacer* », le Sénat précise les conditions d'accès au transport public : prix accessible à l'usager et « *d'un coût acceptable pour la collectivité* » ; mesures pour les handicapés physiques et les catégories sociales les plus défavorisées, mais « *mesures progressives* ».

Article 3. – Le Sénat repousse la référence à la notion de « *coûts sociaux* », jugée trop vague.

Article 5. – Suppression de la référence au « *service public des transports* », jugée, elle aussi, trop vague.

Article 6. – Le Sénat ne veut pas que puisse être établie par la loi un lien entre la tarification routière obligatoire et les tarifs de la S.N.C.F.

Un peu après minuit, le Sénat interrompt sa discussion (très confuse) au chapitre qui traite « *des conditions sociales et de la sécurité* », et notamment de la responsabilité des transporteurs routiers.

A. G.

M. Lalonde : La gauche a enterré des trésors d'enthousiasme

La revue *Combat Nature* publie, dans son numéro de décembre, un article de M. Brice Lalonde, animateur des Amis de la Terre, très critique vis-à-vis de la gauche, à laquelle il reproche d'avoir, « *en un an, enterré des trésors d'enthousiasme et de dévouement* ».

L'ancien candidat des écologistes à l'élection présidentielle estime que « *les modèles économiques proposés par la gauche comme par la droite et l'espèce de compromis auquel ces modèles aboutissent en fait ne répondent pas aux aspirations des Français, ni à l'exigence d'équité sociale, ni au chômage et à l'inflation* ».

M. Lalonde affirme que la « *nouvelle politique économique socialiste n'apporte aucun remède efficace contre le chômage* », problème dont la solution « *passe par le partage et la solidarité* ». Il faut, selon M. Lalonde, « *favoriser les horaires à la carte et le temps partiel sans alourdir les charges des entreprises* », et notamment augmenter, « *pour les entreprises qui proposent des emplois à temps partiel, le seuil au-delà duquel doit être instaurée une représentation du personnel* ».

L'animateur des Amis de la Terre regrette que « *la plupart des mesures prises contribuent davantage à protéger du chômage les travailleurs pourvus d'un emploi qu'à réduire le chômage* », et il observe que « *les barrages élevés contre le licenciement sont aussi des barrages à l'embauche* ».

Jugeant nécessaire d' « *admettre l'idée sacrilège qu'il existe des patrons exploités et des travailleurs exploiteurs* », M. Lalonde estime que « *la gauche, au fond, pour une part, n'a rien compris au phénomène technocratique, croyant encore au patronat à queue de pie* », et que les nationalisations ont créé « *de nouvelles citadelles de privilégiés, bâties, comme E.D.F., sur l'alliance entre la technocratie et le corporatisme* ».

M. Lalonde invite les écologistes à défendre « *un nouveau partage des activités de chacun entre le travail organisé et des activités autonomes, productrices ou non, qui prendraient une place croissante dans la définition des niveaux et des modes de vie* ». Selon l'animateur des Amis de la Terre, « *l'autonomie est une réponse au chômage et à l'austérité plus attrayante et sans doute plus efficace que la recherche exclusive d'emplois aléatoires* ».

* *Combat Nature*. B.P. 80, 24003 Périgueux.

M. MICHEL PONIATOWSKI : LA DÉCRUE SOCIALISTE EST DÉJA AMORCÉE.

M. Michel Poniatowski, ancien ministre de l'intérieur, qui était, le lundi 13 décembre, l'invité de l'émission « Face au public » sur France-Inter, a estimé que « *la décrue socialiste est déjà amorcée et va s'accroître aux municipales* ». « *Mais*, a-t-il précisé, *la France est un pays tout en nuances, tout en finesse, où les mouvements psychologiques et politiques ne sont jamais brutaux.*

» *Nous assistons en ce moment à une période de transition. Il y a des gens qui ont abandonné le soutien socialiste et communiste mais qui ne se sont pas encore reconvertis sur l'opposition. (...)* [Cet] *électorat est en suspens* [et] *probablement n'ira pas voter au moment des municipales.* » En revanche, selon M. Poniatowski, « *un certain nombre d'abstentionnistes* [du 10 mai] *voteront contre la majorité en mars 1983* ».

Interrogé sur le déjeuner qui avait réuni, le 24 novembre, MM. Chirac et Giscard d'Estaing, le président d'honneur du P.R. a affirmé : « *Les situations ont évolué et les hommes aussi. Par conséquent, je crois que nous pouvons maintenant repartir d'un bon pied.* (...) *Le problème du déjeuner, c'était de mettre face à face, pour organiser l'opposition, les deux responsables des grandes formations de l'opposition.* »

M. Poniatowski a accusé le gouvernement de « *ne pas tenir ses promesses, de détruire et de mentir* », et s'est déclaré convaincu que M. Jacques Delors « *devra dévaluer* ».

L'ancien ministre de l'intérieur a longuement évoqué la Pologne et invité l'Occident à « *définir une réponse stratégique globale au défi stratégique global de l'Union soviétique* ».

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

Les embûches d'avant-Noël

Bien sûr, il y a les difficultés, les « *embûches* », comme l'observe Claude Estier dans *L'UNITÉ*. Mais le directeur de l'hebdomadaire du P.S. souhaite aussi qu'on ne « *dissimule* », ni ne « *minimise* » les résultats obtenus par le gouvernement, ainsi la progression du chiffre d'affaires du commerce de détail, ou celle du nombre d'offres d'emploi, ou encore la modération de la hausse des prix à moins de 10 %.

Sur ce dernier point, Bernard Hartemann, dans *LA VIE FRANÇAISE*, parle d' « *irréalisme* », qui, en matière de prix, « *conduit très rapidement à des distorsions de tous ordres* ». Il observe : « *Le gouvernement stocke les hausses. Tout est « dans la seringue », et elle pourrait bien, quelque jour, se vider...* »

Dans *LE FIGARO MAGAZINE*, Louis Pauwels note : « *Personne n'aurait pu imaginer qu'après avoir nié catégoriquement l'existence d'une crise internationale et mis toutes les difficultés au compte unique des précédents gouvernements, M. Mitterrand et ses affidés auraient osé passer, en un an, des largesses sans mesure à des restrictions sociales sans précédent et justifier ce virage en catastrophe par* « l'aggravation de la crise ». *Personne, non plus, n'aurait pu imaginer que la plupart des Français accepteraient un aussi éclatant retournement par échec et une explication si éhontée. Mais quoi ! Beaucoup de nos concitoyens sont passés de l'état de grâce à l'oscillation entre l'état d'indifférence et l'état d'indulgence.* »

Sous le titre « A la recherche du moral perdu », Roger Priouret, dans *LE NOUVEL OBSERVATEUR*, constate : « *Il n'y a qu'une reprise de l'activité qui redonnera du mordant à tous, y compris aux dirigeants du secteur privé, dont les réticences tomberont quand leurs marchés s'élargiront. Mais nous n'en sommes pas là : le système économique dans lequel baigne la France à direction socialiste, qu'on l'appelle capitaliste ou de libre entreprise, traverse une crise qui sera longue et dure. Il n'est pas encore question d'en prévoir la fin mais de s'armer le mieux possible pour y survivre.* »

La crise touche aussi la défense, relève Christian d'Epenoux dans *L'EXPRESS*. Il écrit : « *Les vagues sont sérieuses, et le gouvernement ne peut esquiver un débat qui suscite d'aussi graves interrogations. La crise, l'austérité, viennent d'assombrir brutalement la lune de miel quasi miraculeuse, favorisée par Charles Hernu, entre le gouvernement socialiste et son armée. A cela, le premier ministre croit devoir répondre que la « rigueur doit s'appliquer à l'ensemble de la collectivité nationale ». C'est-à-dire à tout le monde. Les militaires admettent que l'on rationne le beurre, mais pas les canons. Certains de ne pas être, quand il s'agit de la défense du pays, des Français tout à fait comme les autres.* »

Pour Arlette Laguiller, « *Mauroy sait fort bien prêcher la rigueur aux travailleurs mais il n'ose pas faire la leçon aux militaires* ». Dans *LUTTE OUVRIÈRE* (trotskiste), elle affirme : « *En fait, les élections peuvent changer le gouvernement, mais pas l'Etat. Et l'Etat, c'est l'armée, la police, la haute administration. Et l'Etat appartient à la classe qui possède l'argent, c'est-à-dire à la bourgeoisie. Alors, de gauche ou de droite, les gouvernements peuvent se succéder mais sont toujours des gouvernements de la bourgeoisie. Et pour les militaires, de toute façon, gauche, droite, gauche, droite... le gouvernement doit toujours marcher au pas !* »

François d'Orcival, dans *VALEURS ACTUELLES*, conteste l'adaptation de la défense aux moyens disponibles, car, écrit-il, c'est « *la première des protections sociales* ».

Ce n'est pas tant le gouvernement que son chef, M. Mauroy, qui retient l'attention de Denis Jeambar dans *LE POINT*. Le premier ministre, explique-t-il, doit manœuvrer « *sur trois terrains* » à la fois : l'économique, le social et le politique. Pour Denis Jeambar, « *entre François Mitterrand et Pierre Mauroy, l'harmonie d'hier s'altère insensiblement de quelques grincements* ». Le « *comportement* » de M. Mauroy, estime-t-il, « *rappelle de plus en plus celui du premier ministre Jacques Chaban-Delmas (...) avant que Georges Pompidou ne s'en sépare* ». Il poursuit : « *Impitoyable, l'opposant François Mitterrand écrivait alors : « M. Chaban-Delmas est (presque) partout, le premier ministre n'est nulle part. » A l'évidence, ce danger d'une certaine « absence » guette aussi Pierre Mauroy. François Mitterrand espère que son premier ministre y échappera d'ici les élections municipales de mars 1983. Pierre Mauroy aussi.* » – A. Ch.

POLITIQUE

M. DELORS : JE SUIS UN MINISTRE HEUREUX.

M. Jacques Delors, ministre de l'économie et des finances, déclare, dans une interview publiée le mardi 14 décembre par *le Matin* : « *Je suis un ministre heureux parce que la politique que nous menons va dans la bonne voie et que nous en récolterons le fruit en 1983.* (...) *Je me suis battu pour que cette politique soit prise en considération. Comme c'est le cas, je suis un ministre heureux.* » M. Delors répond ainsi aux commentaires qui ont été faits après son intervention, le dimanche 12 décembre, au colloque organisé par le P.S. sur les nationalisations. Il s'était alors présenté comme un ministre « *affaibli* ». « *C'était une note humoristique et non désanchantée* », a-t-il dit au *Matin*.

M. Delors répond également aux propos tenus, lors de ce colloque, par M. Lionel Jospin, selon lesquels, « *entre le tout de l'utopie et le rien du réalisme, il y a place pour avancer et agir* ». « *Est-ce que l'homme qui a le premier parlé de l'éducation permanente dans les années 60, celui qui a proposé le premier la création d'un troisième secteur d'activité pour lutter contre le chômage, qui a le premier évoqué l'idée du temps choisi, est-ce qu'on peut le mettre dans le camp des « réalistes »*, déclare-t-il. *Je n'accepte pas que l'on me mette parmi ceux qui disent qu'il n'y a rien à faire.* »

M. CHIRAC : LA PENSÉE DE L'ÉPISCOPAT EN MATIÈRE ÉCONOMIQUE EST « BIEN FAIBLE ».

M. Jacques Chirac, à son retour de Rome, où il avait été reçu, lundi 13 décembre, par le pape, a critiqué, dans une interview à l'A.F.P., la déclaration des évêques de France sur la situation économique (*le Monde* du 2 octobre) : « *Personne*, a-t-il dit, *ne peut contester à l'épiscopat le droit de porter, au nom de l'Evangile, et à la lumière de la doctrine sociale de l'Eglise, un jugement sur les conditions dans lesquelles est réalisée la justice dans une société donnée. Mais, dans le cas de la France, j'observe que la déclaration des évêques fait apparaître une pensée bien faible en matière économique et sociale et un malthusianisme tout à fait contraire aux exigences du progrès social.* »

Selon M. Chirac, « *le moment choisi pour rendre public ce document a permis son immédiate récupération par le gouvernement et le parti socialiste, qui ont proclamé que l'Eglise cautionnait leur politique économique et sociale. Une grande majorité des catholiques n'aime pas que leurs pasteurs fassent de la politique* ».

LE « PARLEMENT DE NAVARRE » REJETTE LA CRÉATION D'UN CONSEIL DU PAYS BASQUE

(De notre correspondant)

Bayonne. — Le conseil général des Pyrénées-Atlantiques (Parlement de Navarre) (1), que préside M. Franz Duboscq (R.P.R.), a été chargé par le ministre de l'intérieur de la décentralisation, M. Gaston Defferre, d'envisager la mise en place d'un conseil de développement culturel et économique pour le Pays basque. C'était là une des propositions du rapport Ravail établi à la suite d'une mission qui étudia, au printemps dernier, la spécificité des problèmes de cette région et l'opportunité de la création d'un département basque (*le Monde* du 16 juillet).

Le conseil de développement constituant les prémices d'un nouveau département, cette idée n'a pas été retenue par le Parlement de Navarre, qui, dans sa majorité, est hostile à la partition des Pyrénées-Atlantiques. Les élus ont estimé qu'il fallait étendre ce conseil à l'ensemble des Pyrénées-Atlantiques.

Cette nouvelle instance serait formée de deux sections : l'une culturelle chargée de prendre en considération les problèmes relatifs aux cultures et aux langues basque, gasconne et béarnaise, l'autre économique et sociale. D'autre part, alors que le rapport Ravail prévoyait une représentation minoritaire des élus (un tiers), le conseil général a souhaité un nombre de sièges égal pour les élus et pour les représentants socio-professionnels au sein de ce conseil, qui n'aurait qu'un pouvoir consultatif.

M. Jean-Pierre Destrade, député (P.S.), s'est élevé contre ce projet. Pour lui, « *étendre la compétence du conseil de développement à l'ensemble du département revient à ne pas reconnaître la particularité du Pays basque* ».

PATRICIA GAUDIN.

(1) Édifié en 1620, à Pau, le bâtiment où siège le sonseil général des Pyrénées-Atlantiques porte traditionnellement le nom de « Parlement de Navarre » et, par extension, cette appellation s'applique à l'assemblée départementale elle-même. Jusqu'à la Révolution française, ce bâtiment abritait une cour du justice.

LA FRANCE, L'AFRIQUE ET LE TIERS-MONDE

Entre Alceste et Philinte...

De toute *évidence*, l'interprétation qui a été donnée dans la presse française et étrangère du départ de M. Jean-Pierre Cot du gouvernement n'a guère été appréciée à l'Élysée. Plus précisément, l'idée qu'il puisse y avoir d'un côté un « idéaliste », donc fidèle aux options socialistes (M. Cot), et d'un autre côté un « *réaliste* », donc infidèle à ces mêmes options (M. Mitterrand), est vigoureusement combattue.

Ne serait-ce que parce que les mêmes (l'opposition) qui dénonçaient l'utopisme du chef de l'État, coupable de désorienter nos principaux partenaires africains au lendemain de son accession au pouvoir, fustigent aujourd'hui avec une égale énergie une « realpolitik » qu'ils appelaient pourtant de leurs vœux (1).

Mais l'essentiel, aux yeux du chef de l'État, est que personne ne peut apporter la preuve que la France, sous sa direction, a manqué à ses devoirs en matière de défense des droits de l'homme. Au reste, la plupart des interventions de l'Élysée dans ce domaine ne sont guère connues. Les rendre publiques serait en effet les condamner par avance à l'échec. M. Mitterrand s'attache donc à distinguer l'aide aux pays francophones des politiques intérieures de ces pays. Il ne saurait être question pour lui de sacrifier les relations d'État à État à des considérations qui rendraient impossibles tout lien avec quantité d'autres régimes.

Il reconnaît qu'en la matière il se tient entre Alceste et Philinte (2), entre le refus des conventions hypocrites et l'acceptation de ces mêmes conventions, mais sa politique reste « du bon côté de la barrière » et ne verse donc pas, à ses yeux, dans le cynisme. Ainsi justifie-t-il la visite en France de M. Sekou Touré à la mi-septembre 1982 par la nécessaire continuité de la politique extérieure.

Celle-ci s'étant accompagnée de démarches pressantes et d'un report de cette visite de quelques mois, pour permettre d'éclaircir le sort des maris (emprisonnés en Guinée) de femmes françaises. Quant au sommet de Kinshasa (Zaïre), en octobre dernier, il ne pouvait être question, pour M. Mitterrand, de sacrifier une rencontre franco-africaine au peu de sympathie que l'on peut éprouver pour tel ou tel régime.

Au reste, on souligne aujourd'hui à l'Elysée, que M. Cot n'avait guère saisi le chef de l'Etat d'éventuels désaccords avec la politique conduite en Afrique. D'ailleurs, indique-t-on, le président a appris « *par surprise* » et à la radio la « *démission* » de son ministre de la coopération. Pourtant, ce dernier s'était vu offrir par le premier ministre, avec l'accord du chef de l'Etat, le poste d'ambassadeur à Madrid. Mais, dit-on encore, il était libre de le refuser et de rester au gouvernement, comme cela a été le cas pour un autre ministre (3). Conclusion : la présentation, par la presse, du départ de M. Cot relève d'une opération politique. Cela est, selon l'Elysée, d'autant plus vrai, que rien ne permet d'affirmer que M. Mitterrand a sacrifié sur l'autel du réalisme ses vues « tiers-mondistes ». On considère que les relations de la France avec le tiers-monde sont aujourd'hui à un niveau qu'elles n'avaient plus connu depuis le discours de Charles de Gaulle à Phnom-Penh, le 1er septembre 1966.

On cite comme exemplaires les relations avec l'Algérie, l'Inde et l'Egypte, par exemple, et on rappelle les grands axes de cette politique : soutien des cours des matières premières, aide orientée vers l'auto-suffisance alimentaire, création d'une filière énergétique.

Pour toutes ces raisons, le *chef de l'Etat n'est pas loin de* considérer que la presse s'est montrée injuste, voire injurieuse à son égard.

J.-M. C.

(1) Les propos de M. Bernard Pons (voir ci-dessous) témoignent de cette attitude. Mais d'autres leaders de l'opposition, et non des moindres — M. Giscard d'Estaing par exemple — soulignent en privé leur accord avec la politique française en Afrique et leur désaccord avec M. Cot.

(2) Personnages du *Misanthrope*, de Molière. Alceste hait tous les hommes, leur reproche de manquer de franchise et abomine la société et les conventions hypocrites qu'elle exige des individus : Philinte, qui lui fait contrepoids, prend son parti de ces obligations sociales et des hommes tels qu'ils sont.

(3) Il s'agit de M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale.

Nouvelles réactions au départ de M. Jean-Pierre Cot

Après la démission de M. Jean-Pierre Cot de son poste de ministre délégué auprès du ministre des relations extérieures chargé de la coopération et du développement, plusieurs organisations souhaitent que ne soient pas remises en cause les orientations choisies depuis le 10 mai 1981. Elles citent :

« *Une autre idée de l'action de la France pour le développement (développement autocentré, sectoriel plutôt que bilatéral) :*

La compétence du ministère vis-à-vis de tous les pays du tiers-monde, sans être limité aux anciennes colonies françaises :

L'importance attachée au respect des droits de l'homme :

Le dialogue avec les organisations non gouvernementales :

Les organisations signataires, qui avaient vu dans ces orientations la mise en œuvre des choix exprimés par le gouvernement et par M. François Mitterrand à Cancun, espèrent que les impératifs du commerce extérieur de la France n'impliquent pas à terme l'abandon d'une politique de coopération respectueuse de l'homme. »

Ce texte est signé par les organisations suivantes : CRID, C.C.F.D., CICDA, CIMADE, Collège coopératif, CINAM, Frères des hommes, G.R.D.R., IRAM, IRFED, INODEP, Mouvement 1 % tiers-monde, Médicus Mundi, S.L.G.L.T.M., Terre des hommes, UCODEP, Centre Lebret, Solagral, Vie nouvelle, Artisans du monde, Mouvement anti-apartheid, Amis de la Terre, CEDETIM, M.R.A.P., AFASPA, FASTI, Amis de la R.A.S.D., Amitiés franco-tanzaniennes, Amitiés franco-mozambicaines, Amis du Tchad, S.C.L., MAN, CRIAD, Ecole et Tiers-Monde, Centre de documentation tiers-monde Paris, U.C.S.G.-A.F.V.P.

Les Verts, parti écologiste, estiment, dans un communiqué, que « *Jean-Pierre Cot, connu pour ses positions en faveur des droits de l'homme, a dû démissionner au nom du réalisme politique et économique de l'actuel gouvernement* ». Ils s'élèvent, d'autre part, contre le projet de livraison d'une seconde centrale nucléaire à l'Afrique du Sud et dénoncent dans cette éventualité « *l'échange poète contre centrale* » qui serait ainsi, disent-ils, réalisé, faisant allusion à la récente libération du poète sud-africain Breiten Breytenbach obtenue par l'intercession française.

Enfin, le syndicat *C.F.D.T. du* ministère des relations extérieures (section coopération et développement) « *rappelle son attachement aux principes qui ont présidé à la réforme du ministère des relations extérieures : faire de la politique de coopération et du développement une partie intégrante de l'action extérieure de la France ; mettre fin à la spécialisation géographique étroite de l'ex-ministère de la coopération* ».

● *M. Bernard Pons*, secrétaire général du R.P.R, a estimé, jeudi 9 décembre, que le remplacement de M. Jean-Pierre Cot au ministère de la coopération prouve « *l'échec de la politique africaine du gouvernement* ».

« *Comme il fallait trouver un responsable, c'est M. Cot qui devient le bouc émissaire. C'est lui qui paie pour les autres l'échec de la politique africaine* », a ajouté M. Pons.

● *L'Association du 21 juin*, parrainée par Mme Danielle Mitterrand, a présenté lundi 13 décembre son statut et ses objectifs, qui consisteront à « *défendre les libertés menacées* » et à « *contribuer au rayonnement français dans l'ensemble du monde* ». Décidée à remplir un « *devoir de solidarité envers les exilés* » par des « *gestes d'humanité* », l'association a pour président M. Paul Legatte, conseiller d'Etat, chargé de mission auprès du président de la République, pour vice-président M. Régis Debray, chargé de mission au secrétariat général de l'Elysée et pour secrétaire, M. Antoine Blanca, ambassadeur itinérant pour l'Amérique latine.

Elle organise, le samedi 18 décembre au théâtre des Bouffes du Nord une soirée de soutien à « *celles et ceux qui défendent les libertés dans le monde, du Salvador à l'Afghanistan* ».

LA PRÉPARATION

LA DÉSIGNATION DES CANDIDATS R.P.R. ET U.D.F. DANS LA CAPITALE

Nous sommes sur la voie d'un accord total

indique M. Dominati après un entretien avec le maire de Paris

L'accord électoral parisien entre le R.P.R. et l'U.D.F. devrait être scellé vendredi 17 décembre, lorsque M. Jacques Chirac recevra à l'Hôtel de Ville la délégation de l'U.D.F. *chargée de ces négociations* et que dirige M. Jacques Dominati, député de Paris.

Ce mardi 14 décembre, le maire de la capitale devait s'entretenir avec M. Roger Chinaud, président de la fédération U.D.F. de Paris, de l'accord conclu dans le XVIIIe arrondissement. M. Dominati, qui a rencontré lundi après-midi M. Jacques Chirac, a indiqué qu'une solution était trouvée concernant cet arrondissement : M. Alain Juppé, ancien directeur des finances et des affaires économiques de la ville, secrétaire général du « Club 89 », membre du conseil politique du R.P.R., conduira la liste de la majorité municipale sur laquelle figurera en deuxième position avec vocation à devenir maire du XVIIIe arrondissement M. Roger Chinaud, ancien député U.D.F.

M. Dominati a ainsi pu affirmer qu'il n'y aurait « *aucune primaire au sein de la majorité sortante à Paris* », ajoutant : « *Nous sommes sur la voie d'un accord total.* »

Si l'accord semble ainsi total entre le R.P.R. et l'U.D.F. en ce qui concerne la répartition des têtes de liste, c'est-à-dire le partage des arrondissements, certaines difficultés n'ont pas encore été complètement surmontées pour le choix des hommes. Mais il s'agit là surtout de problèmes qui se posent au sein de chaque formation. Ils devront être rapidement arbitrés si les leaders de la coalition veulent publier les noms des chefs de file par arrondissement avant la fin de l'année.

Au total, la répartition des sièges permettrait à l'U.D.F. d'avoir 33 à 35 % de représentants au Conseil de Paris selon l'estimation de M. Dominati.

Quant aux têtes de liste, l'U.D.F. les détiendrait dans cinq arrondissements, le CNIP en aurait au moins une et le R.P.R. quatorze. En plus de l'accord conclu dans le XVIIIe, une solution du même type a été retenue pour le XIIIe : la liste sera conduite par un représentant du R.P.R. — dont le nom n'a pas encore été révélé — suivi d'un membre de l'U.D.F. Ainsi, c'est le R.P.R. qui combattra les leaders socialistes dans les trois arrondissements parisiens où ils se présentent, arrondissements qui appartiennent à la gauche : M. Georges Sarre, député, président du groupe socialiste à l'Hôtel de Ville, dans le XIe, affrontera M. Devaquet, ancien député et ancien secrétaire général du R.P.R. ; M. Jospin, député du XVIIIe, premier secrétaire du P.S., sera face à MM. Juppé et Chinaud et enfin M. Paul Quilès, député du XIIIe, chef de file des socialistes et candidat à la mairie de Paris, mais qui n'est pas conseiller sortant, s'opposera lui aussi à un R.P.R. accompagné en second rang par un U.D.F.

● **CINQ ARRONDISSEMENTS U.D.F.**

L'U.D.F. conduira la liste dans les cinq arrondissements suivants :

IIe et IIIe. — Ils sont, depuis 1977, représentés au Conseil de Paris par des élus de gauche (dont M. Jack Lang, ministre de la culture, qui se représente dans le IIIe). M. Dominati, élu député U.D.F. du secteur composé par ces deux arrondissements en janvier 1982, n'a pas encore décidé lequel des deux arrondissements il choisirait ;

XIIe. — M. Paul Pernin, député apparenté U.D.F., président du groupe Libertés de Paris, représente le C.D.S. de la capitale ;

XVIe. — L'U.D.F. n'a pas encore choisi entre quatre des conseillers sortants qui sont sur les rangs, MM. Pierre Lépine, doyen du Conseil de Paris, Gilbert Gantier, Georges Mesmin (député) et Pierre-Christian Taittinger (sénateur) ;

XXe. — M. Didier Bariani, président du parti radical, brigue l'investiture dans cet arrondissement où tous les élus sont actuellement de gauche.

● **QUATORZE ARRONDISSEMENTS R.P.R.**

Dans quatorze arrondissements le R.P.R. conduira la liste de la majorité municipale :

Ier et IVe. — Le député R.P.R. de ces deux arrondissements qui constituent un seul secteur législatif, M. Pierre-Charles Krieg (conseiller sortant), se présente dans le IVe. Le choix du candidat pour le Ier n'est pas arrêté ;

Ve. — MM. Jacques Chirac et Jean Tibéri se représentent ;

VIe. — M. Pierre Bas, député, vice-président délégué du groupe Union pour Paris au conseil municipal, se représente ;

VIIIe. — M. Maurice Couve de Murville, député, ancien premier ministre, se représente ;

IXe — M. Gabriel Kaspereit, député, se représente.

Xe — M. Claude-Gérard Marcus, député, se représente ;

XIe. — M. Alain Devaquet, ancien député (1978-1981), se présente ;

XIIIe. — La liste sera conduite par un R.P.R., avec comme second un U.D.F. :

XIVe. — MM. Yves Lancien, député, se présente. M. de La Malène, premier adjoint au maire, se représente :

XVe — Mme Nicole de Hauteclocque, député, se représente ;

XVIIe. — Le choix n'a pas encore été opéré entre les conseillers sortants, Mme Missoffe et M. de Préaumont (députés), M. Philippe Lafay, et M. Bernard Pons, député, secrétaire général du R.P.R., qui n'est pas conseiller sortant ;

XVIIIe. — M. Alain Juppé (R.P.R.) se présente ;

XIXe. — Le candidat tête de liste n'est pas encore désigné dans cet arrondissement où les élus municipaux sont tous de gauche.

● **UN ARRONDISSEMENT C.N.I.P.**

VIIe. — M. Edouard Frédéric-Dupont, député apparenté R.P.R., membre du C.N.I.P., ancien ministre, conseiller municipal de Paris depuis 1933, conduira la liste.

LES COMITÉS D'ACTION RÉPUBLICAINE DÉFENDENT LES LISTES D'UNION DE L'OPPOSITION

Les comités d'action républicaine (CAR) ont défini, mercredi 8 décembre, la stratégie qu'ils adopteront pour les élections municipales. « *Fervents partisans de l'unité de l'opposition* », ils veulent « *pousser à la réalisation de listes d'union* » par de « *rigoureuses campagnes d'opinion, mettant en cause les fauteurs de division* ». Là où l'union est réalisée, les CAR mèneront leur propre campagne municipale sur le thème de « *l'enracinement* ».

Les C.A.R. précisent qu'ils ne constitueront pas leurs propres listes, mais que ceux de leurs membres qui figurent sur les listes municipales ou sollicitent le renouvellement de leur mandat apparaîtront sous l'étiquette CAR Ils signeront un « *engagement sur l'honneur à mettre leur mandat au service de la communauté* ».

Les comités d'action républicaine *publieront, samedi 8 janvier, leur* « *charte municipale* », à l'occasion de la réunion de leurs premières assises nationales.

● *M. François Léotard*, secrétaire général du P.R., qui participait, lundi 13 décembre, à Marseille, à une réunion électorale de soutien à la candidature de M. Jean-Claude Gaudin, député (U.D.F.-P.R.) des Bouches-du-Rhône, a déclaré que le premier enjeu national des prochaines élections municipales est « *de sanctionner la politique du gouvernement* ». Il a ajouté : « *Il est désormais nécessaire à l'opposition de montrer un visage qui permette d'accueillir les déçus, de plus en plus nombreux, du socialisme.* »

LOIR-ET-CHER

BLOIS. — Dans une lettre adressée au conseil municipal de Blois, datée du 2 décembre, M. Pierre Sudreau, maire (U.D.F.-C.D.S.) de Blois qui se représente à la tête d'une liste d'opposition, met en cause M. Henri Giscard d'Estaing, conseiller général du canton de Marchenoir. Il lui reproche ses « *intrigues* » et son « *agitation* » à l'approche des élections municipales. M. Henri Giscard d'Estaing s'est déclaré, mercredi 8 décembre, « *surpris* » et « *attristé* » par les propos de M. Sudreau. Il a réaffirmé qu'il refuse toute « *querelle* » et « *dispute de personnes* », et qu'il « *ne polémiquera pas avec M. Sudreau* ».

Le Front national critique l'« opposition parlementaire »

Faute de pouvoir participer à des listes d'union de l'opposition, le Front national s'efforce depuis quelques semaines de constituer ses propres listes. Lundi 13 décembre, au terme de la réunion de leur comité central, M. Jean-Marie Le Pen, président, et M. Jean-Pierre Stirbois, secrétaire général, ont présenté les têtes de liste de leur mouvement dans plusieurs arrondissements de Paris et dans certaines villes de province. Ils ont annoncé, d'autre part, le lancement dans les jours prochains d'une « *grande campagne* » contre le vote des immigrés.

Depuis que le R.P.R. et l'U.D.F. « *lui ont fait savoir* » qu'entre eux et le Front national « *il n'y a pas d'intérêt commun* », comme l'explique M. Le Pen, celui-ci ne ménage plus ses critiques à l'égard de l'« *opposition parlementaire* ». Il juge notamment que « *sans programme, sans idéal et sans dynamisme, l'opposition court le risque d'éviter la défaite aux socialistes et aux communistes* ». Il s'étonne que MM. Chirac et Giscard d'Estaing veuillent « *percer au centre* ». « *Ils vont trouver le vide ; la France n'est plus au centre* », explique-t-il. Selon lui, « *le substrat électoral français a viré à droite* ». En refusant des *membres du Front national sur leurs* listes, le R.P.R. et l'U.D.F. n'obéissent qu'à « *la crainte révérentielle d'être taxés de droite ou d'extrémistes* », poursuit M. Le Pen, qui compte « *conquérir les nationaux égarés au parti républicain ou au R.P.R.* ».

A Paris, le Front national compte « *enrichir* » les listes qu'il présente et « *susciter* » des listes là où il n'est pas présent, « *en prenant contact avec des associations* » pour « *dégager une force nouvelle* ». M. Jean-Marie Le Pen, qui conduira la liste de son mouvement dans le vingtième arrondissement, a présenté, lundi, les six autres têtes de liste du Front national. Il s'agit de Mme Françoise Ballé (1er arrondissement) et de MM. Jean-François Jalkh (11e), Philippe Lebasque (12e), Yves de Coatgoureden (14e), Max David (18e) et Roland Gaucher (19e).

En province, la situation est plus confuse dans la mesure où, selon M. Stirbois, « *les listes d'opposition parlementaire sont loin d'être constituées* ». Le secrétaire général note, toutefois « *qu'en règle général, le R.P.R. et le C.D.S. refusent d'intégrer des membres du Front national sur leurs listes dans les villes de plus de trente mille habitants, mais que des accords sont plus faciles dans les petite villes* ».

D'ores et déjà le Front national a désigné sa tête de liste à Nice (M. Alain Seiler), à Grenoble (M. Pierre Auriol), à Clermont-Ferrand (M. Jean-Claude Waterlot), à Angers (M. Lépine, maire de Baracé). Il pourrait aussi présenter à Marseille des listes qui seraient conduites, dans le quatrième secteur par M. Ronald Perdomo, et dans le sixième par M. Manivet. Les négociations se poursuivent encore à *Reims où, faute d'un accord*, M. Genevoix pourrait se présenter à la tête d'une liste du Front national, mais aussi à Evreux, à Chartres et à Dreux.

Dans d'autres villes, le Front national pense avoir, sur les listes d'opposition, des candidats bien placés, notamment à Saint-Laurent-du-Var à Antibes, à Grasse, à Montpellier, à Orange, à Avignon, à Valence, à Bayonne mais aussi à Saint-Brieuc, à Saint-Malo, à Brest, dans la banlieue parisienne et à Nogent-sur-Marne sur la liste de M. Garcellon (div. droite), conseiller municipal qui s'oppose à M. Roland Nungesser (R.P.R.).

● *Les écologistes parisiens* ont décidé, samedi 11 décembre, au cours d'une assemblée générale, de participer aux élections municipales dans la capitale, plusieurs tactiques étant envisagées, selon les arrondissements, de la présentation de listes indépendantes à des accords avec d'autres partis politiques. Une coordination a été mise en place, au 72, rue du Château-d'Eau, Paris-10e, ainsi qu'une permanence téléphonique : Mme Chantal Guichard, 278-48-73.

● *Le Conseil représentatif des institutions juives de France* (CRIF) entend rappeler, à l'occasion de l'anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, proclamée à Paris le 10 décembre 1948, que ce texte, « *conçu par la communauté internationale au lendemain de la deuxième guerre mondiale et dont le Français René Cassin, ancien président de l'Alliance israélite universelle, fut l'inspirateur éclairé, demeure, trente-quatre ans après sa proclamation, la référence de tous ceux qui ont le souci de la justice et de la liberté* ».

DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

A Paris : M. Quilès, chef de file du P.S., a pour unique cible M. Chirac

M. Paul Quilès a entamé dimanche 12 décembre sa campagne électorale en visitant plusieurs marchés du quatorzième arrondissement de Paris en compagnie de Mme Edwige Avice (de la tendance CERES du P.S.), ministre délégué à la jeunesse et aux sports, ancien député de cet arrondissement, où elle conduira la liste de la gauche lors des élections municipales.

Le chef de file du P.S. à Paris, député de l'arrondissement voisin, le treizième, a assisté à la pose symbolique de la première affiche de sa campagne, tandis que quelques militants distribuaient ses tracts. On peut relever que ni sur l'une ni sur les autres ne figure la moindre mention de l'étiquette politique des candidats. M. Quilès n'y a comme titre que celui de « candidat à la mairie de Paris », et Mme Avice celui de « candidate à la mairie du quatorzième ». Quant au choix du nom de la liste, « Paris-Majorité », il n'est pas dénué d'équivoque puisque, dans la capitale, la majorité, on le sait, n'est pas de gauche.

Que ce soit place Victor-Basch, boulevard Brune ou rue Daguerre, la visite du candidat s'est déroulée sans incident au milieu de l'indifférence des passants. On a pu constater que le député R.P.R. de l'arrondissement, M. Yves Lancien, qui s'est courtoisement entretenu avec M. Quilès, était plus fréquemment reconnu que le leader de la gauche.

On conçoit que M. Quilès, qui n'a été préféré à M. Sarre par les militants socialistes de Paris que le 21 octobre dernier, ait regretté que cette désignation n'intervienne pas plus tôt. Lui-même et son entourage reconnaissent que le principal handicap qu'il doit remonter est celui de l'absence de notoriété. Le blocage des négociations entre communistes et socialistes pour la constitution des listes d'union de la gauche entrave encore le démarrage effectif de la campagne. La stratégie des socialistes parisiens est cependant arrêtée. M. Paul Quilès vise en effet une cible et une seule, M. Jacques Chirac. L'une de ses affiches porte pour slogan : « *Avec Chirac, main basse sur la ville.* » Son ambition est d'associer dans la mémoire des électeurs son nom à celui de Paris, tout comme l'est celui de l'actuel maire de la capitale. Sa première vague d'affichage — trois cents panneaux commerciaux loués à cet effet — portera pour slogan : « Paris-Quilès » et « Paris-Majorité » sur horizon de toits et de tour Eiffel sous un ciel sombre. D'autres affiches préciseront les premiers thèmes de la campagne : « Paris-Tendresse » pour évoquer le sort des personnes âgées, et « Paris-Jeunesse », avec l'image d'une mère et de son enfant.

Ce sera ensuite la contestation point par point de l'action du maire sortant, la riposte systématique à ses déclarations, la mise en lumière des lacunes de sa gestion et l'étude assidue de fréquents sondages d'opinion auxquels il compte procéder. On affirme à l'état-major du candidat socialiste que déjà près de 50 % de Parisiens savent que M. Quilès est le candidat socialiste à la mairie de Paris. On compte beaucoup sur la presse, sur la radio et sur la télévision pour accélérer ce mouvement. On se félicite, par exemple, que M. Jack Lang, ministre de la culture mais aussi candidat à Paris (troisième arrondissement), ait été l'invité de « L'heure de vérité » sur Antenne 2, le 9 décembre. Dès le 20 décembre, le député du treizième donnera sa première conférence de presse de candidat.

On souligne à son quartier général, installé 7 bis, place du Palais-Bourbon, dans l'ancien siège du P.S., que l'équipe dont s'est entouré M. Quilès — pour le moment forte d'une trentaine de permanents — reflète toutes les tendances des socialistes parisiens. Mais c'est le candidat lui-même qui est son propre directeur de campagne. Il retrouve ainsi à son propre bénéfice la fonction qu'il avait exercée avec talent auprès de M. Mitterrand pour l'élection présidentielle de 1981.

A. P.

● *M. Paul Quilès*, interrogé dimanche 12 décembre à Radio-Monte-Carlo, a notamment déclaré : « *Puisque mon adversaire à Paris est M. Jacques Chirac, je lui propose de venir lui-même se présenter contre moi dans le treizième arrondissement.* »

A propos de la composition des listes d'union de la gauche, il a estimé : « *Les socialistes sont fondés à demander les têtes de listes dans les vingt arrondissements parisiens, ce qui ne veut pas dire que les représentants des autres mouvements de gauche seraient absents sur ces listes, tant s'en faut. (...) Henri Fiszbin doit être présent sur nos listes.*

● *M. Henri Malberg*, chef de file des communistes parisiens, constate dans *Humanité-Dimanche* du 12 décembre que « *les discussions n'avancent guère dans la capitale* » et il invite « *le parti socialiste à renoncer à l'idée de conduire les listes d'union de la gauche dans les vingt arrondissements* », cette attitude n'étant « *pas raisonnable* ».

La « voie » Mitterrand

M. Paul Quilès s'irrite que l'on parle de sa froideur de mathématicien, de son regard d'acier, de sa dureté glaciale et de son verbe tranchant. Il n'a pas tort, car cela ne saurait suffire à dépeindre ce pied-noir de quarante et un ans, fils d'officier, pianiste à ses heures, ancien élève de Polytechnique, militant de l'Action catholique et des Jeunesses étudiantes chrétiennes, et dont les yeux bleus sourient fréquemment.

Bien qu'il ait confié que « *sa carrière politique était due à une série de hasards* », on doit constater que ceux-ci se sont toujours produits dans le même sens. Ingénieur à la Shell, il y crée une section cadres de la C.F.D.T. et n'adhère au P.S. qu'en 1972. Et, tout naturellement, ce néophyte s'inscrit dans le courant A, celui du premier secrétaire, qui, à l'époque, combat durement le courant CERES de M. Jean-Pierre Chevènement.

Dans le treizième arrondissement de Paris, où le CERES perd de l'influence, M. Quilès anime la campagne présidentielle de M. Mitterrand en 1974 et devient secrétaire de la section socialiste. Aux élections législatives de 1978 — après un essai malheureux aux municipales de 1977, — il réussit au premier tour à distancer un autre polytechnicien, M. Philippe Herzog, candidat du P.C., et à battre au second tour le tribun gaulliste Alexandre Sanguinetti. Le voilà seul député socialiste de la capitale.

Naturellement, M. Mitterrand le distingue et lui confie une mission de réflexion sur l'organisation du P.S., qui se transforme en une sorte de machine de guerre contre le courant Rocard. Cette action trouve son aboutissement en 1979 au congrès de Metz, où la victoire du courant Mitterrand, allié au CERES, repousse dans la minorité les courants Rocard et Mauroy alors associés.

M. Paul Quilès reçoit sa récompense en devenant membre du secrétariat national chargé de l'organisation, des fédérations et du contentieux. Il est ainsi placé à une position stratégique qui permet de contrôler tout l'appareil provincial du parti, de régler les conflits et surtout de développer le courant du premier secrétaire.

Patiemment, méthodiquement, il dégage pour M. François Mitterrand la route de l'Elysée, en assurant, d'abord, au député de la Nièvre, une confortable majorité dans les commissions exécutives des fédérations, afin d'écarter la candidature de M. Michel Rocard. C'est donc tout naturellement que son efficacité trouve un nouveau champ d'action : il devient, en 1981, le directeur de la campagne du candidat socialiste à la présidence de la République.

Sans fausse modestie, au lendemain de la victoire, il en tire la leçon en utilisant une formule qu'il applique aujourd'hui à sa propre campagne parisienne : « *On peut toujours inverser un résultat considéré comme acquis d'avance.* »

Bien plus que beaucoup d'autres, M. Quilès appartient à cette petite cohorte d'hommes qui, au sein du P.S., sont un peu les « sabras » de M. Mitterrand. Arrivés au parti sans *impedimenta* idéologiques, étrangers à ses pesanteurs historiques, ces hommes jeunes n'ont connu qu'un combat, celui dont le but était la réalisation du nouveau socialisme et le moyen de l'élection de M. Mitterrand à la magistrature suprême. Organisateur appliqué, obstiné et pragmatique, M. Quilès conçoit la politique de façon moderne, comme une stratégie à développer selon une rationalité établie.

Figurant dans le cercle rapproché des dirigeants du parti qui déjeunent chaque semaine à l'Elysée, il a donné, au cours d'une brève carrière, des gages réels de dévouement et même d'allégeance : les combats contre le CERES, les barrages contre les « rocardiens », mais aussi, au côté du premier secrétaire, les campagnes pour les radios libres, pour le Larzac, contre Plogoff. L'allégeance, c'est aussi l'acceptation disciplinée des changements de cap décidés au sommet, comme, par exemple, en matière de politique nucléaire, au risque de décevoir ses anciens amis écologistes.

La personnalité de M. Quilès c'est aussi le verbe un peu trop brutal, la riposte cinglante ou la formule maladroite qui prête à interprétation maligne. Comme au congrès de Valence d'octobre 1981, dont on n'a retenu que « *les têtes qu'il faut couper* », formule qui a coûté cher au P.S. et qui a donné à son auteur la réputation imméritée d'un sanguinaire Saint-Just.

ANDRÉ PASSERON.

A MARSEILLE

MM. Gaudin (U.D.F.) et Santoni (R.P.R.) présentent leurs têtes de liste dans les six secteurs

M. Jean-Claude Gaudin, député (U.D.F.) des Bouches-du-Rhône et président du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale, qui préside la liste d'union de l'opposition à Marseille, et M. Hyacinthe Santoni, député (R.P.R.) des Bouches-du-Rhône, ont présenté, lundi 13 décembre, leurs têtes de liste dans les six secteurs de la ville.

Pour bien marquer l'union et dans un souci d'efficacité, ces listes sont « *bicéphales* », explique M. Gaudin.

Les douze têtes de liste sont les suivantes :

● *Premier secteur* (1er, 4e, 13e et 14e arrondissement) : MM. Hyacinthe Santoni, député (R.P.R.) des Bouches-du-Rhône, et Roland Blum, conseiller général (U.D.F.) du sixième canton.

● *Deuxième secteur* (2e, 3e et 7e arrondissement) : Mme Jacqueline Grand (R.P.R.) et M. Jean Roatta, suppléant de M. Gaudin, conseiller général (U.D.F.) du treizième canton.

● *Troisième secteur* (5e, 10e, 11e et 12e arrondissement) : MM. Jean Chelini (U.D.F.) et Raymond Gola (R.P.R.).

● *Quatrième secteur* (6e et 8e arrondissement) : M. Jean-Claude Gaudin, conseiller général (U.D.F.) du douzième canton, et le docteur André Mattéi, conseiller général (R.P.R.) du vingtième canton A.

● *Cinquième secteur* (9e arrondissement) : MM. Guy Tessier, conseiller général (U.D.F.) du vingtième canton B, et André Poudevigne (R.P.R.).

● *Sixième secteur* (15e et 16e arrondissement) : M. Charles Prunet (R.P.R.) et le docteur Jean-François Mattéi (U.D.F.), président des Clubs Perspectives et Réalités de Marseille.

La liste d'union de l'opposition à Marseille compte, sur cent un candidats, cinquante et un U.D.F. et cinquante R.P.R., à charge pour les deux familles de l'opposition de proposer des places aux autres formations politiques se réclamant de l'opposition. MM. Gaudin et Santoni devraient proposer des places au CNIP et au parti libéral de M. Serge Dassault. La même règle paritaire devra jouer pour les conseils d'arrondissement, mais il a été entendu que la formation politique qui préside un secteur a droit à un conseiller d'arrondissement supplémentaire.

En cas de succès total de la liste d'union de l'opposition, M. Jean-Claude Gaudin devient maire de Marseille et M. Hyacinthe Santoni premier adjoint. En cas de « *succès partiel* », le premier de liste dans chaque secteur devient maire du secteur.

Dans le courant du mois de janvier, M. Jean-Claude Gaudin rendra publique la composition totale de la liste d'union et présentera son programme.

société

JUSTICE

La vie quotidienne des détenus va être améliorée

Les mesures en faveur des détenus annoncées par *le garde des sceaux, lundi 13 décembre, ne sont, pour* la majorité d'entre elles, que des aménagements de la vie carcérale *(le Monde* du 14 décembre). Elles ne prétendent pas tenir lieu de réforme globale des problèmes pénitentiaires. Celle-ci passera par des modifications législatives, tant du statut des personnels que de l'exécution des peines, avec, notamment, le *tribunal de l'application des peines, dont le projet* doit être examiné prochainement par le conseil des ministres.

Pour l'heure, la chancellerie s'est attachée uniquement à améliorer la vie quotidienne des détenus comme des personnels *(le Monde* du 9 décembre).

Les visites et la formation professionnelle seront facilitées

Voici la liste des mesures décidées par la chancellerie pour améliorer les conditions de vie quotidienne des détenus :

● Maintien des liens familiaux.

— Les visites : Simplification de l'octroi des permis, abris pour les visiteurs, transfert d'un établissement à l'autre signalé aux familles dès qu'ils ont lieu, généralisation des parloirs sans séparation, sauf quelques exceptions.

— La correspondance : Ce droit sera reconnu avec toute personne, sauf interdiction spéciale ; disparition des restrictions de correspondance familiale pour les détenus en cellule de punition. Encouragement aux associations qui organisent la correspondance avec des détenus.

— Téléphone : Elargissement de l'accès aux communications avec la famille et les titulaires de permis de visite : en centre de détention, permission de téléphoner une fois par mois sous contrôle à ses frais. Dans les autres établissements pour peines, l'autorisation pourra être obtenue pour des raisons familiales impératives.

● Conditions du détenu.

— Suppression de la tenue pénale.

— Extinction des lumières retardées.

— Possibilité pour les condamnés à de longues peines d'aménager leur cellule individuellement en utilisant des éléments préfabriqués construits dans les ateliers pénitentiaires.

— *Aménagement* de l'accès individuel aux douches.

— Contrôle de l'hygiène alimentaire ; expérience de libre service dans les établissements pour peines.

— Organisation d'une crèche à Fleury-Mérogis pour les détenus ayant leurs enfants avec elles. Recrutement d'une puéricultrice.

● Santé

— Suppression de l'interdiction faite aux médecins des établissements de délivrer des certificats médicaux.

— Suppression de l'inspection médicale pénitentiaire et projet de contrôle par le ministère de la santé de la médecine pénitentiaire.

● Discipline

— Possibilité de faire parvenir des observations sur les sanctions disciplinaires au juge de l'application des peines.

— Suppression de l'interdiction de fumer à titre de sanction disciplinaire.

● Enseignement, formation professionnelle, travail

— Enseignement : Quinze nouveaux postes d'instituteurs sont créés.

— Formation professionnelle : Multiplication des actions avec les ministères du travail et de l'éducation nationale. Limitation des transferts d'un établissement à l'autre en cours de formation. Développement des formations pour lesquelles les détenus sont les plus motivés : commerce, réparation automobile, informatique, notamment.

— Travail : Des dispositions particulières seront prises, mais elles sont encore à l'étude.

● Activité socio-culturelles

— Communication des détenus avec les personnels socio-éducatifs facilitée.

— Réunions périodiques d'information et de synthèse regroupant les intervenants extérieurs et associant les personnels pénitentiaires.

— Réunion à l'initiative des chefs d'établissement de telle ou telle partie de la population pénale pour évoquer les problèmes de loisirs, de sport, de règlement intérieur, etc.

— Généralisation des associations socio-culturelles et sportives en prison.

— Autorisation d'apport de livres brochés (dans les livres reliés on peut dissimuler des objets) pour les personnes munies de permis de visite.

— Accroissement des équipements des établissements en magnétoscopes.

— Intensification des actions avec le ministère de la culture : conférences, spectacles, etc.

● Sports

— Les surveillants actuellement affectés à temps partiel au monitorat sportif le seront à temps complet.

Jo. S.

L'éviction de Mme Troisier

La *suppression de l'inspection* médicale pénitentiaire, outre l'amorce de la nouvelle politique de santé qu'elle constitue, met fin aux fonctions de Mme Solange Troisier, médecin inspecteur général de l'administration pénitentiaire. Mme Troisier n'aura donc pas à choisir, comme elle allait devoir le faire en janvier, entre son poste à l'administration pénitentiaire et son poste d'enseignante à l'université de Paris-VII. L'administration pénitentiaire avait en effet dénoncé la convention qui lui permettait de cumuler ces deux fonctions.

Membre du comité central du R.P.R., ancien député (U.D.R.) du Val-d'Oise (1968-1973), Mme Troisier, *soixante-trois ans, se refuse à* toute déclaration, faisant seulement savoir qu'elle n'a pas été avertie officiellement de la suppression de l'inspection médicale des prisons.

Les prises de position de Mme Troisier avaient forgé d'elle l'image d'une femme intransigeante. Elle avait notamment pris des dispositions particulièrement « énergiques » pour que la médecine pénitentiaire intervienne lors de la grève de la faim des détenus corses en 1981 *(le Monde* du 15 janvier 1981). Elle avait tenu en 1977 d'étranges propos — qu'elle avait ensuite démentis — sur un détenu, Patrick Henry, qui venait d'être condamné à la réclusion criminelle à perpétuité pour le meurtre d'un enfant, déplorant notamment qu'on lui donne des soins dentaires.

Enfin, récemment, Mme Troisier a été mise nommément en cause par Alain Laville dans son livre *le Juge Michel,* lorsqu'il évoque l'affaire du trafic des grâces médicales *(le Monde* du 4 novembre). Mme Troisier n'a à ce jour fait aucune déclaration publique sur ces accusations.

Jo.S.

A petits pas

Aucune des décisions annoncées le 13 décembre par le garde des sceaux en faveur des détenus n'est certes d'une hardiesse excessive. On peut considérer que l'utilisation du téléphone (encore très limitée), la suppression de la tenue pénale (sauf souhait contraire du détenu), l'abolition de l'interdiction de fumer à titre de sanction disciplinaire, ne sont que des adaptations minimales de la vie carcérale à la société contemporaine, même si certains y voient déjà le signe d'un trop grand libéralisme.

Il ne faut pas pourtant tenir ces transformations , dont le ministre a indiqué qu'elles seraient appliquées rapidement, pour négligeables. Pas plus que ne le sont la décision de retarder l'extinction des lumières ou la généralisation de la correspondance libre et des parloirs sans séparation. On sait combien les détenus souffrent de voir leurs proches à travers une vitre, de ne jamais pouvoir les embrasser, tenir leurs enfants dans leurs bras ni même parler normalement, sans crier.

En matière de santé, la suppression de l'inspection médicale pénitentiaire — comme en milieu libre, le contrôle appartiendra désormais à l'inspection générale des affaires sociales — constitue le premier pas vers une nouvelle politique de santé, dégagée du « ghetto carcéral ». *« Outre les raisons humaines qui sont pour moi essentielles,* a précisé M. Badinter, *il n'y a aucun intérêt à laisser la santé des détenus se détériorer en prison puisqu'à leur sortie ils seront pris en charge par la collectivité. »*

L'enseignement, la formation professionnelle et le travail pénal — une commission fera des propositions pour ce dernier — devraient être développés, mais la rigueur du budget 1983 ne permet pas de vastes projets. L'accroissement des activités socio-culturelles et sportives demande, lui, moins d'investissements. Il va donc être encouragé.

La commission qui s'était réunie à *la chancellerie* pour examiner ces problèmes de la vie quotidienne des détenus, et dont le rapport a été remis au garde des sceaux voilà plusieurs mois, allait beaucoup plus loin dans sa définition d'un *« nouvelle philosophie carcérale »,* sa volonté de favoriser une certaine autonomie du détenu face à l'administration ainsi que la restauration de ses droits : droit au travail (avec la possibilité de syndicalisation), droit de réunion, droit à la sexualité. Ce droit a été reconnu dans certains pays, notamment en Suède, où il existe des « chambres conjugales » dans certaines prisons. En France, rien n'a encore *été décidé à ce sujet. Le grade* des sceaux affirme toutefois qu'on ne fera pas silence sur cette question, dont il se dit préoccupé et sur laquelle il souhaite qu'on réalise un sondage d'opinion.

Pour l'instant, la chancellerie a tout de même préféré la prudence à l'innovation spectaculaire, sans doute parce que, comme il l'a rappelé, M. Badinter estime qu'*« en matière de problèmes carcéraux l'opinion évolue entre deux fantasmes, celui des prisons 3 étoiles, dont on est évidemment fort loin — certains établissements étant réellement insalubres — et celui du bagne, qui, heureusement n'est plus.*

JOSYANE SAVIGNEAU.

● *Mme Simone Gaboriau,* vice-présidente du tribunal de Bordeaux, a été élue présidente du Syndicat de la magistrature, a annoncé le S. M., lundi 13 décembre. M. Daniel Lecrubier, juge des enfants à Nanterre, reste secrétaire général de l'organisation, et *Mme Blandine* Froment, juge d'instance à Asnières, en devient le secrétaire général adjoint. Les autres membres du nouveau conseil du S. M. sont : MM. Jean-Paul Jean, juge d'instruction à Poitiers ; Philippe Llorca, juge d'instance à Pontoise, et Dominique Guyot, auditeur de justice.

FAITS ET JUGEMENTS

LES ANTINUCLÉAIRES ET LE MEURTRE DE CLAUDE-HENRI MATHAIS

Les milieux écologistes et antinucléaires ont exprimé leur inquiétude après l'assassinat de Claude-Henri Mathais, dont le corps a été retrouvé la semaine dernière dans la Garonne *(le Monde* daté 12-13 décembre). *« Nous exigeons que toute la lumière soit faite sur ce crime »,* indiquent les amis de Claude-Henri Mathais, qui veulent se constituer en association.

De son côté, la Coordination nationale antinucléaire a précisé que, *« dans le cas d'une mort liée aux activités politiques »* du militant assassiné, elle tenait *« pour responsable le gouvernement, qui a toujours cautionné les actions violentes contre le mouvement antinucléaire ».* Cette *« coordination »* envisage aussi, comme les enquêteurs, l'hypothèse d'une affaire de mœurs et reconnaît que, dans ce cas, le gouvernement ne serait *« pas en cause ».* Enfin, le comité antinucléaire du Sud-Ouest, qu'animait Claude-Henri Mathais, a décidé de se porter partie civile et a annoncé qu'il organiserait, le 19 décembre à Golfech (Lot-et-Garonne), un rassemblement national à la mémoire du militant disparu.

La tuerie de la rue des Rosiers : le magistrat se rend à Rome

M. Jean-louis Bruguière, juge d'instruction parisien, chargé de l'enquête sur la fusillade de la rue des Rosiers, qui a fait six morts et vingt-deux blessés, à Paris, le 9 août, est parti, *lundi 13* décembre, pour Rome. Le magistrat veut rencontrer les autorités italiennes en raison des similitudes constatées par les policiers entre l'attentat de la rue des Rosiers et celui qui a été perpétré, le 9 octobre, contre une synagogue de Rome, tuant un enfant de deux ans et blessant trente-neuf personnes.

Dans les deux cas, les armes utilisées sont des pistolets mitrailleurs WZ-63 d'origine polonaise et le scénario de l'attaque de commando, par quatre ou cinq hommes, est similaire. Des expertises comparatives des projectiles, des confrontations de signalements et des recoupements de portraits-robots devraient être réalisés durant le séjour romain du juge Bruguière.

● *Un homme de vingt-neuf ans,* Jacky Carod-Agut, qui avait tué samedi à leur domicile d'Aouste-sur-Sye (Drôme) son père et sa mère, a été arrêté, lundi 13 décembre sur les lieux du drame, où il était revenu. Durant tout le week-end, les gendarmes avaient déployé un important dispositif de recherche.

Après avoir tué ses parents, le meurtrier avait pris la fuite et disparu dans les forêts, pieds nus, et son fusil à la main. Il avait laissé ces mots écrits en évidence sur un appareil *ménager : « No more blood, please » (« plus de sang, s'il vous plaît »).* Le meurtrier aurait agi dans un état de démence. Il présentait des troubles du comportement depuis son retour des États-Unis, il y a deux ans, où il avait effectué une errance de plusieurs années. — *(Corresp.)*

● *M. Lucien Reboul,* le cibiste lyonnais âgé de quarante et un ans, retenu depuis le 13 août en Turquie en attendant d'être jugé pour *« utilisation de matériel de transmission interdite »,* s'est échappé de Turquie, dans la nuit du 8 au 9 décembre et a regagné son domicile dans la banlieue de Lyon le 12 décembre.

AUX ASSISES DE PARIS

Le baron Empain fait le récit des soixante-trois jours de sa séquestration

« Un calvaire, un cauchemar ». C'est ainsi que le baron Edouard-Jean Empain a qualifié devant la cour d'assises de Paris, *lundi 13 décembre,* les soixante-trois jours de séquestration qu'il a vécus au début de l'année 1978. L'industriel s'est cependant refusé à donner *« des détails sordides »* sur sa détention pendant sa déposition qui a duré près de trois heures. Il n'a pas voulu revivre complètement cette épreuve particulièrement dure qu'il a subie après son rapt le 23 janvier.

Avec une parfaite maîtrise de lui-même et un étonnant sang-froid, il a fait part à la cour de ce que, avec pudeur, il a nommé *« les faits ».* A aucun moment il n'a laissé transparaître un quelconque sentiment de revanche. Très digne, n'élevant jamais véritablement la voix, il n'a devancé que ce dont il était parfaitement sûr en ce qui concerne la culpabilité des accusés *et plus particulièrement Bernard Guillon,* à propos duquel il a été formel quant à sa participation puisqu'il est sûr *« à cent pour cent »* d'avoir reconnu sa voix.

A travers ce témoignage bouleversant par son honnêteté, sa sincérité et sa retenue, le baron Edouard-Jean Empain a clairement fait comprendre à la cour que le drame qu'il a vécu n'a pas cessé avec sa libération et qu'il a fait de lui un autre homme. Un homme toujours tenaillé par la peur dont il a tenté de se libérer devant la cour malgré les risques que cela comporte encore pour lui.

La Vérité et la peur

« Ce que je dis aujourd'hui, c'est très dangereux pour moi. J'en mesure toute la gravité. L'ensemble de mes geôliers n'est pas là dans le box. Ils n'ont pas tous été attrapés. D'autres sont en liberté, qui savent que j'ai manqué à ma parole. Ce n'est pas facile ! Par ces quelques phrases, le baron Edouard-Jean Empain a fait part du désarroi qui l'habite encore près de cinq ans après son enlèvement. Pas facile en effet de tordre une bonne fois pour toutes le cou à la peur. Une peur qui n'a cessé de l'habiter. Devant la cour, il a décidé de franchir le pas : *« De dire la vérité avec sincérité et clarté, car je ne voudrais pas qu'on pense qu'après aujourd'hui j'ai encore quelque chose à cacher »,* a-t-il déclaré.

Le baron Empain est, en effet, un homme de parole. Il raconte : *« Pendant ma détention, j'avais fait la promesse à mes geôliers de ne pas témoigner contre eux, de ne rien faire pour les identifier. Je fais partie des gens pour qui la parole est importante, même quand elle est donnée à des truands. »* Toujours calme, il continue : *« Je pense qu'il faut que vous compreniez que quand on a passé deux mois ensemble, même si ce sont des bourreaux ou des scélérats, ce sont des personnes par qui votre retour à la vie passe. Il se passe alors des choses étranges. Un western à l'envers. Les bons, c'étaient les geôliers, ceux qui me libéraient. Les mauvais, la police, ceux de l'extérieur qui n'avaient rien fait pour me libérer. On ne sait plus qui est bon ou mauvais. Tout se mélange. »*

Le phénomène est maintenant bien connu. On l'appelle le syndrome de Stockholm. Une inversion des valeurs due à un choc psychologique profond qui explique en partie les difficultés de la réadaptation de l'industriel. Alors, quand le juge d'instruction, M. Louis Chavanac, a émis l'hypothèse qu'il pouvait s'agir *« d'un autorapt »,* M. Empain s'est mis en colère et précise à la barre : *« On n'a plus envie de faire beaucoup de confidences. J'avais l'intention d'en dire le moins possible. Ce qui m'importait avant tout, c'était ma propre liberté, ma propre sécurité. C'est pour cela que je suis parti aux Etats-Unis. Si j'avais pu le faire, je serais parti le lendemain même de ma libération. Quand je suis revenu, je voyais un peu mieux qui étaient les bons et les mauvais. Mais ça met longtemps à revenir. A la fin de ce cauchemar, j'aurais pu devenir moi-même un bandit tellement la notion du mal vous échappe. J'étais prisonnier de mes mensonges. »*

Le baron Empain n'a pas parlé de l'accueil plutôt froid qu'il avait reçu au sein de son groupe industriel, mais il a expliqué que, avant sa libération, il avait signé une reconnaissance de dette de 12 millions de francs suisses en trois exemplaires, sur laquelle il avait apposé ses empreintes digitales. Au cas où il n'honorerait pas cette dette, ses ravisseurs « abattraient », au hasard, une personne dans la rue, sur laquelle serait épinglée la reconnaissance. Cela trois fois de suite si la somme n'était pas versée. *« Ces menaces qui pesaient sur ma tête, je ne pouvais pas les supporter,* dit-il. *Je savais que j'étais perpétuellement physiquement surveillé. On savait dans quel restaurant j'avais déjeuné, à quel match de football j'avais assisté. Il y avait des menaces avec un nom de code, Marika, que seuls les ravisseurs connaissaient. Quand vous recevez ce genre de coup de téléphone, ça ne vous incite pas au sommeil. J'avais peur. Toute ma force était concentrée dans une seule chose. Je ne voulais dire à personne que j'étais en mesure de connaître l'un quelconque de mes ravisseurs. »*

La voix de Bernard Guillon

Depuis, le temps a passé. Le baron Empain, libéré « sous condition » comme il dit, a retrouvé sa sérénité. Il l'a montré au cours de sa déposition. A aucun moment il ne s'est départi de sa maîtrise. Mais il y a une chose qu'il n'a pas supportée au cours de ce procès : *« Cela m'a été pénible,* dit-il, *d'entendre ces séries de mensonges, alors que je reconnaissais leurs voix sans aucune espèce de doute. Ce qu'ils ont dit sont de purs mensonges ! »* L'industriel a été formel, il reconnaît *« à cent pour cent »* la voix de Bernard Guillon, l'un des accusés, qui a été remis en liberté en mai 1981, et qui s'est constitué prisonnier à l'ouverture du procès. *« Cette voix,* précise-t-il, *je l'ai entendue juste après mon opération »* (son amputation). Cette voix il l'a entendue tout au long de sa séquestration et l'avait déjà identifiée devant le juge d'instruction au milieu de celles de quatorze personnes. Mais, au cours du procès, il a ajouté qu'après sa mutilation il s'était adressé à son geôlier en ces termes : *« Si je suis en mesure de pouvoir formuler une requête, la seule chose que je demande est que si on doit m'abattre, si c'est nécessaire, qu'on ait la décence de le faire proprement. »* Cette voix, celle de Bernard Guillon, lui avait répondu : *« Tu n'as pas de souci à te faire car c'est moi qui serai chargé de ça si ça doit arriver. »*

Le baron Empain précise encore que c'est le même homme qui lui a fait signer des reconnaissances de dettes en lui précisant que le nom de code serait Marika. Bernard Guillon lui aussi très calme, se lève : *« C'est faux ! M. Empain se trompe. »* Le baron répond immédiatement : *« C'est faux, M. Guillon se trompe. »*

« Blague »

L'autre voix qu'il a reconnue est celle de Georges Bertoncini, locataire du pavillon de Savigny-sur-Orge qui *« lui a rendu son séjour un peu moins désagréable ».* Une voix qu'il n'avait jamais entendue avant sa détention dans la cave de cette maison comme le fera remarquer Me Christine Courrégé à qui il précisera qu'il est exact que son client lui a demandé à voir son doigt pour constater qu'il avait bien été coupé. Pour le reste, le baron Empain, qui n'a vu aucun de ses geôliers, préfère ne pas confier à la cour des indices dont il n'est pas sûr. Une « loyauté », qui sera saluée par Me Jacques Chanson, avocat de François Caillol.

A aucun moment l'industriel n'a laissé transparaître de haine ni de rancœur. Il a simplement fait remarquer que ses ravisseurs *« étaient très fiers de leurs armes »* et qu'ils lui ont montré un colt python, précisant qu'il était l'ami d'Yves Montand, qui avait tourné *« Police python ». « Ça les amusait beaucoup ».* Il a également raconté comment ceux qui le surveillaient avaient mis sa carte d'un club de chasse dans une boîte aux lettres de Lyon pour faire une « blague » aux policiers et faire à nouveau parler de l'affaire dans les journaux, car *« le temps leur paraissait long ».* Le baron Edouard-Jean Empain ne s'est pas étendu sur ses conditions de détention, son *« calvaire »* comme il l'a qualifiée. Il a juste glissé au détour d'une phrase : *« Dans un premier temps, je pensais qu'on m'avait enlevé pour me tuer ».* Pourtant, son premier mois de séquestration fut particulièrement pénible. Installé dans une tente au milieu d'une maison en ruine où la température en ce mois de février 1978 était supérieure de 2 à 3 degrés à celle de l'extérieur, il était contraint à une immobilité totale, ne pouvant même pas s'asseoir. Des menottes autoserrantes lui entouraient les poignets, d'autres lui immobilisaient les chevilles et une chaîne lui enserrait le cou. Le baron a cependant précisé qu'on ne vidait le baquet où il faisait ses besoins qu'une fois plein et *« qu'il n'a vu le premier filet d'eau qu'au bout d'un mois ». « J'étais dans le noir absolu sur un matelas pneumatique, qui se dégonflait au bout de quelques heures et que je regonflais. »* Il ne racontera pas la scène de l'amputation : *« Je ne sais pas si c'est nécessaire de dire que c'était très, très douloureux. »*

M. Empain pense que ses geôliers étaient au nombre de douze dans un premier temps et que, après son premier transfert, ils avaient changé. *« Je crois qu'ils n'avaient pas l'intention de me garder plus de trois ou quatre jours. Je n'étais pas tenu au courant de ce qu'ils voulaient faire... J'ai écrit au total quarante ou cinquante lettres. Peut-être quatorze ou quinze sont arrivées à destination. J'écrivais sur le tapis de sol en m'éclairant d'une torche que je tenais dans la main gauche qui était dans l'état que vous savez ».*

Plus tard, à Savigny-sur-Orge, le séquestré, qui avait perdu la notion du temps, se souvient que l'un de ses ravisseurs lui avait dit qu'il ne se passerait rien avant les élections législatives. *« C'était une bonne et mauvaise chose,* dit-il, *une mauvaise, car il restait encore quelques semaines avant ma libération. Une bonne car j'avais encore quelques semaines à vivre. »*

Puis ce fut la fusillade sur l'autoroute du sud. Le baron l'a apprise le dimanche même de sa libération, le 26 mars, c'était Pâques : *« On m'a jeté* le Journal du dimanche *dans la tente. La fusillade ça voulait dire la fin pour moi, même si la police pensait que c'était une chance. »* Cependant, M. Empain rendra hommage à la police, à qui *« il doit de pouvoir témoigner à la barre aujourd'hui. Je l'en remercie ».* Cet après-midi-là, ses geôliers lui ont appris qu'ils allaient lui rendre la liberté.

C'est ainsi qu'il s'est retrouvé dans une rue d'Ivry avec 10 F en poche. *« Je n'osais pas y croire. J'ai entendu la voiture s'éloigner. Je me suis dirigé vers le premier réverbère. J'étais répugnant avec une barbe de plus de deux mois. Les quelques gens que j'ai rencontrés changeaient de trottoir. J'ai pris le métro. Le premier nom que j'ai pu lire c'était Opéra, une endroit que je connaissais. J'ai téléphoné à ma femme. »*

Sylvanna, son épouse, dont il est aujourd'hui séparé, dira à la barre : *« Il était plié en deux. Il avait du mal à marcher, à se tenir debout. Il avait peur du noir et la lumière lui faisait mal au yeux. »* L'inspecteur Jean-Claude Murat, qui l'accompagnait, soulignera : *« Il sanglotait et m'a dit : « C'est un cauchemar. Je » ne souhaite pas ça à mon pire en- » nemi. »*

MICHEL BOLE-RICHARD.

Sursis pou



Les bas-côtés de la ville

II. — *Démolir... et après ?*

par MICHÈLE CHAMPENOIS

La manière dont se dégrade le quartier d'une ville est toujours le même : mauvaise volonté des municipalités et des propriétaires. La concurrence des ensembles périphériques a accentué le phénomène. Et la crise a engendré de nouveaux pauvres... (*le Monde* du 14 décembre.)

Rue de la Démocratie, un volet métallique arraché bat au vent mauvais. Dispersées sur la pelouse, les tours grises, soulignées de noir à chaque étage pour délimiter les « cases », sont identifiées par un grand numéro : il y a quarante-cinq tours identiques sur le plateau des Minguettes, à Vénissieux. Dérisoire, une grande statue regarde vers le large. La terrasse, autour, est vide. Au pied des immeubles, des jeunes gens s'affairent et bricolent des moteurs de voitures, passe-temps très prisé en ce jour de congé.

Dans le quartier de Monmousseau, quatre tours ont été murées, promises à la démolition. Les autres ne sont pas plus aimables, avec leurs rez-de-chaussée aveugles, leurs entrées sombres, les carreaux cassés des appartements vides.

Démolir, briser l'image négative de ces quartiers, les réhabiliter, au sens propre, dans l'opinion : d'Alençon à Marseille, de La Courneuve à Nancy, en passant par Vénissieux, c'est une litanie. Démolir, et après ?

La prochaine fois, *« il faudrait donner à nos enfants un cadre de vie qui ne les rende pas enragés »*, dit le directeur d'un office d'H.L.M. de l'Est. A Villeurbanne, en juin, il y avait du monde pour assister au dynamitage de l'avant-dernier bâtiment de la cité Olivier-de-Serres — trois cents trente-six logements construits avant 1964 — qui avait rendu les enfants enragés. La dynamite, seule réponse à l'habitat d'après-guerre ?

A Vénissieux, des tours toutes semblables ont été construites selon un procédé industriel lourd, pratiquement sans « architecture », sur un plateau venteux avec quelques arbres aux carrefours. A Nancy, les barres sont bordées de platanes rachitiques et de parkings, quelques buissons poussiéreux, quand les immeubles portent les noms prometteurs et menteurs de *« cèdre bleu »* et de *« tilleul argenté »*. Cet urbanisme est peut-être supportable si les familles n'ont pas d'autre problème. Il a déjà été démontré que les quatre « cités radieuses » du Corbu le sont plus ou moins suivant qu'elles sont proches du centre animé de la ville et « bien habitées » comme à Nantes et à Marseille, ou qu'elles subissent la crise sociale comme à Briey et à Firminy (*le Monde Dimanche* du 30 novembre 1980).

C'est entendu : l'architecture n'est pas une fatalité. Mais ajouté à une série de difficultés, un cadre de vie rigide et froid aide à les cristalliser. Quand quatre-vingt-dix appartements ouvrent sur le même escalier et que plusieurs centaines de personnes doivent l'emprunter (*« un petit village lorrain, plus les chiens et les chats »*, fait remarquer une habitante) ; quand on entend quotidiennement les bagarres après boire des voisins ; quand les enfants n'ont d'autre distraction que d'aller chaparder dans les magasins, avant de casser leurs vitrines, avec les grands, la nuit ; quand on se heurte chaque soir à une muraille percée de milliers de fenêtres semblables, on se prend à désespérer, à vouloir partir.

« On a trop pensé que les gens s'ajustaient mécaniquement comme les petits pois », dit une sociologue. La crise est là. Au-delà des incidents plus ou moins spectaculaires (des voitures brûlent à Vénissieux durant l'été 1981 ; l'année suivante, on emmène les voyous en vacances et tout est calme), elle prend de court les gestionnaires eux-mêmes, brutalement confrontés à l'économie de marché, alors qu'ils avaient construit jusque-là pour des pauvres gens qui n'avaient pas le choix, qu'on *« assignait à résidence »*.

Sur 9 000 logements H.L.M. à Vénissieux, 2 150 sont vides : cinq tours sont déjà murées, car on ne veut plus les louer aux seules familles qui les accepteraient, celles des travailleurs étrangers. *« Quand on est blanc, français avec un ou deux enfants et 5 000 F de revenu, on choisit son point de chute »*, dit un responsable H.L.M. A Nancy, le quartier du Haut-du-Lièvre, qui domine la vieille ville avec deux orgueilleuses barres de 400 et 300 mètres de long (un record européen à l'époque, dû à un grand prix de Rome, M. Bernard Zehrfuss) compte ses portes closes, ses étages vides : 700 logements sur 2 900 selon les derniers pointages (soit 36 %, au lieu de 0,86 % au début de 1978 et 15 % il y a un an).

La mauvaise réputation

Touchés côté « finances », affrontés à de nouvelles charges (comment chauffer des immeubles à moitié vides, et faire payer les frais à ceux qui restent ?), les propriétaires H.L.M. se tournent vers la collectivité et réclament des fonds pour réhabiliter (ou raser) un patrimoine qu'ils n'ont pas su entretenir régulièrement, en « bon père de famille ».

« On ne réglera pas les problèmes en les déplaçant », dit un travailleur social. Dispersées dans plusieurs quartiers de Villeurbanne, les familles chargées d'enfants et de soucis n'ont pas perdu leur étiquette négative « Olivier-de-Serres » ni le comportement qui avait fait de ce quartier un ghetto. *« On n'avait peut-être pas assez préparé le terrain d'accueil »*, admet Bernard Rivalta, adjoint au maire (socialiste) de Villeurbanne, qui montre les maisons toutes neuves qui vont accueillir des familles nombreuses dans un quartier de pavillons, rue des Bienvenus... en espérant qu'elle sera fidèle à son nom.

A Villeurbanne, cité ancienne de cent vingt mille habitants jouxtant immédiatement le centre actif de Lyon, les quartiers sont diversifiés ; il y a des marges de manœuvre. On peut répartir les habitants de la cité démolie, insérer de petits ensembles nouveaux, des îlots, des ruelles. Le problème des très mal-logés reste marginal par rapport à l'ensemble de la ville.

A Vénissieux, c'est différent : la ZUP, construite sur le plateau de 1967 à 1974 abrite trente-cinq mille habitants, soit la moitié de la population de la commune. Sans doute ravie à l'époque d'accueillir les travailleurs de Berliet, un renfort d'électeurs de gauche, la municipalité communiste a été un peu dépassée, quinze ans après, par une réalité incontrôlable et politiquement maléfique (des étrangers qui ne votent pas, des gens de passage, mal insérés, et peu mobilisés).

« Nous sommes gouvernés de l'extérieur, constate M. Gérard Fischer, adjoint au maire de Vénissieux, chargé de l'urbanisme. *Le problème se pose à l'échelle de l'agglomération. »* La moitié des habitants de la commune sont sur la ZUP, mais ce sont les onze offices et organismes propriétaires qui désignent les locataires (personnel des hôpitaux de Lyon, familles chassées par la rénovation urbaine dans les vieux quartiers du centre...). Difficile de faire accepter les populations « lourdes » dans d'autres communes. Même si un début de solidarité intercommunale semble jouer, l'égoïsme reste fort.

Une commission du logement social a ainsi été créée, en mai dernier, au sein de la communauté urbaine de Lyon, avec des représentants de toutes les tendances politiques, pour coordonner la répartition du logement social dans l'agglomération. Il était généreusement concentré jusqu'à présent à l'est (Vaulx-en-Velin, Rilleux-la-Pape, Vénissieux...), alors que les vertes collines de l'ouest restaient plus bourgeoises. Mais la situation semble, pour l'essentiel, figée. *« Il y avait moins de place, dans nos communes, pour accueillir de très vastes ensembles*, fait remarquer M. Rigaud, maire d'Ecully, et président de l'agence d'urbanisme de la communauté. *Nous avons déjà, proportionnellement, pas mal d'étrangers. Sans doute les familles qui vivent au sud et à l'est n'accepteraient-elles pas d'être trop éloignées de leur lieu de travail, les grands complexes industriels en aval de Lyon. Il ne faut pas que nous donnions l'impression de les déporter »*. Excellents arguments techniques qui excusent un manque d'enthousiasme évident.

« Plus d'immigrés à la ZUP. » M. Marcel Houël, le maire communiste de Vénissieux, dit, de son côté, publiquement, avec un courage têtu, ce que beaucoup pensent ; 18 % des chefs de famille sont étrangers (soixante ethnies), soit environ le tiers de la population. Et certains seraient prêts à faire le calcul en regardant la couleur de la peau, tant la présence massive de Français d'outre-mer semble provoquer les mêmes réactions de racisme. Le marché forain du jeudi, la sortie des classes ou la fréquentation des bus confirment les statistiques qui s'ajoutent à celles du chômage ou de l'inadaptation sociale (femmes seules chargées d'enfants) pour produire celles de la délinquance. *« Broyés par l'usine, les pères n'ont plus aucun prestige et les familles couvrent les frasques de leur progéniture »*, explique la sociologue Andrée Chazalette.

D'autres se replient dans une rancœur hargneuse ; d'autres sont plus stoïques : *« Que voulez-vous, ce sont des gosses ! »* Certains, enfin, plus jeunes, plus « artistes » ou plus généreux, vantent les côtés chaleureux et positifs de cette convivialité, du mélange culturel et voudraient bien qu'*« on fiche la paix aux Minguettes »*, qu'on cesse *« d'y envoyer des équipes de télévision »*, qu'on les laisse vivre, quoi !

Un problème de société

Les chahuts de l'été 1981 ont fait leur effet. Le dossier « Minguettes » est sur le dessus de la pile dans les administrations : emplois des jeunes, accueil des femmes, enseignement renforcé, bus plus fréquents... La palette est hétérogène. La commission Dubedout a aussi accepté le principe de la démolition de trois tours tout en exigeant un plan d'ensemble pour éviter que cela ne devienne une *« solution de facilité »*.

« Des tours à moitié vides, c'est dangereux : débuts d'incendie, viols collectifs, vandalisme, insécurité générale. » M. Rajon, directeur de Logirel, société d'H.L.M. dépendant de la Sonacotra, propriétaire des neuf tours de Monmousseau, le secteur le plus difficile de la ZUP des Minguettes, a fait ses comptes : *« J'ai plaidé pour la démolition des neuf tours (540 logements) et la construction de 300 logements nouveaux, biens isolés, avec des hauteurs plus douces, un environnement plus agréable*, explique M. Rajon. *Il faut faire un raisonnement industriel. Pourquoi lancer 100 000 F de travaux sur des appartements dont la valeur économique ne dépasse pas 40 000 F. On ne fait pas de réparations coûteuses sur un véhicule qui n'est plus coté à* l'Argus. *Même modifiées, ce seront toujours des tours de dix-huit étages sur un terrain pas très marrant. »*

Finalement, le projet retenu prévoit la destruction de trois tours pour « dédensifier » (coût : 1,5 million de francs), le réaménagement des espaces extérieurs et la réhabilitation des six autres tours pour un coût total de plus de 60 millions de francs. *« Chacun fait des calculs à sa façon*, dit M. Villeneuve, directeur de l'Office public d'aménagement du Rhône, propriétaire du quartier Armstrong. *La collectivité n'a pas les moyens de s'offrir la réhabilitation lourde et accélérée de tous les grands ensembles. Cela relève de l'utopie pure et simple. »*

« Les gens savent que nous allons démolir, mais ils trouvent que, concrètement, cela n'avance pas », dit-on à la mairie. Beaucoup sont carrément choqués qu'on fasse une croix, quinze ans après leur construction, sur des logements solides (hélas !) et relativement confortables. Tout le monde s'attend à des opérations d'occupation sauvage des appartements vides, notamment en faveur de jeunes couples maghrébins de la « deuxième génération », obligés de cohabiter avec leurs parents.

N'y a-t-il pas un certain cynisme de la part des offices H.L.M. à laisser dégénérer un quartier, à pratiquer la politique du vide, pour se tourner ensuite vers la collectivité en réclamant des fonds pour mener des travaux d'envergure ? *« Les H.L.M. ne sont pas la mère nourricière des locataires*, estime M. André Rossinot, adjoint au maire de Nancy, président de l'office H.L.M. et député U.D.F. de Meurthe-et-Moselle. *On demande au mouvement H.L.M. de régler un problème de société, alors qu'il n'a pas l'armature juridique et financière pour le faire. »* C'est un peu vrai.

« Il serait grave que les décideurs affichent pour le produit de leurs décisions passées davantage de mépris que les habitants intéressés », écrivait en 1980 Jean-Michel Bloch-Lainé dans son rapport sur l'habitat. C'est toujours vrai.

Prochain article :

DEUX EXEMPLES POUR L'ESPOIR
par PHILIPPE BOGGIO.

A NANCY

Sursis pour le Haut-du-Lièvre

« D'ici à dix ans, on pourra abattre les barres du Haut-du-Lièvre. » A la fin de 1978, les déclarations de M. André Rossinot avaient fait grand bruit. Nouveau président de l'office d'H.L.M. (le Haut-du-Lièvre représente la moitié de son patrimoine), il avait condamné, à terme, ces barres et ces tours en « étoiles » qui devaient être le nouveau *« fleuron de la ville »*.

Démodées, irrécupérables. Le débat était ouvert. L'école d'architecture de Nancy en fit un sujet d'étude et publia en 1981 un excellent Livre blanc sur l'affaire. Refusant de *« maquiller à grands frais l'architecture des années 50 pour la rendre plus actuelle »*, Joseph Abram se déclarait partisan d'un *« usage limité du T.N.T. pour résoudre la crise du logement social »*. Les étudiants avaient imaginé différentes façons de fabriquer un véritable quartier en conservant les deux barres monumentales, *« forte réponse au site »*, *« grande composition »* voulue par Bernard Zehrfuss, qui pensait que la ville de Stanislas n'aurait pu s'accommoder d'un ensemble *« baroque »* à ses portes.

Malgré *« un long dépérissement, la situation peut être redressée »*, estimait Joseph Abram. Les locataires eux-mêmes, surtout les « anciens » qui se souvenaient avec bonheur des débuts de la cité (qui n'a mauvaise presse que depuis 1975 environ), étaient du même avis. Ils ne demandaient pas la lune : des escaliers propres, des locaux de réunion aménagés (on leur a donné d'anciens garages à vélos sans sanitaires), des jardins corrects, des terrains de jeux, un peu de considération en somme.

« Avant d'entreprendre le moindre travail de confort, d'embellissement, il a fallu refaire l'installation de chauffage, réparer la face cachée des immeubles », explique M. Rossinot pour excuser la lenteur des améliorations visibles. Car on ne démolit plus le Haut-du-Lièvre ; on le répare. Des dossiers ont été soumis aux administrations qui pouvaient accorder des subventions. Des projets de transformation des logements, de création de bureaux, d'aménagement des espaces extérieurs établis.

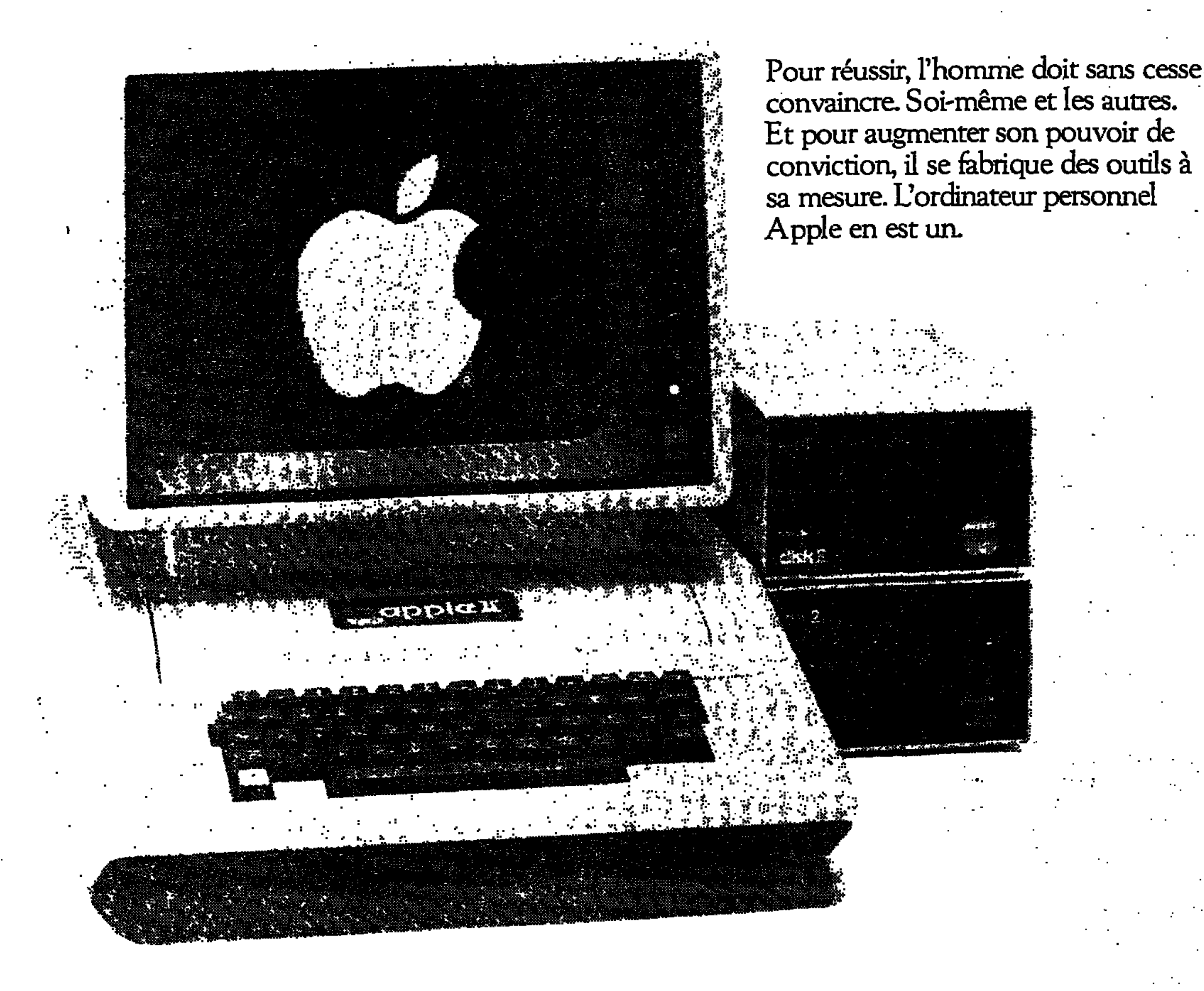
Sur le terrain, les habitants semblent sceptiques, vite découragés, même si on leur envoie à domicile une lettre d'information barrée d'un arc-en-ciel, thème de la campagne d'image de marque conçue par l'agence Roux-Séguéla (avant la « force tranquille »).

En dépit des bonnes intentions, les maladresses prennent des proportions explosives. Quand on rénove les entrées (joli carrelage, nouvelles boîtes aux lettres), il vaudrait mieux éviter de laisser les ouvertures béantes entre Noël et le Jour de l'an, surtout s'il neige. Quand on supprime les concierges, une mesure d'économie décidée il y a quelques années, faut-il les remplacer par des gardiens en uniforme accompagnés de chiens ? *« On se croirait dans un camp de concentration »*, dit un habitant tandis que le directeur de l'office d'H.L.M., M. Hubert Gérard, explique : *« Nous avions eu vingt-trois incendies volontaires en deux mois. Depuis c'est fini. »*

Les travaux vont moins vite que les déménagements, un par mois en moyenne. Un rythme que l'on ne cherche pas à freiner puisqu'il est question de créer des bureaux pour casser la monotonie de la cité-dortoir.

En attendant de pouvoir acheter les carrières Solvay, vaste territoire proche du Haut-du-Lièvre, et d'y inventer un urbanisme à visage humain, les responsables « ravalent » à petites touches l'image du quartier. Toujours inventifs, les publicitaires Roux et Séguéla avaient proposé qu'on change le nom et la presse locale s'était prêtée un moment à ce jeu, parlant de la « ville haute ». La réponse des intéressés ne s'est pas fait attendre : *« S'ils veulent changer de nom, c'est parce qu'ils ne peuvent pas changer la réalité. »*

“Croque moi et tu convaincras.”



Pour réussir, l'homme doit sans cesse convaincre. Soi-même et les autres. Et pour augmenter son pouvoir de conviction, il se fabrique des outils à sa mesure. L'ordinateur personnel Apple en est un.

Rappelez vous. Il n'y a pas si longtemps, l'ordinateur personnel c'était un rêve. Aussi fou que de vouloir posséder son propre vaisseau spatial.

Et puis il y eut Apple.

L'informatique indépendante, abordable (un Apple coûte moins qu'un simple photocopieur) et accessible (on apprend à s'en servir en quelques heures).

Un Apple ne vient jamais seul. Avec lui, vous disposez d'une bibliothèque de programmes avec lesquels vous pouvez vous mettre tout de suite au travail. Sans avoir à apprendre le langage informatique.

Un Apple, c'est le meilleur moyen d'aller plus vite et plus loin. D'être créatif sans aucune contrainte. De regagner le temps perdu en tâches répétitives, en routine. D'aller jusqu'au bout de chaque nouvelle idée. De redevenir inventif à 100 %.

Vous faut-il d'autres bonnes raisons ?

Alors examinez une de vos journées de travail, vous en trouverez. Mais si vous savez déjà qu'un ordinateur personnel peut vous faire du bien, documentez vous (voyez le bon à croquer Apple ci-dessous). Et gardez bien en tête que votre ordinateur personnel doit disposer de programmes pour vos travaux habituels. Et qu'il doit être capable de grandir en fonction de vos besoins (Apple dispose de plus d'accessoires que n'importe quel autre ordinateur personnel).

Choisissez aussi un ordinateur célèbre et qui a fait ses preuves : 600.000 Apple fonctionnent chaque jour dans le monde. C'est la meilleure preuve de leurs hautes performances et la certitude d'un service disponible sur le champ.

On ne devient pas célèbre par hasard.

Un Apple, c'est vrai, change les façons de travailler, de penser, de décider.

A vous de décider.

BON A CROQUER

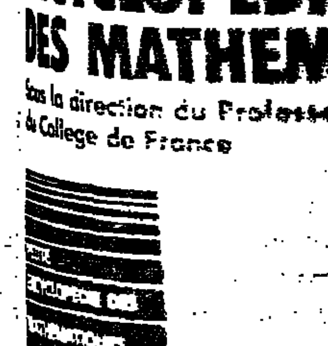
SEEDRIN
Avenue de l'Océanie - Z.I. de Courtabœuf - 91944 LES ULLIS.

☐ Que lire ? Si vous voulez vous familiariser avec le monde de l'ordinateur personnel, à travers la littérature Apple et les revues spécialisées, cochez cette case.
☐ En Français ☐ En Anglais ☐ Si vous ne pouvez plus attendre, cochez cette case pour recevoir la liste des revendeurs agréés Apple.

Nom______________ Société______________ LM
Adresse______________ Code postal______________



Leo Burnett





Le Monde

SCIENCES ET TECHNIQUES

L'EXPÉRIMENTATION POURRAIT RUINER L'ESPOIR D'EINSTEIN

Dieu joue probablement aux dés

Le grand débat sur la mécanique quantique a peut-être trouvé sa conclusion. Le grand débat, c'est la controverse qui opposa pendant trente ans Albert Einstein et Niels Bohr — ce dernier étant suivi par la grande majorité des physiciens. On peut en gros le résumer comme suit : la mécanique quantique fournit-elle une information entière sur les phénomènes qu'elle régit ? Donne-t-elle une description complète du monde ? Bohr jugeait les deux questions synonymes, et répondait oui aux deux. Einstein admettait, à la rigueur, une réponse affirmative à la première question, en prenant le mot phénomène dans une acception positiviste, donc à ses yeux subjective. Mais il se refusait à croire qu'il puisse s'agir là d'une description complète et définitive.

Ses objections culminèrent en 1935 dans l'énoncé du paradoxe « E.P.R. » (Einstein, Podolsky, Rosen). Einstein y définissait des « éléments de réalité » — par exemple la vitesse d'une particule — auxquels devraient correspondre des grandeurs définies, que ces grandeurs soient mesurées ou non. Il montrait que la mécanique quantique ne pouvait affecter des valeurs définies à tous les éléments de réalité, et en concluait donc qu'elle ne fournissait qu'une image incomplète du monde.

La réponse de Bohr revenait à considérer que la vitesse d'une particule n'est pas une propriété de la particule, mais une propriété partagée entre la particule et l'instrument de mesure, et qu'il n'y a donc pas de sens à lui attribuer une valeur si les conditions de sa mesure ne sont pas remplies.

Débat philosophique ou débat physique ? Il touche à la conception du monde, à l'idée que s'en fait l'homme. Sous cet angle, il est philosophique, et ne peut donc être tranché. Il peut éventuellement être dépassé par la disparition de tous les tenants d'une des thèses et par l'incorporation de l'autre dans ce fonds commun des idées unanimement reçues, mais ce stade est loin d'être atteint.

Cependant, le débat est aussi physique, dans les termes où le posait Einstein. Ce dernier tenait que le caractère à ses yeux incomplet de la mécanique quantique impliquait l'apparition dans l'avenir d'une théorie « meilleure », c'est-à-dire donnant plus d'informations. C'est là une question que l'expérience peut trancher, que peut-être elle a déjà tranchée dans un sens défavorable aux espoirs d'Einstein.

Elle aura tranché en deux temps : par une découverte théorique faite en 1965 par le physicien irlandais John Bell, qui travaille à l'Organisation européenne de recherche nucléaire (CERN); puis par plusieurs confirmations expérimentales, peu probantes pour les premières, mais presque sans échappatoires pour les trois expériences réalisées à l'Institut d'optique d'Orsay par MM. Alain Aspect, Jean Dalibard, Philippe Grangier et Gérard Roger.

par MAURICE ARVONNY

L'ESPOIR d'Einstein était de trouver une théorie plus complète que la mécanique quantique, qui reproduirait les résultats de celle-ci — en près de soixante ans, aucune contradiction n'est jamais apparue entre ses prédictions et l'expérience — mais fournirait aussi des informations supplémentaires, rétablissant une image déterministe du monde. C'était le sens de son célèbre « *Dieu ne joue pas aux dés* ». Pour prendre un exemple simple, il existe dans la nature des particules instables, qui se désintègrent spontanément en d'autres particules. La mécanique quantique et les théories fondées sur elle (1) permettent de calculer quelle est la probabilité qu'une telle particule se désintègre dans la seconde — ou dans la nanoseconde — qui suit. Mais elles ne fournissent aucune information sur l'instant exact où cette désintégration se produira; et cela, quelle que soit la connaissance qu'on ait de la particule et de son histoire passée. En ce sens, la mécanique quantique est une théorie indéterministe, elle ne prédit pas le résultat de futures expériences. Les théories « classiques » (non quantiques) sont au contraire déterministes. Sous réserve que le présent et le passé soient entièrement connus, elles déterminent sans ambiguïté le résultat de toutes les observations futures.

Pour établir ce déterminisme, il n'a guère été proposé qu'une méthode, qui, d'ailleurs, ne semble pas avoir beaucoup séduit Einstein : introduire des « variables cachées ». Dans le cas présent, ces variables seraient des paramètres internes à la particule, qui fixeraient l'instant de sa désintégration. Que cet instant reste indéterminé et que la mécanique quantique ne fournisse qu'une probabilité traduirait simplement notre méconnaissance de la valeur de ces paramètres.

Cette méconnaissance pourrait d'ailleurs être de caractère fondamental, il se pourrait qu'il n'existe aucun moyen d'appréhender ces paramètres, qu'ils restent éternellement « cachés ». Ils n'en existeraient pas moins, et rétabliraient dans la vision que nous nous faisons du monde un déterminisme essentiel : Dieu ne jouerait pas aux dés. Simplement, notre ignorance de ces paramètres nous empêcherait de prédire avec certitude l'avenir. Nous ne pourrions que connaître la probabilité des divers avenirs possibles — connaissance que fournit la mécanique quantique.

C'est à cette méthode que John Bell a porté un coup très sérieux. Il a démontré qu'une éventuelle théorie déterministe à paramètres cachés ne pouvait être un simple prolongement de la mécanique quantique. Dans certains cas, elle doit fournir des prédictions différentes. Si une telle théorie existe, et décrit effectivement le monde où nous vivons, la mécanique quantique doit parfois être fausse. Plus précisément elle doit donner des indications fausses quand on s'intéresse à deux phénomènes en forte corrélation.

Pour ces deux phénomènes, la théorie à variables cachées, puisqu'elle est déterministe, donnerait des prédictions définies si on connaissait les valeurs de ces variables cachées. Comme on les ignore, elle ne peut fournir que des probabilités. On peut définir plusieurs probabilités : celle d'obtenir un certain résultat pour le premier phénomène et tel autre résultat pour le second ; celle aussi d'obtenir un résultat donné pour le premier quand on ne s'intéresse pas au second, etc.

Bell a montré qu'entre ces diverses probabilités, du seul fait qu'elles sont issues d'une théorie déterministe, il existe une contrainte, exprimée sous la forme d'une inégalité (2). Or cette inégalité n'est pas vérifiée par les probabilités que fournit la mécanique quantique. Une vérification expérimentale était donc possible, qui devait soit mettre en défaut la mécanique quantique, soit exclure l'existence, derrière elle, d'une théorie déterministe à variables cachées. L'expérience a maintenant presque définitivement tranché en faveur de la mécanique quantique.

La corrélation la plus simple est celle qui existe entre les « spins » des deux particules-filles issues de la désintégration d'une particule-mère de spin nul. Ce langage étant quelque peu ésotérique, on peut approximativement le traduire en considérant que le spin caractérise la rotation d'une particule sur elle-même. Si une particule de spin nul — qui ne tourne pas — se casse en deux morceaux, on s'attend qu'un des morceaux tourne dans un sens et l'autre dans le sens opposé. En observant un seul des morceaux, et en déterminant son sens de rotation, on pourrait donc connaître le sens de l'autre. Supposons qu'on ne connaisse rien d'autre sur le mécanisme de la désintégration. La prédiction serait que si on observe un seul morceau, on a une chance sur deux de trouver qu'il tourne dans un sens, une chance sur deux de le trouver tournant dans l'autre sens. Mais si on a précédemment observé l'autre morceau, les chances ne sont plus égales : elles sont maintenant de zéro sur deux et de deux sur deux : en d'autres termes, on est sûr du résultat puisque les deux morceaux doivent tourner en sens inverse.

En pratique les choses sont plus complexes. D'abord parce que le spin, ce n'est pas tout à fait une rotation. D'autre part, pour une expérience aussi simple, toutes les théories sont d'accord entre elles, et l'expérience ne peut donc trancher. Il faut une analyse plus fouillée pour faire apparaître des désaccords. Mais c'est bien sur des spins de particules qu'on peut tester l'inégalité de Bell.

Les trois « manips » d'Orsay

L'expérience qu'Alain Aspect a proposée en 1976 consiste à étudier des corrélations entre des spins de photons, donc de particules de lumière. Dans ce cas, le spin porte un autre nom : c'est la polarisation. Le choix s'est porté sur la polarisation de la lumière émise sous certaines conditions par des atomes de calcium. Bien qu'il ne s'agisse pas exactement d'une désintégration de particule, le phénomème lui est parallèle. Deux photons sont émis successivement par l'atome, et leurs polarisations sont fortement corrélées. Il existe des appareils simples — des polariseurs — qui laissent passer la lumière si elle possède une certaine polarisation, qui l'arrêtent si elle en possède une autre. En comptant, pour chaque type de photons, le nombre de ceux qui passent et celui de ceux qui ne passent pas, on peut évaluer les diverses probabilités évoquées ci-dessus, et tester l'inégalité de Bell.

Ce sont en réalité trois expériences successives qu'ont faites les physiciens d'Orsay. La première, en 1981, suivait très exactement le schéma qu'on a indiqué, avec deux polariseurs qui arrêtaient ou laissaient passer les photons. C'était d'ailleurs une répétition, avec quelques améliorations, d'expériences faites dans plusieurs laboratoires étrangers. Elle présentait donc le même défaut : on peut compter les photons qui traversent le polariseur, mais non ceux qu'il arrête. Le nombre de ces derniers s'obtient par soustraction, en comparant les comptages enregistrés à ceux qu'on obtient si on enlève les polariseurs, donc qu'on n'arrête aucun photon.

Comme toujours en pareil cas de comparaison d'expériences successives, il faut apporter aux résultats bruts diverses corrections pour tenir compte des évolutions possibles de l'appareillage entre les deux expériences pour prendre aussi en compte les imperfections des polariseurs qui ne sont pas des transmetteurs ou des interrupteurs parfaits. Cela affecte la précision des résultats, et surtout laisse planer le doute que des phénomènes inconnus affectent différemment les deux expériences et faussent donc la comparaison.

C'est pour éviter cet inconvénient que l'expérience fut reprise à la fin de l'an dernier avec des polariseurs « à deux voies ». Il s'agit de deux prismes accolés enserrant une fine lame d'un matériau bien choisi qui laisse passer ou qui réfléchit les photons suivant leur polarisation. On compte donc tous les photons, et l'expérience devient presque idéale en ce sens qu'on peut mesurer simultanément toutes les probabilités qui entrent dans l'inégalité de Bell.

(Lire la suite page 14.)

(1) Comme la mécanique « classique » — dans ses deux versions, celle de Newton et celle, dite relativiste, d'Einstein, — la mécanique quantique a un double statut. Elle est d'abord une mécanique, c'est-à-dire une théorie qui prédit le mouvement d'un objet si on connaît les forces qui s'exercent sur lui. Elle sert ensuite de base à des théories comme l'électrodynamique quantique ou la chromodynamique quantique, qui, pour faire bref, disent quelles sont ces forces, à quelles lois elles obéissent, quelle est la cohésion des objets que ces forces lient.

(2) Le déterminisme n'est pas l'ingrédient essentiel. L'inégalité de Bell s'applique aussi à des théories non déterministes.

Le créationisme devient un phénomène international

Une loi de l'Etat de Louisiane, requérant d'enseigner dans les écoles publiques le créationisme comme une science, a été annulée par un tribunal fédéral à la fin du mois de novembre. D'autres Etats sont aussi le siège de conflits liés au regain du créationisme. Le juge ne s'est pas prononcé sur le créationisme en tant que science, mais sur le fait que la législature (le Parlement de l'Etat) avait outrepassé ses droits. Selon la Constitution de la Louisiane, la supervision et le contrôle des écoles publiques relèvent du conseil de l'éducation (composé d'enseignants) et non de la législature dont la seule charge est de créer et de faire fonctionner ces écoles. L'affaire a été portée devant le tribunal fédéral par l'American Civil Liberties Union (ACLU) sur le motif du non-respect du principe de la séparation des pouvoirs. L'ACLU se propose d'intenter des actions semblables dans d'autres Etats (Georgie et Alabama probablement) où devaient être votées des lois imposant l'enseignement du créationisme.

CENT vingt-trois ans après la publication, par Darwin, de *l'Origine des espèces*, de nombreuses sectes chrétiennes d'origine protestante rejettent en effet catégoriquement la théorie de l'évolution. Pour elles, seule la Bible, prise dans son sens le plus littéral, donne une vision exacte du monde vivant : Dieu a créé chaque espèce vivante, et surtout l'homme — d'où leur nom de « créationistes » ou de « fondamentalistes ». Parmi ceux-ci, les seules divergences d'opinion concernent l'ancienneté du monde vivant (six mille ans pour les uns, plus pour les autres) et la durée de chacun des six jours de la création (vingt-quatre heures pour les uns, plus pour les autres).

Mais tous les créationistes sont d'accord pour rendre la théorie de l'évolution responsable de tous les maux dont souffre notre société moderne : perte de la foi, abandon de la pratique religieuse, désagrégation de la famille, corruption des esprits...

Loi inconstitutionnelle

Les créationistes nient donc en bloc la physique nucléaire (sur laquelle sont fondées les datations isotopiques qui, notamment, ont permis depuis quelque vingt-cinq ans de faire remonter l'origine de l'homme à quatre ou cinq millions d'années), la biologie moléculaire (qui a montré, entre autres, l'étroite ressemblance de certaines protéines de l'homme, du chimpanzé et du gorille), l'anatomie comparée (grâce à laquelle on détecte les grandes étapes de l'évolution des espèces). Et, si incroyable que cela puisse paraître, c'est aux Etats-Unis, le pays où la science a pourtant atteint le plus haut développement, que les créationistes sont actuellement les plus actifs.

En Californie et en Arkansas, ils ont essayé, en 1981, d'imposer dans les écoles de ces deux États l'enseignement à parts égales de l'évolution et du créationisme. En Californie, ils ont simplement obtenu que les manuels scolaires mentionnent que l'évolution n'est pas un fait irréfutable (1).

En Arkansas, une loi de l'État du 19 mars 1981, qui ordonnait une présentation égale de l'évolution et du créationisme, a été abrogée le 5 janvier 1982 : un groupe de « plaignants », parmi lesquels figuraient l'ACLU, des évêques méthodistes, un épiscopalien, et un catholique, des représentants des Eglises presbytériennes et baptistes, d'autres Eglises méthodistes, du Congrès juif américain, du Comité hébraïque américain, de l'Association nationale des professeurs de biologie, de la Coalition nationale pour l'éducation publique et la liberté religieuse, a, en effet, invoqué le fait que la loi d'Arkansas du 19 mars 1981 était inconstitutionnelle pour trois raisons distinctes :

— La loi implique une référence à la religion, ce qui est contraire au premier amendement de la Constitution des États-Unis.

— La loi viole le droit à la liberté de l'enseignement et le droit des élèves et des professeurs à la liberté de parole, garantis par le premier amendement.

— La loi est tellement vague qu'elle ne permet pas le recours garanti par le quatorzième amendement.

Il est curieux — et rassurant — de constater que les représentants des principales Eglises et d'importants groupes religieux faisaient partie des plaignants, dont un des arguments était que cette loi imposait, en fait, une croyance religieuse.

Comme l'explique le R.P. Gustave Martelet, théologien de la Compagnie de Jésus, la Bible et la théorie de l'évolution ne sont nullement incompatibles. Et d'autant moins que l'une et l'autre concernent des domaines fondamentalement différents : la Bible n'est pas un livre scientifique, elle est d'ordre proprement religieux. La création, étant un acte de Dieu, ne peut être représentée en elle-même.

La Bible est donc l'explicitation symbolique d'une vérité fondamentale « irreprésentable ». Mais elle porte la marque de la culture d'une époque et d'une région où la pointe de la technique et de l'art était matérialisée par la poterie. Celle-ci fournissait donc le symbole alors le plus parlant : dans la Genèse, il est ainsi écrit que Dieu a pris de l'argile pour façonner Adam (auquel le souffle divin a conféré l'âme).

La Bible affirme ainsi le fait de la création, mais elle ne se propose absolument pas d'expliquer les modalités de cette création. L'homme ne peut se représenter l'acte de création accompli par Dieu, mais il en voit les conséquences qui se manifestent par l'évolution.

Quoi qu'il en soit, les créationistes continuent à inquiéter les scientifiques. C'est ce dont témoigne l'article publié par le docteur Ronald L. Numbers, professeur d'histoire de la médecine et d'histoire des sciences à l'université du Wisconsin, dans la revue américaine *Science* du 5 novembre dernier. L'action des créationistes, longtemps confinés aux seuls États-Unis (avec l'exception de quelques sectes très mineures en Europe), s'est répandue en Grande-Bretagne, et plus récemment aux Pays-Bas, en Australie, en Asie et en Amérique du Sud. « *En 1980, des livres* (créationistes) *étaient déjà traduits en chinois, tchèque, néerlandais, français, allemand, japonais, coréen, portugais, russe et espagnol. Le créationisme était devenu un phénomène international* », conclut tristement le docteur Numbers.

YVONNE REBEYROL.

(1) L'évolution, certes, ne peut être prouvée expérimentalement. Elle n'en constitue pas moins l'unique hypothèse qui explique le monde vivant. Celui-ci, en effet, doit être considéré comme un tout, comme une unité génétique, qui a commencé il y a trois milliards six cents millions d'années par les algues bleues et s'est épanouie depuis lors pour aboutir à toutes les formes vivantes actuelles (hommes compris). Grâce à la stratigraphie et aux méthodes modernes de datation, l'évolution a acquis un cadre chronologique solide, même s'il comprend des plages floues. Et, dans ce cadre, s'insèrent d'innombrables faits scientifiques qu'il appartient à l'homme de rechercher. Partant de ces faits scientifiques, l'homme sera confronté à des problèmes humains qui le conduisent à des problèmes religieux lorsqu'il s'interrogera sur sa nature, sur son origine et sur sa fin.

Un Yo-Yo de 12 kilomètres

LA NASA vient de tester avec succès une sorte de gigantesque Yo-Yo destiné à étudier la haute atmosphère. Dans une expérience récemment réalisée au Texas, un ballon stratosphérique, d'une contenance de 7.4 millions de mètres cubes, était monté à 40 kilomètres d'altitude. Des appareillages de mesures ont alors été descendus le long d'un câble jusqu'à 12 kilomètres au-dessous du ballon. Le travail de la pesanteur a été mis à profit pour charger des batteries, et l'énergie ainsi emmagasinée a ensuite été utilisée pour la remontée des instruments. La descente a duré vingt-sept minutes et la remontée, trente-six minutes. Puis les instruments ont été largués et sont revenus au sol sous parachute.

Ce procédé de récupération d'énergie devrait permettre une dizaine de descentes et de remontées successives. Les responsables de l'expérience envisagent de l'utiliser pour des études systématiques de la composition chimique de la stratosphère en fonction de l'altitude. En particulier, ils souhaitent déterminer si la couche d'ozone qui protège la biosphère de l'action des rayons ultra-violets solaires est sérieusement menacée, comme l'indiquent diverses études théoriques, par les fluorocarbones, gaz synthétiques qui sont utilisés dans les appareils de réfrigération et dans de nombreux atomiseurs.

L'usine militaire d'enrichissement de l'uranium de Pierrelatte ferme deux de ses ateliers

DEUX ateliers de production d'une usine peu ordinaire viennent d'être fermés. Une usine à vocation militaire dont le principe fut décidé en 1957 par la France pour alimenter la force de dissuasion, et dont les bâtiments s'étalent sur plus de 220 000 m², à Pierrelatte (Drôme) dans la vallée du Rhône ; à quelques pas à peine de l'énorme cathédrale que constitue, sur le site de Pierrelatte, l'usine civile d'enrichissement de l'uranium construite par le consortium Eurodif.

Pendant des années, dans un secret relatif, ses quatre ateliers – l'usine basse, dont la superficie est légèrement inférieure à celle de la place de la Concorde, l'usine moyenne, l'usine haute et l'usine très haute – ont produit des tonnes d'uranium hautement enrichi destiné à la réalisation de l'arsenal nucléaire français. Aujourd'hui, l'usine basse, qui permettait d'enrichir l'uranium jusqu'à 1,85 %, et l'usine moyenne, grâce à laquelle on portait cette valeur jusqu'à 8 % environ, sont fermées pour cause de rigueur budgétaire, état de choses paradoxal lorsque l'on songe qu'à l'époque de la construction de Pierrelatte l'Etat avait dépensé sans trop compter au nom de l'indépendance nationale.

La fermeture de ces deux ateliers – usine basse et usine moyenne – ne va-t-elle pas gêner le fonctionnement des deux unités restantes, qui permettent de porter le taux d'enrichissement à 25 % puis à plus de 90 % ? Certainement pas, affirme le Commissariat à l'énergie atomique, qui précise que la France dispose de stocks de matières nucléaires importants tant pour les besoins de ses programmes de missiles que pour assurer les besoins en combustible des sous-marins nucléaires français.

Comme dans tous les pays dotés de l'arme nucléaire, on recycle en effet les matières fissiles des têtes nucléaires montées sur les anciens missiles pour éventuellement les utiliser lors de nouveaux programmes. En outre, le recours accru à des armements nucléaires de type thermonucléaire plutôt qu'atomique induit peut-être aussi une réduction de la consommation française d'uranium hautement enrichi.

De toute façon, on se garde bien au C.E.A. de démanteler les ateliers arrêtés. Ils sont simplement mis en sommeil pour être, le moment venu, éventuellement réactivés. C'est ainsi que l'on avait pensé, par exemple, les utiliser pour recycler l'uranium appauvri produit par Eurodif au cours de ses opérations d'enrichissement.

Une page tournée

Mais la morosité actuelle du marché de l'uranium due au ralentissement, voire à l'effondrement, des programmes nucléaires civils n'a pas permis de s'engager dans cette voie. Aussi trois cent cinquante personnes environ, sur les mille quatre cents que l'usine d'enrichissement militaire de Pierrelatte emploie, devront-elles être reclassées dans différentes branches de l'industrie nucléaire comme Eurodif ou l'usine « Y » de fabrication des combustibles dont la Cogema, filiale à 100 % du C.E.A., a entrepris la construction à Pierrelatte.

Une page du dossier nucléaire français vient donc d'être tournée. Ainsi glisse vers l'oubli l'histoire de la naissance de cette usine un peu particulière. Si l'on en croit M. Bertrand Goldschmidt, ancien conseiller au C.E.A., la décision de construire l'usine d'enrichissement de Pierrelatte fut, d'une certaine manière, prise en 1954 par Mendès France, alors président du conseil. Après s'être efforcé en vain de convaincre, en novembre de cette année-là, les responsables américains et soviétiques de renoncer à leurs essais atomiques, Mendès France avait provoqué une réunion sur l'armement militaire atomique français.

« *Le ministre de la défense nationale*, écrit M. Goldschmidt (1), *était chargé de présenter au conseil des ministres un projet de décision dans ce sens, en relation avec le ministre des finances, M. Edgar Faure (...) La chute du gouvernement, au début de février 1955, empêcha tout début d'exécution de cette décision gouvernementale. Par la suite, Mendès France, sans renier son choix, en limita la portée. Il n'avait pas, selon lui, pris la décision de fabriquer l'arme, mais seulement celle de se préparer dans l'éventualité de la prolongation de l'impasse dans les négociations sur le désarmement nucléaire des Grands. (...) Après une période d'hésitation, le gouvernement suivant, présidé par M. Edgar Faure, décida, sous l'influence de M. Gaston Palewski, chargé de l'industrie atomique, d'autoriser le transfert au C.E.A. de crédits militaires substantiels et de construire un sous-marin nucléaire.* »

Deux ans plus tard, le gouvernement Guy Mollet prenait la décision de construire une usine d'enrichissement de l'uranium à vocation militaire dont le site – Pierrelatte – était choisi en avril 1958 (2). Les travaux allaient durer sept ans. Ils apportèrent la preuve de la maturité nucléaire des équipes françaises dans le difficile domaine de l'enrichissement de l'uranium, mais pour parvenir au but, près de 5,5 milliards de francs furent dépensés et des milliers de personnes – plus de dix mille en 1965 – appelées à travailler sur le chantier, l'un des plus importants techniquement engagés, à l'époque.

A la fin de l'année 1964, l'usine basse produisait ses premières unités d'enrichissement (U.T.S.). Un an plus tard, c'était au tour de l'usine moyenne, puis des usines haute et très haute sans lesquelles les taux d'enrichissements nécessaires aux besoins militaires – plus de 90 % – n'auraient pu être atteints ni le programme nucléaire français militaire mené à bien.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) *Le Complexe atomique*, Éditions Fayard.

(2) Le premier engin atomique français, qui explosa le 13 février 1960 à Reggane, dans le Sahara, était au plutonium et non à l'uranium enrichi comme la première bombe chinoise.

UN CLUB D'ASTRONOMES AMATEURS

Antarès ou la cosmogonie au-delà du tableau noir

D'ICI on voit à l'œil nu la proue d'un paquebot en construction aux chantiers navals de La Seyne (Var) s'avancer dans la ville, comme pour l'éventrer. *D'ici, de cette* hauteur qui domine la rade, on voit aussi le ciel, les étoiles et les planètes... par six télescopes, dont l'un de 350 mm que va rejoindre bientôt, sous la même coupole, un 420 mm. C'est l'œuvre des astronomes amateurs du club Antarès (1) qui ont reçu le Prix du jeune chercheur (2) pour leur étude sur le mouvement de l'étoile de Barnard. L'Union astronomique internationale a enregistré ce club sous la désignation d'« Observatoire 509 », dont elle publie régulièrement les travaux.

Les amateurs travaillent en relation avec des organismes tels que le Centre international des occultations (Tokyo) et font partie – seul club amateur – du groupe « Comète de Halley » du C.N.R.S. Ils ont construit eux-mêmes, dans leur propre atelier, leurs six télescopes, et en général la quasi-totalité de leurs instruments et équipements. Ils sont actuellement, entre autres choses, en train d'abraser le grand miroir du prochain 420 mm.

De la place pour tout le monde

Des spécialistes ? Non. Le jeune dentiste, le non moins jeune « B.T.S. » de métallurgie, le professeur et l'élève du collège travaillent aussi bien sur le grand tour horizontal qu'aux moteurs électriques entraînant la coupole, au carrelage du labo ou au tirage des photos du ciel. C'est la première originalité d'un club qui, d'autre part, réunit tous les milieux sociaux et compte parmi ses quelque cent cinquante membres cotisants une majorité de jeunes de douze à vingt ans, filles et garçons. *« J'aime surtout observer les étoiles »*, dit Sophie, douze ans, alors que Magali, même âge, préfère les planètes. *« Quand on a vu Saturne une fois... on ne l'oublie pas. » « On a envie d'en savoir toujours plus sur les autres mondes. »* Entre bricolages, techniques élaborées et calculs à l'ordinateur, la dimension poétique garde sa large place.

Mais voici l'autre différence : bien souvent les « fanas » d'activités aussi peu banales ont tendance à vivre leur passion entre eux, entre initiés. Bien au contraire, le club s'est donné le nom de l'étoile Antarès, quatre cents fois plus grande que le Soleil, pour signifier qu'il y a de la place pour tout le monde ! De fait, outre les visites-initiations ouvertes aux scolaires et au public en général, outre les soirées d'observation pour les non-membres – en particulier à l'occasion d'éclipses, d'apparitions de comètes, – l'observatoire organise des stages pour former les animateurs de futurs clubs. Enfin, on milite ici en faveur d'un réseau coordonné d'observateurs amateurs qui, à l'inverse de la Belgique, par exemple, n'existe pas en France. Au vrai, cette orientation pédagogique – qui a fait agréer Antarès par « l'Education populaire », et vient de lui valoir l'encouragement du ministre de la recherche et de l'industrie – lui fut donnée dès le départ par son fondateur.

Tout a commencé par l'arrivée à La Seyne, en 1956, d'un jeune prof' de maths qui préférait faire observer le ciel à ses élèves plutôt que de donner des cours de cosmogonie au tableau noir. Etape après (dure) étape, M. Pinson est toujours là, aussi actif et enthousiaste malgré bien des indifférences officielles. Si la ville de La Seyne l'a aidé à créer l'observatoire sur un terrain communal, il a toujours appris à ses jeunes disciples à d'abord se retrousser les manches plutôt qu'à attendre des subventions (autre originalité non négligeable !). Aujourd'hui encore, si le ministère de la jeunesse et des sports fait un effort pour soutenir les stages – animés bénévolement et gratuits pour les stagiaires, – si la caisse d'allocations familiales a offert au club un petit ordinateur qui permet enfin d'inaccessibles calculs, le conseil général du département s'est royalement « fendu » de 2 000 F tandis que le conseil régional maintient une digne réserve...

Hier, de jeunes animateurs débarquaient des planches pour construire un nouveau bureau devenu indispensable. A les voir si joviaux, on se disait qu'à côté des aides (nécessaires sinon suffisantes) les plus grandes joies viendront toujours de ce que l'on crée soi-même. Antarès est bien un club d'astronomes aux réalisations et au palmarès rares – en attendant, pour bientôt peut-être, la confirmation de la découverte d'étoiles variables ? – mais c'est aussi « quelque chose » de plus.

JEAN RAMBAUD.

(1) Observatoire d'astrophysique du club Antarès, quartier Tortel, 83500 La Seyne-sur-Mer.

(2) Décerné au club à l'occasion du Salon de la recherche et des technologies avancées, le Prix du jeune chercheur a été créé à l'initiative de l'association des anciens élèves de l'Institut de pétroléochimie (I.P.S.O.I.). Antarès a décidé d'affecter le montant du prix à la constitution d'une diapothèque mise à la disposition des enseignants.

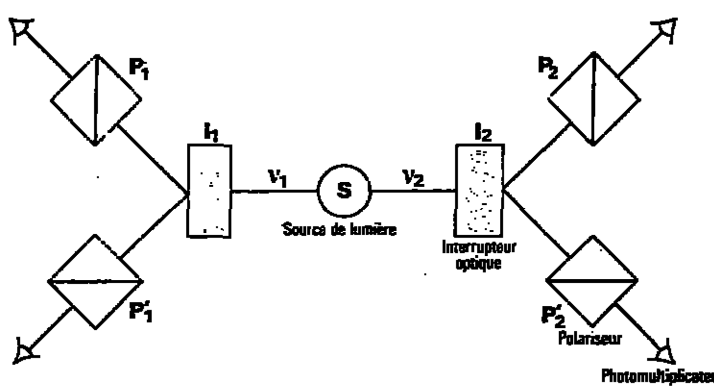
Dieu joue probablement aux dés

(Suite de la page 13.)

D'autre part, la symétrie des deux voies de mesure et la quasi-perfection avec laquelle ces polariseurs distinguent les divers photons font que les corrections à apporter aux résultats bruts sont infimes. Cette expérience, publiée par la *Physical Review Letters* en juillet, donne des résultats sans ambiguïté : en bref, l'inégalité de Bell exprime qu'une certaine expression calculée à partir des résultats doit avoir une valeur inférieure à 2 si l'on veut pouvoir rendre compte de ces résultats à partir d'une théorie déterministe à variables cachées. La mécanique quantique prévoit une valeur de 2,7. L'expérience a donné 2,697, en accord parfait, compte tenu des incertitudes résiduelles, avec la prédiction quantique.

Mais ce résultat ne peut encore être qualifié de crucial, il ne tranche pas de manière formelle, il laisse une échappatoire. Les deux polariseurs sont mis en place bien avant que les photons ne soient émis, ils ont eu tout loisir de se « communiquer » leur position et leur orientation. En d'autres termes, on peut imaginer qu'une interaction – de nature inconnue – se produise entre les polariseurs, et que chacun modifie alors ses qualités de transmission et de réflexion pour tenir compte de la présence de l'autre. On échapperait ainsi à l'inégalité de Bell, il serait possible à une théorie déterministe de la violer et de prédire le résultat même que prévoit la mécanique quantique.

Une telle hypothèse semble un peu absurde, mais on ne peut pas la négliger. Car c'est un propos ambitieux de dire qu'« aucune » théorie à venir ne pourra, si elle est déterministe, éviter les contraintes imposées par Bell. Toutes les possibilités, même si elles paraissent peu sérieuses, doivent être considérées.



Le schéma de principe de l'expérience est représenté ci-dessus. La source – un jet d'atomes de calcium – émet deux photons qui partent dans des directions opposées. Des systèmes d'aiguillage acousto-optiques dévient alternativement les photons vers des polariseurs d'orientation différente. Derrière ceux-ci, des photomultiplicateurs – des yeux électroniques – comptent les photons transmis. Les aiguillages sont à 6 mètres de la source, alors que la lumière ne peut en parcourir qu'environ 3 avant qu'ils ne basculent d'une direction à l'autre. Cela interdit une éventuelle influence d'un analyseur sur l'autre, ou une influence sur la source.

Plus vite que la lumière

C'est pour fermer cette porte qu'Alain Aspect et ses collaborateurs ont réalisé une troisième expérience, dont les résultats sont actuellement en cours de publication. Ils remplacent le polariseur à deux voies par un système ingénieux d'interrupteur acousto-optique. Le principe en est de créer un système d'ondes stationnaires sur de l'eau. On peut se le représenter comme un ensemble de petites vagues bien régulières qui monteraient et descendraient toutes ensembles. Quand elles sont descendues, la surface est parfaitement plane, et la lumière pénètre dans l'eau ; quand les vagues sont hautes, la lumière est réfléchie (3). Un polariseur est placé sur le trajet des photons transmis et un autre sur celui des photons réfléchis. L'ensemble est équivalant à un polariseur unique, qui sélectionnerait des photons différents chaque fois que les « vagues » montent ou descendent. Or ce changement se produit cinquante millions de fois par seconde ; un des polariseurs n'a donc pas le temps de « prévenir » l'autre de son état, car ils sont séparés par une dizaine de mètres. Il y faudrait un signal allant plus vite que la lumière.

Bien que moins précise que la précédente, cette expérience donne aussi des résultats en très bon accord avec ce que prédit la mécanique quantique et incompatibles avec l'inégalité de Bell.

Il reste cependant une petite échappatoire : les « vagues » sont bien régulières, et les deux appareils pourraient se transmettre une information sur cette régularité. L'hypothèse est encore plus étrange que la précédente ; il ne faut plus couper les cheveux en quatre, mais en huit. Pour fermer complètement la porte, il faudrait des « vagues » dont le rythme de montée et de descente serait irrégulier ; mais aucun moyen n'est connu pour les engendrer. Einstein aurait donc de plus en plus de mal à soutenir sa position – si tant est qu'il s'y tienne, car il ne faut pas oublier qu'il est mort en 1955, dix ans avant que John Bell ne découvre l'inégalité qui aura tué ses espoirs. Il devrait presque certainement admettre que Dieu joue probablement aux dés, ce à quoi beaucoup de physiciens s'étaient peu ou prou résignés. Même s'ils ne comprennent pas comment. Car c'est la conclusion qu'Alain Aspect tire de ses expériences : « *Plus que jamais*, dit-il, *la mécanique quantique est un outil qu'on ne peut mettre en défaut ; mais je me pose toujours autant de questions sur son interprétation* ».

MAURICE ARVONNY.

(3) Plus précisément il s'agit d'une diffraction par les ondes acoustiques.

En toute logique

LES FACTEURS DU COSMOS

problème Nº 233

Martin Gardner, le pape incontesté des jeux mathématiques, vient de publier un ouvrage en francais : *Casse-tête dans le cosmos* (éditions Dunod). Le titre reflète sa rencontre avec un autre pape, incontesté lui aussi, mais de la science-fiction : Isaac Asimov. Il publie, en effet, chaque mois dans l'*Isaac Asimov's Science-Fiction Magazine (sic)* un problème qui pourrait être une petite nouvelle du genre. Il s'y ajoute une innovation délicieuse : les solutions sont à tiroir, la première égnime donnant lieu à une seconde, qui en provoque une troisième. Voici un problème extrait de cet univers et sans son environnement science-fictionnesque : retrouvez-le dans le livre lui-même.

Les facteurs de 10, soit 1, 2, 5 et 10, s'écrivent en utilsant 4 chiffres seulement. Quel est le plus petit nombre entier dont les facteurs aient besoin des 10 chiffres pour leur écriture ?

(solution dans « le Monde des sciences et des techniques » du 29 décembre).

solution du problème Nº 232

Voici les couches intermédiaires :

17	47	46	20	33	31	30	36
44	22	23	41	28	38	39	25
40	26	27	37	24	42	43	21
29	35	34	32	45	19	18	48

La méthode de formation, due à Benson et Jacoby, est effarante. Les nombres ont été écrits dans l'ordre, puis réarrangés pour certains groupes de 8, où chaque nombre a été échangé avec son complémentaire à 65.

PIERRE BERLOQUIN.

Le Monde

culture

CINÉMA

LA SEMAINE DES CAHIERS AU FESTIVAL D'AUTOMNE

Un travail d'éveil

Dispersé dans cinq salles parisiennes n'appartenant pas aux « grands circuits » (*le Monde* du 1-12-82) le programme copieux (trop peut-être) du festival d'automne-cinéma, qui s'achève le 14 décembre, n'a pas mobilisé les foules mais a permis de faire le point sur l'esprit cinéphilique de Frédéric Mitterrand. Distributeur et exploitant indépendant, le créateur des « Olympic » se montre éclectique. Pour lui, un hommage à Bunuel et la découverte du cinéaste japonais Miko Naruse peuvent aller de pair avec la réévaluation du cinéma populaire espagnol d'avant la guerre civile et de l'époque franquiste. En amoureux du cinéma, Frédéric Mitterrand, a fait surgir, dans les salles du festival d'automne, cette « cinéphilie des profondeurs » que défend, soutient, impose aussi « Le cinéma de minuit » de FR 3.

A l'Olympic Saint-Germain, la fréquentation semble avoir été la plus importante. Mais c'était la salle où la semaine des « Cahiers du cinéma » (quatorze jours en fait), s'ajoutait à la programmation partielle du festival. Et les « Cahiers », fidèles à leur « politique », proposaient une réflexion sur la position actuelle du cinéma d'auteur et de recherche, par rapport à un public qui ne devrait pas être seulement celui des cinéphiles purs et durs. Sujet traité par l'humour noir et l'absurde dans *Sogni d'oro* où le jeune cinéaste italien non conformiste Nanni Moretti, jouant son propre rôle, fait part de sa propre expérience lorsqu'on lui reproche — dans le film — de ne pas se préoccuper du *« paysan de Campanie, de la ménagère de Trévise et du berger des Abruzzes »*. Phénomène culturel important (malgré ses failles et ses excès), le cinéma d'auteur se trouve-t-il, aujourd'hui, irrémédiablement séparé des amateurs de cinéma-spectacle et, si oui, faut-il s'y résigner ?

Deux des films de la semaine des « Cahiers du cinéma » viennent d'être couronnés : *les Sacrifiés* d'Okacha Touita par le prix Georges-Sadoul (commentaire dans *le Monde* du 11-12-82) et *l'Enfant secret* de Philippe Garrel, par le prix Jean Vigo. Marginal exemplaire, Garrel revient, après trois ans de silence, à sa fascination pour les difficultés de l'amour, les liaisons douloureuses, guettées par la folie et la drogue. Attitude subjective que l'on retrouve chez le cinéaste égyptien, Youssef Chahine dans *la Mémoire*, œuvre ouvertement autobiographique, un peu encombrée par les souvenirs du *Huit et demi* de Fellini, mais qui effectue avec passion, avec talent, le recensement d'une création acharnée à se faire reconnaître, dans son pays comme sur la scène internationale.

La suite, dépend, évidemment, — pour les films français les prix Sadoul et Vigo peuvent y aider — des futures conditions d'exploitation commerciale, mais on ne doit pas sous-estimer le travail d'éveil des « Cahiers du cinéma ».

Nous devons à Antonio Reis et à son épouse Margarida Cordeiro, les auteurs portugais de *Tras-os-montés* (présenté à l'Action République en 1978), la plus grande émotion de la sélection des « Cahiers », grâce à leur dernier film, *Anna*. Ici, le langage cinématographique s'exerce sur le temps et la mémoire, sur les coutumes et les mœurs d'un groupe humain enraciné dans le passé d'une civilisation rurale et qui affronte une mutation profonde.

Les Filles héréditaires, six films d'une demi-heure, trois réalisés par des Françaises, trois par des allemandes, sur le thème des voyages Paris-Berlin ou Berlin-Paris est une expérience curieuse, un peu hétéroclite dont il faut retenir, la « nouvelle » cinématographique de Danièle Dubroux. La rencontre, près du mur de Berlin, d'une journaliste introvertie, à la recherche de son enfance et d'une comédienne en quête d'un rôle.

La démarche générale des *Filles héréditaires* est cohérente par son thème. Ce n'est pas le cas de *l'Archipel des amours*, qui regroupe, sur un lien factice (les diverses formes de l'amour aujourd'hui) neuf courts métrages de jeunes cinéastes français, dont deux femmes. Jacques Davila, Gérard Frot-Coutaz et Jean-Claude Guignet cernent dans l'humour ou la gravité des histoires subtiles, Marie-Claude Treilhou, en observatrice ironique et lucide, réussit la scène de ménage d'un couple du « troisième âge » déambulant dans les rues d'une Lourdes hivernale fermée à tous les miracles. Ce qui lui a valu — signe encourageant — le prix Jean-Vigo du court métrage.

JACQUES SICLIER.

« SAS A SAN-SALVADOR », de Raoul Coutard

Faut-il s'en plaindre ? Adaptées pour la première fois à l'écran par leur auteur en personne, les aventures de Son Altesse Sérénissime Malko Linge, ici relâtées, n'ont rien à voir avec le modèle original.

Sexe et violence, pornographie et sadisme font vendre les ouvrages de Gérard de Villiers. Dans *SAS à San-Salvador*, Malko, qui donne des coups de main à la CIA pour payer l'entretien de son château, arrive dans un pays où sévit une belle brute sanguinaire. L'extrême gauche n'est pas en reste au royaume de la boucherie. Quant au rayon femmes, les Tropiques fournissent.

Le film n'est pas interdit aux moins de dix-huit ans ; simplifié, allusif, il est en outre remarquablement dénué d'action et mal joué. — C. D.

★ Voir les films nouveaux.

MUSIQUE

« COUNTING », DE TOM JOHNSON

Compter et jouer

Langage de l'âme pour le grand public, la musique, pour les musiciens, a toujours été étroitement associée aux nombres : nombres sacrés dans la musique religieuse des diverses civilisations, chiffres pour noter l'harmonie à l'époque classique, chiffres encore pour les séries du dodécaphonisme ou pour le recours à l'ordinateur, mesures à compter lorsqu'un instrumentiste se tait, mesures à trois temps, à quatre temps, à six-huit décomposé, indications métronomiques : la noire à soixante.

Ainsi les musiciens, professionnels ou amateurs, compositeurs ou virtuoses, ne cessent de compter, et si cela ne suffit pas à faire de la musique, c'est là une occupation primordiale. D'où l'idée des Musiques à compter *(Counting), du compositeur américain Tom Johnson, que le Groupe d'études et de réalisations musicales proposait le 30 novembre à la Porte de la Suisse et qui se présentent comme d'austères variations sur les mille et une façons d'énoncer des nombres simples en les assemblant de différentes manières, en les répétant, en brisant la continuité, chaque fois de façon systématique mais originale. Les chiffres peuvent être dits dans plusieurs langues, à une ou deux voix (*Counting langage, Couting duet*), ou découler explicitement du jeu instrumental (*Counting strings *pour un psaltérion et* Counting to eight *pour violon et alto), et l'on ne tarde pas à compter soi-même pour mieux apprécier la durée des silences ou la proportion des phrases musicales.*

On devine tout ce qu'il peut y avoir de rebutant et de fascinant dans une démarche aussi univoque, mais l'expérience révèle des phénomènes assez curieux. Tantôt, le procédé, jugé simpliste au début, produit au fur et à mesure de son évolution des résultats plus complexes qu'on ne s'y attendait — telle une machine paisible qui finit par engloutir le curieux lorsqu'il y met le doigt — tantôt, la complexité initiale fait qu'on n'en comprend la logique interne qu'après un certain temps : on suit alors le dénouement avec la satisfaction de pouvoir le prévoir exactement. Lorsqu'on l'a saisi, au début ou à la fin, le procédé est si vivement mis en lumière, surexposé pourrait-on dire, qu'il semble se dissoudre : il devient caractère, et la répétition, obsession.

Il y a dans tout cela un mélange d'austérité et d'ironie, de dérision et de sérieux que l'on retrouve dans la plupart des œuvres de Tom Johnson et qui le situe en marge du mouvement « minimaliste » new-yorkais : son minimaliste cruel et savoureux n'est pas sans évoquer la logique de Lewis Caroll.

GÉRARD CONDÉ.

THÉATRE

« ENTREVUE AU PARLOIR », à Lyon

Le petit Meaulnes

A côté des grandes institutions lyonnaises, les Ateliers offrent une salle petite et chaleureuse où Gilles Chavassieux mène des activités permanentes d'accueil et de création. Le type de création à citer en exemple : le texte inédit d'un auteur contemporain, encore peu connu, pas vraiment débutant — il a déjà été joué, — un enfant du coin, né en Isère et qui habite Marseille. Il s'appelle Fernand Seltz, et sa pièce, — diffusée par Théâtre Ouvert : *Entrevue au parloir*.

En fait de parloir, le décor représente un jardin intérieur, celui d'une école ou d'un couvent, avec un arbre creux, une cabine de bois — genre toilettes de campagne. Au fond, des arcades bouchées par un mur qui se relève et laisse voir une bande de sable contre un ciel marin. Dans ce paysage imaginaire, en mosaïque de souvenirs et de rêves, sous la surveillance d'un jardinier, bien évidemment philosophe, s'agitent et papotent des gens endimanchés. C'est le jour anniversaire du héros, Adrien, en même temps que le jour de sa naissance et celui de son suicide.

La pièce retrace sur le mode onirique son existence de bâtard ; rappels de drames furtivement révélés, de confidences surprises, d'amours gâchés. L'histoire d'un garçon fragile, un petit Meaulnes, qui cache sa détresse dans la cabine au fond du jardin. Histoire intimiste, que le découpage en fragments sans chronologie embobine d'un maniérisme inutile et dont la mise en scène redouble et alourdit les naïvetés symboliques. Sans personnages définis, sans situations nettes, les acteurs flottent. A l'exception d'Hélène Vincent et d'Odile Loquin, ils frisent la convention.

Mais il faut bien accepter les faiblesses comme les promesses des auteurs neufs, et il est bien de les faire connaître.

COLETTE GODARD.

★ Lyon, les Ateliers, jusqu'au 18 décembre.

Journées de la culture russe en France

En collaboration avec la Société des professeurs de russe en France, le Centre Pompidou organise, du 15 au 19 décembre, une série de rencontres autour du théâtre russe en France : une pièce d'Evgueni Schwartz, *le Petit Chaperon rouge*, par le théâtre Courant d'air (le 15, à 17 h 30) ; un entretien avec Efim Etkind sur le « russe, langue poétique » (le 15, à 20 heures) ; les émigrations russes en France (le 16, à 16 h 30) ; la représentation d'une pièce de Nicolas Evreinoff par le Théâtre du Matin : *la Mort joyeuse* (les 16, 17 et 18, à 18 h 30) ; la littérature russe et les lecteurs français (le 16, à 20 h 30); le théâtre russe sur les scènes françaises avec Gildas Bourdet, Antoine Vitez, Otomar Krecja, Bernard Sobel (le 17, à 14 h 30) ; la pensée russe en France, avec Constantin Andronikof, Maurice de Gandillac, Vladimir Jankelevitch, (le 17, à 16 h 30) ; la musique russe en France (le 17, à 20 h 30) ; les artistes russes à Paris (projections et « tables rondes », le samedi 18). Enfin, le dimanche 19 sera consacré à l'Eglise orthodoxe en France ; « table ronde » avec Stéphane Tatischeff, Olivier Clément, Nicolas Lossky (à 15 h 30), sur les icônes russes en France (à 16 h 30), chœurs orthodoxes de l'Eglise de Notre-Dame-de-l'Assomption (à 18 h 30).

Ces journées se termineront par une « table ronde » sur les Russes écrivains français, avec Alain Bosquet, Jean Blot, Luba Jurgenson, Daria Olivier, Zoé Oldenbourg (20 h 30).

EXPOSITIONS

LES FRUITS DE L'EXIL AU GRAND PALAIS

Le tronc commun des racines

Les artistes latino-américains de Paris exposent pour une petite semaine au Grand Palais. On les savait nombreux, mais on n'imaginait sans doute pas qu'ils pourraient ainsi remplir presque tout l'espace sous la verrière, qu'ils tiendraient les cimaises en y témoignant d'autant de vitalité.

On connaît déjà pas mal des artistes présentés, notamment ceux qui vivent en France depuis longtemps parce qu'ils ont librement choisi d'y venir pour s'y exprimer, et qui sont « assimilés » à « l'École de Paris » : on peut citer Lam, récemment disparu, Matta, des artistes cinétiques comme Le Parc, Soto... Mais il y en a beaucoup d'autres que l'on ne connaît pas encore bien, parmi ceux que les événements politiques de ces dix dernières années ont contraints de quitter le pays, des Chiliens, des Argentins...

L'exposition proposée par Droits socialistes de l'homme porte en sous-titre « Les fruits de l'exil ». Et c'est vrai que volontaire ou obligé — on a bien fait de ne pas se limiter aux seuls réfugiés politiques — l'exil, vécu plus ou moins dramatiquement, est porteur de richesse. Une richesse évidemment impossible à isoler, à limiter, qui prend toutes sortes de formes. Les possibilités de confrontation et d'échanges, la nostalgie qui incite à renouer avec les racines, la liberté de pensée et de parole peuvent s'additionner donnant une image de l'homme, une figuration douloureuse, ou ironique, ou narrative, a deux pas du naïf, ou du symbolique.

L'exil donne peut-être des ailes, et une détermination forte. N'est-ce pas le sens de l'affiche de l'exposition peinte par Antonio Segui, où l'on voit trois personnages courir au-dessus des toits ? Reste à savoir — la question brûle la langue — si dans cet imbroglio d'œuvres et de tendances réunies au Grand Palais, dans ce métissage évident de cultures, on peut vraiment déceler une identité latino-américaine ? — G.B.

★ *L'Amérique latine à Paris*, peinture, sculpture, photographie, littérature, musique. Grand Palais, jusqu'au 15 décembre. Mardi 14, débats : *le théâtre latino-américain* (à 19 heures) ; *l'exil* (à 21 heures).

DANSE

Les projets et les colères de Roland Petit

Décontracté, tenue sportive, accompagné par sa librettiste favorite, Mme Edmonde Charles-Roux, Roland Petit, directeur des Ballets de Marseille, recevait la presse dans le décor « Vie parisienne » de chez Maxim's pour présenter son programme des fêtes. Installé depuis trois semaines au Théâtre des Champs-Elysées, qui voilà trente ans, fut celui de ses premiers exploits, il y vient défier l'Opéra de Paris (dont il garde une certaine nostalgie) avec une création, *les Hauts de Hurlevent*, sur une musique de Marcel Landowski.

Pour cette opération, il fait donner sa troupe marseillaise, créée en 1972 sur l'initiative de M. Gaston Defferre, maire de la ville, aujourd'hui, ministre de l'intérieur, et époux de Mme Edmonde Charles-Roux. Sa troupe, c'est-à-dire quarante-cinq personnes, dont Dominique Khalfouni, étoile transfuge du palais Garnier. Les disponibilités de la vie provinciale ont permis à Roland Petit de créer cette année trois ballets nouveaux et un show télévisé d'après *Cancan* de Cole Porter, *I love Paris*, avec Zizi Jeanmaire.

Son programme, au Théâtre des Champs-Elysées, s'est ouvert sur *les Amours de Franz*, évocation de la vie de Schubert (jusqu'au 19 décembre, dansé en alternance par Dominique Khalfouni et Carla Fracci). La soirée Debussy, de 20 au 24, est un spectacle de danse pure conçu pour mettre en valeur les artistes de la compagnie.

Roland Petit parle abondamment de son école encore à l'état de projet, et de *Notre-Dame de Paris*, qu'il devait monter en coproduction avec l'Opéra de Paris, dont l'administrateur, M. Georges Hirsch, était présent chez Maxim's. Tout semblait idyllique. M. Hirsch a précisé qu'il n'était pas au courant, officiellement, des propos hostiles à cette collaboration, entendus dans sa maison.

Il n'en pas été de même pour Roland Petit. Le 13 décembre, il annonçait qu'il renonçait à cette coproduction, que sa troupe se passerait des danseurs de l'Opéra et qu'il monterait *Notre Dame de Paris* à Marseille en avril, et au Metropolitan de New-York en juillet.

MARCELLE MICHEL.

CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

SALLE GAVEAU Jeudi 16 décembre à 20 h 30 (p.a. Kiesgen)	Orchestre du Conservatoire de Paris dir. Fabrice PIERRE avec Hae-Sun KANG (violon) J.S. BACH — B. BARTOK I. STRAWINSKY
THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES Jeudi 16 décembre à 20 h 30 (Dandelot)	« Les Grands Concerts » avec la participation de l'Ademma Unique récital François-René DUCHABLE Schumann, Chopin Berlioz-Liszt
INSTITUT NEERLANDAIS 121, r. de Lille Vendredi 17 décembre à 20 h 30 (p.a. Valmalete)	Le Quatuor ORGELLA Deux pianos Quatre pianistes Smetana, Tchaïkovski Lavignac, Ravel *Loevendie, Bruynel*
ÉGLISE DES BILLETTES Dimanche 19 décembre à 17 heures (p.a. Kiesgen)	UDO REINEMANN Baryton NOËL LEE Piano Cycle de Lieder : Bruch, Grieg Mendelssohn, Schumann
SORBONNE GRAND AMPHITHÉATRE 47, r. des Ecoles Dimanche 19 décembre à 17 h 30 locations : Royal Tourisme Librairie Gibert (rayon disques) FNAC, CROUS (p.a. Werner)	Musiques de France et d'Italie aux XVI[e] et XVII[e] MAUDUIT REQUIEM GERVAISE DANSERIES GASTOLDI BALLETTI Chr. et Ens. instrumental dir. : Jacques GRIMBERT
T.M.P. CHATELET Dimanche 19 décembre à 18 heures (p.a. Valmalete) Musica Glotz	ORCH. COLONNE Dir. : Rudolf BARSHAI Sol. : Bella DAVIDOVICH SCHUMANN Cto p. Piano BEETHOVEN Symphonie n° 7
EGLISE SAINT-ANTOINE 66, av. Ledru Rollin, 12[e] Lundi 20 décembre à 20 h 30 (Valmalete)	CHOPIN Récital de piano MARIA de la PAU au profit de la POLOGNE

16 DÉCEMBRE 20 H 30
TH. DES CHAMPS-ÉLYSÉES





PRESTIGE DE LA MUSIQUE

SALLE PLEYEL Vendredi 17 décembre 20 h 30.	Yuri Egorov, piano BERLIOZ - CHOPIN ROUSSEL - RAVEL Nouvel orch. philharmonique dir. : Michel PLASSON.

FRANCE CULTURE
CHRISTMAS' CAROLS

ÉGLISE ST-GERMAIN-DES-PRÉS Mardi 21 décembre 20 h 30	Andrew PARNELL, orgue Chœur de la Cathédrale Saint-Alban Dir. : Stephen DARLINGTON.

MUSIQUES SACRÉES
Coproduction avec le FESTIVAL D'ART SACRÉ

ÉGLISE-SAINT-LOUIS EN L'ISLE Jeudi 23 décembre 21 heures	SZYMANOWSKI JANACEK M. CONONOVICI C. WIRZ C. MURGU M. EGEL Jean-Louis GIL, orgue CHŒURS DE LA PHILHARMONIE TCHÈQUE Nouvel orch. philharmonique dir. : Hubert SOUDANT

Loc. : RADIO FRANCE, salles et agences

eic
jeudi 16 décembre 18 h 30
musique de chambre
Ives - Donatoni
Wolpe - Webern - Ravel
Zimmermann
une heure avec les solistes de l'ensemble intercontemporain
CENTRE G. POMPIDOU
renseignements 260.94.27

CHAILLOT THEATRE • NATIONAL
MUSIQUE VIVANTE
Direction Diego Masson
Monnet • Huber • Berio
Grand Théâtre
Jeudi 16 décembre. 20h30. 727 81 15



MERCREDI



SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

MA ELO. — Petit Athénée (742-67-27), 18 h 30.
MON ISMENIE — GIBIER DE POTENCE. — Fontaine (874-74-40), 18 h 30.
GRANIT. — La Bastille (357-42-14), 20 h 30.

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50), 19 h 30 : Falstaff.
COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20) : 20 h 30 : La vie est un songe.
CHAILLOT (727-81-15) : Grand Foyer 20 h 30 : Setrak (Liszt, sonate en si mineur) ; *la Voix humaine, soprano : A. Béranger* ; Théâtre Gémier 20 h 30 : le Père.
TEP (797-96-06) : 20 h : les Possédés I.
PETIT TEP (797-96-06) : 20 h 30 : Porte close ; Lettre de Chine.
THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), Opérette, 20 h 30 : la Veuve joyeuse.
THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77) (au Théâtre de Paris), petite salle, 20 h 30 : la Fuite en Chine ; Grande salle, 20 h 30 : Une journée particulière.

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34) 20 h 30, Varieta : 22 h 30 : les Mirabelles.
ANTOINE (208-77-71) 20 h 30, Coup de soleil.
ARTS HÉBERTOT (387-23-23) 21 h, l'Exil.
ASTELLE - THÉATRE (238-35-53) 20 h 30 : les Bonnes.
ATELIER (606-49-24) 21 h : le Nombril.
ATHÉNÉE (742-67-27) Salle L.-Jouvet, 19 h : Platonov ou l'homme sans père.
BOUFFES PARISIENS (296-60-24) 20 h 30 : En sourdine les sardines.
CARTOUCHERIE. — Th. de l'Aquarium (374-99-61) 20 h : correspondance ; Atelier du chaudron (328-97-04) 20 h 30, les Soupirants.
CENTRE CULTUREL DU MARAIS (272-73-52) 20 h 30 : Boustifilles.
CINQ DIAMANTS (588-01-00) 21 h : Un si joli petit square.
CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69) Resserre 20 h 30 : Cendre rouge.
COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41) 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21) 20 h 45 : Ça ira comme ça.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22) 20 h 30 : Noblesse et bourgeoisie.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11) 20 h 30 : Moi.
DAUNOU (261-69-14) 21 h : La vie est trop courte.
EDOUARD-VII (742-57-49) 21 h : la Dernière nuit de l'été.
ELDORADO (208-45-42) 20 h 30 : les Rustres.
ESCALIER D'OR (523-15-10) 20 h 30 : 1981.
ESPACE-GAITÉ (327-95-94) 22 h : Kadoch.
ESPACE-MARAIS (271-10-19) 20 h 30 : le Mariage de Figaro.
ESSAION (278-46-42), I : 20 h 45 : les Palhasses ; II : 20 h 30 : Bethsabée - la Kabbale selon Aboulafia.
GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18) 18 h 30 : l'Ile de Tulipatan ; 20 h 15 : Vive les femmes ; 22 h : Michel Laguey-rie : Rouleur.
GALERIE 55 (326-63-51) 21 h : The Lover.
GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06) 20 h : la Poule à Jupiter.
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : le Cirque.
LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : L. Rocheman : Grand-Père Schlomo.
LUCERNAIRE (544-57-34) I. 18 h 30 : J. Supervielle ; 20 h 30 : Six heures au plus tard ; 22 h 15 : Tchoufa ; II. 20 h 30 : La noce ; 22 h 15 : Moman ; — Petite Salle, 18 h 30 : Parlons français ; 22 h 15 : les Soupirs du lapin.
MARIGNY (256-04-41) 21 h : Amadeus. — Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : l'Education de Rita.
MATHURINS (265-90-00) 21 h : L'avantage d'être constant.
MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : Joyeuses Pâques.
MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : R. Devos ; Petit Montparnasse 21 h 15 : L'Herbe rouge.
NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : Hold-up pour rire.

L'EDEN THÉATRE
présente
PÉRICLÈS
de Shakespeare
Jusqu'au 22 décembre 1982
Locat., réserv. : 3 FNAC, au Théâtre du Ranelagh. T. 288-64-44.
5, rue des Vignes, 75016 Paris.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées)
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Mardi 14 décembre

ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : Sarah et le cri de la langouste.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), 20 h 30, Compagnie Ph. Genty : Rond comme un cube.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : Pauvre France.
PÉNICHE-THÉATRE (245-18-20), 21 h : Intrigues.
POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), 21 h : Flock.
POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 45 : Sol dans : « Je m'égalomane à moi-même ».
89, QUAI DE LA GARE (583-15-63), 20 h 30 : la Manufacture.
RANELAGH (288-64-44), 19 h 30 : Périclès.
SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45 : le Charimari.
SALLE VALHUBERT (584-14-18) 20 h 30 : les Petits Oiseaux.
STUDIO BERTRAND (783-99-16) 20 h 30 : les Burlingeurs.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), 20 h 45 : les Enfants du silence.
TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), 20 h 30 : Huis clos ; 22 h : l'Ecume des jours ; 20 h 30 : A. Allais.
TH. DES DÉCHARGEURS (236-00-02) 20 h 30 : Bruissement d'elles ; 22 h : Liberté d'action.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 30 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE EN ROND (387-88-14), 21 h : Complet veston sur mesure en trois essayages.
THÉATRE DU LYS (327-88-61), 19 h h : Voyage en Dualie ; 22 h 30 : L'Enfant.
THÉATRE DU MARAIS (278-03-53), 18 h 30 : le Silence de la mariée ; 20 h 30 : le Misanthrope.
THÉATRE DE MENILMONTANT (366-60-60) 20 h 45 : Famille Fenouillard dare dare.
THÉATRE DE PARIS (loc. 274-22-77), Grande Salle, 20 h 30 : une Journée particulière ; Petite Salle : 20 h 30 : la Fuite en Chine.
THÉATRE PRÉSENT (203-02-55) 20 h 30 : Enjeux la vie.
THÉATRE DES 400 COUPS (633-01-21), 20 h 30 : Ma vie en vrac ; 22 h : Excusez-moi d'exister.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), 20 h 30 : les Strauss ; 20 h 30 : Camera Oscura.
THÉATRE DU TOURTOUR (887-82-48), 18 h 30 : Un bain de ménage ; 20 h 30 : le Mal court.
VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : Chéri.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : A la courte-paye.
THÉATRE DES DEUX-ANES (606-10-26), 21 h : A vos ronds... fisc.

La danse

A DÉJAZET (887-97-34), 18 h 30 : Elle dit qu'elle est seule.
ALLIANCE FRANÇAISE (544-41-42), 20 h 30 : Hent Penta Teater.
CISP (343-19-01), 20 h 45 : Chorégraphiquement vôtre.
THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), 20 h 30 : Ballet national de Marseille R. Petit.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), 20 h 30 : Malavika, l'Inde à travers la danse et son langage.

Les concerts

SALLE GAVEAU, 18 h 30 : E. Elias (Beethoven).
ÉGLISE ST-ROCH, 21 h : Ensemble vocal du Hauberger, Ensemble vocal de Mantes-la-Jolie, Orchestre de chambre de France, dir. : A. Boulfroy (Haendel).
CENTRE CULTUREL CANADIEN, 20 h 30 : H. Metcalfe (Scarlatti, Fauré, Liszt, Daveluy).
ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE BAPTISTE, 20 h 30 : Y. Pochtar (Bach, Brahms, Chopin...)
SALLE CORTOT, 20 h 30 : V. Dernis, Ch. Fages (Bach, Schubert, Chopin...).
ÉGLISE-ST-LOUIS-EN-L'ILE, 20 h 30 : Groupe vocal de France, dir. : M. Tranchant (Josquin des Prés, Palestria, Schütz, Brahms, Scelsi).
CENTRE CULTUREL SUÉDOIS, 20 h 30 : I. Kall, E. Luthander (Debussy, Hägg, Schumann...).
ÉGLISE DE LA MADELEINE, 18 h 30 : Chœurs et Ensemble instrumental de la Madeleine, dir. : Havard de la Montagne (musiques de Noël).
CITÉ INTERNATIONALE DES ARTS, 21 h : Quatuor du Nord (Mozart, Beethoven, Borodine).
ÉGLISE ST-GERMAIN-DES-PRÉS, 21 h : Orchestre de chambre ad Artem de Paris (Bach, Haydn, Schubert).
ÉGLISE ST-DENIS DU ST-SACREMENT PARIS, 20 h 30 : Orchestre de chambre (Heidelberg) (Corelli, Vivaldi, Bach, etc.)

Jazz, pop, rock, folk

BAINS-DOUCHES (887-34-40), 20 h 30 : Santa Lucia.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : D. Doriz.
CAVERNE D'ALIGRE (340-70-28), (D., L.), 20 h 30 : Lolo Siny-Tariny.
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24) 21 h : Caraïbe Jazz Ensemble ; 22 h 30 : Interamerica Latin Jazz Ensemble.
CLOITRE DES LOMBARDS (233-54-09), 23 h : Apartheid Not.
DEPOT-VENTE (637-31-87), 21 h 30, le 9 : Cl. Bolling ; le 10 : Claudia et les Guépards : Imperials.
NEW MORNING (523-51-41), 21 h 45 : Levallet, Marais, Pifarely.
PALACE (246-10-87), 20 h 30 : Indochine.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30, Hommage à Fats Waller.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : T. Coe, G. Arvanitas.
SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : Cl. Luter.

Les festivals

FESTIVAL D'ART SACRE (277-92-26)
ÉGLISE SAINT-GERMAIN L'AUXERROIS, 21 h : Ensemble vocal M. Piquemal, chorale Vittoria d'Argenteuil, Ensemble à vents de Paris (Schubert, Bruckner).
FESTIVAL D'AUTOMNE (296-12-27)
JEUNE THÉATRE NATIONAL (271-51-00) 20 h 30 : La Comédie de Macbeth.

En région parisienne

BOURG-LA-REINE, CAEL, (663-76-96), 21 h : P. Monteilhet (Bach).
CLAMART, CC J. Arp (645-11-87), 20 h 30 : H. Christiani.
CRETEIL, Maison des arts A. Malraux (899-94-50) 20 h 30 : Cosi fan tutte.
GENNEVILLIERS, Théâtre (793-26-30), 20 h 45 : l'Eléphant d'Or.
MASSY, C.C. P. Bailliart (920-57-04), 21h : Ch. Hervé.
MONTREUIL, C.N.N., le 14 à 20 h 30 : Cie des courants d'air : Agilulfe.
SARCELLES, C.C.M. (419-54-30), 21 h : Cuarteto Cedron.
SCEAUX, Les Gémeaux (660-05-64), 21 h : Vaudeville.
SUCY-EN-BRIE, C.C. (590-25-12), 20 h 45 : F. Mechali, N. Nissim, M. Monthama, M. Edelin.
TORCY, Maison pour tous, le 11, à 21 h : Ch. Oller, J.-P. Yvert.
VERSAILLES, Théâtre Montansier (950-71-18), 21 h : l'Impromptu de Bellac.
LE VESINET, CAL (976-32-75), 21 h : Et le spectacle continue.
VILLENEUVE - SAINT - GEORGES, Théâtre (389-21-18), 20 h : Transhumance.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h : hommage à B. Boetticher : le Courrier de l'or ; 19 h : hommage à J. Huston : les Désaxés ; 21 h : le Dernier de la liste.

Les exclusivités

AMERIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71).
L'AS DES AS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 15e (320-12-06) ; Grand-Pavois, 15e (554-46-85) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
AVEC LES COMPLIMENTS DE L'AUTEUR (A. v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
LÀ BALANCE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Hollywood Bd, 9e (770-10-41) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
BRITANNIA HOSPITAL (Ang., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
CAMP DISCIPLINAIRE (A., v.o.) : Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94).
COMÉDIE ÉROTIQUE D'UNE NUIT D'ÉTÉ (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23). — V.f. ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LE CRIME D'AMOUR (Fr) : Marais, 4e (278-47-86).
DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82).
DEUX DEBILES CHEZ LE FANTOME (A., v.o.) : Ambassade, 6e (359-19-08). - V.f. : Français, 9e (770-33-88).
DEUX HEURES MOINS LE QUART AVANT JESUS-CHRIST (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
DIVA (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Ambassade, 8e (359-19-08).
DOCTEURS IN LOVE (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
LE DRAGON DU LAC DE FEU (A.) v.f. : Napoléon, 17e (380-41-46).
E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.o.) Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v. f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Mercury, 8e (562-75-90) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Nations, 12e (343-04-67) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; *Bienvenüe-Montparnasse*, 15e (544-25-02) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).





ORCHESTRE DE L'ILE-DE-FRANCE
DIRECTION JACQUES MERCIER

CHABRIER - SAINT-SAËNS
OFFENBACH - JOHANN STRAUSS
direction **JACQUES MERCIER**
MICHEL BENEDETTO violon

jeudi 16 décembre 21 h	BRÉTIGNY	Gymnase Delaune
vendredi 17 décembre 21 h	ÉVRY	Salle Hexagone
samedi 18 décembre 21 h	GAGNY	Théâtre Municipal
dimanche 19 décembre 14 h 30	VILLEJUIF	Théâtre R.-Rolland
mardi 21 décembre 21 h	PUTEAUX	Salon d'Honneur Hôtel de Ville
jeudi 23 décembre 21 h	SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	Manège Royal

DERNIÈRE SEMAINE
L'éléphant d'Or
d'Alexandre Kopkov. Mise en scène Bernard Sobel.
Texte français Lily Denis, du 9 novembre au 19 décembre
THEATRE DE GENNEVILLIERS
Centre Dramatique National
Direction Bernard Sobel
41, avenue des Grésillons, 92230 Gennevilliers. Tél. 793 26 30

SPECTACLES

L'ÉTAT DES CHOSES (All., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Escurial, 13e (707-28-04).

LE GENDARME ET LES GENDARMETTES (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA GUERRE D'UN SEUL HOMME (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

LES GUERRIERS DU BRONX (*) (A., v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).

HANKY PANKY, LA FOLIE AUX TROUSSES (A., v.f.) : Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06).

HECATE (Fr.) (*) Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

HITLER, UNE CARRIÈRE (All., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52).

L'HONNEUR D'UN CAPITAINE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount City, 8e (562-45-76).

IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-79) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LA LOTERIE DE LA VIE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

LES FILMS NOUVEAUX

AMOUR JEUNE, AMOUR FOU, film italien de Giorgio Stegani Casorati. V.F. : Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Montmartre, 8e (606-34-25) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Gobelins, 14e (707-12-28) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17).

LA BOUM No 2, film français de Claude Pinoteau : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Français, 9e (770-33-88) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

BRISBY, LE SECRET DE NIMH, film d'animation américain de Don Bluth. V.O. : Quintette, 5e (633-79-38) ; V.F./V.O. : Marignan, 8e (359-92-82) ; V.F. : Gaumont-Hallles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxeville, 12e (343-00-65) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

S.A.S. A SAN-SALVADOR, film français de Raoul Coutard : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétans, 19e (241-77-99).

TELL ME..., film américain de Lee Grant. V.O. : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Logos, 5e (354-26-42) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; V.F. : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St.-Charles, 15e (579-33-00).

LA MAISON DU LAC (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; V.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).

MAYA L'ABEILLE (Autr., v.f.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-92-36) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) H. Sp.

LES MISÉRABLES (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

NEW-YORK, 42e RUE (A., v.o.) (*) : Forum, 1er (297-53-74) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA NUIT DE SAN LORENZO (It., v.o.) ; 14 juillet-Racine, 6e (633-43-71) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

L'OMBRE DE LA TERRE (Fr.-Tun.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

PHILADELPHIA SECURITY (**) (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

PLUS BEAU QUE MOI TU MEURS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

POLTERGEIST (A., v.f.) (**) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

QUERELLE (All., v.o.) (**) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE QUART D'HEURE AMERICAIN (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

QUE LES GROS SALAIRES LÈVENT LE DOIGT (Fr.) : Paramount Marivaux, (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

SPEED DRIVER (It., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).

SUPERVIXENS (**) (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Élysées Lincoln, 8e (359-36-14).

THE THING (A., v.o.) (*) : Normandie, 8e (359-41-18) – (V.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Miramar, 14e (320-89-53) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

TIR GROUPÉ (Fr.) : Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

UNE HISTOIRE SANS IMPORTANCE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

UN TUEUR DANS LA VILLE (A., v.o.) (*) : Paramount City, 8e (562-45-76). – V. f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LA VENGEANCE EST A MOI (Jap., v.o.) (*) Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

UNE CHAMBRE EN VILLE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91).

YOL (Turc, v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

Les grandes reprises

ACCELERATION PUNK (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

ALICE'S RESTAURANT (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

ALIEN (A., v.o.) (*) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murats, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47). V.f. : Gaîté-Boulevard, 2e (233-67-06).

L'ARNAQUEUR (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LE BAL DES MAUDITS (A., v.o.) : Action Christine bis 6e (325-47-46) H. Sp.

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*) : Champo, 5e (354-51-60) ;

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

BREL (Fr.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LES DAMNÉS (It-All., v.o.) (*) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

DELIVRANCE (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

ERASERHEAD (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A. v.f.) (*) : Club, 9e (770-81-47).

FRANKENSTEIN Jr (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

GIMME SHELTER (A, v.o.) Vidéostone, 6e (325-60-34).

FREUD PASSION SECRETEA (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (325-47-46).

LE GUEPARD (It., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LA GUERRE DES ÉTOILES (A., v.f.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

L'HOMME A LA PEAU DE SERPENT (A., v.o.) : Olympic-Halles, 3e (278-34-15).

IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

JEREMIAH JOHNSON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-52-56).

LE LAUREAT (A., v.o.) : St-Germain Village, 5e (633-63-20).

MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LE MÉPRIS (Fr.) : Rivoli-Ciné, 4e (272-63-32).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

LE MILLIARDAIRE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

MUSIC-LOVERS (A., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65).

NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LES OISEAUX (A., v.o.) (*) : A. Bazin, 13e (337-74-39).

ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Arcades, 2e (233-54-58).

PAPILLON (A., v.f.) (*) : Capri, 2e (508-11-69).

PANIQUE DANS LA RUE (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (327-78-37) Calypso, 17e (380-30-11).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LE PORT DE L'ANGOISSE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

LA REINE CHRISTINE (A., v.o.) : Action Rive-Gauche 6e (354-47-62).

LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

LE TAMBOUR (All., v.o.) (*) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE SANS JAMAIS OSER LE DEMANDER (A., v.o.) (**) Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

UN TRAMWAY NOMMÉ DÉSIR (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.f.) (*) : Arcades, 2e (233-54-58).

WANDA (A., v.o.) St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

Y A-T-IL UN FRANÇAIS DANS LA SALLE ? Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

COMMUNICATION

A VOIR

Elles se mêlent de tout !

Jamais le territoire âprement défendu à coups de crocs, à coups de griffes, par les gros mâles dans la force de l'âge n'aura été aussi menacé. A l'entrée, les jeunes, hargneuses et rageuses meutes, piétinent, piaffent et frappent bruyamment aux portes du marché du travail. A la sortie, les vieux, peu tentés par une préretraite en peau de chagrin, s'accrochent, hésitent à dégager. Et les femmes sont là, au beau milieu, à s'étaler, à exiger, à obtenir qu'on se pousse, qu'on leur fasse de la place sur les listes électorales et qu'on leur reconnaisse de par la loi l'égalité des droits.

Ils commencent à en avoir par-dessus la tête, les hommes, ils râlent, ils renâclent. Et quand une équipe d'Antenne 2 est allée filmer à Roanne les ouvrières cégétistes qui ont rouvert, dix-sept mois après la liquidation de l'entreprise, la bonneterie Prost, leurs compagnons, leurs maris, furieux, exaspérés, ont refusé de se montrer à l'écran. Qu'est-ce que c'était que tout ce cirque ? De quoi se mêlaient-elles ? Qu'elles ramènent un salaire d'appoint, bon. Ça répond hélas ! le plus souvent aux besoins du ménage. Et qu'elles se contentent de leurs allocations en cas de chômage. Pour le reste, allez ouste, à la cuisine, ôtez-vous de là ! Les luttes syndicales, les occupations d'usines, la création de coopératives de production, ce n'était pas leur affaire.

Elles vous raconteront tout ça elles-mêmes mercredi soir (« Paroles de femmes »), elles sont fantastiques, vous verrez. Intelligentes, modestes, étonnées presque de se sentir exister avec une telle force, une telle intensité, malgré tant d'obstacles et de difficultés surmontés au jour la nuit, au dehors, et au dedans. Elles vous diront leur attachement à leur métier, à leur outil de travail. Elles vous expliqueront qu'ayant pris en main leur destin de travailleuses, elles supportent mal ce destin de ménagères auquel on les confine encore envers et contre tout.

Surprises, agacées par l'insistance, la naïveté balourde du journaliste, elles répondront à ses questions sur la pilule, la liberté sexuelle et la responsabilité professionnelle avec une passion, une franchise, une sagesse, une expérience des choses de la vie comme on en rencontre rarement à la télé. C'est un rendez-vous à ne pas manquer.

CLAUDE SARRAUTE.

★ « Paroles de femmes », mercredi 15 décembre, Antenne 2, 22 h 10.

LES INITIATIVES DE L'OPPOSITION

Le R.P.R. souhaite une réglementation pour les municipales

« *De même que les Français se sont battus pour la séparation de l'Église et de l'État, de même doivent-ils aujourd'hui se battre pour la séparation de l'audiovisuel et de l'État* ». Ce combat, le R.P.R. veut le mener devant l'opinion, a annoncé M. Jacques Baumel, député des Hauts-de-Seine et délégué national de son mouvement pour l'audiovisuel, au cours d'une conférence de presse réunie le 13 décembre. Le R.P.R. prépare une « contre-réforme » à opposer à la loi du 29 juillet 1982.

Plusieurs principes seront à la base des propositions du parti de M. Jacques Chirac. D'une part, favoriser la concurrence et la compétition entre des chaînes « nombreuses » de télévision et de radio, l'État ne devant conserver « *qu'une ou deux* » sociétés de télévision. « *Si nous maintenons l'audiovisuel dans le carcan bureaucratique de l'État, nous aboutirons à la grisaille des télévisions de l'Est* », a notamment déclaré M. Baumel. Selon lui, il faut « *de véritables stations régionales de télévision, en accord avec la presse régionale et départementale, les collectivités locales et les activités socio-professionnelles des régions* » ; il faut aussi « *une chaîne de télévision spécialisée dans la culture et le cinéma* », alors que la future quatrième chaîne est « *remise aux calendes grecques* » et qu'*on nous fait miroiter un câblage mythique* ».

D'autre part, la Haute Autorité de la communication audiovisuelle devrait jouer un rôle encore plus important. M. Jacques Baumel souhaite en particulier que ses pouvoirs soient étendus aux domaines budgétaire, financier et administratif, afin qu'il soit « *mis fin aux gaspillages, à l'inflation des effectifs, au gâchis de ce gouffre à milliards qu'est la Société française de production, la plus coûteuse du monde pour le plus mauvais rendement* ».

Une délégation de l'intergroupe parlementaire pour l'objectivité et le pluralisme à la télévision, créé récemment par M. Baumel (il regroupe cent vingt-deux personnes de l'opposition), a été reçu vendredi 10 décembre par la Haute Autorité, pour lui demander d'intervenir en vue d'établir une réglementation de l'information radio-télévisée pendant la campagne des élections municipales (1). Pour M. Baumel, les partis politiques seront davantage présents dans cette compétition, en vertu des nouvelles dispositions électorales. Celles-ci, alliées à la conjoncture politique, vont faire de cette consultation « *un événement important* » qui justifie l'adoption de lignes de conduite sur les médias audiovisuels « *analogues aux autres grandes consultations* ».

« *Si le gouvernement ne réglemente pas lui-même, par un texte législatif ou un décret, c'est la loi de la jungle, en fonction des préférences et des choix de chaque chaîne. La Haute Autorité ne peut rester muette ; elle seule peut exercer une certaine coordination et une certaine justice.* » M. Baumel a toutefois reconnu qu'il était « *difficile d'assurer l'équilibre dans ce type d'élections* ». Selon lui, les duels entre dirigeants nationaux et les confrontations de partis politiques devraient notamment faire l'objet d'une programmation équilibrée.

(1) L'article 14 de la loi du 29 juillet 1982, donne à la Haute Autorité le pouvoir de fixer les règles pour « *les conditions de production, de programmation et de diffusion des émissions relatives aux campagnes électorales* ». Toutefois, la législation antérieure ne prévoit de campagne officielle que pour les consultations nationales : présidentielle, législatives, européennes.

● *A « l'Union », quotidien édité à Reims*, les associés propriétaires décideront le mercredi 15 décembre, de l'avenir du journal. Deux solutions se présentent :

– Mettre en œuvre le plan de sauvetage de M. Montanier auquel les pouvoirs publics, sollicités par la direction, ont donné leur aval ;

– Ou déposer le bilan, ce qui se traduirait très vite par le licenciement d'un grand nombre de collaborateurs.

« *Les syndicats S.N.J. et C.G.T.* de l'Union *ne pourraient admettre qu'une minorité de sociétaires choisissent délibérément d'hypothéquer l'avenir de l'entreprise.* » affirme un communiqué publié le mardi 14 décembre.

LA HAUTE AUTORITÉ EST SAISIE A PROPOS DES CAMPAGNES RADIO-TÉLÉVISÉES

M. Thierry Saussez, directeur général d'Image et Stratégie – cabinet spécialisé dans la communication, qui travaille exclusivement pour le compte de l'opposition – vient de soumettre quatre propositions à la Haute Autorité de la communication audiovisuelle, que préside Mme Michèle Cotta.

1) Considérant que le gouvernement a l'« *exclusivité* » des écrans publicitaires télévisés (en dehors de quelques entreprises publiques et du secteur privé), M. Saussez estime qu'« *il est essentiel de permettre à toutes les organisations nationales qui, elles aussi, ont un message économique et social à transmettre à l'opinion, de le faire dans les mêmes créneaux et aux mêmes conditions économiques* » (70 % de remise). Mme Cotta a répondu que « *ce problème important sera examiné* ».

2) Assurant que le Service d'information et de diffusion (SID), qui dépend du premier ministre, « *a tout pouvoir pour sélectionner, sans aucun contrôle, les thèmes des campagnes ayant accès à la publicité télévisée et radiophonique* », le directeur général d'Image et Stratégie suggère que les missions du SID soient séparées.

« *Cet organisme*, dit-il, *garderait son rôle d'information et de coordination de l'information* », mais « *c'est la Haute Autorité qui contrôlerait la diffusion des campagnes d'intérêt général à la télévision et à la radio* ». La Haute Autorité n'a pas répondu sur ce point.

3) M. Saussez note qu'« *à ce jour, seule l'élection du président de la République, des députés et des membres de l'Assemblée parlementaire européenne fait l'objet d'émissions officielles à la télévision* ». Il demande que ces dispositions soient étendues aux élections municipales.

Mme Cotta a rappelé la réglementation en vigueur, ajoutant toutefois : « *sous réserve des dispositions qui pourraient être prises ultérieurement* ».

4) L'expert en communication souhaite, enfin, que les émissions électorales officielles soient « *modernisées* ». Actuellement, seuls les monologues et interviews sont permis, entraînant la monotonie et de sensibles chute d'audience. Il s'agirait, selon M. Saussez, de « *permettre aux partis politiques de choisir une équipe technique pour mettre en images et en son* [reportages] *le message électoral* ». Mme Cotta a indiqué qu'il était encore « *trop tôt pour répondre* » et que la Haute Autorité sera consultée « *le moment venu* ».

● *M. François Léotard*, secrétaire général du parti républicain, propose dans une lettre aux dirigeants des partis de l'opposition, que ceux-ci demandent conjointement au premier ministre d'organiser une « *campagne officielle nationale* » pour les élections municipales, notamment à la télévision. Il estime que « *les rédactions des journaux télévisés, tenues ou étroitement surveillées par des représentants de partis, recrutés en tant que tels, semblent ne pouvoir échapper, quelquefois contre leur gré, à une manipulation de l'information, à une orientation systématique des reportages et des sujets traités. (...) La propagande occupe sans vergogne et à grands frais les meilleurs créneaux des grilles de programmes* ».

RADIO-TÉLÉVISION

Mardi 14 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Musique : le Fou
(en liaison avec France-Musique).
Drame lyrique de M. Landowski. Avec l'Ensemble orchestral de Paris, la chorale E. Brasseur (dir. M. Landowski) et K. Armstrong, P. Gottlieb, M. Vento, P. Doghan, B. Malabene.
Le cauchemar d'un savant humaniste qui refuse de livrer les secrets de sa bombe. Une musique âpre et cinglante, créée en 1956, qui a malheureusement mal vieilli.

22 h Série documentaire : Mémoire (Eugène Descamps)
Une émission de l'INA, réal. C. Chaboud.
Portrait d'un militant syndical, ancien secrétaire général de la C.F.D.T.

23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Cinéma : les Grandes Vacances.
Film français de J. Girault (1967), avec L. de Funès, F. Mayne, C. Gensac, O. de Funès, M. Kelly, F. Leccia, M. Risch (redif.).
Un directeur de collège envoie son fils, recalé au bac, en Angleterre. Le garçon, préférant passer ses vacances en bateau sur la Seine, se fait remplacer par un camarade. Mais le père découvre le pot-aux-roses. La tradition vaudevillesque du cinéma de Jean Girault. Sournois, coléreux, vindicatif, Louis de Funès emporte tout dans un tourbillon. Le film, c'est lui.

22 h 15 Mardi cinéma.
De P. Tchernia et J. Rouland. Avec R. Hanin et M.-F. Pisier.

23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma : la Cousine Angélique.
Film espagnol de C. Saura (1973), avec J.-L. Lopez Vasquez, F. Delgado, L. Canalejas, L. Cardona, M.-C. Fernandez de Loaza.
Un homme de quarante-six ans revient dans une ville de Castille où il passa, enfant, les vacances de l'été 36 dans la famille de sa mère, et s'éprit de sa cousine Angélique. Exploration du passé, de la mémoire, des sentiments enfouis. On peut évoquer les romans de Marcel Proust ou le film d'Ingmar Bergman, les Fraises sauvages. Mais, à partir de ces influences, Saura a fait une création profondément personnelle, originale.

22 h 25 Magazine : Mémoires de France.
Émission historique de P. Ory. – L'archéologie vue du ciel, réal. P. Bouhin.
3 000 heures de vol, 50 000 diapositives : René Goguey sillonne le ciel depuis vingt ans. L'équipe de « Mémoires de France » a suivi cet archéologue céleste dans ses découvertes.

23 h 15 Journal.

23 h 45 Prélude à la nuit.
Récital de la Chorale universitaire de Varsovie, dir. J. Dabrowski.

FRANCE-CULTURE

19 h 30, **Sciences** : La théorie des catastrophes, une philosophie scientifique (les sept catastrophes élémentaires).
20 h, **Dialogues** : Qui était Gobineau ? avec J. Boissel et J. Gaulmier.
21 h 15, **le Facteur jouera deux fois** : orgue et organum à l'abbaye de Royaumont.
22 h 30, **Nuits magnétiques** : Des hommes dans la maison.

FRANCE-MUSIQUE

20 h, **Premières loges** : œuvres de Verdi, J. Brahms par M. Anderson, contralto.
20 h 35, **Concert** : (en simultané avec TF 1) « le Fou », drame lyrique de M. Landowski.
22 h 15, **La nuit sur France-Musique** : ô saisons, ô châteaux ! Œuvres de Berlioz, Iturbi, Addinsell, Beethoven, J.-S. Bach.

Mercredi 15 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

11 h 15 Vision plus.
12 h Météorologie.
12 h 10 Juge box.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 35 Un métier pour demain.
Des métiers liés aux énergies nouvelles.
13 h 55 Mer-cre-dis-moi-tout
Spécial Noël. A 15 h 50, Jouer le jeu de la santé ; à *15 h 55, les pieds au mur.*
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 5 A la une.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
20 h Journal.
20 h 35 Les mercredis de l'information.
« Les hommes du fer », une émission de R. Gicquel sur les problèmes de la sidérurgie française à Denain.
21 h 35 Document : Conflits... se défendre chaque jour.
De Paul-Marie de La Gorce, réalisation : Jean Bescont.
La défense d'un pays, son indépendance sur le plan économique, technologique (recherche militaire), sur le plan de l'information (développement des satellites).
22 h 40 Court métrage.
La Vente sur le pré, de F. Warin (redif.).
23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h Journal.
12 h 10 Jeu : L'Académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 30 Sport : ski
Descente dames, à Piancavallo (Italie).
13 h 50 Série : La vie des autres.
14 h Les carnets de l'aventure
Eaux sauvages, de A. Boinard (redif.).
14 h 30 Dessins animés.
15 h 5 Récré A 2.
17 h 10 Platine 45.
17 h 45 Terre des bêtes.
De A. Bougrain-Dubourg. Les mal-aimés en question.
Un reportage sur les coyotes, qui sèment la terreur aux États-Unis, et sur leurs cousins européens : les renards.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Les cinq dernières minutes.
Dynamite et compagnie, réalisation G. Gozlan. Avec J. Debary, M. Eyraud, R. Bussières, A. Poivre...
Des enfants découvrent dans un chantier le cadavre d'un jeune homme. Le Commissaire Cabrol enquête chez les musiciens de « hard rock », en banlieue.
22 h 10 Mœurs en direct : Paroles de femmes.
9 000 femmes de Roanne travaillent dans le textile avec des salaires qui ne dépassent pas le SMIC quand la crise économique a mis la majeure partie d'entre elles au chômage : une enquête émouvante de Paul Seban.
23 h 5 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

15 h En direct de l'Assemblée nationale
Questions au gouvernement.
18 h 30 Pour les jeunes.
Le tour du monde en 42 jours.
18 h 55 Tribune libre.
Conseil national du Mouvement de la paix.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les Jeux.
20 h 30 La minute nécessaire de M. Cyclopède.
Amusons-nous avec un être cher et un canon.
20 h 35 Cinéma 16 : Six jours à vivre.
De P. Defrance et G. Chouchan. Avec J.-P. Moulin, S. Montaigu, D. Langlet, C. Confortes...
Maxime, metteur en scène, tout en réalisant des films publicitaires, travaille à l'adaptation de « Martin Eden » de Jack London. Ce curieux personnage décide de disparaître comme le héros de son film. Il se donne six jours...
22 h Journal.
22 h 30 Prélude à la nuit.
Danses et rites de l'Inde : le kathakali.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, *Matinales : accueil des villes françaises : la nouvelle ère du diagnostic* ; les sapeurs-pompiers de Paris.
8 h, **Les chemins de la connaissance** : écrits bruts, fous littéraires : à 8 h 32, la mythologie gauloise retrouvée ; à 8 h 50, échec au hasard.
9 h 7, **Matinée des sciences et des techniques.**
10 h 45, **Le livre, ouverture sur la vie** : « Ti-Louis du chaudron », avec M. Aimé-Baudouy.
11 h 2, **La musique prend la parole** : anacrouse, accent, désinence (œuvres de Webern).
12 h 5, **Agora.**
12 h 45, **Panorama**, avec J.-J. Pauvert.
13 h 30, **Musique** : les sons à découvert, série du G.R.M. de l'INA (et à 17 h 32 et 20 h.).
14 h, **Sons** : à Tokyo.
14 h 5, **Un livre, des voix** : « Le Sourire du Tao », de L. Durell.
14 h 47 **L'école des parents et des éducateurs** : « prof » de français et heureux de l'être.
15 h 2, **Les après-midi de France-Culture** : Le monde au singulier (Paul Blanquart) ; à 15 h 45, Technologie et création ; à 16 h 45 : rendez-vous avec V. Bertrand ; 17 h, Roue libre.
18 h 30, **Feuilleton : Dracula.**
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **La science en marche** : si proches et pourtant tellement différentes.
22 h 30, **Nuits magnétiques** : des hommes dans la maison ; à 23 h 35, Contes arabes.

FRANCE-MUSIQUE

7 h 30, *Musiques du matin : œuvres de Poulenc, Debussy,* Luna, Verdi, Vivaldi, Sibelius.
8 h 7, **Quotidien Musique.**
9 h 5, **Musiciens d'aujourd'hui** : à l'écoute des jeunes compositeurs (œuvres de Stockhausen, Murail, Chowning, Young, Soderling, Risset, Levinas, Schæffer, Zbar).
12 h, **L'amateur de musique.**
12 h 35, **Jazz** : Le vibraphoniste W. Dickerson.
13 h, **Jeunes solistes** : (en direct du Studio 119) : F. Thiry, piano.
14 h 4, **Microcosmos** : Le coin des enfants ; La musique en *dehors des notes* ; *Zappa et compagnie* ; *A vos crayons* : Le jeu : En marge : Haute infidélité.
17 h 2, **Repères contemporains** : Le paradis retrouvé : œuvres de Zanesi : Rautavaara.
17 h 30, **Les intégrales** : des symphonies de Mendelssohn.
18 h 30, **Studio-Concert** : œuvres de Haydn, Mozart, Honegger.
19 h 38, **Jazz** : Où jouent-ils ?
20 h, **Les chants de la terre.**
20 h 30, **Concert** (donné au théâtre de Beaulieu, à Lausanne, le 2 juin 1982), « Symphonie n° 8 en sol majeur » de Haydn, « Biomèras pour orchestre de chambre » de Balissat : « Concerto pour piano et orchestre n° 2 » de Beethoven ; « Le tombeau de Couperin » de Ravel par l'orchestre de chambre de Lausanne, dir. A. Jordan, sol. M. Perahia, piano.
22 h 15, **La nuit sur France-Musique** : le club des archives (cycle J. Hofman) : œuvres de Beethoven, Schumann, Chopin, Stojowsky.

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 14 DÉCEMBRE

– *MM. Roger Quilliot*, ministre de l'urbanisme et du logement, et *Roger Lemiale*, président de la Fédération nationale des agents immobiliers (F.N.A.I.M.), participent à l'émission « C'est à vous » sur TF 1 à 18 heures.

– *MM. Michel Maury-Laribière*, vice président du C.N.P.F. et *Étienne Véron*, P.D.G. de la société « Majorette » sont les invités de l'émission « Le téléphone sonne » sur France-Inter à 19 h 20.

– *Mme Marie-France Garaud*, ancienne candidate aux élections présidentielles, est reçue au journal de 19 h 30 sur *Radio Express* (Paris 100, 85 MHz).

– *M. Yvon Gattaz*, président du C.N.P.F. est invité par *Radio Solidarité* à 19 h 30 (Paris, 89, 800 MHz).

MERCREDI 15 DÉCEMBRE

– *M. Jo Goldenberg*, restaurateur de la rue des Rosiers, membre de la communauté israélite, est l'invité du journal de TF 1 à 13 heures.

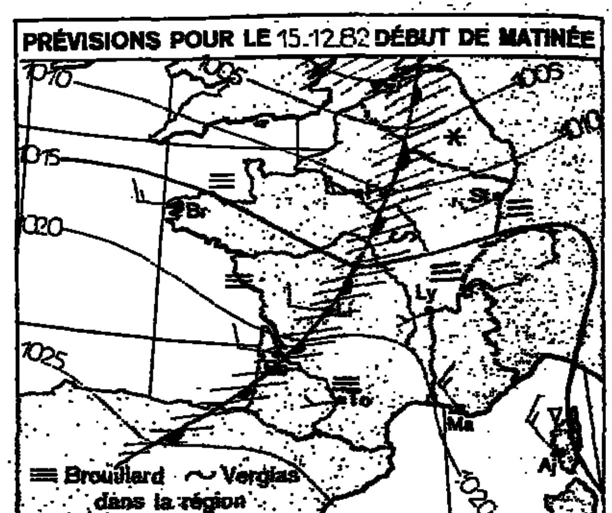
– *M. Yvon Gattaz*, président du C.N.P.F., participe à l'émission « Inter-Matin », sur France-Inter, à 7 h 40.

INFORMATIONS «SERVICES»

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 14.12.82 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 15.12.82 DÉBUT DE MATINÉE



PRÉVISIONS POUR LE 15 DÉCEMBRE A 0 HEURE (G.M.T.)

Evolution probable du temps en France entre le mardi 14 décembre à 0 heure et le mercredi 15 décembre à minuit :

Autour de l'anticyclone des Açores, s'étendant mardi matin jusqu'à la Bretagne, circule une zone de mauvais temps qui va aborder les côtes de la Manche au cours de l'après-midi de mardi, et gagner dans la journée de mercredi l'ensemble du territoire amenant des pluies, des neiges en altitude et une hausse des températures.

Mercredi matin, il pleuvra généralement faiblement sur tout le quart nord-ouest du pays, des Charentes-Poitou à l'Orléanais, la Champagne, les Ardennes : les températures de 7 et 8 degrés sur le littoral, atteindront 4 à 5 degrés dans l'intérieur, les vents de nord-ouest seront modérés à assez forts sur les côtes. Sur le reste de la France, le temps sera brumeux frais, avec de faibles gelées du Massif Central au Lyonnais et à l'Alsace, les vents de nord seront faibles au voisinage de la Méditerranée.

En cours de journée, les pluies vont s'étendre vers l'est et le sud-est, elles donneront des neiges et même un peu de verglas sur les contreforts du Barrois, du Morvan, de la Bourgogne, en cours de matinée, avant la remontée des températures. Sur le Massif Central, les Alpes, on trouvera, l'après-midi, des neiges plus abondantes, d'abord au-dessus de 800 mètres, puis de 1 200 mètres. Le ciel restera couvert avec de la bruine sur les régions du Nord, il se couvrira sur les régions méridionales. Les vents de nord-ouest à ouest-nord-ouest se renforceront. Les températures atteindront au maximum les 10 degrés dans l'Ouest et le Midi, 8 degrés à Paris, 5 degrés dans l'Est et le Centre-Est, 3 degrés dans le Sud-Ouest.

La pression atmosphérique réduite au *niveau de la mer était à Paris, le* 14 décembre à 7 heures, de 1018,8 millibars, soit 764,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 13 décembre ; le second le minimum de la nuit du 13 décembre au 14 décembre) : Ajaccio, 14 et 5 degrés ; Biarritz, 11 et 6 ; Bordeaux, 9 et 5 ; Bourges, 7 et 3 ; Brest, 9 et 2 ; Caen, 5 et 0 ; Cherbourg, 7 et 4 ; Clermont-Ferrand, 8 et 2 ; Dijon, 7 et 2 ; Grenoble, 8 et 0 ; Lille, 3 et 0 ; Lyon, 12 et 3 ; Marseille-Marignane, 10 et 2 ; Nancy, 6 et 2 ; Nantes, 8 et 2 ; Nice-Côte d'Azur, 14 et 6 ; Paris-Le Bourget, 6 et 1 ; Pau, 12 et 6 ; Perpignan, 13 et 5 ; Rennes, 7 et 0 ; Strasbourg, 7 et 2 ; Tours, 7 et 2 ; Toulouse, 12 et 6 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 17 et 9 degrés ; Amsterdam (maxi) 1 ; Athènes, 17 et 12 ; Berlin, 3 et – 1 ; Bonn, 5 et – 4 ; Bruxelles, 2 et 0 ; Le Caire, 19 et 15 ; îles Canaries, 21 et 17 ; Copenhague, 2 et – 5 ; Dakar, 25 et 20 ; Djerba, 18 et 11 ; Genève, 8 et 2 ; Jérusalem, 11 et 7 ; Lisbonne, 14 et 8 ; Londres, 6 et 0 ; Luxembourg, 4 et 0 ; Madrid, 11 et 1 ; Moscou, 3 et 0 ; Nairobi, 24 et 16 ; New-York, – 3 et – 7 ; Palma-de-Majorque, 17 et 4 ; Rome, 16 et 7 ; Stockholm, – 2 et – 6 ; Tozeur, 17 et 11 ; Tunis, 20 et 10.

L'ÉVOLUTION DU TEMPS DANS LA SEMAINE

La France demeure sur le passage des zones d'Ouest. La situation évolue vers le refroidissement pour cette fin de semaine.

Jeudi, la majeure partie du pays sera soumis à un temps doux, pluvieux par intermittence, vents forts sur les côtes. La pluie pourra être précédée de neige du Massif Central aux Vosges et aux Alpes. Au cours de la journée, les éclaircies apparaîtront par l'Ouest. La température s'élèvera peu à peu à 8-10 degrés.

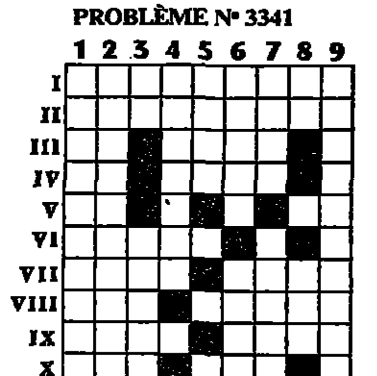
Vendredi, le temps variable avec éclaircies se généralisera, les vents tourneront à nord-ouest et le mistral et la tramontane s'établiront.

Samedi, toujours le même type de temps, mais plus frais. Les averses de neige réapparaîtront à basse altitude. Les maximums ne dépasseront pas 4 à 6 degrés en moyenne et 10 degrés près de la Méditerranée.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3341



HORIZONTALEMENT

I. Plante des pieds. – II. Aurait bien besoin de s'éclaircir les idées. – III. Participe qui évoque une explosion. Victime de la jalousie. – IV. Point d'émergence. Sa visite se termine toujours dans le sang. – V. *Préposition. Matière figurée* d'un cœur généreux. – VI. Il y a assez loin de sa coupe aux lèvres. – VII. C'est aussi et également de même. Enceinte d'un enfant. – VIII. On l'appréhende lorsqu'elle nous saisit. Exhibé par certains, camouflé par d'autres. – IX. On peut l'avoir à l'œil et s'en défaire en payant. Chef de bandes. – X. Tranche. *Sa filature donne du fil à retordre.* – XI. Ruban qui, sur la boutonnière, fait moins bon effet que la rosette.

VERTICALEMENT

1. Soutiens précieux pour les femmes de la haute qui se retrouvent en bas. – 2. On peut parfois le devenir grâce à un petit don. – 3. Bruit de roulement. C'est faire la moue pour faire la guerre. – 4. C'est le blanc que l'on sort lorsqu'on ne veut pas trinquer. – 5. Plein jusqu'à en être imprégné. Article. – 6. Fille de famille. Peut s'utiliser sur un parterre brillant ou devant un parterre brillant. – 7. Cours d'eau dans une région de vins. Se porte avec assurance. – 8. Conjonction. Se met à la barre en observant les étoiles. – 9. Évoque une mesure employée pour déterminer des limites.

Solution du problème n° 3340

Horizontalement

I. Premier. – II. Héron. Ecu. – III. Oc. Unique. – IV. Tri. Etui. – V. Œuf. Eire. – VI. Rallumé. – VII. Otée. Mot. – VIII. Bi. Ulm. Rh. – IX. Ovarienne. – X. Ténors. Et. – XI. Sénestre.

Verticalement

1. Photorobot. – 2. Récréatives. – 3. Er. Iule. Ane. – 4. Mou. Fleuron. – 5. *Inné. Lire.* – 6. *Item.* Mess. – 7. Requiem. – 8. Cuir. Orner. – 9. Vue. Esthète.

GUY BROUTY.

La rubrique Mode paraîtra dans notre numéro de mercredi.

EN BREF

ÉTUDIANTS

LOGEMENTS DANS LE VAL-DE-MARNE. – L'université Paris-Val-de-Marne recherche des logements et des « jobs » (cours particuliers, garde d'enfants, *emplois intérimaires...) pour étudiants.*

★ **Avenue du Général-de-Gaulle, 94000 Créteil, tél. : 898-91-44, postes 341, 342, et 328.**

HANDICAPÉS

L'ASSOCIATION DES DÉFICIENTS VISUELS informe les déficients visuels de la parution de plusieurs ouvrages édités d'après les normes internationales de l'ophtalmologie et conformes aux normes typographiques de l'AFNOR. Imprimés sur papier mat et opaque, reliés, de format commode 16 × 24, ces livres sont reproduits dans leur version intégrale et accompagnés de notices littéraires. Titres disponibles : *la Princesse de Clèves*, de Mme de Lafayette ; *Pierre et Jean*, de Guy de Maupassant ; *le Veuf joyeux*, de Pierre Daninos ; *Trois têtes coupées*, de Th. J. Chaize et G. Geoffroy ; *la Femme de trente ans*, de Balzac, et *Colomba*, suivi de *la Vénus d'Ille*, de Mérimée. Prix unitaire : 69 F + 15 F de port.

★ **Pour tous renseignements, écrire à l'Association des déficients visuels, 23, rue Chevert, 75007 Paris (705-81-89), et joindre un timbre pour la réponse.**

AUTOMOBILE

PARIS EN VISITES

JEUDI 16 DÉCEMBRE

« Exposition Oudry », 12 h 30, Grand Palais, Mlle Garnier-Ahlberg.

« Hôtel d'Augny et hôtel Bony », 15 heures, 6, rue Dronot, Mme Chapuis.

« Les thermes gallo-romains », 15 heures, 6, place Paul-Painlevé, M. Guillier.

« Musée Rodin », 15 heures, 77, rue de Varenne, Mme Hulot (Caisse nationale des monuments historiques).

« L'art irlandais », 15 h 45, Grand Palais, Mme Angot.

« Exposition Oudry », 14 h 15, Grand Palais (Approche de l'art).

« Exposition Oudry », 18 h 30, Grand Palais (Arcus).

« Venise au XVIe siècle », 11 heures, Louvre, cafétéria, Mme Caneri.

« Exposition Fantin-Latour », 15 h 45 et 18 heures, Grand Palais, Mme Caneri.

« Palais de justice », 15 heures, métro Cité, M. Czarny.

« Hôtel de Miramion », 15 heures, 47, quai de la Tournelle, Mme Ferrand.

« Usine Christofle », 15 heures, métro Saint-Denis, Mme Hager.

« Les Bourbons à Versailles », 15 heures, Musée des monuments français (Histoire et archéologie).

« Hôtel de Salm, chancellerie de la Légion d'honneur », 15 heures, 2, rue de Bellechasse (Paris et son histoire).

« Rues, maisons du Moyen Age autour de Saint-Séverin », 14 h 30, façade Saint-Séverin (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Résurrection du passé).

« L'art irlandais », 14 h 30, Grand Palais.

« Exposition Oudry », 15 h 30, Grand Palais (Visages de Paris).

CONFÉRENCES

12 heures, 17, rue de Namur, L. Darms : « 1983, année mondiale des communications » (Inter Forum).

14 h 30, Musée des arts décoratifs, G. Mabille : « Le sacre des rois de France », et 17 heures, R. Delort : « Peintres et mentalités : peut-on décrypter les tableaux de Van Eyck à Giorgione ? »

15 heures et 18 h 30, Musée des monuments français, O. Boucher : « Turquie, carrefour de civilisations : « Pergame » (projections).

18 heures, Palais de la découverte, « Minéraux synthétiques et minéraux artificiels, traitements ».

18 heures, 12, rue Vivienne, Kamal : « Le capricorne » (projections), (Ergonia).

18 h 15, 35, rue de Sèvres, R.P. E. Melia : « Convergence entre le judaïsme, l'islam et l'orthodoxie » (Fraternité d'Abraham).

18 h 30, Centre culturel coréen, E. Ionesco : « Spiritualité de la Corée. »

18 h 30, Centre Georges-Pompidou, salle d'actualité, « Sciences humaines, sciences sociales ».

18 h 30, 25, rue Caumartin, V. Ducassy : « La civilisation chinoise : de Genghis Khan à Koubilaï » (Le Monde et son histoire).

19 h 30, 26, rue Bergère, P. Humbert Biondi : « Illumination divine et prédispositions humaines » (L'homme et la connaissance).

20 h 30, 35, rue des Francs-Bourgeois, F. Hammel : « La résistance juive sous l'occupation, vécue par les Éclaireurs juifs de France » (B'nai B'rith).

20 h 30, 52, rue René-Boulanger, R. Ertel : « Le Shtetl : de la tradition à la modernité » (A.E.D.C.Y.).

20 h 30, 18, rue de Châtillon, « Autour du téléfilm "Psychoweekend" » (Psychologie humaniste).

20 h 30, 84, rue de Grenelle, B Lempert : « La tradition judéo-chrétienne et l'inconscient. »

20 h 45, 18, rue de Varenne, B. Lecomte, G. Bessereau, A. Guillard, Père E. Plater : « Un an après la déclaration de l'état de guerre où en est la Pologne... » (Centre Varenne).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 13 et mardi 14 décembre :

DES ARRÊTÉS

● Portant fixation du prix de vente des alcools d'État.

● Portant attributions du diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des télécommunications.

EMPLOI

SUR LE TERRAIN. — Le premier numéro d'une lettre d'information et d'échange d'expériences sur les problèmes de l'emploi vient de paraître. « Sur le terrain », qui est publié 5 fois par an, s'adresse à tous les animateurs, élus, fonctionnaires ou bénévoles, qui veulent développer l'emploi en stimulant les initiatives locales et en les aidant à aboutir. Le numéro un, riche de références et d'adresses s'intéresse à ce qui peut être fait pour lancer ou développer une expérience d'animation locale.

Dirigé par Jean Lecerf, « Sur le terrain » est dirigé par le Groupe de recherche pour la création d'emplois, 22, rue de la Belle-Feuille, 92100 Boulogne. Abonnement : 50 francs.

EN ATTENDANT LA « UNO »

De la Ritmo 60 ES à la Panda Super

La firme italienne Fiat vient d'annoncer la sortie prochaine d'un nouveau modèle de la classe 1000 cm³ qui s'appellera Uno. Ces voitures seront proposées en trois versions avec un moteur de 900 cm³ (45 ch), 1100 cm³ (55 ch) et 1300 cm³ (70 ch). Cette série disponible en trois ou cinq portes s'inspire, pour la silhouette, de la populaire Panda. La Uno aura la « traction-avant » et les quatre roues indépendantes.

En attendant le lancement fracassant de la Uno, qui aura lieu dans quelques semaines aux Etats-Unis (voiture qui se situe entre les 127 et les Ritmo), Fiat parachève les retouches qu'elle a jugé nécessaire d'apporter à ses modèles solidement implantés sur les marchés européens. Certes, 1982 a vu le lancement de la Ritmo Cabrio, celle de l'Abarth 2 litres, celle de la 127 Diesel, d'origine brésilienne, ou le retour du Speeder 124, mais il s'agissait là surtout d'aménagements, si bien que l'on peut dire que l'essentiel de l'année a été consacré, pour Fiat, à l'amélioration du confort et de la fiabilité de ses gammes les plus populaires. Bien d'autres marques, de Renault à Peugeot, ont suivi la même stratégie, et 1983 et 1984 promettent d'être mouvementées sur le plan des innovations.

On ne verra qu'en février prochain la Ritmo 60 ES. C'est ce modèle de la gamme moyenne produite par la firme italienne qui pourtant mérite le plus d'attention. L'essentiel des recherches faites par Fiat en matière d'économie d'énergie se retrouve en effet sur cette voiture, à commencer par son moteur 1126 cm³ revu de telle façon que l'on obtient, selon les données de l'usine, un quart de consommation en moins. Un indicateur électronique donne instantanément tout renseignement sur la consommation d'essence au conducteur et un nouveau carburateur double corps se voit doté d'un contrôle de l'avance également électronique, qui interrompt automatiquement l'arrivée du carburant à chaque fois qu'il est nécessaire, ce qui est le cas en circulation urbaine notamment.

En outre, un allumage électronique a été monté (Marelli Digiplex), dont on sait qu'il aide également à abaisser la consommation. Extérieurement, la voiture se présente comme les autres modèles de la gamme Ritmo, reconnaissables désormais à leur quatre phares ronds et à leur grille noire qui comprend — comme toutes les Fiat aujourd'hui — cinq barrettes inclinées disposées sur la calandre (prix non fixé).

La Panda super — présentée au Salon de Paris en octobre — comprend aussi ces cinq barrettes, mais c'est évidemment surtout son « confort » intérieur qui a été largement revu. On sait que le reproche principal fait à ce petit véhicule très populaire et astucieux concernait suspension, bruit et rusticité des aménagements intérieurs. Voilà désormais les sièges rembourrés et surtout l'insonorisation installée, préoccupation qui n'avait jusqu'ici pas inquiété, semble-t-il, les ingénieurs de la firme, il est vrai soumis aux exigences d'un cahier des charges rigoureux.

L'apparition d'un cinquième rapport (en surmultiplié) à la boîte, jointe à une légère amélioration de la suspension arrière est sensée apporter du neuf à la conduite. Cela ne paraît pas évident et les deux mille francs et quelque de plus demandés pour la Panda Super (33 800 F), par rapport à la Panda 45 à quatre vitesses, n'ajouteront rien aux qualités de ce petit modèle particulièrement intéressant pour son volume intérieur utilisable et son agilité à circuler en ville. La montre à quartz désormais installée et clignotante non plus. — C. L.

SPORTS

SKI ALPIN

SAISON TERMINÉE POUR MARIE-CÉCILE GROS-GAUDENIER

La Française Marie-Cécile Gros-Gaudenier, qui avait gagné la dernière Coupe du monde de descente, a été blessée au genou droit, le 13 décembre, au cours de l'entraînement pour la descente de San-Sicario (Italie).

Transportée à Lyon où elle doit être opérée, la skieuse souffrait d'une rupture des ligaments. En 1980, une blessure analogue au genou gauche l'avait contrainte à sept mois d'inactivité.

Les médecins avaient conseillé à la Française de prendre quelque repos, après une chute dont elle avait été victime la semaine passée lors des entraînements pour la descente du Critérium de la première neige à Val-d'Isère. Elle avait toutefois pris le départ de la deuxième course de vitesse de la saison.

LES VENTES ONT BEAUCOUP AUGMENTÉ EN NOVEMBRE

Plus de 2 millions de voitures neuves seront vendues en France en 1982, ce qui battra le record de 1979 où 19 76 391 véhicules avaient été placés. C'est ce que précise la Chambre syndicale des constructeurs qui, publiant les résultats du mois de novembre, souligne : *« Sur les onze premiers mois de l'année, le marché est supérieur de 11,2 % à celui des onze premiers mois de 1981. Cette situation est unique, comparée à celle des autres grands marchés de l'automobile, en Europe et ailleurs, qui connaissent soit la récession, soit la stagnation.*

Novembre aura été, il est vrai, exceptionnel. Les chiffres provisoires font en effet apparaître une progression des ventes de voitures neuves de 24,6 % par rapport à novembre 1981, grâce notamment *« au succès du Salon de l'automobile et à la vague de commandes qui a précédé la sortie du blocage des prix ».*

Principal bénéficiaire de ce « boom », Renault, dont les ventes du mois sont en augmentation de 43,4 % (avec 83 576 véhicules) sur novembre 1981. Citroën, en revanche, toujours affecté par les difficultés d'Aulnay et la lenteur de la montée en cadence de production de la BX, a régressé de 10,7 %. Talbot (+ 11,3 %) et Peugeot (+ 10,2 %) tirent leur épingle du jeu. Enfin, si les ventes des marques françaises ont augmenté de 23 %, les étrangères ont connu une hausse de 28,5 %.

Pour les onze premiers mois de l'année, Renault s'est assuré 39,2 % du marché, les constructeurs étrangers 30,7 %, Peugeot 12,6 %, Citroën 12,2 % (avec une baisse de ses ventes de 6,5 %) et Talbot 5,4 % (avec près de 20 000 véhicules de plus que pour la même période de 1981).

CARNET

Naissances

— **Michel HANAUT** et Anne, née **CAZAC**, Mathieu et Olivier ont la joie d'annoncer la naissance de

Dorothée,

le 2 novembre 1982.
21, boulevard de Cambrai,
06200 Nice.

Décès

— Mme Nina Boutboul,
Et toute la famille,
font part du décès du

docteur Julien BOUTBOUL,

survenu le 12 décembre 1982.
L'inhumation aura lieu le mercredi 15 décembre au cimetière parisien de Pantin, où l'on se réunira à 8 h 30.

— Mme François Dufrène,
Frédéric et Nicolas Dufrène
Et toute leur famille,
ont la douleur d'annoncer le décès de

M. François DUFRÈNE,

mort subitement dans sa cinquante-troisième année, le 12 décembre 1982.
L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse, à 10 h 45, boulevard Edgard-Quinet, 75014 Paris.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Me Simone Goldschmidt,
avocat à la cour de Paris,

à laquelle se joignent ses proches,

a l'immense douleur de faire part du décès, survenu le 2 décembre 1982 en son domicile à Paris, de sa mère,

Mme GOLDSCHMIDT,
née Marguerite Battegay,

La disparue était la veuve de
M. Edouard GOLDSCHMIDT,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
commandeur des Palmes académiques,
ancien membre
du Conseil supérieur
de l'enseignement technique,
ancien magistrat consulaire
de Belfort.

Selon la volonté de la défunte, les obsèques ont été célébrées dans l'intimité à Paris.

11, rue Mansart, 75009 Paris.

— Mme Gabriel Gros,
Philippe, François et Odile Gros,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Gabriel GROS,
survenu, à Beauvais, le 5 décembre 1982.
Le service religieux et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité à Saint-Aubin-en-Bray (Oise).
Cet avis tient lieu de faire-part.
146, boulevard Murat,
75016 Paris.

— M. Naphtaly IFRAH,
Karen, Ruben et Benjamin,
Et toute la famille,
ont la très grande douleur de faire part du décès de leur très chère épouse et mère, survenu le vendredi 10 décembre 1982.
Ses obsèques auront lieu le mardi 14 décembre. Réunion à 11 heures, au cimetière parisien de Pantin.
Levée du corps à 10 h 15, à l'Hôpital américain de Neuilly.
Ni fleurs ni couronnes.

— On nous prie d'annoncer la mort, à l'âge de soixante-quinze ans, de
Miss Lucia JOYCE,
fille de James Joyce et Nora Joyce, survenue le 12 décembre 1982 à Saint-Andrews Hospital, Northampton, en Angleterre.
Un service aura lieu le vendredi 17 décembre, à 11 heures, dans la chapelle de l'hôpital.
Selon son désir, elle sera enterrée dans le cimetière de Northampton.
Elle est survécue par un neveu,
Stephen James Joyce, de Paris.



— Bourbriac.
M. et Mme Michel Le Guern,
Marie-Louise Le Guern,
M. et Mme Sire,
Le docteur et Mme Merger,
Le docteur et Mme Le Flanchec,
Sœur Marie-Angélique,
Ses petits-enfants,
Son arrière-petite-fille,
Ses neveux et nièces,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Joseph LE GUERN,

survenu à l'âge de soixante-dix-huit ans.
Ses obsèques auront lieu en l'église de Bourbriac mercredi 15 décembre, à 15 heures.
Suivant le vœu de la défunte, il n'y aura pas de fleurs ; les offrandes seront reçues au profit de la lutte contre le cancer.
La famille remercie toutes les personnes qui participeront à la cérémonie ou se joindront à elle par la pensée.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Jules PIQUET,
officier de la Légion d'honneur,
officier du Mérite agricole,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
expert auprès de la cour d'appel
de Paris,
H.E.C.
docteur en droit,
lauréat de la faculté
et de l'Institut,
expert comptable,

survenu subitement à Bordeaux le 3 décembre 1982.

De la part de
Sa femme,
Ses fils
Et de ses dévoués collaborateurs,

La cérémonie religieuse a été célébrée en l'église Saint-Dominique à Paris-14e, le 8 décembre, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière du Montparnasse.
Cet avis tient lieu de faire-part.

23, rue de l'Arcade,
75008 Paris.

— Mme Jean-Baptiste Rabeyrin, son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
Sa famille, ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de
Jean-Baptiste RABEYRIN,
vice-président honoraire
de la Société des poètes français,
président du Club du Faubourg,
survenu le 8 décembre 1982.
L'inhumation a eu lieu dans l'intimité au cimetière des Batignolles.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Le docteur et Mme Jean Racadot, ses parents,
Son frère Claude et sa sœur Catherine,
Toute sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 4 décembre 1982, de

Anne RACADOT,
âgée de vingt-trois ans. Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.
8, rue d'Alembert,
75014 Paris.

— Tous les amis et élèves de
Dora RIBAC,
professeur de piano,
ont l'immense chagrin de faire part de son décès, survenu chez elle le jeudi 9 décembre.
Elle a été inhumée au cimetière parisien de Pantin, en présence de ceux qui l'aimaient.

— Aix-les-Bains.
Mme Etienne Vaysset
Mme Evelyne Schachenmann
M. Max-André Schachenmann
Ainsi que toute leur famille
ont la douleur de faire part du décès, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, de

M. Etienne VAYSSET,
conseiller
des affaires étrangères (E.R.)
officier de la Légion d'honneur

survenu à Aix-les-Bains le 9 décembre 1982.
Les obsèques religieuses ont eu lieu dans l'intimité familiale.

— Roche, Lyon, Paris.
Mme René Villard,
Sa fille Catherine,
et leurs familles,
ont la douleur d'annoncer le décès subit, dans sa cinquante-quatrième année, de

M. René VILLARD

L'inhumation aura lieu le mercredi 15 décembre à 14 h 30 au cimetière de Décines (69 150).
Pas de fleurs.
Condoléances sur registres.

— **Mme Anita ZAMPONI,**
âgée de soixante-douze ans, nous a quittés le 9 décembre 1982.
De la part de son mari, Jacques Zamponi,
De ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Munoz et leur fille Véronique,
M. et Mme Jean Zamponi et leurs enfants Evangéline et François,
M. et Mme Michel et Anne-Marie Barre,
De sa filleule Maddy Dugue,
De toutes les familles parentes et alliées.
Elle a fait don de son corps à la faculté de médecine.
Cet avis tient lieu de faire-part.
« Ne jugez pas. »
Mathieu VII, 1.
94, rue Thiers,
92100 Boulogne-sur-Seine.

— M. et Mme Tariel Zourabichvili et leurs enfants,
Mlle Milly Zourabichvili,
Mme Henri Schreiber,
Mme Levan Zourabichvili,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Ray ZOURABICHVILI,
née Musso,

leur mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante et parente, survenu le 8 décembre 1982, à l'âge de soixante-seize ans, à Paris.

Le service religieux sera célébré le mercredi 15 décembre, à 12 h 15, en l'église géorgienne Sainte-Nino, 6, rue de la Rosière, Paris-15e, suivi de l'inhumation au cimetière de Leuville-sur-Orge (Essonne).
Prière de n'apporter ni fleurs ni couronnes. Selon la volonté de la défunte, des dons peuvent être adressés à l'église Sainte-Nino.

8, rue Bucourt,
92210 Saint-Cloud.

Remerciements

— Valérie et Anne-Sophie Courtin,
M. et Mme Jacques Bretteville,
M. et Mme André Bertaud et leurs enfants,
profondément touchés des marques de sympathie que vous leur avez témoignées dans le deuil cruel qui vient de les frapper, vous adressent leurs sincères remerciements.

Messes anniversaires

— Une messe sera célébrée le samedi 18 décembre, à 11 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly, 7, rue de l'Eglise, pour le premier anniversaire du décès de

M. Bernard
KUHN de CHIZELLE.

Sa famille demande à ceux qui ont eu l'occasion d'apprécier son humanisme, son dévouement et sa bonté d'avoir une pensée pour lui.

— Jean-Jacques, Mireille Lefébure-Martin et leur fille Servanne, pour le premier anniversaire du décès de leur mère et grand-mère
Mme Louise MARTIN,
feront célébrer une messe le mercredi 15 décembre 1982 à 18 h 30, en la chapelle Sainte-Isabelle, 1 *bis*, place de Bagatelle à Neuilly-sur-Seine.
A cette cérémonie sera associé le souvenir de son époux,
M. Louis Martin
et de ses fils,
le lieutenant
François Martin,
mort pour la France,
Jean Martin,
Michel Martin
et les défunts des familles
LEFÉBURE, MARTIN, LEGROS.
De la part de M. et Mme Lefébure,
104, avenue Raymond-Poincaré,
75116 Paris.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ÉTAT

— Université Paris-XII (Val-de-Marne), mercredi 15 décembre, à 14 h 30, salle des Actes, M. Farid Jabbour : « L'imposition des bénéfices provenant des activités exercées à l'étranger par les sociétés libanaises. »

— Université Paris-II, mercredi 15 décembre, à 18 heures, salle des conseils, M. Jean-Louis Despres : « Conception moderne de l'interventionnisme économique et création d'un nouveau secteur public. »

— Université Paris-II, mercredi 15 décembre, à 17 heures, salle des commissions, M. Gérard Gayet : « Régionalisation et décentralisation en Europe — Étude comparative. »

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

ÉDUCATION

LA SECONDE JOURNÉE DE CONSULTATION NATIONALE DANS LES LYCÉES

Faible participation des élèves et des parents

Seconde journée de consultation nationale dans *les deux mille cinq cents lycées, le lundi 13 décembre.* Parents et élèves étaient conviés à débattre avec les personnels de six thèmes : la fonction des lycées, le temps et les rythmes scolaires, le suivi des études, la valorisation des aptitudes, les relations dans les établissements, l'équilibre des disciplines et des sections.

L'objectif assigné à cette consultation nationale par la direction des lycées au ministère de l'éducation nationale et par la mission qu'anime M. Antoine Prost était double : d'une part dégager des améliorations à mettre en œuvre dans les lycées intéressés dès la rentrée prochaine, et *« sans augmentation de moyens »* ; d'autre part, jeter les bases d'une réforme à moyen et long terme de l'enseignement du second cycle.

Le 6 octobre avait été réservé aux personnels : la participation, celle des enseignants surtout, avait été forte : de 60 à 70 %. Au cours du mois de novembre, des groupes de travail avaient été mis en place dans certains établissements. Le 13 décembre, c'était tous les parents et tous les élèves qui devaient réfléchir en commun avec les personnels. En l'absence de tout comptage global, l'impression prévaut que, si les enseignants ont persévéré dans la participation, celle *des élèves et des parents*, surtout, a été beaucoup plus faible. Quelques exemples : au lycée Théophile-Gautier de Tarbes (Hautes-Pyrénées), un quart des élèves étaient présents, mais seulement trente-huit parents ; au lycée Lamartine, à Paris (9e) : quatre-vingt-sept élèves, quinze parents, le matin, car, l'après-midi, les lycéens ont déserté l'assemblée générale. C'est ce que suggèrent les divers reportages qu'on lira ci-dessous.

Le choix d'un jour ouvré explique vraisemblablement le faible taux de participation des parents. Plus que les rares appels au boycottage. L'Union nationale des associations autonomes de parents d'élèves (U.N.A.A.P.E.) avait déclaré *« ne pas vouloir s'opposer à cette initiative positive »*, mais exiger *« des conditions favorables à une concertation réelle »* : cette organisation a engagé un recours auprès du Conseil d'Etat pour le report de la concertation. M. Jacques Barrot, président de l'Association parlementaire pour la liberté de l'enseignement, avait estimé *« inopportune »* la journée, qualifiée de *« consultation croupion »*, voisinant avec le Mouvement des jeunes giscardiens, qui avait parlé de *« consultation bidon »*.

Parmi les enseignants, seule la Société des agrégés apppelait au boycottage, jugeant *« inacceptable que M. Savary ait toléré que un million six cent mille élèves perdent dix heures d'enseignement en moyenne au cours du premier trimestre »*. Le Syndicat national des lycées et collèges (SNALC) affirmait que cette consultation ne servirait *qu'« à fournir un alibi au ministère pour sa politique future »*, mais il demandait aux professeurs d'y participer pour *« exprimer des opinions de bon sens »*. Ce syndicat a, par ailleurs, lancé un mot d'ordre de grève dans les lycées et collèges pour le 15 décembre, contre la *« collectivisation »* du métier d'enseignant.

Et maintenant ? Les rapports établis par chaque établissement vont « remonter » au ministère. La *commission présidée par M. Prost les exploitera et* remettra, en avril prochain, un rapport au ministre de l'éducation nationale.

Le ministère a déjà prévenu qu'il ne considère pas cette consultation comme un *« référendum »*, ce qui a fait craindre à certains que les discussions *« ne servent à rien »*. Pour M. Claude Pair, directeur des lycées, il s'agit à la fois de tenir compte de la consultation et de *« faire des choix en fonction d'une politique »*.

Il est vrai que, sur le fond, des diagnostics et des avis bien contradictoires sont apparus. Par exemple sur les rythmes de travail, que parents et élèves voudraient mieux équilibrés, ce qui pose des casse-tête insolubles à l'administration, coincée entre des habitudes et des contraintes catégorielles.

Des constantes se sont fait jour, sur la lourdeur des programmes, *entre autres, sur la nécessité de* mieux apprendre aux élèves à travailler par eux-mêmes, et à savoir se documenter. Le constat que *« les élèves s'ennuient »* reste douloureux pour beaucoup d'enseignants qui ne le supportent pas. D'autres y voient le point de départ d'une remise en question indispensable, d'eux-mêmes et de leur travail.

Quelque chose s'est passé dans les lycées, depuis le 6 octobre. Le plus difficile demeure. Faire évoluer des jeunes et des adultes, et une institution, sans la casser. Il faudra beaucoup de doigté au ministère pour « forcer la main » de personnels dont beaucoup sont habitués à toujours s'en tenir « aux textes » et, en même temps, faire appel au volontariat pour libérer les initiatives.

CHARLES VIAL.

A DIJON

Qualité, à défaut de quantité

De notre correspondant

Dijon. — *« Vendredi le lycée affichait complet : mille sept cents élèves. Lundi nous étions à peine un peu plus de quatre-vingts ! Moins de 5 % de présents, pas de quoi pavoiser, surtout quand on s'aperçoit que cette journée a été essentiellement le rendez-vous des délégués. »* Pour Pierre et Mathias, tous deux élèves de terminale au lycée Carnot de Dijon, cette journée de consultation nationale n'a pas fait recette. Pourquoi ?

« C'était lundi. Ça faisait un jour de congé en plus et c'est le jour de réduction au cinéma, faut pas chercher plus loin », estiment ces deux élèves qui, eux, cependant n'ont pas voulu laisser passer cette occasion inhabituelle d'un dialogue à trois : professeurs, parents et élèves.

« Entre le bahut-usine et le bahut de rêve, on a recherché l'accessible. Le lycée idéal, ce sera pour l'autre génération ; ça, on le sait, mais on a voulu défricher le terrain pour tenter de vivre autrement et, si possible, un peu mieux notre vie de potaches. »

Pour ces lycéens, l'autre intérêt de cette journée de consultation « non stop » a été *« la découverte des problèmes touchant certaines catégories de personnel comme les agents de service. Une ouverture à des domaines cachés dans un lycée de prestige comme le nôtre. Une porte a été entrouverte, il faut tenter de ne pas la laisser se refermer... »*

« Décloisonner les communications »

Pour Michel et Catherine, deux des professeurs du lycée qui ont participé aux travaux des commissions, cette journée a eu un résultat immédiat : *« Celui de décloisonner les communications entre les différentes personnes vivant au lycée. Et pour certaines, cela a été comme une révélation. La parole était libre, et pour une fois c'était plus souvent nous, les professeurs, qui levions le doigt pour avoir le droit de parler. Une relation d'égalité qui pouvait dérouter certains de nos collègues, mais qui a eu le mérite de donner une nouvelle vision de ce monde que l'on pouvait croire un peu trop figé. »*

Tout en remarquant que les élèves n'ont pas remis en cause les structures en elles-mêmes, mais plutôt les rapports humains au sein de ces structures, Catherine et Michel reconnaissent *« avoir été surpris par l'aspect conservateur de l'intérêt pris par les trop rares enfants à cette journée de consultation »*. Jeunes professeurs — ils ont tous deux la trentaine, — ils se souviennent : pour poser ces problèmes relationnels, ils avaient dû occuper leur lycée : c'était, il est vrai, en 1968.

« Le sceau du concret »

Pour M. André Rochefort, le proviseur du lycée Carnot, cette journée a été marquée par *« le sceau du concret. Certes, nous avons été déçus par le peu d'intérêt de la majorité des élèves pour cette journée, alors que notre crainte justement était de voir un trop grand afflux et d'assister à un débordement des capacités d'accueil »*. Mais, poursuit M. Rochefort, *« la qualité a supplanté la quantité. A la fin de cette journée, j'ai sur mon bureau les sept rapports des commissions de travail. Tous s'articulent sur deux axes : le court terme (le très pratique) et le long terme, le très lointain...*

» Des rapports qui prônent, par exemple, une meilleure coordination dans les efforts de concertation entre professeurs et élèves ou encore la possibilité pour notre établissement d'arriver à ce que chaque classe vive tout au long de l'année scolaire dans la même salle de cours afin que les élèves puissent s'approprier un cadre de vie plus personnel et éviter par là même les dégradations du matériel.

» Autre enseignement de cette journée : le désir exprimé par tous, professeurs comme élèves, d'un besoin d'une plus grande chaleur dans les rapports. »

ROBERT CERLES.

AU LEP DE BAGNOLET

La vie active, « ce trou noir »

Il régnait, le lundi 13 décembre, dans une des salles du lycée d'enseignement professionnel (LEP) de Bagnolet (Seine-Saint-Denis), de l'application, du sérieux, comme un appel créatif à une critique intelligente : une douzaine de professeurs et autant d'élèves ont parlé, une matinée durant, sans agressivité ni démagogie, de la vie de leur lycée, de la longueur des trajets et de l'échec scolaire, des retards à l'arrivée en classe et de la surcharge des programmes, des petites misères et des grandes angoisses de l'élève de LEP.

Une seule mère de famille dans ce groupe, une dizaine de parents au total dans l'établissement, parmi les quelque cent participants, avaient répondu à l'appel de M. Savary. On les excuse, le lundi n'était pas le meilleur jour pour les consulter : *« Il y a aussi des parents*, ajoute pourtant un élève, *qui s'en foutent complètement »*... et *« des élèves*, précise un autre, *pour ne pas souhaiter leur présence »*.

Les attentes des lycéens sont apparues contradictoires : il importait pour les uns de multiplier les stages pratiques, de coller à la vie professionnelle, de préparer le plus efficacement possible un emploi. Mieux valait, pour les autres, acquérir une formation plus générale, allonger, le cas échéant, la durée du C.A.P. ou du BEP, en un mot *« ne plus lâcher l'école »*.

A ces attitudes, pourtant, une seule et même cause : une lucidité aiguë sur la nature des métiers offerts par *« ces petits diplômes »*, la peur de la vie active *« cette galère »*, *« ce trou noir »* : *« Il y a des copeaux chez le menuisier*, explique un lycéen, *et il n'y a qu'un seul boulot pour nous : balayer. » « Si tu ne veux pas de ces travaux*, explique un autre, *le patron te sort et le jour même tu es remplacé. »*

Que répondre à ces inquiétudes ? Certains professeurs ont souhaité le renforcement des actions de soutien et la multiplication des passerelles vers l'enseignement général, mais cette réponse ne pouvait satisfaire l'immense majorité des lycéens d'un LEP qui se sentent condamnés aux métiers manuels. *« Il vous faut apprendre*, affirme un professeur de français, *à ne pas tout subir, comment et quand ouvrir sa gueule. L'inspection du travail et le conseil des prud'hommes font partie de mon programme. »*

Autre génération, autre pédagogie, pour ce chef d'atelier en maçonnerie, plus âgé : *« Il n'y a rien de déshonorant*, dit-il, *à balayer pendant un temps. C'est un moyen pour le patron d'éprouver ses employés. Je l'ai pratiqué, j'ai été patron moi-même. »*

Le LEP de Bagnolet, *« ce bahut super cool »*, d'après un élève, où le proviseur, M. Pierre Guitou, est, de l'avis de tous, entreprenant et tolérant, et où 91 % des élèves ont réussi, l'année dernière, leurs examens (1), n'a pas été pourtant à l'abri des reproches : un élève a dénoncé les journées de neuf heures de dessin consécutives ; un autre, les professeurs qui dépassent l'heure à la fin de la journée ; un enseignant a critiqué les ateliers *« où l'on enseigne des techniques dépassées »*.

La concertation, pourtant, est un jeu quelquefois dangereux, même chez les professeurs décidés à écouter leurs élèves. L'après-midi, dans la salle de menuiserie, où s'étaient groupés les vingt derniers participants, un jeune immigré, qui prépare un BEP du bâtiment, Abdel Merki, devait laisser, avec des questions directes, les professeurs assez désarmés. Pourquoi, leur a-t-il demandé, ne déjeunez-vous jamais avec nous à la cantine ? D'où vient le contentieux entre les professeurs d'ateliers et ceux des matières théoriques, ce qui nuit à la coordination des programmes ? Ne vaudrait-il pas mieux que les professeurs d'enseignement général descendent plus souvent dans les ateliers ?

M. Cross, le patron du café où, à défaut de salle disponible, les élèves se réfugient pendant la récréation, a été sans doute la seule victime de l'initiative du ministre. Dans l'euphorie d'un débat chaleureux, il a été décidé de construire un local. Tous, maçons, peintres, dessinateurs, plombiers, charpentiers aussi, ont semblé décidés à y participer, bénévolement. Si l'idée est concrétisée, ce sera en tout cas *« dans le cadre des moyens dont dispose l'établissement »*, conformément aux directives envoyées par le ministre aux différents lycées.

NICOLAS BEAU.

(1) La moyenne nationale de réussite dans les LEP est, toutes disciplines confondues, de 61 % au BEP et de 56 % au C.A.P.

A TINTENIAC (ILLE-ET-VILAINE)

La voie difficile de la « nouvelle citoyenneté »

De notre correspondant

Une petite pluie fouette les façades colorées du lycée d'enseignement professionnel de Bel-Air à Tinteniac (Ille-et-Vilaine) où, comme ailleurs, enseignants, non-enseignants, élèves et parents d'élèves ont été invités à participer à la réflexion nationale.

Soixante-dix des quatre-vingt-seize enseignants et non-enseignants sont présents pour seulement cinq parents d'élèves et dix lycéens sur les trois cent soixante que compte l'établissement. Ce sera donc une réflexion de « profs » que l'on transmettra au ministère pour cet établissement ? Pas tout à fait, et cela pour deux raisons. 40 % des parents d'élèves ont répondu par écrit à un questionnaire préparé par leurs représentants au conseil d'établissement et portant sur la scolarité, le contrat éducatif et la vie scolaire. 40 % des réponses soulignent la réputation de l'établissement, mais 35 % s'inquiètent du manque de discipline en dehors des cours.

C'est précisément la question de la discipline qui retient l'attention d'un groupe de travail d'une dizaine de personnes — en majorité des personnels non enseignants — visiblement peu convaincues des mérites de l'autodiscipline et quelque peu amères devant les dégradations commises par les élèves depuis la rentrée. Dans la salle de réunion, presque toutes les portes de bureaux ont été arrachées et les murs, comme le plafond, portent les traces de projectiles divers. *« Cela ne peut plus durer. Il faudrait que chacun fasse son travail et qu'il y ait davantage d'autorité dans le lycée. »*

Les deux conseillers d'éducation, arrivés en septembre, qui ont des conceptions nettement plus libérales *en matière de vie scolaire et* pourraient se sentir « visés » par ces remarques, animent, dans une salle située à l'étage, un groupe plus restreint qui réfléchit sur le même sujet. Quelques heures plus tard, la confrontation entre ces deux conceptions sera particulièrement animée car, ici, on parle règlement intérieur négocié, plutôt que contrat éducatif imposé. Il est question de limiter les pouvoirs de l'adulte et de créer une procédure de médiation. Surtout le mot sanction n'apparaît à aucun moment. *« Ce sera inutile »*, explique un conseiller d'éducation, qui propose *« une nouvelle citoyenneté pour le lycéen »*, *« grâce à des contrats négociés par secteurs* (dortoirs, réfectoires, études, etc.). Fait surprenant : aucun surveillant ne participe à cette journée.

Dans la cour, quatre lycéens sont de corvée de nettoyage. Ces jours derniers, *« ils ont porté préjudice à la réputation de l'établissement en commettant quelques larcins dans des commerces de la ville »*, explique le proviseur, M. Jean-Claude Meunier.

Finalement, au LEP de Bel-Air, la réflexion a bien eu lieu, avec toutefois un échec du côté des élèves. Non dirigés pour dresser un bilan, définir des objectifs et émettre des propositions, ils n'ont finalement rien fait malgré la bonne volonté des responsables de classes. *« J'ai été surpris de cette non-réponse*, conclut M. Meunier. *Nous avions décidé d'éviter toute intervention et tout dirigisme dans leur travail de réflexion. Nous ne pouvons que constater cet échec. »* Les élèves ont peut-être encore besoin d'encadrement avant de découvrir la voie de *« la nouvelle citoyenneté du lycéen »*.

CHRISTIAN TUAL.

LA SEMAINE D'ACTION DES SYNDICATS AUTONOMES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Lorsque « le pouvoir aura changé »

Un rassemblement a mis fin lundi 13 décembre, à Paris, à la semaine d'action organisée par la Fédération nationale des syndicats autonomes de l'enseignement supérieur et de la recherche (*le Monde* du 9 décembre). Pour protester contre les nouvelles instances de recrutement des enseignants et plus généralement la politique menée par M. Alain Savary, le syndicat autonome, où se retrouvent de nombreux professeurs de l'opposition, avait appelé ses adhérents à *« des grèves tournantes »*. Selon les responsables du syndicat, *« 50 à 55 % des universitaires de Paris et surtout de province »* ont répondu à ce mot d'ordre.

Ils étaient près de deux cents enseignants du supérieur, réunis dans l'amphithéâtre René-Descartes de la Sorbonne. M. Jean Bastié, secrétaire général du syndicat, a lancé un vibrant appel *« pour l'université, dernier bastion de la résistance à ce régime d'intolérance »*. Ces propos, comme ceux qui dénoncent *« la politique sectaire et niveleuse »* du ministre ou encore l'agitation *« des syndicats gouvernementaux, qui n'est qu'un alibi »* provoquent la satisfaction de l'auditoire.

La dénonciation du nouveau Conseil supérieur provisoire des universités (C.S.P.U.), de la réduction *« draconienne »* des heures complémentaires, des circulaires *« vexatoires et inutiles »* sur l'allongement de la durée hebdomadaire et annuelle des enseignements sont écoutées en silence par l'auditoire.

Ce qui intéresse plus les juristes, les médecins et les littéraires rassemblés à la Sorbonne, ce sont les attaques plus politiques. Un enseignant de Lille, M. François Minard, explique : *« Il faudra reconstruire l'université dès lors que le pouvoir aura changé. »* Déjà, pour préparer la situation à venir, il demande aux représentants de l'opposition de s'engager à abroger *« point par point les mesures qui sont prises actuellement »*.

Du ministère actuel, le syndicat autonome n'attend rien. Selon M. Bastié, *« il se livre, avec ses complices* (les syndicats de gauche), *qui font semblant d'être critiques et dont les représentants peuplent son cabinet, à une entreprise délibérée de mainmise sur l'université »*. Face à cette *« offensive en règle »*, les autonomes résistent en déposant de nombreux recours devant le Conseil d'Etat ou en demandant à leurs amis *« heureusement tirés au sort au C.S.P.U. »*, comme l'a souligné M. Paul Colonge, qu'il fassent entendre la voix de la Fédération. Et puis, au moment des élections universitaires, les responsables du syndicat n'hésitent pas à signaler à leur secrétaire de section locale le mouvement étudiant *« le moins éphémère, le mieux organisé, le plus dynamique »* : l'Union nationale interuniversitaire (UNI, anti-marxiste). Un choix qui a dû faire plaisir à M. Jacques Rougeot, président de l'UNI, présent dans l'amphithéâtre.

SERGE BOLLOCH.

DEUX TÉMOIGNAGES

Pourquoi nous ne participons pas

Des lycéens nous ont écrit pour nous expliquer pourquoi ils ne participeraient pas à la journée de consultation de 13 décembre. Nous publions ci-dessous deux extraits de lettres.

Un élève de première scientifique du lycée Louis-le-Grand à Paris :

(...) Une journée de dialogue entre élèves, parents et professeurs ne doit pas à mon avis être uniquement préparée par l'administration, comme cela a été le cas, sans que jamais les élèves ne participent à une quelconque préparation : ensuite (...) Louis-le-Grand donne l'impression de pouvoir supporter n'importe quelle discussion sans qu'un seul changement, même minime, puisse s'y opérer.

Un thème de réflexion pourra d'ailleurs attirer l'attention des participants, le thème no 6 : « Equilibre des disciplines et des sections ». Parlons-en ! Dans un lycée où celui qui ne veut pas faire la section « S » (scientifique), ou terminale C, ou terminale D doit tenter sa chance ailleurs ! Enfin, si une discussion réelle venait à s'engager, l'argument administratif de choc serait de dire comme cela se fait souvent : *« Si vous n'êtes pas content, retournez dans vos lycées de banlieue »*, avec un mépris à peine caché.

Louis-le-Grand pense pourcentage de réussites au bac, grandes écoles ou autres, et non dialogue. Je ne vais pas à la journée du *13 décembre.*

Une élève de première « B » au lycée Jean-Bart à Dunkerque :

Je veux écrire cette lettre pour crier ma rage et ma honte face à un « système » d'enseignement (...). Système inadéquat, où les élèves sont pris dès leur plus jeune âge et enfermés dans un moule d'où il n'est pas conseillé de s'échapper, sinon on vous chantera sur tous les tons que l'A.N.P.E. sera d'ici quelque temps l'asile où vous traînerez en attendant des jours qui ne seront pas meilleurs.

Je crie : c'est trop ; non, mesdames, messieurs, vous qui vous croyez détenteurs du savoir (...). Je veux être libre, je veux penser comme mon esprit me le dicte ; hélas, ce n'est pas le cas. Bien entendu, je voulais en venir à l'enseignement du français, de la littérature, comme il plaira (...). Quelle attitude prendre lorsqu'un professeur de français se présente à la classe en claironnant son principe qu'elle a toujours raison et que, par *conséquent, il est inutile de discuter ?* (...) Alors, on fait semblant, on trafique ses idées, c'est beaucoup plus reposant et puis on s'y fait ; l'avis du professeur de français pèse lourd lors du conseil de classe (...).

Oh ! les élèves ne sont pas tous « faux-jetons ». Non, ils ont peur. On leur a appris : l'autre a raison puisqu'il sait (...). En anglais, on vous donne un professeur qui n'a aucune expérience de l'enseignement et qui, durant le cours, vous fait copier du vocabulaire concernant l'anatomie humaine. Telle classe de terminale a pour prof de philo un psychologue, qui, de son propre aveu, est là pour vous étudier. Sommes-nous à ce point de curieux personnages ?

Tel professeur de maths vous convoque chez le censeur parce que vous rendez copie blanche ! Tel autre pendant une heure avertit les filles qu'un jour elles auront des rides et qu'aucune crème n'y pourra rien. Nous ne sommes pas en cours pour les entendre gémir ; qu'ils avalent seuls leurs manques, leurs frustrations. L'enseignement est difficile, les élèves ne sont pas motivés : peut-être y sont-ils pour quelque chose. Se posent-ils seulement la question ? (...) S'il fallait leur donner une note, elle serait souvent bien basse ! Et si nous, les élèves, avions notre censeur, notre conseil de discipline ? Il y en aurait du travail ! Il est temps, grand temps, de briser le système, le moule, avant qu'il ne nous brise.

Ce mois-ci chez IBM:

Six bonnes façons d'ac[...]
la machine à écrire de s[...]

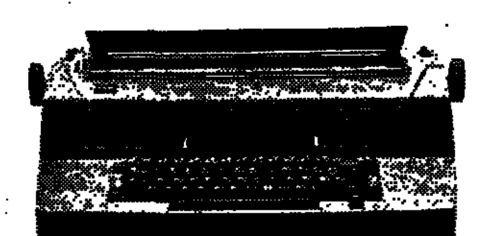


Au tarif normal

Vous en rêviez. Vous aviez bien envie de vous offrir un jour une de ces fameuses machines à écrire électriques IBM. Eh bien, n'en rêvez plus. Si vous avez encore des questions à poser, prenez contact avec l'Ingénieur Commercial IBM de votre ville ou de votre région, qui vous informera.

Dès aujourd'hui, lisez nos offres de réduction et voyez laquelle répond le mieux à votre cas. Et puis, répondez-nous vite.

IBM



Machine à écrire IBM 196C



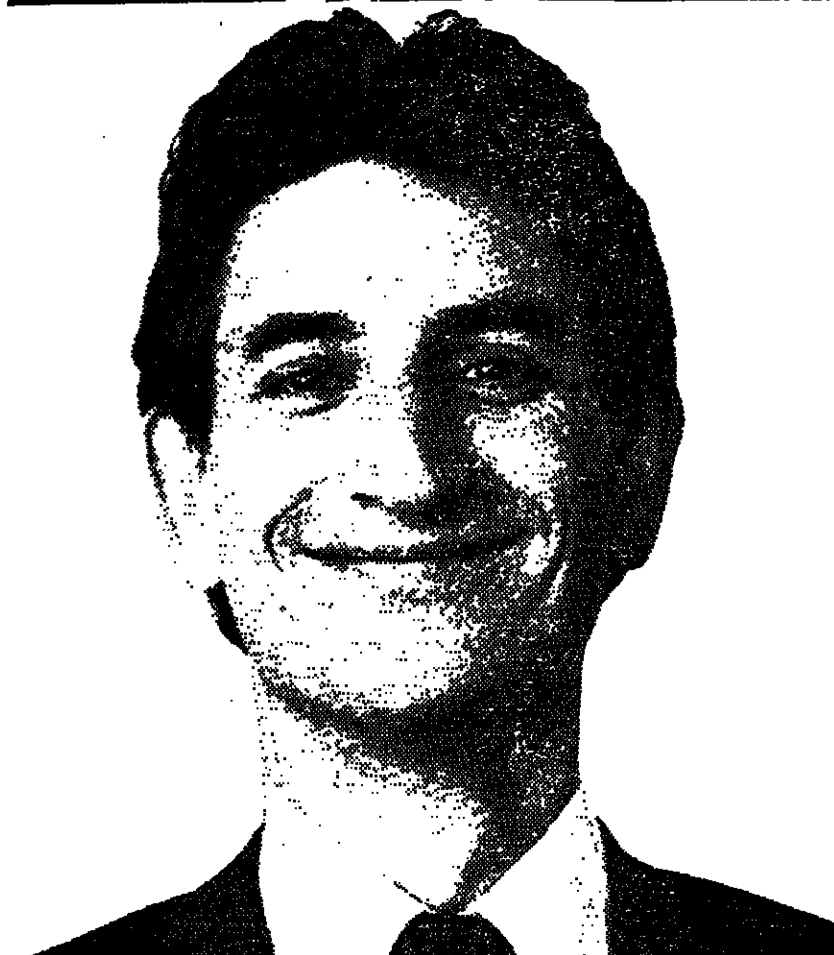
Gagnez 7%

Vous aurez bien votre machine IBM électrique avec toutes ses qualités de fabrication et ses avantages techniques. Comme par exemple, le dispositif de correction que nous avons créé et qui donne à toutes nos machines leur caractère "anti-faute"!

Que vous en vouliez une ou deux avec cette réduction de 7%, vous faites déjà une affaire! Pour toute information ou commande, adressez-vous à:

IBM DIRECT BP 51
45802 ST JEAN DE BRAYE Cedex
Télex: IBMFIP 760650 F
Téléphone: appel direct à l'usine de Boigny (Orléans) (38) 83.41.41. (un seul n° pour toute la France).





Gagnez 11%

Si vous êtes intéressé par l'acquisition de 3, 4 ou 5 machines vous pouvez faire des économies sur la célèbre "électrique" 196 ou 196C. Savez-vous que les 196C ont été utilisées par les plus récents champions du monde en dactylographie? Une seule recommandation: lisez le coupon-réponse, et répondez-nous vite!

IBM

IBM DIRECT BP 51 45802 ST JEAN DE BRAYE Cedex Tél.:(38) 83.41.41.
Télex: IBMFIP 760650 F

Bonne nouvelle! j'ai l'intention de vous commander:

☐ 3 machines ☐ 4 machines
☐ 5 machines à écrire à la fois!

Par courrier, télex ou téléphone à IBM DIRECT, ce qui me donne droit, bien entendu, à la remise de 11%.

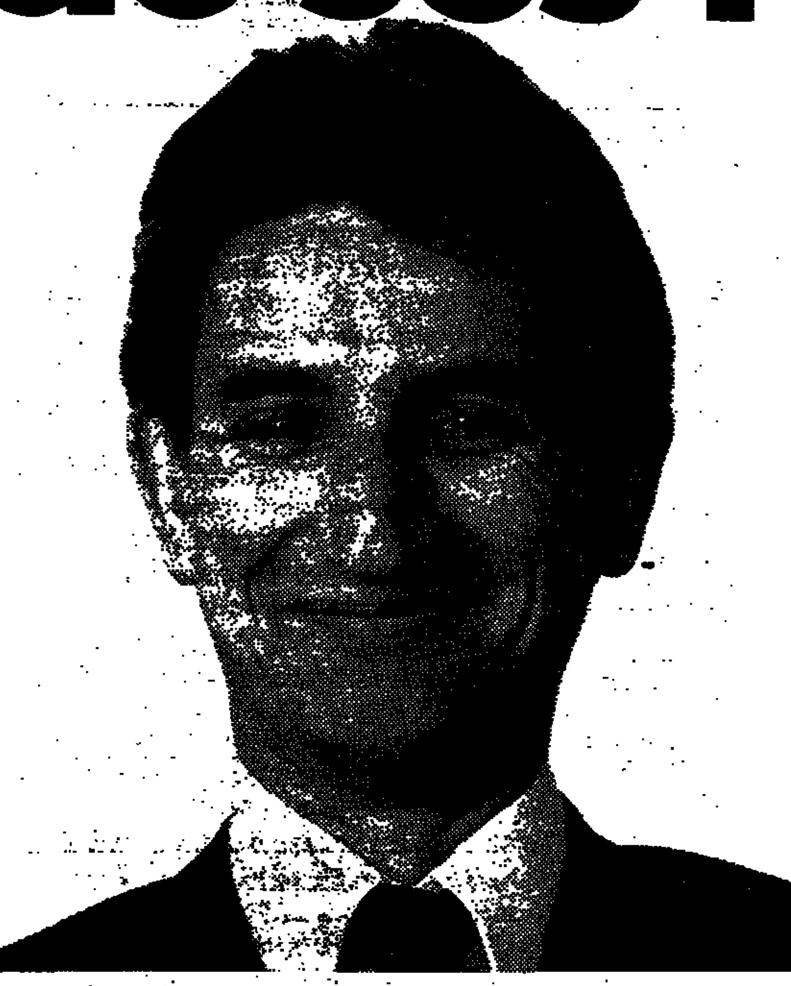
Nom: ____________

Adresse: (ville et code postal) ____________

____

N° de téléphone: ____________

ns d'acheter re de ses rêves !



Gagnez 12%

Mais oui, vous pouvez économiser plus encore. Même si vous ne voulez qu'une (ou deux) de nos petites merveilles, avec leurs touches anti-reflets sur leur nouveau clavier de 96 caractères, allez directement la (ou les) chercher "comptant" dans l'un de nos Centres de Vente.

Centres de Vente IBM

A Paris:
- Wagram, 23 av. Wagram 75017 Paris Tél.: 763.72.44
- St-Honoré, 360 rue St-Honoré 75001 Paris Tél.: 296.14.75
- Montparnasse, Tour Montparnasse 33 av. du Maine 75015 Paris Tél.: 538.74.47

A Lyon:
- 28 rue de Bonnel 69433 Lyon Tél.: 862.60.36

Pour l'achat d'une ou deux machines à écrire électriques: 12% de réduction avec paiement comptant et enlèvement par vos soins.







Gagnez 16%

Et mieux encore! Si vous voulez acheter 3, 4 ou 5 machines, vous pouvez bénéficier de 16% de remise, en allant les chercher directement dans nos Centres de Vente.

Toutes les remises de cette annonce s'appliquent à toutes nos machines à écrire disponibles dont les sphères d'impression, bien connues, utilisent des caractères et symboles mathématiques, techniques et commerciaux.

Centres de Vente IBM
Pour l'achat de 3, 4, 5 machines à écrire électriques: 16% de réduction avec paiement comptant et enlèvement par vos soins.





Ou même plus!

Si toutefois, vous désirez acheter plus de 5 machines pour renouveler l'équipement de votre secrétariat et lui donner plus d'efficacité, notre Ingénieur Commercial prendra contact avec vous et vous aidera à déterminer la solution économiquement intéressante.

Adressez-vous à la Division Grande Diffusion, CEDEX 22, Service 2306 Promotion Commerciale 92088 PARIS, La Défense.

Voyons ensemble . . . j'ai besoin d'environ ______ de vos fameuses machines à écrire, pour notre service. J'attends l'appel de votre Ingénieur Commercial.

Nom: ______

Adresse: (ville et code postal) ______

______

N° de téléphone: ______

LM2

IBM

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71.00	83.50
DEMANDES D'EMPLOI	21.00	24.70
IMMOBILIER	48.00	56.45
AUTOMOBILES	48.00	56.45
AGENDA	48.00	56.45
PROP. COMM. CAPITAUX	140.00	164.64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40.00	47.04
DEMANDES D'EMPLOI	12.00	14.10
IMMOBILIER	31.00	36.45
AUTOMOBILES	31.00	36.45
AGENDA	31.00	36.45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

directeur des achats

FLODOR Avec un effectif de 600 personnes, un chiffre d'affaires de 450 M.F., nous occupons la 1ère place sur le marché français des produits dérivés de la pomme de terre. Nous recherchons aujourd'hui un Directeur des Achats. Rattache au Directeur de l'Usine, ce *collaborateur est responsable* d'un budget de l'ordre de 200 M.F., et dirige un service de 5 personnes : approvisionnement, contrôle, gestion de stock... Il contacte et négocie personnellement avec nos fournisseurs d'arômes, d'emballages et de carburants. Ce poste convient à un spécialiste de la fonction achats, possédant de réelles qualités d'organisateur, et ayant si possible une expérience dans l'achat d'emballages. Une bonne pratique de l'Anglais serait appréciée. Le poste est à pourvoir à PERONNE, dans la Somme.

Si cette proposition vous intéresse, *nous vous demandons d'adresser votre* dossier sous référence 218.82 M à notre Conseil - 61, boulevard Haussmann - 75008 PARIS



Chantal Baudron. s.a.

MEMBRE DE SYNTEC

CIP Organisation et Publicité

IMPT GROUPE FRANÇAIS
recherche

DIRECTEUR CHANTIER

Lieu : MOYEN-ORIENT
Formation Ingénieur Grande Ecole. Anglais courant. Age minimum 35 ans. Expérience minimum 5 ans. Responsable gros chantier industriel de préférence en pays arabe. *Rémunération selon expérience.*
Envoyer C.V., photo sous référence 3.357 M à SWEERTS. B.P. 269, 75424 PARIS Cedex 09 qui transmettra.

ASSOCIATION DÉPARTEM. INFORMATION, ACTION MUSICALE 91
recherche

DIRECTEUR (TRICE)

licence ou sortie gde école connais. musicale, pratique souh. Exp. gestion structure culturelle. Dépôt dossier avant 20/12/82 à ADIAM 91 105, place des Miroirs 91000 ÉVRY.

MSL international

3, place de Valois 75001 PARIS - Tél. (1) 261.81.61.
94, rue Servient Le Mercure 69003 LYON - Tél. (7) 862.08.33.
50, boulevard de Paris 59100 ROUBAIX - Tél. (20) 73.71.70.

Directeur d'usine

Biens d'équipements industriels — *Lille*

En liaison directe avec le P.D.G. de l'entreprise, particulièrement renommée pour la qualité de ses produits, l'action de ce directeur s'exercera sur l'ensemble des secteurs suivants : études et recherches, méthodes, lancement et *ordonnancement, fabrication, achats,* entretien. Membre du Comité de Direction, il sera investi d'une triple responsabilité : technique, financière et humaine. Savoir décider, s'informer et informer, déléguer et dialoguer, animer et coordonner, expliquer et convaincre : tels sont les points importants de cette fonction vivante et passionnante. Ouvert aux techniques nouvelles, maîtrisant bien les problèmes mécaniques, l'ingénieur recherché aura été amené, au cours de sa carrière industrielle, à diriger une unité autonome d'au moins 100 personnes. En entrant dans cette société il est assuré de trouver une équipe de direction soudée, aimant relever les défis, où règne un excellent climat de travail. En plus de la rémunération annuelle qui tiendra compte de l'acquis présenté, un intéressement aux résultats est prévu. C'est une très belle opportunité à saisir. Merci de vous faire connaître en écrivant à Daniel Landeau à Roubaix - Réf. M 20085.

Discrétion totale assurée.

GROUPE BANCAIRE en constante expansion recherche son

DIRECTEUR DU PERSONNEL

Rattaché au Directeur Général du siège régional, il sera chargé de la gestion des ressources humaines (gestion de personnel, recrutement et formation), et favorisera la communication dans l'entreprise.

De formation supérieure, le candidat (35 ans minimum) aura obligatoirement une expérience de la fonction en secteur tertiaire.
Homme de dialogue, il sera l'interlocuteur des partenaires sociaux.

Le poste est basé à CAEN.

La rémunération sera fonction du potentiel et de l'expérience.
Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé et prétentions à notre Conseil qui étudiera votre candidature en toute discrétion sous réf. M 5 008.

SRC 57 rue de Richelieu 75002 PARIS.
LILLE — PARIS — LYON

Nous sommes une Société de l'Ouest de la France 170 personnes - 60 millions C.A. axée sur la fabrication de produits d'emballages nouveaux.
Nous offrons poste de

DIRECTEUR GENERAL

pour remplacer notre Directeur actuel appelé à de plus larges fonctions.
Il prendra en charge l'Entreprise, définira en commun les orientations et objectifs, les fera appliquer sur le terrain, gèrera et dynamisera l'ensemble.
Ce poste s'adresse à un homme de 32 ans minimum - H.E.C. - INSEAD - ou équivalent, ayant eu des responsabilités élevées, dans une entreprise de transformation de moyenne importance.
Il doit être autonome avec de l'ambition, être animateur avec du sens commercial, dans une optique de développement.




Merci d'adresser C.V. manuscrit, photo, prétentions s/réf. 1901 à Mme A. GARRET - 11, rue Mauvoisins 44200 NANTES - Discrétion assurée.

Entreprise industrielle, implantée dans le SUD-OUEST, 4ème producteur français dans son secteur d'activité, met en œuvre un important programme de développement de son infrastructure industrielle pour répondre à ses objectifs de croissance, et recherche

Directeur admistratif et financier

Notre candidat, en relation directe avec la Direction Générale, sera responsable et coordonnera l'ensemble des fonctions du Service Administratif et Financier :

- Exploitation courante,
- Prévisions et contrôle de gestion,
- Programme de développement,
- Plans de financement,
- Service Informatique,
- Gestion du personnel.

Agé de 35 ans environ, il sera diplômé d'une grande école de commerce : HEC, ESSEC, SUP de CO, Expertise Comptable ou équivalent. Il devra justifier d'une expérience similaire de plusieurs années lui ayant conféré une bonne connaissance de la fonction proposée (en particulier du contrôle de gestion et de l'utilisation de l'informatique).
Nous vous remercions d'adresser dossier complet de candidature avec photo, sous référence 1112 A, à :

nicole maury conseil 5 rue Saint-Pantaléon 31000 Toulouse,
qui vous assure d'une totale discrétion.

média-system



emplois internationaux — emplois internationaux

(et départements d'Outre Mer)

Important bureau allemand d'ingénieurs-conseils recherche pour restructuration d'une société d'économie mixte de *développement rural à MADAGASCAR (Majunga)*

EXPERT-COMPTABLE

Le candidat sera responsable de :

la mise au point, surveillance et contrôle de la comptabilité analytique des coûts ; l'établissement des bilans et formation des homologues.

Le contrat est prévu pour 12 mois avec prolongation envisagée.

Qualifications attendues :

diplôme supérieur en comptabilité (A1) ou licence en sciences économiques/commerciales ; expérience *similaire* d'au *moins* 5 ans. *Outre-mer* ; fourchette d'âge 35-50 ans ; disponibilité immédiate.

Prière d'adresser vos dossiers immédiatement à :
AGRAR UND HYDROTECHNIK GMBH
Boîte Postale 10 01 32
D-4300 Essen 1 RFA.

GRANDS CHANTIERS A L'EXPORTATION

Le Département d'Ingénierie industrielle d'un très grand groupe français développe ses activités à l'exportation et recherche, pour participer à l'encadrement de chantiers *de réalisation clé en main,* de

JEUNES INGENIEURS TRAVAUX
- débutants ou première expérience -

Les projets actuels, basés en Afrique, au Moyen-Orient et en Extrême-Orient, requièrent une formation d'Ingénieur à dominante électromécanique (A & M ou équivalent).

L'importance des équipes affectées à ces réalisations d'envergure rendent aussi impératives des qualités d'animation, d'encadrement et d'adaptation à des problèmes et des milieux très diversifiés.

De nombreuses opportunités d'évolution professionnelle seront ensuite ouvertes à partir de ces postes, vers d'autres chantiers importants ou dans le Groupe.

Un dossier détaillé de candidature est à adresser sous référence 75333/LM, à HAVAS CONTACT - 1, place du Palais-Royal - 75001 PARIS qui transmettra directement.

HAVAS CONTACT

Important bureau d'études
recherche pour supervision de travaux au **MOYEN-ORIENT**

INGÉNIEURS DIPLÔMÉS

Expérience bâtiment et corps d'états secondaires. VRD, préfabrication.

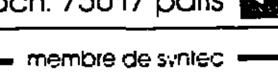
Confession musulmane indispensable.

Expérience 8 à 12 ans minimum après obtention diplômes ingénieurs.
Disponibilité rapide.

Adresser C.V. détaillé et toutes pièces justificatives des diplômes et expérience acquise à Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra - Paris 1er sous n° 54894 qui transmettra.

médecin
AFRIQUE ANGLOPHONE ET ASIE

NOUS SOMMES L'UN DES PREMIERS GROUPES PHARMACEUTIQUES FRANÇAIS, leader en immunologie en France et à l'étranger, nous cherchons un *médecin pour la zone Afrique anglophone et Asie.*
Sous l'autorité de notre Directeur «pays en voie de développement», sa fonction principale est d'assurer une présence médicale active dans ces pays et d'établir un dialogue scientifique avec les utilisateurs, les prescripteurs, les ministères et les organismes internationaux de la santé. Pour réussir dans sa mission, il doit participer activement aux programmes d'action de médecine préventive, à la réalisation des études cliniques de sa zone, faire des conférences sur les produits et de façon générale, donner son appui médical (formation, conseil) aux visiteurs médicaux de la zone.
Ce poste convient à un médecin de 28 ans minimum, ayant de préférence une spécialisation en immunologie. C'est avant tout un homme de communication, capable de travailler en équipe et de s'adapter à des mentalités diverses dans un environnement international. Il connaît bien entendu l'anglais et peut prendre rapidement des responsabilités plus larges dans notre groupe. Le poste est basé à Lyon, éventuellement à Paris. Il voyage deux à trois mois par an.
Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature à notre conseil, sous la réf. 280 LM.



jacques tixier s.a.
7 rue de logelbach. 75017 paris

membre de syntec

HAVAS CONTACT

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

DIRECTEUR COMPTABLE
COMPTABILITES - TRAVAUX PUBLICS

La Direction Financière d'une importante Entreprise de T.P. recherche pour prendre la Direction des Services Comptables (20 pers.) un DIRECTEUR COMPTABLE de formation supérieure (DECS) et possédant une solide expérience des COMPTABILITES (clients, fournisseurs, bilans, analytique, trésorerie, export...) acquise si possible dans une Entreprise de Construction (Bâtiment, T.P., Génie Civil, Ingéniérie...).
Ce responsable de haut niveau organisera, animera et contrôlera les différentes exploitations comptables de l'Entreprise. Siège social : REGION PARISIENNE.

Une réponse rapide et un examen confidentiel de votre dossier vous sont garantis par notre Conseil.

Envoyer lui votre C.V., sous référence 1105 M

Jean-Claude Maurice S.A.
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

Directeur d'usine Centre

L'OFFRE :

- *La direction de notre usine de fabrication de luminaires d'éclairage public (6000 m²).*
- Vous managerez 65 personnes sur des activités d'usinage, de peinture et, surtout, de montage.
- Vous ferez partie du comité de Direction de l'ensemble de la société.

VOUS AVEZ :

- Une bonne formation technique générale sanctionnée par un diplôme d'ingénieur.
- Une expérience réussie de responsabilité technique dans une usine de production.
- Une compétence en électro-mécanique.

NOUS SOMMES :

- Une société produisant et commercialisant du matériel d'éclairage public et décoratif.
- Nous connaissons actuellement une très forte croissance. Votre réussite vous amènera, à terme, à prendre des responsabilités plus importantes.

Merci de nous adresser votre C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 211043 M (à mentionner sur l'enveloppe).

Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC BERNARD KRIEF CONSULTANTS
115, rue du Bac 75007 PARIS — Tel. 544.38.29.

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40.00	47.04
DEMANDES D'EMPLOI	12.00	14.10
IMMOBILIER	31.00	36.45
AUTOMOBILES	31.00	36.45
AGENDA	31.00	36.45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Trésorier

ville universitaire Rhône-Alpes

Vous avez une formation supérieure et au cours d'une première expérience (au moins 5 ans) dans l'industrie ou la banque, vous avez acquis des connaissances solides en finances - trésorerie. Vous avez la rigueur nécessaire à ce métier mais vous avez aussi de l'esprit d'initiative et beaucoup d'idées. Vous cherchez à évoluer dans une entreprise qui, par ses dimensions (ni trop grande ni trop petite), son développement et ses produits toujours à la pointe de la technique, vous apporte les conditions dans lesquelles vous pourrez exercer votre métier d'une manière vraiment efficace.

Nous sommes une société française de 1er plan. C.A. 1982 de l'ordre de 5 milliards (dont 45 % à l'exportation) en progression de 30 % par rapport à 1981. Nous cherchons un successeur pour notre trésorier. Ce poste qui est à pourvoir au sein de notre département financier peut, dans un délai d'environ 5 ans, servir de tremplin pour d'autres fonctions.

Notre conseil, la CORT, vous fournira toutes les précisions utiles et étudiera votre candidature avec la plus grande discrétion.



Merci d'écrire en envoyant photo + curriculum vitae et en indiquant la rémunération actuelle, sous référence 2878/M à CORT - 65 avenue Kléber - 75116 PARIS.

Paris - Lille - Strasbourg — *MEMBRE DE SYNTEC*

SOFRANCE

GROUPE PM LABINAL

Société implantée dans la région de LIMOGES et spécialisée dans la fabrication de filtres de haute technicité
recherche

UN CHEF DE PERSONNEL

Ce cadre aura en charge l'ensemble des problèmes inhérents à la fonction : de l'administration du Personnel (paie informatisée) aux relations avec les représentants des salariés.
Il devra avoir acquis une expérience identique dans un contexte industriel.
Adresser C.V. et prétentions à PM LABINAL - Direction des Relations Sociales - 5, avenue Newton - 78390 BOIS-D'ARCY

Organisme bancaire, en pleine expansion recherche son

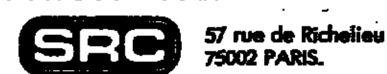
RESPONSABLE ORGANISATION ET METHODE

Il sera chargé de l'étude et de la mise en place des procédures d'organisation, et assurera la liaison avec le bureau d'études et le centre de traitement informatique.

Ce poste conviendrait tout particulièrement à un diplômé I.U.T. ayant une première expérience d'ingénieur conseil dans un secteur similaire, et attiré par les problèmes de communication.

Lieu de travail : CAEN, fréquents déplacements régionaux.
Rémunération en fonction de l'expérience.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé et prétentions à notre Conseil qui étudiera votre candidature en toute discrétion sous réf. M 5 009



57 rue de Richelieu
75002 PARIS.

LILLE — PARIS — LYON

A quelques heures au sud de Paris, venez améliorer votre qualité de vie personnelle et professionnelle.
Votre évolution de carrière au sein de notre entreprise prospère, passera par la responsabilité de plusieurs sections de fabrications à vocation

électrique et électronique

que le directeur de production a besoin de déléguer à un

ingénieur de fabrication

Agé de 30/33 ans au moins, vous êtes à la fois un animateur sachant communiquer avec ses hommes et un ingénieur ayant une sérieuse expérience en électronique (câblage, composants, microprocesseurs, circuits intégrés) vous permettant de développer nos fabrications diversifiées en ayant le souci des coûts, des méthodes, de la qualité et des délais.



Nous avons confié la recherche à IPPA, 57, rue d'Amsterdam, 75008 Paris, à qui nous vous prions d'adresser confidentiellement C.V., photo et rémunération sous réf. 39233 M.

Un important groupe de transports CA 350 MF poursuit son expansion sur la REGION LYONNAISE et recherche pour son DEPARTEMENT MESSAGERIES

UN CHEF D'AGENCE 180.000 F.

Dans le cadre de la politique définie par le Directeur Général pour le groupe, il est responsable de la gestion commerciale et financière de son unité (140 personnes, CA 60 MF).

Nous attendons un candidat de formation supérieure type HEC, ESSEC... ayant acquis une première expérience de direction d'une entreprise de services ou de transports.
Pour un premier contact, écrire avec C.V. détaillé sous réf. 282 M à Solange Monteil

plein emploi
10, rue du Mail 75002 - PARIS
conseils en ressources humaines.

JEUNES INGÉNIEURS TECHNICO COMMERCIAUX

Formation sup. mécanique ou textile ENSI-ESITM-ENSAIT-ITR ou similaire.
140.000 brut/an garantis, au départ (fixe + intéressement + frais payés).

Une industrie région Est, 500 pers., produisant des biens de consommation industrielle, exportant 60 % de sa production, recherche ces jeunes responsables commerciaux.

Une expérience de la vente technique aux industries, l'allemand, l'anglais, ou l'italien efficacement parlés sont nécessaires.

Mission animation de réseaux export. Vente technique à niveau élevé.
Déplacement : 50 %.
Discrétion absolue garanti
Adr. C.V. dét. s/s réf. C à :
SELETEC-Conseil.
67009 STRASBOURG. Cedex.

Recherchons pour compte importante entreprise

Chef du personnel et relations sociales

Bonne formation, droit social. Expérience confirmée gestion, nombreux personnels et relations sociales.
Résidence MARSEILLE mais déplacements assez fréquents pour régler problèmes sur place.
Adr. curriculum vitae détaillé, photographie et lettre manuscrite. Rémunération départ minimum 210.000 F/an.
Ecrire HAVAS MARSEILLE nº 93.121.

GROUPE DE SOCIÉTÉS RÉGIONALES LOGEMENT SOCIAL
recherche
pour son équipe de direction (Le Havre)

UN (E) RESPONSABLE

Méthodes, organisation, informatique, qui supervisera également les services personnel et comptabilité. Il devra avoir l'expérience de la conception de systèmes d'organisation, de gestion (analytique, budgétaire) et être apte à organiser et à animer les concertations dans l'ensemble des personnels du groupe.
Il sera motivé par le développement d'un groupe déjà important dans un domaine d'activité à finalité sociale.
Envoyer lettre manuscrite, C.V. et mention de la rémunération souhaitée sous réf. 352 à Havas, B.P. 1366, 76065 Le Havre Cedex, qui transmettra.

I.N.R.A.

recherche
candidats pour postes

INGÉNIEURS

à pourvoir en 1983.

1. — Analyses physico-chimiques.
2. — Acquisition et traitement des données.

Niveau Ingénieur Grandes Écoles ou Docteur.

Cand. manuscrite et C.V. :
Bureau du Personnel.
I.N.R.A. — THEIX
63110 BEAUMONT
Tél. : (73) 92-42-63.

IMPTE SOCIÉTÉ PÉTROCHIMIE

recherche
pour ses établissements de NORMANDIE.

INGÉNIEURS

A.M. ou équivalent

pour service entretien, travaux neufs.

— Ayant 5 ans minimum d'expérience industrielle et une bonne pratique de l'anglais.

Adr. C.V., photo et prét. sous/nº T 037167 M.
RÉGIE-PRESSE,
85 bis, rue Réaumur,
PARIS (2e).

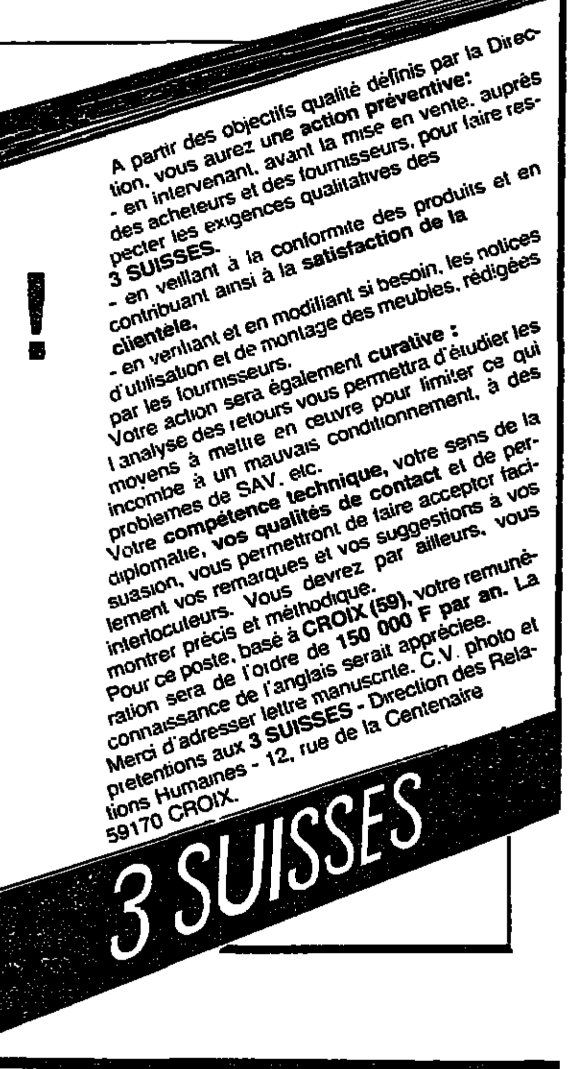
Le meuble, vous connaissez !

Ingénieur ou technicien supérieur, vous possédez une expérience de quelques années dans la **fabrication du mobilier.** Aujourd'hui, vous souhaitez donner à votre carrière, une évolution qui vous permette d'élargir le champ de vos responsabilités. Nous vous offrons cette opportunité.

Notre société est un des leaders français de la vente par catalogue.
Le mobilier, qui représente une part importante de son chiffre d'affaires, connaît un **succès croissant** auprès de la clientèle. Aussi attachons-nous une attention particulière au poste de

conseiller qualité meuble

que nous vous proposons.





NANTES

SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE PROFESSIONNELLE EN FORTE EXPANSION

recherche

INGENIEUR DEBUTANT ENSM OU EQUIVALENT

Bonnes connaissances optique mécanique et traitement de signal.

INGENIEURS ELECTRONICIENS CONFIRMES

ETUDE : 2 à 3 ans expérience

- UN ANALOGICIEN : Basse fréquence, mesure très bas niveau
- UN ANALYSTE : Calculs scientifiques. Langages Fortran et autres langages évolués. Langage assembleur Motorola 6800.

PRODUCTION CONTROLE : 3 à 5 ans d'expérience

- INGENIEURS prenant en charge la responsabilité d'un secteur de contrôle.

Adresser C.V. et photo à SERCEL - BP 64 - 44471 CARQUEFOU Cedex.

DIRIGER 700 PERSONNES EN FABRICATION

La société (10 000 personnes, 2 000 MF, 12 usines en France), jouit d'une très forte notoriété sur le marché des biens d'équipement ménager.

- Au sein de la plus importante unité, vous prendrez en main toute la partie usinage de la fabrication en grande série dans un environnement très automatisé : Presse, Découpe, Emboutissage, Formage, Traitement de surface, Peinture, Émaillerie. Responsable de vos moyens en hommes et matériels, vous répondrez également de leur efficacité en termes de délais et de coûts. Vos qualités rationnelles et votre autorité seront précieuses, vos capacités d'innovation chaudement accueillies.
- Ces responsabilités variées vous prépareront à évoluer dans le groupe où les possibilités de carrière sont réellement très ouvertes.
- C'est un poste qui s'adresse à un :

INGÉNIEUR DIPLOMÉ

- **Ayant acquis son expérience professionnelle dans le secteur mécanique ou électronique sur des produits de grande série ;**
- **Il est à pourvoir dans une agréable ville universitaire à 2 heures de PARIS.**

Écrire HAVAS — **14000 CAEN — nº 5.615.**

Sté Édition Leader sur son marché
recherche : ANIMATEUR DES VENTES

- **Fonction :** sous autorité immédiate directeur des ventes
  1. suivi de l'évolution du C.A. ;
  2. organisation et animation du réseau de vente ;
  3. recherche et test de nouveaux produits.
- **Profil souhaité :**
  1. homme de terrain et diplomate ;
  2. goût des chiffres et statistiques, rigueur d'analyse ;
  3. disponible, car en déplacement permanent sur toute la France.
- **Expérience et formation :**
  ESC, BTS ou DUT. 2 à 5 ans d'expérience. Minimum 27 ans.

Écrire C.V. à Havas. 06800 Cagnes-sur-mer. Réf. 2109

PME spécialisée dans découpage/emboutissage/tôlerie
recherche

INGENIEUR INDUSTRIEL

**- notre futur Directeur - CHALON S/SAONE
150.000 F./an environ
Formation ECAM, AM ou équivalente.**

Vous êtes un MENEUR D'HOMMES, responsable immédiat des METHODES (organisation du travail, investissement, prix de revient) et gestion du personnel. Expérience : activité similaire.
Adresser CV — lettre manuscrite — photo sous réf. 8250 à
Formatec
54, avenue Félix Faure - 69003 Lyon

INGENIEUR D'ETUDES
COMPRESSEURS CENTRIFUGES

DRESSER-FRANCE est une des filiales de la Société DRESSER INDUSTRIES Inc. qui se caractérise par ses produits de haute technicité pour l'industrie énergétique.

DRESSER-FRANCE au Havre fabrique des compresseurs centrifuges, des pompes et de l'équipement de forage.

Nous recherchons un candidat ingénieur mécanicien ayant quelques années d'expérience en machines tournantes avec une formation orientée vers la mécanique et la thermodynamique, cependant un candidat débutant possédant les qualités demandées serait envisagé. Une bonne connaissance de la langue anglaise est souhaitable (perfectionnement assuré par l'Entreprise si nécessaire).

Dans cette fonction d'ingénieur d'études, vous travaillerez au sein d'un groupe d'ingénieurs et de techniciens en liaison avec les ingénieurs d'affaires, le bureau d'études, les services contrôle qualité et essais. Après une période de formation interne, votre tâche consistera à étudier et résoudre les problèmes qui se posent sur les compresseurs centrifuges aux différents stades de l'étude de la fabrication et de la mise en route.

Formation souhaitée : ENSI, IDN, CENTRALE LYONNAISE ou equivalent.

Salaire compétitif - Perspectives d'avenir excellentes.

Lieu de travail : HAUTE NORMANDIE.

Si le poste vous intéresse, envoyer C.V. à DRESSER FRANCE S.A. SILIC L 192 - 5, rue d'Antony - 94563 RUNGIS Cedex à l'attention de Monsieur CARDEILLAC.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

DRESSER (FRANCE) S.A. **DRESSER**

PERSPECTIVE D'AVENIR POUR UN INGÉNIEUR MÉCANICIEN DIPLÔMÉ
lieu de travail : **NORMANDIE**

INGÉNIEUR DE CONTRAT

COMPRESSEURS & TURBINES A GAZ.

DRESSER France est une des filiales de la Société DRESSER INDUSTRIES Inc., qui se caractérise par ses produits de haute technicité pour l'industrie énergétique, avec un C.A. de plus de 4 milliards de dollars.

Dresser France au Havre fabrique des compresseurs centrifuges, des pompes, de l'équipement minier et de forage.

Nous recherchons un ingénieur mécanicien ayant entre 2 et 5 années d'expérience dans les machines tournantes et possédant une certaine connaissance des turbines à gaz et des bancs d'essais. De bonnes notions de la langue anglaise seront appréciées.

Dans cette fonction, vous serez responsable d'un certain nombre de contrats, et assurerez la coordination avec le Client, tout en respectant les conditions techniques et financières du contrat. Vous devrez en conséquence être apte à communiquer clairement aussi bien verbalement que par écrit et coordonner effectivement les différentes opérations inhérentes à la réalisation des contrats.

La rémunération comprend un salaire compétitif basé sur l'expérience, ainsi que les avantages liés à la position ; de plus, notre Société offre de réelles perspectives d'avenir.

Si le poste vous intéresse et que vous pensez correspondre au profil recherché, adressez votre C.V. + lettre et photo à M. D. SAMSON - DRESSER France 5, rue d'Antony - 94563 RUNGIS CEDEX.

RHÔNE-ALPES

SOPRA, l'une des plus importantes sociétés françaises d'ingénierie informatique, solidement implantée dans la région Rhône-Alpes depuis 14 ans, recherche pour le développement de projets importants des :

Chefs de projet

LYON - Réf. 1412 CP

Ingénieurs diplômés Grandes Ecoles, ayant la maîtrise du développement de projets logiciels de haut niveau. Une compétence en ingénierie de réseaux sera appréciée.

Ingénieurs

ANNECY-GRENOBLE-LYON - Réf. 1412 ILA

Formation supérieure, 2 à 5 ans d'expérience de développement de logiciels. Matériels IBM (CICS ou IMS). CII HB (TDS), MINIS, (MINI 6, VAX, SOLAR...)

Adresser CV, photo et prétentions sous référence choisie à SOPRA Recrutement, 90 rue de Flandre 75019 Paris.

SOPRA.
Constructeur d'informatique

média-system

MATRA

dans le cadre de la décentralisation, la Branche Transports recherche pour son siège implanté à LILLE le

Responsable Administratif et Financier

Rattaché au Directeur de la Branche, ses responsabilités s'exercent dans :

- le contrôle de gestion : élaboration et suivi des budgets – PMT – gestion des projets ;
- les fonctions comptables : déclarations comptables, trésorerie, facturation clients et fournisseurs...
- le montage financier des contrats avec l'appui des directions fédérales.

Il organise et gère l'activité de 10 personnes environ.

Ce poste conviendra à un cadre diplômé (HEC - ESSEC - ESC...) ayant des compétences en informatique et en comptabilité (DECS si possible). Une expérience industrielle de 5 ans minimum acquise par exemple dans une PMI lui assurera une maîtrise complète de la fonction.

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence NK 1004 au Service Recrutement des Ingénieurs et Cadres – 3, avenue du Centre 78182 – SAINT-QUENTIN EN YVELINES CEDEX

Sercel NANTES

recherche

UN INGÉNIEUR

pour renforcer l'équipe commerciale radio positionnement.
Ses matériels de technologie de pointe sont exportés à plus de 70 %.
Le candidat, parlant couramment anglais, doit être familier des problèmes de position en mer et avoir une bonne formation scientifique.
Notions d'espagnol appréciées.
Merci d'adresser C.V., photo et prétentions à SERCEL - BP 64 44471 CARQUEFOU CEDEX.

BLACK ET DECKER

Leader mondial de l'outillage électroportatif est présent dans 50 pays du globe et gère 22.000 personnes.

LA SOCIETE FRANCAISE (1.200 personnes : CA : 700 MF ; forte croissance) occupe une position prépondérante au sein de la structure européenne.

Pour faire face à son développement et à sa politique de diversification, elle cherche à renforcer son Département Electronique en engageant un

INGENIEUR ELECTRONICIEN

Basé au siège social près de LYON et rendant compte au Responsable de Département, il participera au développement de nouveaux produits relevant de l'électronique grand public, notamment dans le domaine de la SECURITE : études de faisabilité, conception, élaboration de prototypes.

Ce poste conviendrait à un jeune ingénieur électronicien diplômé (ENSEEIHT, ENSERG, ESEO ou équivalent) justifiant d'une première expérience acquise en électronique grand public.

La dimension internationale de la Société requiert une bonne maîtrise de la langue anglaise.



Ecrire s/réf. N° 741 avec C.V. et prétentions à **BLACK ET DECKER** à l'attention de C. NICOLAZZI BP 0633. 69239 Lyon Cédex 02

ETS ROBERT MASSELIN
PETIT QUEVILLY (Seine-Maritime)
recherche

UN INGENIEUR

débutant ou avec une courte expérience.

A.M. ou équivalent.

Ce poste conviendrait à un jeune diplômé qui accèdera, après quelques années de formation, à un poste de direction.

Dans un premier temps, il assistera le Directeur Technique et l'Ingénieur chef du service technico-commercial dans l'analyse des besoins de la clientèle et la mise au point des nouveaux produits.

Anglais parlé nécessaire, allemand souhaitable.

Merci d'adresser lettre manuscrite avec n° de tél., C.V. et prétentions à notre conseil :



Isabelle D. LAVAUD
Psycho-Sociologue
JUMELLES
27220 ST ANDRE DE L'EURE

Groupe Industriel français de premier Plan
Implantation internationale

recherche

pour région OUEST

CHEF DE GROUPE DES VENTES

Ingénieur diplômé ou formation supérieure chargé des relations avec les clients et différents services du Groupe.

Ce candidat doit avoir une parfaite conn. de l'Anglais. Expérience souhaitable en Moteurs Diesel (rechanges). Age souhaité : environ 35 ans.

ACHETEUR CONFIRMÉ

Pour responsabilité file d'achats.
Formation BTS-DUT.
Anglais indispensable.

Ecrire sous n° 950.391 à H.A.P., hall des Petites Annonces 7 X. 44040 NANTES CEDEX.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE SERVICE

recherche pour **TOURS**

GESTIONNAIRE DE CENTRES D'ACTIVITÉS

Il devra coordonner sur les plans comptable, administratif et humain, l'activité de plusieurs centres installés à Tours et dans le département, comportant en tout une cinquantaine de personnes.

Pour être candidat, il faut avoir une formation générale de base de niveau supérieur, ainsi qu'une première expérience de gestion.



Envoyer C.V. détaillé, lettre manuscrite, photo récente et prétentions au Département Recrutement du COMES, 19, rue de la Paix, 75002 PARIS, (sous référence 2.485).

DISCRÉTION ET RÉPONSE ASSURÉES.

Adjoint au chef des services comptables

UNE SOCIÉTÉ DE BÂTIMENT, TRAVAUX PUBLICS RENOMMÉE (1200 personnes) recherche **l'Adjoint au Chef des Services Comptables.**

Il participera à l'ensemble des activités du service, sur les plans technique, animation de personnel, organisation.
Ce poste conviendrait à un candidat DECS ou équivalent, ayant minimum 5 ans d'expérience acquise de préférence dans une société de BTP ou dans une société industrielle, témoignant de bonnes connaissances en fiscalité, dynamique, méthodique et de bon contact.

Poste :
côte méditerranéenne. Rémunération : 180 000 F

Écrire sous référ. DW 234 CM.

4, rue Massenet 75016 Paris **efap**



CREDIT AGRICOLE
CAISSE REGIONALE DE L'AIN

recherche

pour son Agence de MONTLUEL
(20 km de LYON) dans secteur en expansion
19 Agents et plus de 5000 clients

RESPONSABLE DE BUREAU H/F

Nous attendons un candidat d'une bonne culture générale, de préférence de formation supérieure. Le poste demande un réel dynamisme commercial, de l'ambition, la maîtrise du contact humain, et la preuve de votre efficacité dans des activités bancaires (expérience confirmée de la gestion d'un guichet et des techniques de la banque).

Logement de fonction et convention collective du Crédit Agricole.

Envoyer lettre manuscrite + CV + photo + prétentions
CRCAM DE L'AIN,
Département Relations de Personnel - B.P. 07
01001 BOURG-EN-BRESSE.

---

*annonce parlée**

ORLEANS

Animer les fonctions marketing/vente

• ***Produits industriels.*** *Réf. 1243.*
• ***Produits électroniques.*** *Réf. 1268.*

Analyser un marché en amont et en aval, définir des objectifs, une politique et une stratégie, s'impliquer dans l'action commerciale, animer une activité en plein développement. Nous confierons ces postes à des ingénieurs ou équivalent, âgés de plus de trente ans, ayant une réelle expérience d'étude de marché, d'animation commerciale et de négociation de vente de matériel électrotechnique dans le premier cas et électronique dans le second. Notre société peut par ailleurs offrir d'autres opportunités telles que **Chef d'agence** *à des candidats possédant une expérience moins complète.*

** Notre service Information Carrière vous renseignera sur l'ensemble de ces propositions et vous fixera éventuellement un rendez-vous, en appelant le 763.11.15. de 9h à 18h.*

SVP Information Carrière
7 rue de Logelbach 75017 Paris.

Institut Pasteur

PRODUCTION
recherche pour son établissement de
STEENVOORDE

UN CHEF DE FABRICATION

INGENIEUR
MAITRE-ES-SCIENCES
PHARMACIEN
ou EQUIVALENT

Il sera responsable de plusieurs ateliers de fabrication, de la planification et de l'ordonnancement.

Il participera à :
– la mise au point de nouveaux produits et procédés de fabrication.
– L'amélioration des P.R.I.

Connaissance en production de produits microbiologiques souhaitées.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à : Direction du Personnel
3 bld Raymond Poincaré
92430 MARNES LA COQUETTE

Le Bureau de Recherches Géologiques et Minières, établissement public à vocation internationale en Sciences de la Terre (2.200 salariés dont 300 expatriés), recherche pour son département des Arts Graphiques à ORLÉANS-LA-SOURCE

UN INGÉNIEUR CHEF DU SERVICE REPROGRAPHIE ET IMPRESSION

pour assumer la responsabilité des ateliers de fabrication (photographie noir et blanc et couleur ; photo mécanique, duplication, impression offset, brochures), ainsi que l'organisation et la gestion technique et financière du service (30 personnes). Les candidats, diplômés d'études supérieures en industries graphiques, présenteront une expérience professionnelle d'au moins 5 ans et des connaissances suffisantes pour promouvoir des études technologiques avancées et des conduites de projets de développement dans les domaines d'applications des industries graphiques (bureautique, télématique, Arts graphiques). Sens des relations humaines et aptitudes au commandement indispensables.

Adr. lettre de candid., C.V., référ. et prét. à l'A.N.P.E., 165, boul. de Châteaudun, 45042 ORLÉANS Cedex sous réf./CS/82/28-1647 à l'att. de M. PONCEAU qui transm.



Au sein d'un univers technologique de très haut niveau, les AVIONS MARCEL DASSAULT - BREGUET AVIATION ont développé une informatique modèle : modèle de compétence, de savoir-faire, de performance, de technicité.

L'installation de minis reliés à notre site central IBM/MVS ouvre de nouvelles perspectives à notre Département équipements. Nous recherchons les hommes capables de dominer et de guider cette évolution.

INGENIEUR ANALYSTE – GESTION DE PRODUCTION

vous maîtrisez la technique IBM et possédez une première expérience de la gestion de production en milieu industriel. Mais vous êtes avant tout un homme de contact, capable de s'insérer avec aisance à une équipe, de participer à son management. A l'écoute de votre environnement, vous savez aller à l'essentiel et pensez être en mesure d'assurer l'évolution de nos procédures vers le conversationnel : un projet particulièrement ambitieux.

ANALYSTE PROGRAMMEUR

votre expérience IBM (JCL/OS-PL1) acquise en milieu industriel, doit vous permettre d'évoluer vers plus de compétences et plus de responsabilités. L'arrivée de notre IBM 8100 (sous DPPX) doit vous ouvrir de nouvelles perspectives.

Nous nous attachons à la valorisation du potentiel de nos collaborateurs, moteur de l'évolution des techniques. Leur réussite est aussi notre réussite.

Pour nous rejoindre et gagner avec nous, adressez votre candidature à DÉPARTEMENT ÉQUIPEMENTS DASSAULT, 78, quai Carnot, 92210 SAINT-CLOUD.

HAVAS CONTACT

AVIONS MARCEL DASSAULT – BREGUET AVIATION

LA RADIOTECHNIQUE

LA RADIOTECHNIQUE un effectif de 6000 personnes en région Parisienne le siège Social et le Centre d'études et de développement.

Quatre Centres de production.
- Rambouillet
- Dreux
- Nogent le Rotrou
- Le Mans (Société CELMANS)

Une production annuelle de :
- 800 000 téléviseurs Couleur ;
- 200 000 téléviseurs noir et blanc ;
- 1 000 000 autoradios ;
- 400 000 jeux vidéo ;
- et d'autres équipements grand public et professionnels.

recherche, un

Adjoint au Chef du Service du Personnel

De son Centre de production de téléviseurs couleur de **DREUX** (800 personnes). Le candidat débutant ou ayant un début d'expérience aura une formation **D.U.T. GESTION** ou équivalent et sera fortement motivé pour la FONCTION PERSONNEL. Il participera
- au recrutement ;
- à l'établissement du Bilan Social et des statistiques ;
- à différentes études...

D'intéressantes possibilités d'évolution existent au sein des différents établissements de la Société.

Envoyez lettre, C.V., photo et prétentions à **La RADIOTECHNIQUE** à l'attention de Monsieur CARDERA Chef du Service du Personnel. Boîte Postale 134 28104 DREUX CEDEX.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ BANLIEUE NORD-OUEST
recherche

ANALYSTE PROGRAMMEUR

De formation DUT informatique ou équivalente, pour analyses organiques et programmation d'applications de gestion industrielle et administrative COBOL STRUCTURE/LCP WARNIER.

Horaire décalé en alternance 7 h 15 - 16 h ou 9 h - 18 h.
Anglais souhaitable.

Évolution de carrière intéressante pour candidat dynamique et accrocheur.

Adresser C.V. et prétentions sous réf. 54956 à Contesse Publicité - 20, av. de l'Opéra - 75001 Paris, qui transmettra.

THOMSON-CSF

SOCAPEX
Composants Passifs, recherche

INGENIEUR

pour son Service Etudes Générales

Cette fonction comporte, au sein d'une petite équipe, la participation à des recherches technologiques et à la création de produits nouveaux.

Elle peut être tenue par un jeune ingénieur possédant une formation de mécanicien (AM - ECAM - ICAM - ENSMM - ENSI option mécanique) débutant ou ayant 2 à 3 ans d'expérience.

INGENIEUR

Responsable des études et du développement pour son activité Connecteurs Coaxiaux.

La fonction nécessite une expérience industrielle effective de l'ordre de 3 à 4 ans ; les candidats auront une formation mécanique ou électro-mécanique d'origine (ESIEE - ESME), et acquis si possible durant celle-ci des connaissances en électronique hautes fréquences.

Ces 2 postes sont localisés à SURESNES (92).
13ème mois - Restaurant Société.

Ecrire avec CV, photo et prétentions à SOCAPEX
Service du Personnel - 10, bis Quai Léon Blum
92151 SURESNES

SSCI, PARIS-8e, rech.

ANALYSTE-PROGRAMMEUR FUTUR ASSOCIÉ

pour applications PME-PMI et cabinets experts-comptables S/HP 3000 et HP 250.
Ecr. avec C.V., prét., T.M.S., 19, bd des Batignolles-8e.

CENTRE DE CALCUL DU C.N.R.S. (IBM 370/168 et AMDAHL V7, MVS, TSO - 400 terminaux, 3.500 utilisateurs) recherche

ANALYSTE RÉSEAU

pour s'intégrer à une équipe support technique du réseau de télétraitement dans une architecture SNA.

ANALYSTE PROGRAMMEUR

Pour s'intégrer au groupe d'ingénieurs chargé de l'assistance-conseil auprès des utilisateurs du centre, généraliste en informatique, expérience IBM souhaitée, plusieurs langages de programmes.
Diplômes : ingén. ou 3e cycle.

Dég. O.M. Nation. française.

Adr. C.V. et pr. au secr. du CIRCE, BP 63, 91406 ORSAY CED.

SOCIÉTÉ DE CONSEIL EN PUBLICITÉ recherche

CHEF DE PUBLICITÉ

à vocation commerciale, introduit milieu agences. Expér. indisp. Dispon. immédiatement. Ecrire C.V. + photo + prétent. à Vincent DOR, COMECON, 8, rue de Berri, 75008 PARIS.

4, rue Massenet 75016 Paris



Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Assistant de gestion
référence LA 320 AM

ROC, UNE SOCIÉTÉ RENOMMÉE DE PRODUITS COSMÉTIQUES, filiale d'un puissant groupe français, recherche un Jeune assistant de Gestion.

Le titulaire du poste collaborera étroitement à la mise en place "des outils de gestion" en liaison avec l'informatique.
- en assumant dans un premier temps des activités d'organisation et de gestion des stocks au sein de l'unité de production,
- en élargissant par la suite des fonctions au poste de contrôleur de gestion de production.

Poste intéressant et d'avenir pour un cadre disposant
- d'une formation DUT de gestion ou équivalent,
- d'une expérience de 3 a 5 ans de gestion en milieu industriel (comptabilité analytique, gestion des stocks, analyse des résultats, aide aux opérationnels...),
- des qualités d'homme de dialogue et de rigueur.

Lieu de travail : 30 km nord-ouest de Paris.

Mines, ECP, HEC
Jeune chef de projet
conception et réalisation systèmes de gestion de pointe 2 ans d'expérience
référence NC 322 AM

PUISSANT GROUPE SECTEUR TERTIAIRE, leader dans sa branche offre une intéressante perspective de carrière à un **jeune Chef de Projet,** deux ans d'expérience en organisation de systèmes de gestion.

Intégré au service organisation d'une société déjà dotée de puissants moyens informatiques et disposant de systèmes de gestion évolués, il participera aux nouveaux projets concernant une nouvelle phase de développement qui implique la refonte des systèmes actuels en intégrant les méthodes les plus modernes (télématique, base de données, bureautique...).
Ce cadre de fort potentiel, motivé par l'innovation et la réalisation participera à toutes les phases du projet :
- analyse des besoins,
- développement (rédaction des cahiers des charges destinés à l'informatique),
- mise en place et formation des utilisateurs,

Larges perspectives d'évolution au sein du groupe et rémunération fortement motivante, suivant formation et première expérience.
Poste à Paris.

Adjoint au chef services comptables groupe
référence MB 321 AM

UN GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS DE PREMIER PLAN (6 000 personnes) recherche un **Cadre Comptable confirmé** qui, en collaboration avec le Chef des Services Comptables du Groupe sera chargé :
- d'assurer la consolidation mensuelle des comptes de la société et des filiales,
- d'auditer les comptabilités analytiques et générales des départements et filiales et d'assurer un rôle d'assistance auprés de ceux-ci,
- d'arrêter les comptes en fin d'exercice.

Poste évolutif qui conviendrait à un candidat DECS, ayant une expérience professionnelle au minimum de 4 ans acquise en milieu industriel.
Lieu de travail : banlieue immédiate est de Paris.

Ingénieur électronicien technologies de pointe
référence ZK 319 CM

UN IMPORTANT ORGANISME INDUSTRIEL D'ÉTAT chargé d'assurer la conception et la réalisation d'équipements de pointe, recherche un **Ingénieur Électronicien.**

Rattaché à une Direction Technique, il sera formé dans des secteurs électroniques d'avant-garde et agira comme spécialiste et pilote vis-à-vis d'établissements chargés du développement et de l'installation des matériels. Il participera également à la solution de problèmes techniques concrets et à la mise en œuvre de nouvelles technologies (fibres optiques...).
Cette fonction est réellement attrayante pour un jeune ingénieur électronicien diplômé (débutant ou courte expérience), motivé par les problèmes techniques et désireux de faire carrière dans une structure disposant de moyens importants.
Nationalité française exigée.
Poste à Paris avec courts déplacements en province.

Premier poste de Direction
référence TE 315 AM

UN GROUPE FRANCAIS IMPORTANT, performant et leader sur son marché en constant développement (prestation de services) recherche le **Directeur d'une de ses filiales.**

Il s'agit de diriger une unité de 80 personnes dans un groupe pratiquant une politique de décentralisation et de délegation des responsabilités.
Ce poste conviendrait à un jeune candidat, de formation supérieure (école de commerce ou d'ingénieur) ayant environ 5 ans d'expérience professionnelle impliquant négociations commerciales, animation de personnel et gestion.
La réussite dans ce poste ouvrira de larges perspectives d'évolution dans le groupe.
Poste à Chartres. **Rémunération : 170 000 F/an**

Jeunes I.U.T. logistique transport
référence SD 314 AM

Le même Groupe recherche de jeunes IUT logistique transport qui seront formés en occupant toutes les fonctions de l'entrerise afin de pouvoir assurer ultérieurement la responsabilité de centres autonomes de profits.
Postes en province – mobilité géographique nécessaire.
Écrire en précisant la référence.

etap 4, rue Massenet 75016 Paris

Important laboratoire pharmaceutique, filiale d'un groupe américain, recherche pour son usine (300 personnes), située à 1 heure de Paris,

RESPONSABLE DU DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

HF

Rattaché à la Direction du Personnel, et en liaison avec le Directeur d'usine, vous assurerez les deux missions essentielles suivantes :

— participer aux relations avec les partenaires sociaux de l'usine dans l'optique de l'évolution actuelle de notre législation :

— prendre en charge l'ensemble des actions de recrutement et de formation de l'usine.

Vous serez associé à la définition de la politique de personnel dans laquelle s'inscrit votre activité.

Grâce à vos compétences spécifiques, vous serez pleinement intégré aux projets menés par la Direction du Personnel (comptabilité sociale, informatisation...).

Nous recherchons un(e) jeune diplômé(e), ayant des connaissances juridiques, un bon niveau d'anglais, deux à quatre ans d'expérience de l'industrie, mais pas obligatoirement de la fonction personnel.

Nous nous attacherons avant tout à vos qualités relationnelles et à votre capacité à prendre des initiatives réfléchies dans un poste stimulant et très évolutif, au sein d'une équipe professionnelle.

Notre conseil traitera votre candidature en toute confidentialité.

Adressez-lui votre dossier à : ADIGE 25, rue Etienne-Marcel - 75001 PARIS.





OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

TRES IMPORTANT ETABLISSEMENT PUBLIC NATIONAL PARIS
recherche

cadre de gestion

pour un poste d'Attaché(e) d'Etudes dans un Service de Gestion Financière (valeurs mobilières). Il (elle) devra assurer, au niveau conception de projets informatiques et études d'organisation, la liaison entre utilisateurs et informaticiens, et l'animation de groupes de travail.

Formation Supérieure, Grandes Ecoles de préférence.
Il (elle) dispose d'une expérience professionnelle, de préférence dans une Direction Comptable ou Financière.
Seraient très appréciées : connaissance du marché financier Français et international, ainsi qu'une expérience en projets informatiques sur valeurs mobilières.

Rémunération selon références, minimum 150.000 F.
Valorisation de carrière assurée.

Réf. F 168

chargé d'études actuarielles et financières

Son activité s'exercera surtout dans le domaine de la gestion financière : équilibre d'opérations emprunts/prêts, prévisions des risques, mise au point de modèles prévisionnels, surveillance de ratios de liquidité, etc...

Il assurera par ailleurs la cohérence de systèmes informatiques et veillera à leur bon fonctionnement.

Ce poste convient à un jeune diplômé de l'Enseignement Supérieur d'Actuariat ou de Statistiques (IAF - ISFA - ENSAE - ISUP). Une expérience de 2 à 3 ans et une certaine pratique de l'informatique seraient appréciées.

Rémunération minimum (débutant) 114.000 F.

Réf. C 168

Merci d'écrire avec CV et photo en précisant la référence à **PAJ Conseil, 2 rue des Dardanelles 75017 PARIS**

paj CONSEIL EN RECRUTEMENT

CSNCR

Nous sommes un important groupe agro-alimentaire et recherchons au sein de notre Direction Marketing

UN CHEF DE PRODUITS
CONFIRME

Vous avez 3 à 4 ans d'expérience dans la fonction et dans l'alimentaire.

Vous savez affronter les difficultés et vous adapter à des situations variées nécessitant esprit d'entreprise et force de conviction.

Vous avez un tempérament imaginatif pour mener à bien des lancements de produits et gestionnaire pour consolider une gamme existante.

Si vous réunissez ces qualités,

envoyer votre C.V. ss No 54532 à Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra 75040 Paris cedex 01 qui transm.

NOVO INDUSTRIE ENZYMES
recherche

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Mission :
- Assurer assistance technique et vente de ses produits en France, (déplacements fréquents).

Profil :
- Ingénieur I.A.A. - AGRO - Maîtrise ou équivalent.
- 2 ans à 4 ans expérience industries agro-alimentaires.
- Anglais parlé et écrit courant.
- Bonnes connaissances en enzymologie.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à :
NOVO INDUSTRIE ENZYMES
26, rue Fortuny, 75017 PARIS.

Importante Société d'électronique
banlieue Nord-Ouest
recherche

AGENT ADMINISTRATIF COMMERCIAL
De formation BTS ou DUT commerce international.

Il sera chargé de la gestion des contrats export.
- Réalisation du chiffre d'affaires.
- Recouvrement de trésorerie
et assurera l'interface entre les services commerciaux, industriels et d'expéditions.

Une expérience de plusieurs années dans un service similaire est indispensable.
La connaissance de l'anglais et de l'espagnol est fortement souhaitée et sera un critère déterminant.
Larges perspectives d'évolution de carrière au sein de la Direction Commerciale.

Adresser C.V. et prétentions à N° 54963 CONTESSE Publicité - 20 avenue de l'Opéra - 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.



CR2A

recrute
pour son Département Télématique

INGÉNIEUR INFORMATICIEN

1 à 3 ans d'expérience, bonne connaissance réseau, expérience vidéotex appréciée.

Libre rapidement.

Larges possibilités d'évolution.

Adresser curriculum vitae, CR 2 A Service du Personnel, 18-22, rue d'Arras, 92000 NANTERRE.



Filiale d'un puissant groupe industriel, nous exportons des usines et des installations dans le monde entier
Nous recherchons pour notre Siège Social, proche de Paris La Défense

INGENIEUR ELECTRICIEN

Diplômé ESE ou équivalent, cet ingénieur d'environ 30 ans possédera une expérience confirmée acquise dans une grande entreprise ou en engineering.

Il prendra en charge les études et la réalisation du lot électricité concernant la production, la distribution et l'utilisation de l'énergie d'ensembles industriels importants.

La maîtrise de l'anglais est nécessaire pour ce poste qui peut impliquer de courts déplacements tant en France qu'à l'étranger.

Merci d'adresser CV, photo et prétention sous référence 54904 à Contesse Publicité,
20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01 qui transmettra.

Jeune Cadre
Fonction Personnel

Nous sommes une importante société de services, désireux de continuer à améliorer la qualité de la communication à l'intérieur de notre groupe, et nous recherchons pour nous y aider un jeune Cadre.

Après des études universitaires où l'option Personnel a été présente, il a eu *3-4 ans d'expérience dans cette fonction, et voudrait continuer à augmenter* ses connaissances dans ce domaine.

Nous lui proposons de s'occuper de la gestion des ressources et des carrières, de rédiger des études ponctuelles, de faire sa place dans notre société par des initiatives heureuses et des responsabilités bien assumées.

Si ce projet vous intéresse, n'hésitez pas à nous écrire (lettre manuscrite, C.V.) sous référence 82614 M à Madame Claude FAVEREAU qui vous assure de sa discrétion



13 bis, rue Henri Monnier
75009 PARIS

Les aciers spéciaux en développement? Parfaitement...

Votre première expérience technico-commerciale vous a fait découvrir le marché des aciers spéciaux et plus *particulièrement celui des tubes utilisés dans l'automobile, en hydraulique et dans* le pétrole. Le marché n'est pas très porteur... Les structures sont pesantes... Allons. Ne perdez pas le bénéfice de vos efforts. Venez nous rejoindre. Vous nous connaissez. Vous appréciez la qualité de nos produits : SKF aciers spéciaux - Bagnolet.

Que dites-vous de cette perspective ? Succéder au chef de produits tubes SKF qui a été promu. Assurer la liaison avec des usines qui savent exporter depuis des lustres et qui entretiennent avec la filiale française des relations confiantes et faciles. Vous devez donc être «fluent english». Vous allez enfin gérer l'expansion et la pénétration de nouveaux marchés. Vous vivrez au rythme d'une petite affaire appuyée sur un grand groupe. Une belle ouverture d'avenir. Vite, votre première lettre à SIRCA sous référence 284.836M.



Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

SOURCES

SOCIETE d'INGENIERIE LA DEFENSE
INGENIEURS MECANICIENS

Au sein d'une petite équipe d'Ingénieurs et de techniciens, vous serez chargé de :
- établir le cahier des charges de gros matériel nucléaire,
- négocier sur le plan technique avec les constructeurs,
- contribuer à la résolution des questions techniques,
- suivre et interpréter les essais de prototypes.

Nous souhaitons rencontrer de jeunes Ingénieurs possédant, si possible, une première expérience.

Merci d'adresser votre dossier complet de candidature, sous référence 50005 à HAVAS CONTACT - 1, place du Palais-Royal - 75001 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES
FILIALE GROUPE INTERNATIONAL AUTOMOBILE
recherche

AGENTS TECHNIQUES ÉLECTRONICIENS

FONCTION ASSURÉE :

Intégrés dans une équipe d'étude et de systèmes électroniques nouveaux, faisant appel à des technologies avancées, ils/elles participeront activement aux différentes phases d'études et de développement.

Les candidats susceptibles d'être retenus devront satisfaire aux critères suivants :
- Maîtrise des composants électroniques en logique numérique ;
- Notion sur les composants analogiques en technique linéaire et optoélectronique ;
- Connaissance des produits interfaçage pour micro-ordinateur en C.M.O.S. et N.M.O.S. ;
- Sens mesure physiques ;
- Lecture anglais appréciée.

Adr. lettre et C.V. à la **PUBLICITÉ FRANÇAISE**, s/réf. 20.829, 23-27, avenue de Neuilly, 75116 PARIS, qui transmettra (réf. à porter sur enveloppe).



recherche
dans le cadre de son développement
(bureautique, traitement de texte)

POUR LA VENTE DE SES SYSTÈMES :
- INGÉNIEURS COMMERCIAUX

POUR LA MAINTENANCE
DE SON PARC INSTALLE :
- TECHNICIENS DE MAINTENANCE

Une expérience réussie et une connaissance de *l'anglais* technique seraient appréciées.

Envoyer lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions à :
DATA RECALL FRANCE.
4, rue Diderot, 92150 SURESNES.

GROUPE D'INSTITUTIONNELS

CHEF DU SERVICE TITRES ET PRETS

Votre formation et votre expérience au sein du service financier d'une banque ou chez un agent de change ont fait de vous un professionnel confirmé de la technique financière.

Vous souhaitez élargir vos responsabilités dans ce domaine et évoluer dans votre métier : nous vous proposons de rejoindre maintenant *un important* groupe d'institutionnels où, au sein d'une petite unité et sous l'autorité directe du Directeur Financier, vous prendrez en charge avec une large autonomie la gestion *administrative* et *comptable* d'un portefeuille de valeurs mobilières de plusieurs milliards de nouveaux francs, en vue d'en maintenir la valeur et le rendement. Vous aurez également à contrôler la gestion des prêts individuels consentis par nos institutions.

Un élargissement des responsabilités est possible chez nous pour un candidat de valeur.

Ce poste est basé au siège, banlieue Ouest. Vous souhaitez entrer en contact avec nous ? Adressez votre candidature sous référence 4304 à DESSEIN, 69, rue de Provence - 75009 PARIS, qui transmettra. Veuillez indiquer le nom des entreprises auxquelles vous ne souhaitez pas que votre dossier soit transmis.
Discrétion totale assurée.

Dessein



Leader mondial incontesté des composites souples, notre groupe (2 000 personnes) à travers 5 grandes divisions (marine, équipements aéronautiques, parachutes, espace/industrie, Sevylor international) a multiplié en 5 ans son chiffre d'affaires par 7 et se trouve aujourd'hui présent dans plus de 80 pays répartis sur les 5 continents.

Dans ce contexte de croissance et à la demande de la Direction Générale, notre Responsable Informatique développe un nouveau plan qui remet en cause profondément l'organisation informatique en place. Pour ce faire, il recrute un

Jeune responsable système

Placé sous l'autorité du Responsable Informatique, vous devrez, grâce à votre expérience d'au moins 3 ans dans la fonction, être immédiatement opérationnel.

Votre mission consistera à assurer le développement du système existant et d'un réseau TP en extension (IBM 43 XX).

Votre expérience de la mise en place de bases de données et votre connaissance des logiciels spécifiques DOS/VSE - CICS - DLI - VTAM - COPICS devraient vous permettre de poursuivre une carrière brillante dans un groupe jeune et en pleine expansion.

Lieu de travail : **ISSY-LES-MOULINEAUX** (proximité métro).

Bertrand REVOL vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature sous référence MRE/ZO/RS.

Ordis Conseil en Recrutement 10, rue Auber - 75009 PARIS



Nous sommes un important organisme parisien du secteur tertiaire équipé d'un **IBM 3081** (sous OS/MVS, IMS, CICS) nous permettant de gérer une activité nécessitant l'emploi d'un véritable temps réel (plus de 100 000 transactions par jour).

Notre nouveau plan informatique prévoit d'importants développements, de nouvelles applications avec Merise, l'extension de notre réseau de terminaux (plusieurs centaines) et la mise en œuvre de bases de données.

Pour renforcer nos équipes de projets, nous avons choisi de nous doter d'utilitaires (PAC 700) et de faire appel à des informaticiens (débutants et confirmés) de **formation supérieure et à fort potentiel.** Nous recherchons

1 analyste

Nous souhaitons vous confier la responsabilité d'une équipe de projet pour définir avec les utilisateurs leurs besoins à moyen et long terme et en assurer la réalisation et la maintenance.

De **formation BAC + 4**, vous possédez une expérience d'environ 5 ans vous permettant de faire vos preuves dans ce poste évolutif (réf. MRE/ID/AN).

2 analystes organiques

Au sein d'une équipe de projet (6 personnes), vous participerez à la conception et à la réalisation d'applications utilisant les techniques télétraitement et bases de données.

En fonction de votre formation (BAC + 4) et de votre expérience (2 à 3 ans), ces postes pourront évoluer assez vite vers la prise en charge d'analyses fonctionnelles (réf. MRE/ID/AO).

L'environnement technique actuel, les développements prévus garantissent l'intérêt professionnel de ces postes.

Bertrand REVOL vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature en précisant la référence du poste choisi.

Ordis Conseil en Recrutement 10, rue Auber - 75009 PARIS



IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS
(PARIS, 13 000 PERSONNES),
LEADER SUR SON MARCHE PRINCIPAL, DE LA COMMUNICATION

Directement concernés par l'introduction de nouvelles technologies en rapport avec la communication grand public, nous recherchons un

Responsable de l'équipe système

(6 personnes)

Au sein de la Direction Organisation, vous serez chargé de l'installation des systèmes, de la maintenance et de la mise en œuvre des différents logiciels d'exploitation.

Vous serez moteur dans le choix des matériels et des logiciels les mieux adaptés à la nature de nos applications et de notre développement.

Équipée d'IBM 3031 et 4341 MO 2 (MVS, CICS, IMS-DB, VTAM, INFO CENTRE) et de mini-ordinateurs locaux, notre informatique est directement concernée par les activités opérationnelles des branches et des sociétés de notre groupe.

Ce poste conviendrait à un **ingénieur système** ayant une expérience de 10 ans environ et connaissant bien l'environnement IBM Grands Systèmes.

L'évolution technique des solutions adoptées garantit à nos équipes l'actualisation permanente de leurs connaissances.

Lieu de travail : **Paris (métro Vanves).**

Olivier de LAUGEIRET vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature sous la référence MOL/ED/RS.

Ordis Conseil en Recrutement 10, rue Auber - 75009 PARIS



La Caisse Centrale des Banques Populaires

Nous sommes l'organisme central du Groupe des Banques Populaires chargé d'assurer les services communs (paie du personnel, gestion des titres, gestion des opérations à l'étranger...) ; nous avons su, au fil des ans, nous doter d'une informatique performante.

Nous sommes actuellement équipés d'un **IBM 3081** en OS/MVS sous IMS DB/DC auxquels sont reliés environ 900 terminaux via SNA TRANSPAC.

Nous recherchons un

Jeune ingénieur système

De formation DUT ou équivalent, vous possédez une première expérience système (deux ans minimum) sur une configuration comparable et connaissez si possible IMS et/ou VTAM.

Outre les avantages liés à la banque, nous vous proposons une rémunération en rapport avec vos qualifications et, pour faciliter votre intégration, nous prévoyons une période de formation. Lieu de travail : **Métro Bourse.**

Bertrand REVOL vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature, sous la référence MRE/CC/IS.

Ordis Conseil en Recrutement 10, rue Auber - 75009 PARIS



centre inffo

Centre pour le développement de l'information sur la formation permanente

Nous avons conclu de mettre en place un système informatique adapté à notre vocation d'« agent de Développement de l'information sur la formation permanente », tant au niveau national qu'à terme au niveau européen.

Nous recherchons notre

Responsable informatique

Rattaché au Secrétaire Général, vous serez chargé, en liaison avec les utilisateurs, d'établir le cahier des charges des applications, d'établir les devis de développement Logiciel et Matériel et de contrôler les réalisations en relation avec les sous-traitants.

D'une façon générale, vous jouerez auprès des utilisateurs le rôle de Conseil Informatique et participerez dans ce cadre aux diverses réunions d'étude concernant les importants développements prévus.

Une bonne expérience de l'utilisation des systèmes de gestion de base de données est INDISPENSABLE.

Des connaissances RESEAUX et Mini-Ordinateur sont vivement souhaitées (matériel REALITE 2000 en particulier). Formation supérieure.

Poste à pourvoir à PARIS-LA DEFENSE.

Bernard RIQUIER vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature sous la référence MBR/CI/RI.

Ordis Conseil en Recrutement 10, rue Auber - 75009 PARIS



Nous sommes une importante société au service de la communication dans les entreprises. Nous intervenons pour le conseil, l'audit et l'ingénierie de réseaux et de systèmes de télécommunications, de téléinformatique et de bureautique.

Nous proposons un certain nombre de services liés à la télématique : téléconférence, Missive, système de courrier électronique. Nous sommes chargés de la commercialisation des services émanant du satellite de télécommunications TELECOM 1.

Nous souhaitons intégrer aujourd'hui une

Assistante technico-commerciale

chargée de la présentation des démonstrations télématiques du Centre de Promotion du Groupe situé dans **le quartier de l'Opéra.**

Nous souhaiterions rencontrer pour ce poste des candidates, de niveau ingénieur, ayant acquis une **expérience** d'au moins 1 ou 2 ans en télécommunications (Videotex, services nouveaux...) ou en informatique.

Anglais indispensable.

Bertrand REVOL vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature sous la référence MRE/FC/AC.

Ordis Conseil en Recrutement 10, rue Auber - 75009 PARIS



Notre groupe (2 700 personnes), spécialisé dans le transport national et international de marchandises, a su, depuis 70 ans, se développer harmonieusement pour occuper aujourd'hui une des toutes premières places dans son secteur d'activité.

Notre direction générale souhaite renforcer son département informatique en créant le poste de

Responsable de production (système et exploitation)

De formation supérieure, votre expérience informatique vous a permis d'approfondir vos connaissances du système (DOS/VSE/CICS DL 1 VTAM) et de l'exploitation, pour aujourd'hui en avoir une parfaite maîtrise.

Depuis quelques années, vous dirigez une équipe d'environ 10 personnes, que vous avez su motiver et manager grâce à vos qualités d'animateur.

Votre mission consistera à diriger des équipes (exploitation, système, saisie) et à mettre en œuvre les moyens dont vous disposerez dans un souci de fiabilité et de rentabilité. Vous aurez également à assurer l'assistance technique auprès des utilisateurs et du personnel de développement.

Matériel : **IBM 4341 et 148 - 160 terminaux.**

Lieu de travail : **Paris-Nord.**

Bertrand REVOL vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature sous référence MRE/TL/CE.

Ordis Conseil en Recrutement 10, rue Auber - 75009 PARIS



Porte de PANTIN. Notre société (1 100 personnes) jouit d'une renommée internationale sur les marchés des parfums et des cosmétiques.

Notre directeur informatique, dans le cadre de son nouveau plan, recherche un

Ingénieur système

Votre formation supérieure en informatique (DUT, MIAGE...), enrichie d'une expérience de 5 ans minimum dans un poste d'ingénieur système sur IBM 43 XX - DOS/VSE, CICS, DL 1 vous permet aujourd'hui de prendre la responsabilité des moyens techniques de notre site.

Rattaché au directeur informatique, vous assurerez les missions classiques de la fonction système (mise en œuvre, optimisation...) et vous serez également amené à jouer un rôle de CONSEILLER pour les grandes options techniques (HARD et SOFT).

Bertrand REVOL vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature, sous la référence MRE/BO/IS.

Ordis Conseil en Recrutement 10, rue Auber - 75009 PARIS





Groupe de dimension internationale (C.A. : + 3,5 milliards de francs - 2/3 de nos effectifs hors de France), nous intervenons auprès des compagnies pétrolières dans le monde entier pour la fabrication et l'installation d'équipements d'exploitation off-shore.

Notre nouveau plan informatique nous permettra, sur une configuration télétraitement et bases de données, de confirmer notre orientation temps réel pour le développement de projets destinés aux directions centrales et aux régions (Afrique, Moyen et Extrême-Orient). Nous recrutons actuellement :

2 analystes

Rattachés directement au responsable des études, vous serez chargés, pour des applications variées, de réaliser les analyses fonctionnelles en liaison avec les utilisateurs et de superviser l'analyse organique et la programmation.

Votre formation supérieure (écoles d'ingénieurs, MIAGE...), une première expérience (3, 4 ans) en informatique de gestion et la maîtrise des techniques DB/DC sont nécessaires pour réussir les développements qui vous seront confiés (réf. MOL/ET/AN).

1 analyste organique

Vous serez responsable de l'analyse organique et de la programmation d'applications de gestion (commandes, comptabilité, chantiers) pour les directions centrales et/ou pour les régions.

Une affectation ultérieure dans l'une des régions (Afrique) pour y prendre la responsabilité de l'informatique locale peut être envisagée.

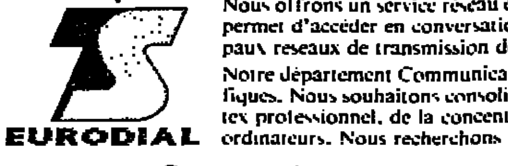
Ce poste évolutif nécessite donc une formation de type DUT et une expérience (3 ans) en programmation Cobol sous systèmes DB/DC (réf. MOL/ET/AO).

Ces postes sont à pourvoir au siège social à Paris.

Olivier de LAUGEIRET vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature, en précisant la référence du poste choisi.

Ordis Conseil en Recrutement 10, rue Auber - 75009 PARIS





Nous offrons un service réseau en temps partagé qui, à partir de tout type de terminal, permet d'accéder en conversationnel à de puissants ordinateurs connectés aux principaux réseaux de transmission de données.

Notre département Communication est spécialisé dans le développement de soft spécifiques. Nous souhaitons consolider notre position de leader dans le domaine du videotex professionnel, de la concentration diffusion et de la communication entre micro-ordinateurs. Nous recherchons

3 chefs de projet

Nous vous confierons la responsabilité du développement de logiciels interactifs dans le domaine de la communication.

Vous interviendrez comme maître d'œuvre (assistance avant vente, rédaction des propositions et réalisation des applications) dans un esprit méthodique (réf. MRE/TSB/CP).

1 ingénieur informaticien

Nous vous confierons la responsabilité de la promotion de produits de planification de réseaux réalisés en étroite collaboration avec le CNET.

Votre mission (assistance, formation, transcription, maintenance) vous permettra de valoriser une **première expérience** en informatique (Fortran) ou en télécommunications (réf. MRE/TSB/IR).

Ingénieurs diplômés (ENST, ESE, ESME, ESIEE, ENSEEIHT...), vous êtes débutant ou avez une expérience en informatique de 1 à 3 ans. Votre motivation, votre implication et vos qualités relationnelles seront vos meilleurs atouts pour réussir dans ces postes.

Bertrand REVOL vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature en mentionnant la référence du poste choisi.

Ordis Conseil en Recrutement 10, rue Auber - 75009 PARIS

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

Ingénieurs d'études



Afin d'assurer son développement dans le domaine de la **BUREAUTIQUE**, SINTRA ALCATEL recrute des **Ingénieurs d'études.**

Issus d'une **grande école d'ingénieurs**, ils posséderont une **première expérience** dans le domaine des **microprocesseurs** et de leur programmation.

Il leur sera confié la **conception** et la **réalisation de matériels** et **de logiciels** dans le domaine des **terminaux** et **des nouveaux services de télécommunications.**

Ces postes sont à pourvoir à **GENNEVILLIERS** (proximité du métro Gabriel Péri).

Merci d'adresser lettre, C.V., photo et prétentions sous référence IE/M à Madame BRIAND - **SINTRA ALCATEL** - 26, rue Malakoff - 92600 ASNIERES.

MEDIA BA

La synergie avec le délégué général

C'est l'objectif principal que son assistant devra réaliser.

Etre le second d'un délégué général :
- c'est connaître tous les dossiers, être présent sur tous les fronts simultanément,
- c'est pouvoir réaliser la synthèse des divers aspects (économique, technique, commercial, politique) des questions traitées,
- c'est prendre en charge, initier des actions, stimuler les interlocuteurs en jouant un vrai rôle « moteur ».

Notre groupement professionnel appartient au secteur agro-alimentaire ; son poids économique est de premier ordre sur le plan national comme sur le plan européen. Nous sommes dans un cadre exigeant, toujours en mouvement, nous travaillons beaucoup mais notre métier est passionnant.

Homme ou femme de formation polyvalente, vous avez environ 35 ans, vous connaissez l'entreprise industrielle de grande consommation (marketing, gestion), vous avez de plus une forte attirance pour l'économie. Si vous avez en outre une expérience des associations ou groupements professionnels, elle sera très appréciée.

Ce poste est basé à Paris, la rémunération est de l'ordre de 240 000 F/an.

Lisez, relisez ce texte — même entre les lignes — et si vous êtes partant, adressez votre dossier complet sous référence BF/4 à notre Conseil qui traitera chaque candidature en toute confidentialité.

INFRAPLAN Conseil en Recrutement
83, bld Raspail - 75006 PARIS
Paris Nantes
MEMBRE DE SYNTEC

MEDIA BA

Ingénieur d'affaires

DIVISION TELESIGNALISATION TELETRANSMISSION

Importante Société Industrielle,
recherche pour sa Division Télésignalisation - Télétransmission
un Ingénieur d'Affaires qui sera responsable de la vente de biens d'équipement en France et à l'Etranger.
Il aura la possibilite d'évoluer à court terme vers un poste de
chef de département.
Le candidat devra justifier d'une expérience de 7 ans minimum.
L'ANGLAIS est indispensable, une autre langue est souhaitée.
Le poste est basé à Paris.

Envoyer C.V. et prétentions sous référence 3744 à :

Organisation et Publicité

2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

Conseil en organisation, informatique, systèmes de gestion ... nous voulons les meilleurs.

En cabinet, en SSCI ou dans le département organisation d'une grande entreprise, de jeunes talents ont révélé leur potentiel en matière de conseil. Nous pouvons intéresser les meilleurs d'entre eux.

Un positionnement original, en phase avec la mouvance actuelle : un cabinet français, donc bien placé pour la reconquête du marché national, réunissant des éléments formés aux techniques les plus évoluées dans le sérail des «big eights». Une vocation internationale qui s'exprime très concrètement par la représentation d'un grand nom de la profession dans le monde. Un travail en synergie avec les activités classiques d'audit, d'expertise comptable, de conseil fiscal. Au total, 350 personnes réparties à Paris et dans plusieurs métropoles régionales. La décentralisation est déjà pour nous une réalité.

Cette structure jeune, rodée mais pas figée, s'ouvre à des consultants seniors qui pourront y développer leur carrière jusqu'à la position d'associé. Leur profil : formation supérieure (X, Centrale, HEC...), 2 à 4 années d'expérience centrées sur la conception et la mise en place de systèmes de gestion, l'organisation administrative, l'informatique. Et, bien sûr, un anglais opérationnel. La connaissance des secteurs suivants nous intéresse plus particulièrement : agro-alimentaire, distribution, assurances, industrie, transport. Nous avons demandé aux consultants du cabinet SIRCA de nous assister dans cette recherche. Ils garantissent le traitement confidentiel de votre candidature. Merci de leur écrire sous référence 885.833M en précisant le niveau actuel de votre rémunération.



Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS
MEMBRE DE SYNTEC

Rejoignez notre service Trésorerie

ESCAE

Importante société de produits chimiques, filiale de l'un des premiers groupes pétroliers français, *nous recherchons un* **cadre financier pour notre service Trésorerie.**

Il supervisera l'ensemble des opérations relatives à la Trésorerie Francs et dans le cadre des investissements France participera à l'élaboration des dossiers financiers.

Il sera diplômé d'une **ESCAE** et aura, si possible, une première expérience acquise dans la gestion de Trésorerie.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo, en précisant sur l'enveloppe la référence 2258 à

MEDIA PA
9, Bd des Italiens 75002 Paris
qui transmettra

MEDIA PA



Chef de Département

Services Techniques

Nous sommes un Centre Privé de Recherches de l'Ouest parisien, nous recherchons le «Patron» des services techniques.

Avec environ 40 personnes sous ses ordres, il est responsable du B.E., du service électronique-électrotechnique, de l'atelier de mécanique, du service entretien-travaux neufs.

Sa mission : mener à bien l'étude, la réalisation, la mise au point, avec les chercheurs, des prototypes de machines d'essais et d'installations pilotes; ces installations s'effectuant aussi bien en laboratoire et en halles d'essai que dans les usines de nos commettants.

Son profil : Ingénieur Arts et Métiers où équivalent, avec une expérience de 5 à 10 ans dans des postes qui *demandent de l'ouverture technique, le sens du concret, le goût du dialogue.*

Si vous êtes intéressé par les techniques de pointe, le travail au sein d'une équipe performante dont vous serez le leader, les nombreux contacts que cela implique tant en France qu'à l'Etranger, écrivez (lettre manuscrite, C.V.) sous référence 82732 M à Madame Claude FAVEREAU qui vous assure de sa discrétion

EMPLOI centor

13 bis, rue Henri-Monnier
75009 PARIS

ORGANISATION ... COMPTABILITE ... INFORMATIQUE

- Vous maîtrisez parfaitement les questions *d'organisation et de comptabilité; votre formation* (DECS....) et votre expérience vous permettent de dominer ces disciplines.
- Vous avez participé personnellement à l'informatisation de systèmes comptables.
- La mise en place d'outils performants vous intéresse et vous savez agir avec aisance et diplomatie.

Nous vous offrons les responsabilités de

GESTIONNAIRE et ORGANISATEUR DE NOS SYSTEMES D'INFORMATION COMPTABLES

Notre carte de visite :



Leader Français
de l'Optique-Lunetterie
Un chiffre d'affaires
de 1.500.000 F
Un effectif de
7.700 personnes...
et une forte implantation
à l'étranger.

Merci d'adresser les dossiers de candidatures (c.v., photo et prét.) s/réf. 1327 à Axial Publicité 27, rue Taitbout - 75009 Paris, qui transmettra.

un ingénieur dans l'expertise automobile, documentation technique et informatique

Nous menons pour les grandes compagnies d'assurances, nos clients, plus d'1 million d'expertises d'accidents automobiles grâce à notre réseau national d'experts. Nous sommes basés à Paris.

Pour vous, à 30 ans, ingénieur diplômé (AM, ESTACA...), l'automobile est une passion; d'ailleurs, vous avez acquis votre expérience au SAV, en fabrication ou au montage final chez un constructeur ou un importateur.

A partir des dossiers techniques de réparation, des véhicules français et étrangers, que vous informatisez, vous créez les documents permettant à nos experts de faire leur travail, avec pour finalité, la détermination des coûts de réparation.

Notre consultant, A. LEROUX, vous remercie de lui écrire (réf. 4268 LM) à «Carrières d'Ingénieurs».



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - NANTES - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

Nous sommes une Société française à vocation et implantation internationales.

Nous occupons avec des produits «leaders» l'un des tout premiers rangs de notre secteur d'activité dans le monde.

Dans le cadre du renforcement du potentiel d'un de ses services de recherches et développement, nous recrutons

UN INGENIEUR DEBUTANT INSA - AM ou équivalent.

de formation mécanique avec de bonnes connaissances (ou une sérieuse motivation) en métallurgie et étude de matériaux.

Il se verra confier la responsabilité de l'animation d'une équipe chargée de la mise au point et du développement de procédés ainsi que de leur application au stade industriel.

Lieu de travail : BANLIEUE SUD EST.

Envoyer CV manuscrit, photo et prétentions à No 54.858, Contesse Publicité 20, av. de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, q.tr.



AVIONS MARCEL DASSAULT BREGUET AVIATION

recherche

TECHNICIEN SUPERIEUR DE LABORATOIRE CONTROLE NON DESTRUCTIF

FONCTION :
Pour des Techniques de Haut Niveau il effectue des MESURES PHYSIQUES et des PETITES ADAPTATIONS ELECTRONIQUES.

PROFIL :
B.T.S. Electro-Technique
Connaissances souhaitées en informatique (langage Basic) et en ultra-sons.

Anglais indispensable.

EXPERIENCE :
Débutants fortement motivés ou expérience supérieure à 4 ans.

Adresser lettre manuscrite + C.V. + Photo récente, à
CONSILIA Conseils en Ressources Humaines
5, rue Lincoln (4° étage) 75008 Paris.

TELESYSTEMES
Systèmes de Télécommunications et d'Informatique
recherche pour son centre de
SAINT QUENTIN EN YVELINES

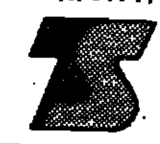
INGENIEURS D'ETUDE

DEBUTANTS ou EXPERIMENTES

Leur formation **informatique Grande Ecole ou DEA** leur permettra de participer à la **conception** et au **support** des **matériels et logiciels** de contrôle de réseaux hétérogènes : **IRIS 80 - DPS 7 - MINI 6 et CO 550.** La connaissance de ces systèmes sera appréciée.

Envoyer CV et prétentions à A. FABRE
TELESYSTEMES - Immeuble International
Saint Quentin en Yvelines - 78180 Montigny le Bretonneux.
Tél : (3) 044 11 77

LA TRADITION D'AVANT GARDE



Dassein

Une Entreprise Publique, ayant ses activités dans le domaine Aéronautique, équipée de trois grands systèmes compatibles IBM, fonctionnant sous OS et VM-CMS, et de mini-systèmes, avec un réseau de plus de 300 terminaux recherche un

Chef de Projet HF

Diplômé d'une Grande Ecole ou de Formation Universitaire, il devra posséder quelques années d'expérience dans la conception et la mise en place de systèmes de gestion sur gros matériels, dans un environnement télétraitement.

Au sein du Département Etudes, il aura la responsabilité du développement de projets, c'est à dire la conduite, le contrôle, l'encadrement d'équipes de réalisation. Il aura le contact avec les utilisateurs, avant et lors de la mise en œuvre des projets dont il aura la charge.

Un bon niveau de connaissances techniques, la pratique de méthodes, le sens du commandement, sont indispensables.
Connaissance de l'anglais souhaitée.

Lieu de travail : ORLY.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, C.V., + prétentions) à notre Conseil qui le traitera en toute confidentialité.

SMCI 116 bis, avenue Albert 1er
92500 RUEIL MALMAISON.

Ingénieur diplômé, vous avez des qualités de rédacteur et de pédagogue

SINTRA
Alcatel

Compte tenu du développement de ses activités, SINTRA ALCATEL recrute un **REDACTEUR FORMATEUR.**

Ce poste sera confié à un **ingénieur issu d'une grande école** ou d'une université (option électronique ou informatique).

Ses **aptitudes à la rédaction** lui permettront de prendre en charge la **création** et le **suivi** de la **documentation technique** ainsi que la création de **supports de cours.**

Son **sens de la pédagogie** lui permettra d'assurer des **stages de formation** à la clientèle.

Ce poste basé en proche banlieue parisienne nécessite un sens certain de l'autonomie.

Merci d'adresser lettre, C.V., photo et prétentions sous la référence RF/M à Madame BRIAND - **SINTRA ALCATEL** - 26, rue Malakoff - 92600 ASNIERES.

MEDIA PA

Microélectronique hybride
Couches minces et couches épaisses

Le GIERS est le Centre Européen de Recherche du Groupe Schlumberger. Ses recherches, dont certaines sont de caractère exploratoire, ont pour objectif le développement des nouveaux produits ainsi que des nouvelles technologies du Groupe.
Au sein du GIERS, le laboratoire de microélectronique est chargé de la conception et de la réalisation de prototypes dans des domaines très variés, en collaboration avec les services d'études des autres sociétés du Groupe.
Dans le cadre du développement de cette activité, le GIERS recherche :

Ingénieur — Réf. S 209

Il sera responsable de l'atelier de réalisation de prototypes en collaboration avec des laboratoires de conception, par exemple dans le domaine des hyperfréquences. Il sera également chargé de suivre l'évolution de ces techniques et de mettre au point les procédures de réalisation en vue du transfert en production.
De formation grande école ou équivalent, il aura acquis une bonne connaissance des couches minces et des couches épaisses.

Technicien — Réf. S 210

Il sera le N° 2 de l'atelier. Il participera à la mise au point des process et aura en charge l'encadrement de l'équipe prototypes.
De formation DUT ou BTS, il aura acquis une bonne connaissance des techniques d'assemblage des circuits hybrides.

Pour ces deux postes (situés près de Paris), 2 à 3 ans d'expérience dans la spécialité sont indispensables. Une évolution vers des responsabilités plus grandes est fortement envisagée pour des candidats créatifs et performants. La connaissance de l'anglais est vivement souhaitée.

Merci d'adresser vos candidatures, en précisant la référence à J.-C. SOBEL, GIERS - 12, place des Etats-Unis, B.P. 121, 92124 Montrouge cedex.

GIERS
Schlumberger

Ingénieur méthodes

La Défense

Ingénieur de formation, vous avez été, au cours de votre expérience, confronté à des problèmes d'**organisation** ainsi qu'à l'utilisation de l'outil informatique.

Vous voulez vous orienter dans cette voie.

La Direction Technique de notre société d'ingénierie peut vous offrir cette opportunité en vous apportant la possibilité d'une carrière intéressante au sein d'une entreprise importante (5 000 personnes).

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) sous référence 2256 à



(réponse et discrétion assurées)

MEDIA PA

elf aquitaine

recherche pour sa filiale
ELF ANTARGAZ

DES INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX
ENSI - AM - INSA - IDM
pour
RENNES - BORDEAUX - MARSEILLE - ILE-DE-FRANCE

UN INGÉNIEUR TRAVAUX
ECP - ECL - AMTP
pour sa Direction Technique
à PARIS 17e

UN INGÉNIEUR FABRICATION CONTRÔLE
ENSI - INSA - AM
Bonne connaissance en chaudronnerie, métallurgie et soudage pour sa direction technique gaz à **Paris 17e**
— Déplacements fréquents.

UN RESPONSABLE D'USINE DE CONDITIONNEMENT
Études supérieures
Bonnes compétences techniques.
Lieu de travail : **Loire-Atlantique.**

— Situation d'avenir pour éléments dynamiques.
— Nombreux avantages sociaux.

Si l'un de ces postes vous concerne, envoyer lettre C.V. et photo à
ELF ANTARGAZ - Direction des Relations Sociales.
4, rue Léon-Jost - 75017 PARIS.

La SEP
Établissement de VERNON
recherche

UN INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

chargé du suivi et du dépouillement d'essais d'ensembles propulsifs, moteurs, turbopompes ou d'organes, il agit à l'interface entre les demandeurs et les exécutants d'essais.

Le candidat retenu aura des connaissances en mécanique, mécanique des fluides, mesures physiques, il devra être capable d'analyser les problèmes et de présenter les résultats de façon synthétique.

Responsable d'une petite équipe il aura le goût des contacts humains.

Merci de bien vouloir nous adresser vos CV, photo et prétentions sous réf. 646 M à SEP, Service du Personnel, BP 802, 27207 VERNON.

SEP

HAVAS CONTACT

IMPORTANT GROUPEMENT
DE COMMISSAIRES
AUX COMPTES
recherche

COMMISSAIRES AUX COMPTES

résidence à PARIS, LYON, NANCY, CLERMONT-FERRAND et BOURGES.
Situation d'avenir - Association d'avenir.

Ecrire avec c.v. : FIDULOR,
21, rue de Miromesnil, 75008 PARIS.

IMPORTANT CABINET DE CONSEILS
JURIDIQUES ET FISCAUX
recherche pour son

SERVICE FISCAL

JURISTE EXPÉRIMENTÉ

de préférence ancien Inspecteur des Impôts
Juriste de banque ou d'entreprise.

Envoyer C.V. manuscrit à
ING. CO. MARKERTING (52)
83, rue de Rennes, 75006 PARIS
qui transmettra.

La S.E.P. de VERNON, Maître d'Œuvre de la propulsion des 3 étages de la fusée ARIANE recherche pour son Centre de MELUN-VILLAROCHE

UN INGÉNIEUR QUALITÉ

de formation A.M. ou équivalent.

Cet Ingénieur aura pour mission la définition, la mise en place, l'animation et la gestion des actions "Assurance Qualité" au sein d'un projet important.

Il aura acquis une expérience industrielle de 5 à 10 ans dans le domaine de projet de qualité.

Le candidat retenu aura également un très bon esprit de synthèse, sera méthodique, devra être de tempérament tenace.

Adresser lettre de candidature accompagnée d'un C.V., photo et prétentions, ref. 721 M à S.E.P., Service du Personnel, B.P. 802, 27207 Vernon.



HAVAS CONTACT

AUTOMATION ET SYSTÈMES

chef de projet télécommunication, télétransmission

TECHNIP

L'UN DES LEADERS DANS L'INGÉNIERIE EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER, cherche pour son département Automation et Systèmes, à Paris, un Chef de Projet responsable de la conception et de la réalisation des systèmes de télécommunication, télétransmission mis en œuvre dans des complexes industriels, par exemple, champs pétroliers.

Il réalise les études de conception des systèmes (choix des modes de transmission, connexion aux réseaux internationaux), la spécification des équipements, les négociations avec les clients et les fournisseurs, la supervision de l'ingénierie de détail des réseaux et la supervision de l'installation et de la mise en route.

Ingénieur grande école, TELECOM, SUPELEC ou équivalent, il a au moins 3 ans d'expérience industrielle des systèmes de télécommunication. La connaissance des protocoles de télétransmission et/ou celle des micro et mini-ordinateurs est souhaitable.

Il parle bien sûr l'anglais et se déplace volontiers en France et à l'étranger. Il sera rapidement responsable de grands projets Télécommunication-transmission.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature à notre conseil, sous la réf. 278 LM.

jacques tixier s.a.
7 rue de logelbach. 75017 paris

membre de syntec

HAVAS CONTACT

chef du service achats

180 000 + **Paris**

Notre P.M.E. distribue trois lignes de parfums connus. Notre expansion est importante, mais comme vous vous en doutez, il nous faut tout particulièrement suivre nos prix de revient.

C'est la raison pour laquelle nous recherchons un diplômé d'une école supérieure de commerce ou équivalent, ayant une bonne pratique des achats et approvisionnements dans la parfumerie, la pharmacie, l'alimentaire ou tout autre produit connexe de la distribution.

Vous dépendrez du Directeur Général et vos responsabilités croîtront au fur et à mesure de notre réussite commune.

Merci d'envoyer votre C.V., sous réf. 5514, à Bruno DEMOINET.

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, avenue de Messine
75008 PARIS
iBD
à qui nous avons confié cette recherche.

média-system

CSNCR

ORGANISME FINANCIER
recherche
GESTIONNAIRE
de portefeuilles d'obligations

Formation supérieure. Expérience souhaitable.

Le poste est à pourvoir au Siège (PARIS - PONT-DE-NEUILLY).

Envoyer lettre manuscrite, CV, photo sous N° 8351 à
PARFRANCE Annonces
4, rue Robert Estienne
75008 Paris - qui transmettra

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71.00	83.50
DEMANDES D'EMPLOI	21.00	24.70
IMMOBILIER	48.00	56.45
AUTOMOBILES	48.00	56.45
AGENDA	48.00	56.45
PROP. COMM. CAPITAUX	140.00	164.64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40.00	47.04
DEMANDES D'EMPLOI	12.00	14.10
IMMOBILIER	31.00	36.45
AUTOMOBILES	31.00	36.45
AGENDA	31.00	36.45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

ROBERT BOSCH
(France) S.A.

Groupe BOSCH
— équipements automobiles :
— appareils ménagers :
— radio-téléphones :
— caméras et projecteurs BAUER :
recherche

CONTROLEUR DE GESTION

MISSION :
— comptabilité analytique :
— établissement du rapport mensuel d'activités.

PROFIL :
— vous avez une formation supérieure de type sciences économiques ;
— *débutant, vous souhaitez confirmer à partir de stages pratiques realisés dans le cadre de vos études, votre orientation professionnelle sur le contrôle de gestion :*
— vous avez une bonne connaissance de la langue allemande.

Ce poste est à pourvoir immédiatement.



Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions au Département Gestion du Personnel - 32, avenue Michelet - 93404 Saint-Ouen.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉLECTRONIQUE
(matériel haute fréquence)
leader mondial sur son marché
recherche

ÉLECTRONICIEN

Pour prospecter le Moyen-Orient
Le titulaire aura à assurer des contacts commerciaux à haut niveau : démarchage, propositions techniques, signature des contrats.

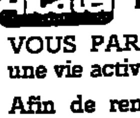
Ce poste convient à des électroniciens — ingénieurs ou maîtrise — connaissant le matériel H.F. et si possible TV, dotés d'aptitudes au commerce et à la négociation de projets clef en main.

Ils devront parler couramment l'anglais et être disponibles pour des déplacements à raison de 40 % de leur temps. L'entreprise donnera la préférence aux candidats faisant état d'une expérience réussie au Moyen-Orient ou dans le monde arabe.

Cette société appartient à un Groupe international qui offre des possibilités de carrière intéressantes à tout candidat de valeur.

Adresser lettre manuscrite + C.V. + photo + prétentions sous référence 214 M à

ETCHEVERRY S. A.
32, rue Pierret - 92200 Neuilly.



INGENIEURS ou TECHNICIENS SUPERIEURS

VOUS PARLEZ ANGLAIS, vous aimez les contacts humains, une vie active et les voyages à l'Etranger.

Afin de renforcer nos équipes, nous vous invitons à rejoindre notre entreprise spécialisée dans le domaine du

TRANSFERT DE SAVOIR FAIRE

en Télécommunications,
Télématique, Informatique et Electronique.

L'un des postes à pourvoir (en Banlieue Ouest de Paris pour 1983) est axé sur la rédaction de documents et la diffusion de cours sur un équipement de télématique.

Une expérience industrielle en télécommunications serait appréciée.

Si vous êtes intéressé, adressez-nous votre C.V. accompagné d'une lettre manuscrite à l'attention de Madame DANJOU
COOPERATION INTERNATIONALE ALCATEL
27, rue Godillot - 93406 SAINT-OUEN



le Crédit Mutuel

recherche

Chef de Projet

Mission : conduite de projet - définition du cahier des charges avec l'utilisateur, mise en place de l'application, suivi de la réalisation technique.

Profil : titulaire d'un diplôme d'ingénieur ou d'une MIAGE, ayant déjà eu la responsabilité d'applications de gestion, si possible temps réel avec bases de données.
Expérience de 3 ans minimum dans le secteur bancaire. **réf. 27 RH**

Analystes Programmeurs

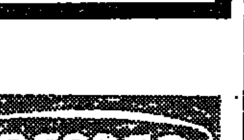
Mission : participation à la conception et à la réalisation d'applications de gestion bancaire.

Profil : titulaires d'un DUT ou d'une MIAGE, possédant une bonne maîtrise du COBOL, rodés aux applications transactionnelles. **réf. 28 RH**

Pour ces 2 postes, la connaissance du matériel BURROUGHS B 6800 serait un atout supplémentaire.

Adresser lettre manuscrite, CV et prétentions en précisant la réf. du poste à
Confédération Nationale du Crédit Mutuel
Direction des Relations Humaines 88, rue Cardinet 75017 Paris

Louis Tournay



FILIALE D'UN GROUPE MULTINATIONAL
LEADER DANS LES EQUIPEMENTS POUR L'ENERGIE
Division Dépoussiérage
recherche

INGENIEUR DE CONTRAT

Ayant des connaissances en pollution atmosphérique, dans cette fonction il aura la responsabilité de :
— surveiller les coûts et délais
— assurer le contact avec le client
— démarrer les installations.

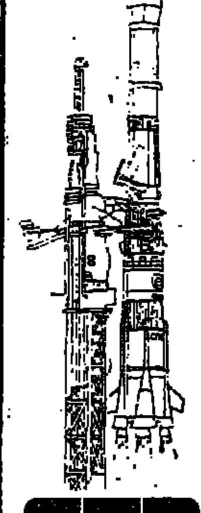
Nous souhaitons rencontrer des ingénieurs diplômés ayant une formation en électromécanique, de 1 à 5 ans d'expérience.

Connaissance de l'anglais appréciée.

Lieu de travail : RUNGIS.

Déplacements fréquents.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. à DRESSER
Monsieur SAMSON, 5, rue d'Antony
Silic 192 - 94563 RUNGIS CEDEX.



La SEP de VERNON recherche

UN INGÉNIEUR QUALITÉ

de formation A. & M. ou équivalent, cet Ingénieur aura pour mission la définition, la mise en place et l'animation des actions Assurances Qualité au sein du programme ARIANE.

Il devra justifier d'une expérience industrielle de 5 ans minimum dans le domaine de la Qualité aéronautique ou spatiale exercée en production ou en contrôle.

Le Candidat retenu aura un bon esprit d'analyse, de synthèse et sera méthodique, rigoureux.

Merci de bien vouloir nous adresser votre CV, photo et prétentions sous réf. 721 M à SEP, Service du Personnel, B.P. 802, 27207 VERNON.

HAVAS CONTACT



Les Transmissions optiques

Planifier et piloter les fabrications

L'avenir est aux transmissions par cables à fibres optiques. **LTT**, l'un des leaders dans ce domaine, souhaite confier à un jeune ingénieur la planification, le contrôle et le « pilotage » de la fabrication. Celle-ci est organisée en lignes de produits. Après une période de mise au courant, il sera chargé de veiller au bon fonctionnement de la production et agira chaque fois que cela sera nécessaire auprès des services concernés : achats, ateliers, services commerciaux ... *Il dirigera en outre un service de 10 personnes.*

Cette fonction sera confiée à un ingénieur diplômé électronicien ou électromécanicien, âgé d'au moins 30 ans, ayant une expérience de gestion de production informatisée acquise par exemple dans une société d'électronique professionnelle, de télécommunications ...

Il s'agit d'un poste très formateur. La dimension du groupe, à vocation internationale, permet d'envisager un développement intéressant de carrière. La rémunération tiendra compte de l'expérience acquise.
Poste à pourvoir à Conflans-Sainte-Honorine.



Paris - Lille - Strasbourg

Merci d'adresser C.V. et photo sous réf. 2879/M à Ph. VINCHON - CORT
65, avenue Kléber 75116 Paris

MEMBRE DE SYNTEC

Nous sommes un groupe pharmaceutique français de 450 personnes, en expansion regulière.
La Direction du Personnel et des Ressources Humaines renforce sa structure et recherche :

UN JEUNE DIPLOME

INGENIEUR ENSI ou HEC, ESCP, ESSEC
Rémunération annuelle brute 130.000 F.

- Rattaché au Directeur du Personnel, il sera responsable des études quantitatives de gestion du personnel.
- Il participera à l'élaboration quantifiée du plan social de l'entreprise, tiendra les tableaux de bord de gestion du personnel et effectuera des études diverses, y compris pour la Direction Générale.
- Il collaborera à la mise en place d'un système informatique de paie et de gestion prévisionnelle.

Merci d'adresser lettre + CV détaillé + photo à :



guerbet s.a.
BP nº 15,
93601 AULNAY SOUS BOIS CEDEX
sous réf. MD 91282.

IMPORTANT CONSTRUCTEUR INFORMATIQUE EUROPEEN
recrute

ingénieurs commerciaux

Nous vous confierons la gestion d'une clientèle de PME-PMI et des produits *(mini et micro)* très avancés.

Solide technicien, mais également homme de communication et de terrain, vous saurez analyser les besoins, concevoir les solutions adéquates, conseiller, concrétiser.

Vous êtes diplômé ou autodidacte, mais vous connaissez bien le tissu industriel de votre région et si possible vous y avez exercé un métier de l'informatique.

Les salaires proposés sont à la mesure des "oiseaux rares" que nous recherchons et, vous trouverez dans notre société de réelles possibilités d'évolution de carrière.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. **LM 15122** à notre conseil.

amp

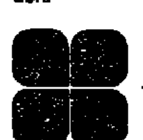
ORSI — 13, place Kossuth 75009 PARIS
chargé de la sélection.

Organisme économique et financier – Notre spécificité et notre importance nous placent au carrefour de la vie économique et financière. Notre direction des relations extérieures souhaite recruter un jeune cadre en tant que

ATTACHÉ D'INFORMATION

Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur (sciences économiques et DESS marketing financier, Sc. Po Eco Fi, CELSA...) et vous avez effectué quelques stages dans des services études de grandes entreprises ou dans des organismes d'études. Vous recherchez un premier emploi ou vous êtes en recherche d'un nouvel emploi. Vous vous sentez motivé par une fonction d'information nécessitant des aptitudes relationnelles et d'analyse. Vous assurerez le bon fonctionnement et la gestion de notre bureau d'accueil. Dans ce cadre, vous serez en relation avec nos spécialistes et avec le public et vous serez associé à nos actions promotionnelles. Votre intégration à l'équipe des relations extérieures vous amènera à exploiter des études destinées à la préparation de notre stratégie de communication. Vous bénéficierez dans ce contexte d'un poste très formateur qui vous permettra d'envisager une évolution de carrière dans notre organisme.

Si vous pensez avoir le profil de la personne que nous recherchons, écrivez à Roland Gardeux sous réf. 5654 M ; il étudiera avec vous les possibilités d'une future collaboration.



SERIFO CONSEILS DE DIRECTION
47 bis, AVENUE BOSQUET – 75007 PARIS
TELEPHONE : 555.11.11

Plan Champs

MEMBRE DE SYNTEC

La Holding d'un important groupe de services
recherche

contrôleurs internes

La mission de contrôle des procédures et de vérification des comptes qui sera confiée à ces futurs collaborateurs a pour objectif d'assurer la Direction Générale, à laquelle ils rapportent directement, du bon fonctionnement des systèmes de gestion ainsi que de leur cohérence.

Ce poste s'adresse à de jeunes diplômés d'Etudes Supérieures Commerciales ou de Gestion, ayant acquis une première expérience de la fonction pendant une durée de 3 ans environ et désireux d'élargir leur horizon professionnel aux dimensions d'un groupe aux activités diversifiées.

Merci d'adresser lettre de candidature manuscrite, C.V., photo et prétentions s/réf. 383 à INTER P.A., BP 508, 75066 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

CARREFOUR
RÉGION PARISIENNE

recherche pour ses magasins

JEUNES COMPTABLES

- Niveau D.E.C.S.
- Diplômés d'un institut supérieur de gestion.
- Expérience souhaitée.

Envoyer lettre manuscrite, photo et prétentions
CARREFOUR
La Boursidière, 92357 Le Plessis-Robinson.

PARIS

GROUPE FRANÇAIS LEADER DANS SA BRANCHE
(dans les 100 premières entreprises françaises) cherche pour une de ses divisions, son

contrôleur de gestion

Dépendant directement de la Direction Générale sa première mission sera :

- d'optimiser et dynamiser les moyens existants (comptabilité analytique, prévisions et résultats budgétaires),
- superviser l'informatique,
- concevoir et faire accepter les organisations nécessaires pour faire du contrôle de gestion un outil performant.

Basé au siège Paris, il se rendra dans les établissements de la société pour procéder aux analyses, faire accepter et appliquer sur le terrain les moyens préconisés.

Il doit avoir au minimum 27 ans, une première expérience en contrôle de gestion ou organisation, une **FORMATION SUPERIEURE DE GESTION (GRANDE ECOLE DE COMMERCE, IEP, MAITRISE DE GESTION)** et parler anglais.

Ses qualités prédominantes sont le sens de la prévision, le sens de l'organisation, le sens des rapports humains.

Il pourra dans ce poste prouver son efficacité, élargir rapidement ses compétences à d'autres domaines (principalement Personnel et éventuellement Finances) ou évoluer vers des responsabilités au niveau du Groupe.

Les candidatures (lettre manuscrite et C.V. sous réf. 2170-M) seront examinées avec la discrétion d'usage par

a. et j. ourlin CONSEILS DE DIRECTION
47, AV. ALSACE-LORRAINE
92160 ANTONY

Organisation et Informatique

Votre première expérience en informatique de gestion, après l'obtention de votre diplôme d'ingénieur ou d'une Grande Ecole Commerciale il y a trois ou cinq ans, vous a permis d'acquérir une autonomie suffisante dans l'élaboration des projets informatiques. Vous souhaitez maintenant diversifier cette expérience et vous êtes intéressé par l'organisation administrative. D'autre part, vous désirez intégrer un Groupe de dimension internationale susceptible de vous offrir une carrière dans votre spécialité.

Nous recherchons un collaborateur pour le Service Organisation et Informatique du Département Administration du Personnel. Intégré à une équipe, il participera à l'organisation administrative, à l'élaboration des projets informatiques, et à la mise en place des applications.

Si ces perspectives vous intéressent, veuillez adresser une lettre manuscrite + C.V. + photo sous la référence 2. MO 97 à TOTAL COMPAGNIE FRANÇAISE DES PETROLES - Service Recrutement - 5 rue Michel Ange, 75781 Paris Cedex 16

TOTAL
Compagnie Française des Pétroles

VOICI L'ERE DE L'INFORMATIQUE DE GRANDE DIFFUSION
— 10.000 ordinateurs familiaux en 1981, près de 700.000 en 1987...
— 23.000 micro-ordinateurs de gestion en 1981, près de 450.000 en 1987...
(FRANCE, source IDC).

Concourir à cette évolution est notre objectif en fabriquant un grand nombre de logiciels, en les commercialisant par des réseaux nouveaux, en fournissant des services associés. Les enjeux sont importants, le marché considérable, et notre Société qui fait partie du groupe **THOMSON**, occupe d'ores et déjà une position de leader. Afin de prendre en charge une partie de nos activités de développement de « LOGICIELS DE BASE ET PROGICIELS DE GESTION » pour MICRO-ORDINATEURS, nous recherchons deux

chefs de projet

Ils auront la responsabilité d'équipes de 5 à 6 personnes avec lesquelles ils seront appelés à concevoir et à réaliser des logiciels nombreux et variés. Ils devront s'impliquer fortement dans les choix techniques qui devront être faits, dans l'utilisation des systèmes de développement et les méthodes de travail retenues. Il veilleront à l'avancement des projets, s'assureront de la qualité de la réalisation qui portera aussi bien sur les logiciels de base que sur les progiciels de gestion. Ils disposeront de moyens matériels puissants, et ils devront posséder des qualités de meneur d'hommes, le sens des relations humaines et de la rigueur. Quelques années d'expérience ainsi qu'une très bonne connaissance de l'ASSEMBLEUR sur micro-processeur, complétées *de connaissances en techniques de compilation pour l'un des postes et* de la programmation en langage de haut niveau (PASCAL, BASIC) pour l'autre poste, sont nécessaires. La rémunération sera fonction du profil du candidat retenu.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, C.V. et prétentions à notre Conseil qui le traitera en toute confidentialité.

SMCI 116 bis, avenue Albert 1er
92500 RUEIL-MALMAISON



Dans le cadre de la diversification de nos prestations de services de haut niveau, le Département CONSEIL ET APPLICATIONS pour le service traitement de l'information, spécialisé dans le domaine scientifique, recherche des

INGÉNIEURS
Calcul de structures

Débutants ou expérimentés pour assurer le support de **logiciels spécialisés** dans le domaine de la mécanique.

Formés à la mécanique ou à l'hydraulique, les candidats auront eu l'expérience des logiciels utilisant la méthode des **éléments finis.**

Des connaissances en CAO constitueraient un atout supplémentaire.

L'anglais est indispensable.

Adresser votre candidature à CONTROL DATA sous réf. NAST 410 – *Service Recrutement* – 195, rue de Bercy – 75582 PARIS CEDEX 12.



UNE GAMME COMPLÈTE
DE SYSTÈMES ET DE SERVICES
INFORMATIQUES.

Alain Chaneps

Important Etablissement Public Paris-8e

recherche

UN JURISTE

Pour études et conseil aux entreprises susceptible d'assurer, à terme, la responsabilité d'une équipe.
D.E.S. ou DOCTORAT
Expérience en droit des affaires et éventuellement en droit des régimes matrimoniaux et des successions souhaitée.

UN JURISTE

NIVEAU MAITRISE ou D.E.S.
Ayant une bonne connaissance des formalités incombant aux entreprises (création, modification de situation...) pour rédaction de brochure et information.

UN JURISTE

NIVEAU D.E.S.
Qui participera à l'élaboration d'une banque de données en vidéotex.
Expérience de l'assistance aux entreprises souhaitée.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous nº T 251.360 M RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

IMPORTANTE ASSOCIATION
TOURISME SOCIAL
recherche :

RESPONSABLE DES VENTES

auprès des adhérents individuels.

Rattachée au Directeur du Développement, cette personne aura pour mission :

- De proposer des lignes d'action à l'Association en Direction des adhérents individuels ;
- De diriger le plus important guichet de l'association situé à son siège social ;
- De promouvoir la diffusion de séjours auprès des adhérents individuels ;
- D'aider à la création de centre de diffusion des activités et séjours auprès des associations locales.

Le candidat devra faire état d'une solide expérience d'ouverture, d'animation et de gestion de guichet et agences de voyages dans le secteur du Tourisme.

Il devra avoir le goût et la capacité de s'adapter au contexte associatif.

Niveau ESC ou équivalent.

Salaire à débattre.

Adresser c.v. + photo à O.P.F. nº 494, 2, rue de Sèze, 75009 PARIS qui transmettra.

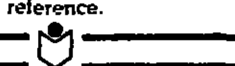
LABORATOIRES DE RECHERCHES INDUSTRIELLES
recrutent

UN INGÉNIEUR

(ref S/1973 M)

pour conception et developpement de **MACHINES ELECTRIQUES TOURNANTES** à grande vitesse, étude et **INSTALLATION** de materiel tres haute tension de puissance.

Adresser lettre manuscrite et curriculum vitae sous ref. **54442** a Contesse Publicite, 20, avenue de l'Opera - 75040 Paris cedex 01 en indiquant la reference.



Contrôleurs de gestion

Le Directeur du contrôle de gestion d'un groupe industriel de taille internationale exerçant son activité dans l'entreprise et l'ingénierie, renforce son équipe de contrôleurs de gestion.

Les postes s'adressent :

- soit à des diplômés d'école d'ingénieurs complétée par une formation de gestion.
- soit à des diplômés d'une école de gestion, débutants ou avec 2 ou 3 ans d'expérience.

L'anglais est indispensable, l'espagnol serait un atout supplémentaire.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo, en précisant sur l'enveloppe la réf. 6406, à Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris qui transmetra.

média-system

FAITES UNE CARRIERE D'INFORMATICIEN AVEC NOUS

Nous sommes une Société de Conseils en Informatique
et recherchons de
JEUNES COLLABORATEURS
ayant plusieurs années d'études supérieures, célibataires et dégagés des obligations militaires, libres rapidement.

Il n'est pas nécessaire d'avoir des connaissances en informatique, les candidats engagés étant formés intégralement par la société.

Adresser lettre avec C.V. détaillé + photo sous nº55312 à CONTESSE PUBLICITE
20, av. de l'Opéra - 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

MÉDECIN CHEF DE PROJET

Nous sommes la filiale française du groupe americain Schering-Plough Corporation.

Dans le cadre du Département Anti-infectieux, notre Direction Médicale recherche un Médecin pour l'associer à l'élaboration du programme médical de developpement de produits.

Il aura notamment à concevoir des projets de protocole, mettre en place et mener à bonne fin des essais cliniques ainsi que l'exploitation de leurs résultats.

Il aura en outre à actualiser la documentation technique concernant ces produits.

Une pratique medicale de préférence en milieu hospitalier, une bonne expérience en pharmacologie clinique et l'anglais «lu» sont indispensables pour ce poste.

Adresser lettre manuscrite et CV, sous réf. 8231 M, à:
Laboratoire UNILABO
Département Recrutement
92, rue Baudin
92307 LEVALLOIS-PERRET.

UNICET

HAVAS CONTACT

Ingénieur Etudes Informatiques

Il se verra confier la responsabilité d'**études originales sur les techniques informatiques** les plus récentes (matériels, progiciels, méthodes). A terme, il menera en parallèle l'animation de séminaires.

De formation Ecole d'Ingenieur ou universitaire, il possèdera une capacite d'autonomie certaine ainsi que de réelles aptitudes à l'expression écrite et orale.

(Réf. 1 M)

Traitement de Texte

Il (elle) sera chargé(e) de la **réalisation d'une publication du CXP** consacrée aux produits de traitement de texte (systèmes, progiciels, outils de bureautique associes) :

- recherche de nouveaux produits
- contacts avec les fournisseurs et la presse
- synthèse et rédaction.

Diplôme de l'enseignement superieur (maîtrise ou équivalent) il aura une première expérience dans le choix ou l'implantation d'une solution traitement de texte en entreprise. Nous souhaitons un candidat dynamique attiré par la connaissance *du marche informatique.*

(Réf. 2 M)



Merci d'adresser C.V., photo et prétentions, en précisant la réf. du poste, au CXP - 99, bd Malesherbes - 75008 PARIS

CENTRE D'INFORMATION DES UTILISATEURS DE PROGICIELS

compagnie française des aciers spéciaux

Groupe spécialisé dans la sidérurgie fine (6000 personnes - CA 2,5 milliards de francs).

Sa Direction Financière crée au sein de son département CONTROLE DE GESTION-PLAN une fonction AUDIT INTERNE. Elle recherche

UN AUDITEUR INTERNE

LA FORMATION :
HEC, ESSEC, SUP de CO + DECS - pratique de l'anglais.

L'EXPÉRIENCE :
- 2 à 4 ans au sein d'un Cabinet d'Audit anglo-saxon ou d'un service d'Audit Interne d'une grande Entreprise internationale.

LE POSTE :
- participer à l'établissement du Plan d'Audit et à sa mise en œuvre ;
- harmoniser les procédures comptables entre la compagnie et ses filiales ;
- contrôler leur application ;
- être l'interlocuteur privilégié des Commissaires aux Comptes ;
- prendre en charge progressivement des missions spécifiques dans le domaine du Contrôle de Gestion.

Le poste est situé à PARIS-LA DÉFENSE.

Déplacements fréquents en Province. Adresser lettre de candidature manuscrite et curriculum vitae à la COMPAGNIE FRANÇAISE DES ACIERS SPÉCIAUX - Ph. REBOUL, Direction des Affaires Sociales, Immeuble Ile-de-France, 4, place de la Pyramide, Cedex 33, 92070 PARIS-LA DÉFENSE 9.

HAVAS CONTACT

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
TECHNOLOGIE DE POINTE
C.A. 1 000 000 000 FF
recherche son

RESPONSABLE RELATIONS PUBLIQUES

HF

Pour diriger une équipe de 20 personnes
Le candidat âgé de 35 ans minimum devra avoir :
— une formation scientifique supérieure ;
— 10 années d'expérience industrielle ou commerciale ;
— une excellente présentation et le goût des contacts ;
— une très bonne connaissance de l'anglais.
Lieu de travail : Région Parisienne.
200/250000 F suivant expérience

Envoyer C.V. + photo sous réf. 54888 à CONTESSE PUBLICITÉ, 20, avenue de l'Opéra - 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

CSEE

JEUNE INGENIEUR

Electronique - Automatisme - Asservissements

Pour travailler sur des projets de developpement de matériels militaires embarqués, au sein d'une équipe du Centre d'Etudes d'ORSAY (91)

Téléphonez à Mr VIALAR ou Mr BATTAGLIN (6) 907 78 01
ou écrire CSEE 17, place Etienne Perret 75015 Paris

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS



Jeune ingénieur développement au cœur du sujet.

Le Groupe GERLAND représente 4 000 personnes. 1,9 milliard de francs du chiffre d'affaires, des activités diversifiées : Chimie, Etanchéité, Caoutchouc et Elastomères, Routes, Revêtements de sol.

Vous aurez, dans la division Etanchéité, la responsabilité d'améliorer une gamme existante et de développer de nouveaux produits : compréhension des besoins du marché, conception, études et mises au point des prototypes, recherche de moindre coût, assistance de la fabrication à propos des méthodes. Pour assurer cette tâche vous vous situez au coeur du sujet : intégré au siège parisien, en contact avec le marketing, effectuant des déplacements fréquents auprès du B.E et de l'atelier de fabrication situés dans l'Aisne. Vous travaillez sur des petites séries de produits métalliques à système de commande mécanique et électrique et pour une usine remarquablement outillée.

Ce poste sera plutôt confié à un jeune ingénieur de formation AM, IDN, HEI, spécialisation mécanique ou électromécanique. Dans l'avenir à l'intérieur du Groupe GERLAND toutes les perspectives d'évolution sont envisageables.

Nous remercions les jeunes ingénieurs intéressés de nous confier leur *candidature sous référence ID 1269M.*



SEFOP *11 Rue des Pyramides, 75001 Paris.*

MEMBRE DE SYNTEC

SOURCES

Nous recherchons pour le service informatique d'une grande BANQUE (PARIS 9ème) plusieurs DEBUTANTS titulaires au moins d'une :

MAITRISE

Telles que mathématiques, physique, économétrie, sciences économiques.

Nous leur assurons une FORMATION COMPLETE THEORIQUE ET PRATIQUE. Ils joueront rapidement un rôle d'analyste-programmeur *et de système dans le cadre d'un grand projet de réseau de* miniordinateurs.

Merci d'adresser votre C.V. sous référence CG PE 212.

CGS INFORMATIQUE — *19, rue de la Paix 75002 PARIS*

---

answare

Importante société d'ingénierie Informatique Française
recherche pour sa
DIVISION GESTION

analystes programmeurs
programmeurs

PAC 700

Expérience 1 an minimum
(MVS, DOS/VS, IMS, DL1)

Disponibles rapidement

Ecrire sous référence U2/17 à Mme SEREC
ANSWARE - 135 rue de la Pompe - 75116 Paris.

IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL
recherche
pour siège social situé à Paris

SON RESPONSABLE DES SERVICES GÉNÉRAUX

27 ans minimum, de formation supérieure de gestion, et/ou de droit.

Ce poste polyvalent nécessitera un sens de l'organisation concrète et du service rendu, de l'autorité pour encadrer une dizaine de collaborateurs, ainsi qu'une grande précision.

Cette fonction pourra évoluer vers d'autres responsabilités dans le cadre de la fonction personnel.

Adr. C.V. *détaillé, rémunér. souhaitée sous le nº 09.456* à AMEP P.A., 37, rue du Général-Foy, 75008 Paris.

---

conseiller informatique

sogelerg

Classée parmi les toutes premières Sociétés d'Ingénierie Françaises, envisage de confier à un Ingénieur Grande Ecole (X, **CENTRALE, PONTS, SUPELEC...**) le soin de gérer son informatique.

Les besoins se situent dans les différents domaines :

- Gestion (comptabilité générale, analytique),
- D.A.O et C.A.O,
- Calcul scientifique (calculs de structure, de réseaux électriques, Bâtiment...),
- Analyse financière et modèles mathématiques,
- Bureautique.

Véritable coordinateur des moyens matériels et humains de la Société, opérant la synthèse des méthodes et procédures, le titulaire du poste devra justifier d'une expérience de 10 années environ d'informatique scientifique. La sélection portera sur des candidats imaginatifs ayant le sens des contacts et faisant preuve d'un grand réalisme.

Lieu de travail : **PROCHE BANLIEUE SUD DE PARIS.**

Adresser C.V., photo et salaire actuel sous réf. 66.45/CI/505 à ADEQUATION 62-64 avenue Emile Zola - 75015 Paris.

Adequation — CONSEIL EN RECRUTEMENT

Ingénieurs qualité-fiabilité

Le C.N.E.S. recherche pour son programme **ARIANE** plusieurs **Ingénieurs** qui auront pour mission de définir la politique Qualité, de la mettre en œuvre et d'en suivre l'application. Ces postes impliquent une expérience ou une formation *dans les domaines suivants : mécanique aéronautique, électricité, électromécanique*, systèmes.

Ces postes sont à pourvoir immédiatement en **Région Parisienne** et en **Guyane française.**

La connaissance de la langue anglaise est nécessaire.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions au **Centre National d'Etudes Spatiales** - Service du Personnel - 129, rue de l'Université - 75007 PARIS.

cnes CENTRE NATIONAL D'ETUDES SPATIALES

MEDIA PA

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

296-15-01

IMPORTANTE ASSOCIATION DE TOURISME SOCIAL

Recherche :

RESPONSABLE GRANDES COLLECTIVITÉS

Rattachée au directeur du développement, cette personne aura pour mission :

- De proposer des lignes d'action de l'Association en direction de grandes collectivités rayonnant sur l'ensemble du territoire national ;
- D'aider l'association à la diffusion de séjours en France et à l'étranger. De suivre sur le plan technique la réalisation d'accords avec d'autres organismes ;
- Sens du contact, rigoureuse, organisée, elle devra avoir une expérience de la vente de trois ans minimum avec les grands Comités d'Entreprises ;
- Elle exercera en région parisienne ;
- *Connaissance de l'Anglais, Allemand souhaité* ;
- Niveau ESC ou équivalent ;
- Grande disponibilité ;
- Salaire à débattre.

Adresser C.V. + photo à O.P.F.
nº 493, 2, rue de Sèze
75009 PARIS, qui transmettra.

LANDIS & GYR

Nous sommes une société spécialisée dans les appareils de mesures et la régulation thermique.

Nous employons 1 700 personnes en France.

Nous recherchons pour notre usine de MONTLUÇON :

UN JEUNE INGENIEUR ELECTRONICIEN DIPLOME

dégagé des obligations militaires, qui sera chargé des études de conception ou d'amélioration de matériels de fabrication.

La connaissance des systèmes micro-programmes et des automatismes est indispensable.

Langue anglaise souhaitée. La connaissance de l'allemand est un atout supplémentaire.

Adresser C.V., photo, prétentions à :
LANDIS ET GYR - *Direction du Personnel*
BP 208 - 03101 MONTLUÇON cédex

AIR INTER
LIGNES AERIENNES INTERIEURES

recherche

INGENIEUR
DEBUTANT

Formation Grande Ecole d'Ingénieurs.

Après une formation de 12 à 18 mois, il sera chargé de logiciel de base.

ANALYSTE ORGANIQUE
DEBUTANT.

Formation maîtrise ou équivalent.
Il lui sera demandé de participer à des projets nouveaux au sein de petites équipes dans un environnement IBM 370 sous VM - DOS.

Perspectives d'évolution intéressantes.

Lieu de travail : ORLY.

Nombreux avantages sociaux.

Adresser CV, photo et prétentions au département Effectifs Recrutement Orientation
1, avenue du Maréchal Devaux
91550 — PARAY VIEILLE POSTE

Ingénieur physicien

Région Montlhéry

Une importante société française d'ingénierie (5 000 personnes), réalisant de grands ensembles *industriels, recherche pour renforcer* l'équipe de son **Laboratoire Ultrasons** un jeune ingénieur qui se verra confier la conduite d'études en **Recherche, Développement** ou **prestations de services.**

Une première expérience dans le domaine de l'**instrumentation** est souhaitable car il s'agit là d'un poste très complet qui comporte à la fois des missions d'expert, de concepteur et un aspect opérationnel important.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) sous la référence 2254 à



(réponse et discrétion assurées)

MEDIA PA

GRANDE ENTREPRISE DE PRESSE
recherche
CHEF COMPTABLE
(HOMME OU FEMME) EXPERIMENTE
Formation DECS souhaitée.
Pratique des relations bancaires et expérience de la comptabilité sur ordinateur appréciées.
Adresser CV et prétentions par lettre à :
ACTION AUDIOVISUEL, 12, rue du Mail, 75002 Paris, qui transmettra réf. 103.

Pour son siège à PARIS, très important constructeur d'équipements industriels lourds français, recherche

Cadre Financier confirmé

Il aura 30 ans minimum, une formation de type HEC, ESSEC, SUP. de CO., IEP + si possible *licence en droit et une bonne expérience de* l'entreprise.

Il assumera les responsabilités d'un poste *principalement orienté vers les problèmes de* trésorerie générale, de contrôle de gestion et de négociations de contrats à l'échelon international.

Pratique courante de l'anglais indispensable.

Poste à pourvoir d'urgence.

Adresser lettre de candidature et CV sous réf. 1512 à

BAILLY CONSEIL
40, avenue Hoche
75008 PARIS.

SOCIETE DES TUYAUX BONNA
3.000 personnes - C.A. 600 millions de F.
Fabrication et pose de canalisation en béton
Engineering, fourniture d'usines de préfabrication produits en main - FRANCE et ETRANGER
recherche
pour son Département Etudes et Projets à Paris

JEUNES INGENIEURS
PONTS ET CHAUSSEES - MINES - CENTRALE

Les postes conviennent à des Ingénieurs formés notamment en Génie Civil - Hydraulique - Béton, débutants ou quelques années d'expérience et désireux :

- d'avoir dès le départ des responsabilités techniques sur des projets France et Etranger
- *d'assurer les relations avec les Clients et les* services Production, Travaux et Commercial ;
- d'évoluer vers d'autres fonctions pour déboucher *sur des responsabilités plus étendues* en France et à l'Etranger.

Les postes nécessitent :
- de l'initiative,
- du caractère,
- le goût de la technique,

bonna

Ecrire avec C.V. et photo sous référence 1345 à Société des Tuyaux BONNA Boite Postale 371 - 08 75365 Paris Cedex 08

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
SERVICE TECHNIQUE
DES PROGRAMMES AÉRONAUTIQUES
recherche

TECHNICIEN (NE) - DUT

FORMATION EN STATISTIQUES, GESTION, ADMINISTRATION ET/OU INFORMATIQUE
pour assurer le suivi des activités d'un Département Technique (applications informatiques, bilans dans le domaine des contrats, du budget, de la production).

Ecrire avec curriculum vitae à Service Technique des Programmes Aéronautiques, Bureau du Personnel, 4, avenue de la Porte-d'Issy, 75996 PARIS ARMÉES.

BANQUE PRIVÉE
recherche

ANALYSTE PROGRAMMEUR

Titulaire d'un D.U.T.
pour seconder le responsable informatique.

Expérience souhaitée : 3 ans dans la pratique du GAP 2.

Connaissances de 4331 ou 370 sous DOS/VSE et de CICS, seraient appréciées.

Adr. C.V., photo et prét. sous réf. 6.200 M à OCBF, 66, rue de la Chaussée-d'Antin, 75009 Paris, qui tr.

ÉTABLISSEMENT FINANCIER
SPÉCIALISÉ DANS L'AFFACTURAGE
recherche

CHARGÉS DE CLIENTÈLE POUR LE DEPARTEMENT EXPLOITATION

diplômés d'enseignement supérieur *ou Ecole de Commerce plus niveau DECS*

CAPABLES :

- De gérer les contrats conclus avec une clientèle de P.M.E. *tous secteurs d'activités* ;
- De proposer à cet effet toutes initiatives de nature à garantir la sécurité des engagements contractuels et à assurer la bonne qualité des services rendus à la clientèle ;

Ces postes seront confiés à des candidats maîtrisant les techniques d'analyse financière et de contrôle comptable pour les avoir pratiquées au moins 5 ans, de préférence *en cabinet d'audit.*

Les candidats retenus devront avoir un sens aigu du risque et des responsabilités et allier la rigueur du gestionnaire à la qualité *du contact commercial.*

Des déplacements de très courte durée sont à prévoir.

Ecrire avec c.v., prétentions et photo à :
FACTOFRANCE HELLER,
Service du Personnel, Tour Maine-Montparnasse
75734 PARIS CEDEX 15.

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm col.*	Le mm col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS

BOULANGERIE INDUSTRIELLE
de 120 personnes, au
PLESSIS ROBINSON
recherche

CHEF COMPTABLE

Rendant compte à la direction générale. Il est responsable du service comptable, et assure en particulier les fonctions suivantes :
- Comptabilité générale et analytique ;
- gestion et son contrôle ;
- administration du personnel.

Ce poste ne peut convenir qu'à une personne ayant le sens de l'autorité, de l'organisation et des relations humaines.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo, prétentions à GESCIAL, 4, rue Lamblardie, 75012 PARIS.

PANORAMA DU MÉDECIN
quotidien réservé au corps médical
recherche

UN MAQUETTISTE
CONFIRMÉ

Expérience de la presse quotidienne indispensable.
Poste basé à PARIS quartier Champs-Élysées.

Tél. : 562-74-74 postes 13 ou 11.

SOCIÉTÉ COMMERCIALE PARIS 16e, recherche :

JEUNE DIPLOMÉ
B.T.S/DUT de COMMERCE INTERNATIONAL ou équivalent

Pour prospection marchés approvisionnement et consommation, principalement des matériaux de construction.

Anglais indispensable.
Expérience souhaitée.

Adresser C.V. et prétentions nº 55.107, Contesse Publicité 20, av. Opéra, 75040 Paris Cédex 01, qui transmettra.

La direction commerciale d'une importante société alimentaire - Nanterre recherche une

SECRÉTAIRE

ayant une expérience professionnelle de 3 à 5 ans, pour un poste bénéficiant d'une large autonomie et exigeant esprit d'initiative, sens des responsabilités, dactylo indispensable, goût des chiffres.
Statut : agent de maîtrise, contrat à durée déterminée, pour remplacement maternité.

Ecr. avec lettre manuscrite et C.V. détaillé à nº 55.058 Contesse Publicité 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

IMPORTANTE ENTREPRISE BATIMENT TRAVAUX PUBLICS recherche pour Paris

INGÉNIEUR MÉTHODES BATIMENT

confirmé (min. 8 ans d'exp. dans la profession).
Écrire s/référence 11.809 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS Cedex qui transmettra.

Société promotion immobilière

recherche

COMPTABLE

NIVEAU DECS ou EQUIVALENT

Sera chargé de :
- comptabilité de sociétés commerciales ;
- comptabilité de S.C.I ;
- démarrage micro - informatique de la comptabilité.

Expérience de quelques années dans société immobilière souhaitée.

Envoyer C.V. + photo + prét. à :
ALAIN VANECK PROMOTION
9, rue de la Paix.
75002 PARIS.

SOCIÉTÉ MULTINATIONALE recherche

INGÉNIEUR COMMERCIAL

Lieu : PARIS. Formation Ecole de Commerce ou équivalent. Anglais courant. Expérience minimum 3 ans vente secteur informatique. Rémunération importante.
Env. C.V. + photo s/réf. 3 355 à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS Cedex 09 qui tr.

DOO
115, Champs-Elysées
recrute des

INGÉNIEURS LOGICIEL

pour TEMPS RÉEL sur MINIS et MICROS en langages évolués.
Activité : PROCESS INDUSTRIEL (connaissances METRA ou INTEL appréciées).
Renseignements : contacter Mlle BLIN au 563-17-27, poste 257.

PME PARIS-11e, recherche

RESPONSABLE DES SERVICES COMPTABLES ET ADMINISTRATIFS

pour prendre en charge comptabilité générale, trésorerie, gestion du personnel, contrôle de gestion.
Niveau DECS, expérience dans la fonction.
Adresser C.V. à C.E.A., 10, r. Pergolèse, 75116 Paris.

Pour développer publications de pédagogie et ouvrages école élémentaire recherchons

CHEF DE PRODUIT

35 ans environ
profil éditeur, expérience, enseignement et/ou fabrication appréciée.
Statut cadre édition.

Adresser C.V., photo et prétentions à nº M 51.720 BLEU, 17, rue Lebel 94307 VINCENNES Cedex qui transmettra.

Le Centre d'Informations Financières recherche
FUTURS CADRES COMMERCIAUX
- Dynamiques et ambitieux.
- Goût du contact haut niv.
- Très bonne présentation.
- Sens des responsabilités.

Pour r.-v. 563-91-30, p. 210.

Organisme d'études et d'aménagement recherche pour ÉTUDES DE DÉPLACEMENTS ET DE TRANSPORTS URBAINS

INGÉNIEUR

Grande école ou formation scientifique équivalente.
30 ans maximum.
Expérience indispensable dans ce domaine.
Adresser C.V., réf. et rémunér. s/réf. 7.237 à PIERRE LICHAU, S.A., B.P. 220, 75063 PARIS Cedex 02 qui transmettra.

Société en pleine expansion recherche pour février 83 :

1 CHEF DE PROJET

1 ANALYSTE PROGRAMMEUR
CONFIRMÉ

Rémunérations intéressantes
C.V. + photo à :
GEICA IM, Format
56 bis rue du Louvre
75002 PARIS.

INSTITUT TECHNIQUE AGRICOLE
(70 salariés)

RECRUTE SON FUTUR CHEF DE SERVICE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Le candidat idéal est âgé de 30 ans. Il est diplômé d'une École Supérieure de Commerce (Option Finance) + D.E.C.S. et a une première expérience professionnelle dans le secteur privé. Des notions de micro-informatique constitueraient un atout supplémentaire.
Adresser lettre manuscrite + C.V. et prétent. avec photo à : M. le Directeur de l'I.T.V. 21, rue François-Ier 75008 PARIS.

Sté française (70 magas. et 3 000 salariés) rech. son

DIRECTEUR DU PERSONNEL

Lieu de travail : Région parisienne.
Adr. lettre manus. avec C.V., photo et prét. à nº 55.056 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

GROUPE ANGLAIS
recherche

CHEF DE VENTE

Lieu : Paris.
Formation École de Commerce ou équivalent. Anglais courant.
Age minimum 30 ans.
Expérience minimum 5 ans, vente plastique industriel ou produits industriels similaires.
Rémunération selon expérience.
Envoyer C.V., photo sous référence 3.358 M à SWEERTS, B.P. 269, 75424 Paris Cedex 09 qui transmettra.

SOCIÉTÉ DE CONSEIL EN PUBLICITÉ, recherche

CHEF DE PUBLICITÉ

à vocation commerciale, introduit milieu agences. Expér. indisp. Disp. immédiatement.
Ecr. C.V. + photo + prétent. à Vincent DOR, COMECON, 8, rue de Berri, 75008 PARIS.

Sté de documentation (Mº Gentilly) recherche

RELECTEUR TECHNIQUE

Expérience exigée.
Tél. pr r.-v. 546-27-22.

représentation offres

Important groupe spécialisé mobilier urbain, implanté depuis plusieurs années rech.

REPRÉSENTANTS(ES) EN PUBLICITÉ

pour rég. Ile-de-France + province. Frais + % impts. Promotion possible si sérieux. Se présenter lundi et mardi 13 et 14 décembre à IBOS M. YOU, 15, av. Victor-Hugo, Paris-16e.

propositions diverses

L'ETAT offre de nombreuses possibilités d'emplois stables, bien rémunérés à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C16) Boîte postale 402.09 PARIS.

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie, Europe). Demandez une documentation sur notre revue spécialisée MIGRATIONS (LM) 3, rue de Montyon, 75429 PARIS CEDEX 09.

travail à domicile

CHERCHE TOUS TRAVAUX Copies, thèses, rapports, etc. Téléphoner au 306-08-88.

Anc. sec., cherche travaux dactylo à domicile. Thèses rapports, etc. Tél. : 357-21-18.

Secrétaire confirmée, indépendante, inscrite R.M. frappe les manuscrits et travaux pour Sté. (I.B.M. 82C). T. 750-95-00.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

R5 TS, modèle 80, noire, toit ouvrant, vitres teintées, 87.000 km, 1re main, 22.000 F. Tél. 293-26-89 avant 21 h.

VEND TALBOT 1510 GL 80 BON ÉTAT. 74.500 KM. 9 % sous Argus. Tél. : 554-62-37 après 18 h.

Partic. vend GOLF DIESEL 80, 4 portes, blanche, 45.000 km, exc. état, 30.000 F, 580-08-84.

de 8 à 11 C.V.

A VENDRE :
PEUGEOT 504 BREAK GL ESTATE, 152.285 km.
Prix à discuter.
Ambassade Inde, 520-39-30.

Particulier vend RENAULT 18 TURBO 1981. Excellent état, 31.000 km. (16-6) 920-08-16 soir

divers

LANCIA AUTOBIANCHI
A112 style 83 plus spacieuse
PARIS 14e
539-57-33+

---

les annonces classées

Le Monde

sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 18 heures
au 296-15-01

---

secrétaires

Société REMOISE, spécialisée dans la conception et la fabrication de biens d'équipement destinés au secteur agro-alimentaire, recherche sa

SECRETAIRE DE DIRECTION
120.000 F

Outre un secrétariat classique, elle secondera le Directeur Général dans la constitution et la gestion des dossiers administratifs, le compte-rendu de réunions.

Ce poste très complet s'adresse à une candidate de formation supérieure ayant déjà organisé un secrétariat de direction.

La pratique d'au moins une langue étrangère sera très appréciée (anglais, allemand, langue slave...).

Pour un premier contact, écrire avec C.V. sous réf. 281 M à Solange MONTEIL





10, rue du Mail 75002 - PARIS
conseils en ressources humaines.

ARCHITECTE MONTPARNASSE
ch. pour son petit cabinet

SECRÉTAIRE DIRECTION
TRÈS QUALIFIÉE

Expérience 15 ans minimum. Dynamique, initiatives, méthode et sens responsabil. Tél. : (32) 52-04-60.

capitaux propositions commerciales

A VENDRE
société de micro-informatique avec boutique, plein centre. Prix à débattre. MICRO ENERGY, galerie 92, 92, rue Saint-Lazare. 75009 Paris.

SOCIÉTÉ EUROPÉENNE spécialisée dans la production d'instruments électroniques de mesure et contrôle recherche SOCIÉTÉ FRANÇAISE implantée dans le marché des TÉLÉCOMMUNICATIONS pour commercialisation de ses produits.

Pour le premier contact écrire sous référence 24.221 à COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 Paris qui transmettra.

traduction demande

Français, anglais, allemand, assure tous travaux de traduction, d'une ou vers 3 langues. Frappe incluse. Prix intéressant. Téléphone : 786-70-04.

enseignement

LA CALIFORNIE PEUT-ETRE... L'AMERICAN CENTER SUREMENT

261, bd Raspail, 75014 Paris
Tél. : 633-67-28

Méthode orale, conversations. Cours la journée et le soir.

Session d'hiver du 3 janvier au 26 mars 1983.

Inscriptions à partir du 29 nov. Préparations au T.O.E.F.L. Cours pour enf. de 8 à 10 ans.

MATH-PHYSIQUE
VACANCES DE NOËL
stage intensif du 23 au 30-12
MATH-CONTACT
16, rue du Mail, 75002 Paris.
Téléphone : 236-31-83.

DEMANDES D'EMPLOIS

Urg. H. 47 a., bac + Et. scient. niv. 1er cycle fac., recycl. en inform. (poste prog. Cobol 4 mois en SSCI), term. fin déc., stage form. prof (prog, struct. Cobol sur mini-6 + not. anal.) rech. emploi Paris ou R.P., préf. banlieue Ouest. Tél. 333-03-36 de 11 h 30 à 15 h.

RÉDACTEUR EN CHEF

distribution, management, économie française et internationale industrie. Solide exp. des problèmes politique et économique franco-allemand. Bonnes connaissances des problèmes de gestion et de diffusion de la presse d'entreprise, des relations avec les imprimeurs. Rech. direction de publicat. ou situat. dans organe de presse ou métiers de la communicat.
Ecrire sous le nº 037.270 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Cadre 35 ans, Français, 11 ans expérience chantiers étranger pour firme U.S. Habitude contacts et négociations. Formation technique. Anglais et espagnol parfaitement courants. Recherche position d'intérêt et responsabilité. Disponible rapidement. Libre géographiquement Fr./étr.
Ecr. s/nº 0.534 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J. H. 27 ans, technico-commercial, B.T.S. B.E., expérience pompe hydraulique, cherche poste Paris ou banlieue Ouest.
Ecr. s/nº 6.419 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J. H. australien, bilingue, carte de travail, cherche poste prof. anglais, cuisine, etc. M. Peters. Téléphone : 272-93-34.

H.E.C., expert-comptable audit, expérimenté, cherche situation.
Écrire sous le nº T 037.394 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur. 75002 Paris.

Dame, cadre direction, 20 ans d'expérience secteur social, recherche emploi direction, animat. foyer personnes âgées.
Ecrire sous le nº 9.744 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Secr. assistante direction très bonne rédact., lic. lettres, angl. it., esp., 15 ans expérience ch. poste de confiance. Téléphone : 878-43-80.

INGÉNIEUR
RÉGULATION DE TRAFIC
38 ans, exp. technico-ccial auprès collectivités locales RHONES-ALPES
Etudierait ttes propositions
Tél. : (7) 874-46-94.

J.F., 32 ans architecte diplômable DESA, 8 ans exp. ds cabinet archit. et bureau d'étude, bil. anglais ch. contrat à durée déterminée ou emploi stable Paris ou proche banlieue, 8.000 F/mois.
Ecr. s/nº 6.392 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

DIRECTION GÉNÉRALE GESTION FILIALE - P.M.E.

- H. 39 ans. Droit et Sc. Po.
- Exp. : 5 ans Marketing Publicité, 6 ans Direction fil. et export. 2 ans Direction Sociétés. 2 ans au Mexique.
- Habitué négociations internationales sur marchés Am. lat., Maghreb, Marché commun et Sud-Europe.
- Trilingue espagnol-anglais, notions allemand + Italien.

Recherche : Poste actif d'adjoint à P.-D. G. ou D.G. Direction P.M.E. ou Filiale France ou Étranger.
s/nº 6.415 *le Monde* Pub.
Serv. ANN. CLASSÉES,
5, rue des Italiens,
75009 Paris.

J. F. 31 ans, DECS complet maîtrise de gestion (Dauphine) DESS de contrôle de gestion. Plusieurs années d'expérience recherche situation intéressante.

Ecr. s/nº 6.423 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

DOCUMENTALISTE

J. F. 22 ans, licence sociologie, DUT doc., angl., exp. stage domaine techn. Ecr. à Christine Schneider, 9, rue des Glaïeuls, 57500 SAINT-AVOLD.

Ing. chimiste (rech. fab.), 53 ans, chômeur, administrateur ASSEDIC, actif, sportif, bricoleur, cherche Paris travail techn. soc. ou administ.
Ecr. s/nº 7.417 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J. F. 24 ans correctrice exp. de presse hebdo cherche empl. en pied dans presse ou édition.
Ecr. s/nº 526 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Chef de fabrication édition (pouvant prendre en charge de la préparation copie à la reliure) cherche poste fixe ou coll. ponctuelle.
Ecr. s/nº 3.903 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

JURISTE GÉNÉRALISTE
DES droit privé, Inst. Droit des Affaires, niv. DECS, anglais, gde expér. profes. (banque, assurances, contentieux, avocats) réc. stage Management ch. poste juriste d'entreprise, secrétariat général ou collabor. cab. jurid. ou compt.
Ecr. s/nº 7.404 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Secrétaire direction sténodactylo confirmée, excellent français, études universitaires, cherche secrétariat particulier, temps partiel.
Ecr. s/nº 0.530 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt

RARE LUXUEUX DUPLEX XVIIe S. 75 m², récept. 60 m² + chambre 15 m². 850.000 F. Tél. : 566-48-22.

3e arrdt

MARAIS ARCHIVES
Bel immeuble XVIIIe rénové, 2 duplex livings + 2 chambres. Prix : 665.000 F et 760.000 F. Téléphone : 272-40-13.

4e arrdt

RUE ARCHIVES 5e, ascenseur 3/4 p. plein sud, calme. 820.000. SDG 634-06-20.

VEND MARAIS 4e arrond. (près place des Vosges) dans hôtel particulier XVIIe siècle classé : 2 pièces, cuisine, salle de bains w.-c. séparé, entrée. 49 m².
Px 450.000 F. T. 272-12-09.

MARAIS
sur cour fleurie
CHARMANTE ET PETITE
MAISON PARTICUL.
sur 2 niveaux living + 2/3 chbres habitable de suite.
Prix : 1.600.000 F.
Serge KAYSER : 329-60-60.

ILE SAINT-LOUIS SUR SEINE Luxueux, living + chbre 65 m², tout confort grande allure. Px 1.200.000 F - 326-22-63.

5e arrdt

NEUF
1 ET 3, R. POLIVEAU
CONSTRUCTION GD LUXE 3-4-5 P. et DUPLEX.
Visite témoin tous les jours de 14 h à 19 h sauf dimanche.

CONTRESCARPE, duplex imm. 1900 4e et 5e sans asc. grand 2 pces (ex petit 4 pces). 560.000. SDG 634-06-20.

JUSSIEU Pte maison CHARME
surfaces à aménager dont 50 et 70 m², avec combles 272-40-19.

6e arrdt

ODÉON 2P. 70 m²
charme, asc. 354-42-70.

7e arrdt

AV. BOURDONNAIS
(près) 6 P. + studio attenant RÉNOVATION RAFFINÉE 2 chbres service. Pierre de taille
PRIX 2.350.000 F.
S/place mercredi 14-17 heures
9, AV. FRANCO-RUSSE.

RUE DE BEAUNE à rénover 2 P. 50 m², 2e ét. rue et cour. 475.000. SDG 634-06-20.

AV. LA BOURDONNAIS
grand studio sur jardin, cuisine, bains bel immeuble charme. GARBI - 567-22-88.

RAPP-BOSQUET bel appartem. de 4 pièces cour privative. Prix 1.600.000 F. GRENELLE : 555-08-84.

9e arrdt

TRINITÉ, dans immeuble rénové séjour + 3 chambres. grande cuisine équipée, bains, calme, soleil. 700.000 F. GARBI - 567-22-88.

10e arrdt

IDÉAL MÉDECIN
Immeuble p. de taille, asc. BEAU 4 PCES. 755-85-30.

13e arrdt

TOLBIAC séjour + 3 chambres standing. Calme, soleil, balcon. Box. 740.000 F. 535-56-92.

TOLBIAC, 26e ét., vue tout Paris, liv. + 3 chbres, parking, 850.000. Parf. état. 535-86-37.

Mº TOLBIAC
PETITE MAISON RÉNOVÉE comprenant living, 2 chbres, s. de bns, cuis., 2 w.-c., 60 m². PLEIN SUD, CALME. Direct pptaire. 293-36-82.

14e arrdt

S/PARC MONTSOURIS STUDIO 34 m², tout CONFORT Prix 335.000 F. 327-28-60.

PARC MONTSOURIS
Rez-de-chaussée mixte 5 p. tt confort + chbre de service. Prix 860.000 F. 327-28-60.

MONTPARNASSE-GAITÉ. Gd stand., 2 pièces, cuis., bains. 630.000 F - 531-20-99.

15e arrdt

MOTTE-PICQUET. Original, séj., 2 chbres, mezzanine, tt cft. 470.000 F - 531-20-99.

BOUCICAUT. Séjour double, 3 chbres, 2 bns, balc., 4e, asc. Prix 950.000 F - 531-20-99.

17e arrdt

Mº WAGRAM 8/9 P 3 bains. 3 serv., gd stand. Prof. lib. poss. 3.000.000 F - 380-45-10.

18e arrdt

RUE LAMARCK
GRAND 2 P., cft, imm. pierres. 280-26-23.

77 Seine-et-Marne

A vendre (77) PONTAULT. APPT 2 P. 35 m², séjour 1 chambre, cuisine, salle de bains à aménager. Prox. gare, commerces, écoles. 30 mn. Gare Est. Prix : 150.000 F. Tél. : 561-98-00. P. 2707. 029-61-02 domicile.

78-Yvelines

Part. à part., rez-de-chaussée refait neuf, séj. dble, 2 chambres cuisine, salle de bains, cave grenier. Px : 449.000 F. T. 630-07-05 ou 021-11-40.

92 Hauts-de-Seine

CLICHY ÉGLISE
PRÈS Mº ET COMMERCES
Bel imm. récent, beau et agréable 100 m², gd séj. + salon + 2 chbres, tt cft, balc. + park. VUE SACRÉ-COEUR PARIS
Prix : 850.000 F. 766-21-40.

Province

A vdre BIARRITZ, appt. très bon état, 80 m² : 35 unités. Tél. bureau (59) 32-07-62. Dom. (59) 32-25-87.

CHAMONIX vds F3 avec cave bon état, 60 m². 460.000 F. Tél. : (50) 53-33-30.

TOULON T 3 NEUF 80 m². LOGGIAS – 1 km mer parking privé, ascenseur, cc. ind., tt es. comm., calme, garage 37 m² 550.000 F poss. 220.000 F, 11 % sur : Tél. (94) 03-32-87.

appartements achats

Recherche 2 à 4 P. Paris préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire. 873-20-67 même le soir.

locations non meublées offres

Paris

1er) TRÈS BEAU DUPLEX 4 pces cft, 3e/4e étage parfait état. 5.800 F + ch. Tél. matin. SEGECO. 522-69-92.

Part. à part. ch. à louer pour le 1er février 2 pièces Paris. Ecr. s/nº 6.421 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

locations non meublées demandes

Paris

PROPRIÉTAIRES
Louez vite et sans frais ENTRE PARTICULIERS
OFFICE DES LOCATAIRES.
Téléphoner au : 296-58-10.

J.F. salariée cherche studio ou 2 pces, 1 200 F. – Charges comprises Tél. : 281-65-37.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 3 et 6 ans. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction beaux appts de standing 4 pièces et plus. 281-10-20.

EMBASSY-SERVICE
8, av. de Messine 75008 PARIS rech. pour client. étrangère et Diplomates. APPARTS VILLAS, HOTELS PART. et BURX
LOCATION ou ACHAT **562-78-99.**

immeubles

RUE LAMARCK
Boutiques. Libre et occupée IDÉAL POUR INVESTISSEUR. 280-26-23.

pavillons

Part. cherche pavillon ancien dans secteur Nord-Est et Est. Prix maximum : 650.000 F. Ecr. s/nº 6.422 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

villas

FONTENAY-AUX-ROSES
GRANDE VILLA, récente avec 2 appts, 6 pces et 8 pces. 1.950.000 F. T. : 261-70-74.

propriétés

– Nord Sarthe
2 châteaux 17 et 18e, 12 et 20 p., 9 et 4 ha.
– Rég. Angers
2 manoirs 18e, 3 et 4 ha.
– Nord 53
Château 18 p., douves 2 ha
Ouest : autres propriétés.
HOUDIARD B.P. 83 53005 LAVAL – Tél. (43) 56-61-60.

SOLOGNE
A VENDRE
PETITS TERRITOIRES DE CHASSE
dont un constructible possibilités étangs.
Écrire HAVAS ORLÉANS Nº 200508.

– BRETAGNE Morlaix près mer, 2 châteaux 12 p., 5 et 9 ha ;
– TRÉGOR, 20 km mer, ppté bourg. 6 p., 4.000 m² ;
– COTE GRANIT ROSE, villas 7 à 15 p., parc ;
– VITRÉ, maison et annexe, 6 et 3 p., parc.
HOUDIARD, B.P. 83, 53005 LAVAL. Tél. : (43) 56-61-60.

EXCEPTIONNEL
proche BOURGES, MOULIN en pierre toiture ardoise. EXCELLENT ÉTAT aménageable, en 4 niveaux de chacun 230 m² (résidenc. personn. ou utilisat. profess. : hôtelière, etc...) et maison d'habitation, 7 pièces, confort, le tout s/3 ha de terrain bordant riv. et canal avec biefs et îles privées. Site calme et ombragé. Pêche détente.
Écr. ou tél. à : S.I.A.V.E., 2, Cours Anatole-France, 18000 BOURGES.
T. (48) 24-51-51, 24 h sur 24.

terrains

Haute-Garonne dans un cadre boisé et ensoleillé nous offrons sur colline vieille Toulouse très grands terrains viabilisés. S'adr. directement au propriétaire. Tél. : (61) 73-37-84.

viagers

LIBRE DE SUITE
3 P. TOUT CONFORT + BOX Mº Jules-Joffrin. Imm. pierre. 130.000 + 2.500. 266-19-00.

18e PRÈS RUE LEPIC
2 pces bel imm. 50.000 F + 860 F occupé. 72/76 ans. CRUZ, r. La Boétie. 266-19-00.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux bureaux

CREEZ VOTRE ENTREPRISE
AVEC L'**ASPAC** LE 1ER RESEAU FRANCAIS
- Siège Social et domiciliation (de 150 à 350 Frs par mois)
- Secrétariat, télex permanence téléphonique.
- Loc. bureaux meublés, recrutements assist commerciale
- Constitutions de sociétés, toutes démarches et formalités.

Contactez un de nos bureaux-boutiques de gestion
CAEN GENEVE LUXEMBOURG, LYON, MONTPELLIER, NANCY, NANTES NICE, ORLEANS, RENNES
VAL DE MARNE, VAL D'OISE, PARIS (6eme - 9eme - 15eme)
Renseignements et réservation centrale : (1) 293.60.50 +

Locations

VOTRE BUREAU OU DEPUIS 150 F/MOIS 1 DOMICIL. + SERVICES. S.A.R.L. Artisans 296-36-74.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
S.A.R.L. - R.C. - R.M.
Constitution de Sociétés
Démarches et tous services
Permanence téléphonique.
355-17-50.

DOMICILIATION 8e
RM-RC 220/330 MOIS
PERMANENCE TÉL.
TÉLEX-SECRÉTARIAT
CRÉATION DE SOCIÉTÉS
TOUTES DÉMARCHES
AGECO 294-95-28
(STATIONNEMENT AISÉ)
DEP. ASSUR. 560-43-87.

66, CHAMPS-ÉLYSÉES
SECRÉTARIAT-SERVICES
BUREAUX MEUBLÉS
SALLES de RÉUNIONS
Domicile sièges sociaux.
B.E.B. - Tél. : 723-50-00.

Domiciliations : 8e-2e.
SECRÉTARIAT, TÉL., TÉLEX. Loc. bureau, toutes démarches pour constitution de sociétés
ACTE S.A. 261-80-88 +.

boutiques

Ventes

RUE LAMARCK
Boutiques. Libre et occupés IDÉAL POUR INVESTISSEURS 280-26-23.

MARAIS
Murs de boutique occupés 325-32-77 le matin.

Locations

QUARTIERS ST-GEORGES - PIGALLE, belle boutique avec appt 3 P. Très bon état. Surface totale 180 m². Possib. tous commerces, conviendrait très bien pr prof lib ou burx.
Droit d'entrée : 220 000 F.
Bail neuf : 5.000 F/mois.
TÉL. : 329-01-00.

Le Monde

économie

AFFAIRES

LES ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'ENTREPRISE

Le C.N.P.F. souhaite faire approuver sa politique de négociation avec les pouvoirs publics

Près de 6000 entrepreneurs se sont réunis dans la matinée du 14 décembre, près de l'École militaire, à Paris, avant de se rendre aux états généraux de l'entreprise organisé par le C.N.P.F. à Villepinte. Ils y ont rejoint plus de 10000 patrons venus présenter leurs cahiers de doléance. Plus de 10 % des chefs d'entreprise de plus de 10 salariés (il y en a 160000) sont ainsi rassemblés dans la banlieue nord-est de Paris.

Sans doute devrait-on y dénoncer largement le poids des charges sociales et financières, qui s'est alourdi en 1982. Mais la volonté du président du C.N.P.F., M. Gattaz, est aussi de donner un caractère positif à cette manifestation. Présentant un film intitulé *Vous êtes extraordinaires*, M. Pierre Bellemare montrera quelques-unes des réalisations d'entreprises performantes : qui sait que les kimonos les plus beaux vendus au Japon sont fabriqués en France, ou que les palmiers plantés en Arabie Saoudite grandissent dans le Midi ?

M. Gattaz va jouer une partie délicate. Alors qu'il va falloir canaliser une partie de la richesse nationale vers les entreprises (en 1983, l'investissement industriel devrait augmenter de 40 milliards de francs quand le supplément effectif de PIB ne dépassera pas 35 milliards), alors que le gouvernement est contraint à un discours plus libéral, le but du C.N.P.F. est de réconcilier les Français avec les entreprises, donc les entrepreneurs. Une manière d'éviter la marginalisation du patronat et la radicalisation de la politique des socialistes.

Des propositions du gouvernement devraient donc être adoptées – par vote électronique – sur l'investissement, la compétitivité et l'emploi (notamment sur le temps partiel et l'emploi à l'essai de certains chômeurs).

***L'Humanité* du 14 décembre qualifie cette manifestation *d'« états généraux des privilégiés »*. Le quotidien communiste souligne que *« ce rassemblement vise à défendre les privilèges, à faire pression sur le gouvernement pour infléchir sa politique et préparer la revanche politique de la droite »*.**

LE POINT DE VUE DES P.M.I. BRETONNES

Comment les représentants du grand patronat peuvent-ils prendre en compte nos revendications ?

De notre envoyée spéciale

Brest. – « *Pendant des années, les chefs d'entreprise se sont consacrés à construire l'industrie nationale. Ils savent vendre leurs produits, mais non faire apprécier leur utilité en France.* » M. Alain de Gouville, vice-président du Comité économique et social et de l'Union patronale de la région, affirme, après les responsables locaux et départementaux, la nécessité de « *faire comprendre au gouvernement que l'entreprise est en danger* » et de « *se réconcilier avec l'opinion publique, car notre activité et sa survie concernent tout le monde, à commencer par les salariés et leur famille* ».

La pierre angulaire de cette campagne est la dénonciation de tout ce qui met en danger la vie des sociétés et, plus précisément, de ce qui fait de la « *libre entreprise une entreprise ligotée* ». L'affaire n'est pas nouvelle. Mais si « *les difficultés ne datent pas des socialistes, elles sont aujourd'hui aggravées* ».

La politique des pouvoirs publics, jugée plus sociale qu'économique, a, selon les patrons, multiplié les blocages dans les entreprises. « *Pour vivre*, dit-on de Brest à Rennes, *nous avons besoin de nous adapter, c'est-à-dire de souplesse. Les entreprises sont des êtres vivants ; elles naissent, se développent, avant de vieillir et de se transformer.* » « *Paradoxalement*, affirme M. Noël Grignoux (Union patronale du Finistère), *libéraliser le droit de licenciement, nous laisser réduire notre personnel si nous avons moins de travail, c'est aussi nous permettre d'en engager au moment où l'activité reprend.* »

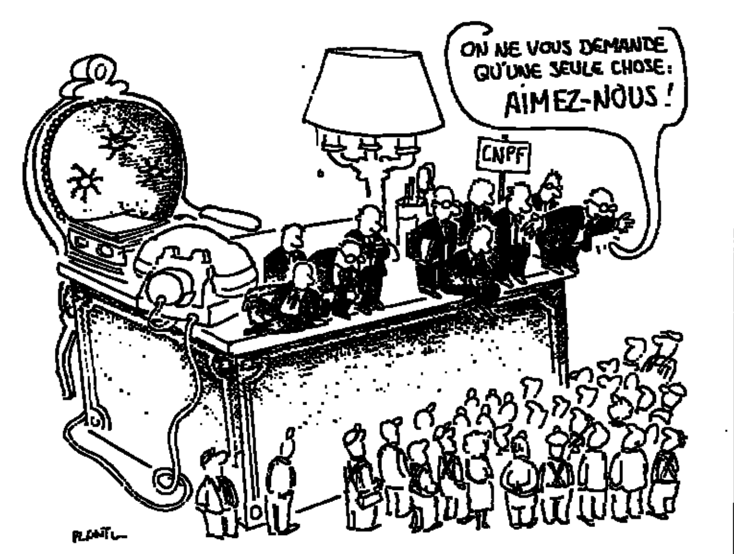
Le patronat breton apporte avec lui, à Villepinte, le dossier des P.M.E.-P.M.I. : 70 % des salariés bretons travaillent dans des entreprises employant moins de cinq cents personnes (on ne compte ici que trente-sept grandes entreprises). D'où une série de craintes propres aux P.M.E. ; les sociétés nationalisées ne vont-elles pas « récupérer » les travaux de sous-traitance confiés aux petites entreprises régionales afin de renforcer leur activité ? Les pouvoirs publics n'aideront-ils pas les grandes entreprises plutôt que les P.M.E. ? En Bretagne, les responsables économiques sont sur le qui-vive : chaque contrat de sous-traitance annulé au cours des mois à venir sera recensé.

Le tissu industriel breton apporte-t-il une explication au dynamisme régional du S.N.P.M.I., particulièrement dans le Morbihan et l'Ille-et-Vilaine ? Le syndicat, qui compte plus de huit cents adhérents dans la région, conteste la représentativité des unions patronales : « *Comment les représentants du grand patronat peuvent-ils prendre en compte nos revendications ? Nous avons de petites entreprises, nous sommes responsables sur nos biens propres, nous avons des trésoreries squelettiques. Nous souffrons de la police économique, des inspecteurs du travail et subissons toutes les contraintes fiscales et juridiques des grosses entreprises, alors que nous sommes beaucoup plus fragiles. Les pouvoirs publics élaborent leur politique sociale et économique en fonction des revendications formulées par les syndicats et les réactions des patrons des grosses entreprises. Ces mesures ne nous sont pas adaptées, et nous demandons la définition de deux politiques sociales et économiques. Il faudrait, par exemple, qu'il existe deux rapports Auroux.* »

La taxe « anti-professionnelle », bête noire du S.N.P.M.I., est une preuve de plus de cette inégalité : « *La taxe rapporte 40 milliards de francs*, affirme M. Lesca, président régional de ce syndicat. « *Or, je paie 11 000 francs par an et par salarié. Multiplié par le nombre de salariés français, le montant de la taxe rapporterait 80 milliards de francs. Nous payons donc bien pour d'autres.* »

Face à ces contestations, les unions patronales bretonnes affirment que la réalité des P.M.E. est prise en compte par les structures nationales du patronat. La représentation à l'échelon horizontal, c'est-à-dire départemental, permet désormais de redonner tout leur poids aux P.M.E. au sein du C.N.P.F., et, selon M. de Gouville, « *les déplacements permanents de nos responsables nationaux dans les régions prouvent leur intérêt pour les entreprises moyennes et petites, qui, du reste, sont majoritaires en France* ».

MARIE-CHRISTINE ROBERT.



(Dessin de PLANTU.)

La percée du S.N.P.M.I. dans le collège « employeurs » des prud'hommes.

REGIONS	ABSTENTIONS	INDUSTRIE		COMMERCE	
		A.C.T. (1) C.N.P.F./C.G.P.M.E.	S.N.P.M.I	C.N.P.F.	S.N.P.M.I.
	%	%	%	%	%
ALSACE	54,08	75,36	24,63	94,97	5,02
AQUITAINE	46,54	58,89	28,98	75,44	15,97
AUVERGNE	47,63	46,02	42,97	76,82	19,07
BOURGOGNE	55,57	100		95,57	
BRETAGNE	50,78	53,47	44,06	58,96	35,11
CENTRE	45,20	78,60	21,39	90,10	9,89
CHAMPAGNE-ARDENNE	45,30	93,20	6,79	100	
CORSE	50,10	100	100		
FRANCHE-COMTE	47,65	86,20	10,06	96,34	
LANGUEDOC-ROUSSILLON	52,60	92,15	7,84	96,23	3,25
LIMOUSIN	46,37	58,81	41,18	63,14	36,85
LORRAINE	49,39	69,88	30,11	92,01	
MIDI-PYRENEES	49,61	64,47	28,05	81,52	9,80
NORD-PAS-DE-CALAIS	44,47	55,36	44,63	91,37	
BASSE-NORMANDIE	49,73	100		100	
HAUTE-NORMANDIE	51,38	88,59	11,40	100	
PAYS-DE-LA-LOIRE	50,66	50,92	49,07	51,31	45,95
PICARDIE	38,30	66,41	33,58	76,26	21,11
POITOU-CHARENTE	50,60	62,70	26,71	74,83	16,39
PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR	58,30	98,84	1,15	100	
RHONE-ALPES	53,49	62,68	34,82	82,71	15,55
ILE-DE-FRANCE	59,76	56,74	43,13	76,84	23,15
SEINE-ET-MARNE	49,76	64,72	35,27	78,79	21,20
YVELINES	51,84	63,16	35,50	100	
ESSONNE	59,06	55,28	44,71	80,16	19,83
HAUTS-DE-SEINE	57,10	60,80	39,19	100	
SEINE-SAINT-DENIS	58,40	50,02	49,97	57,14	42,85
VAL-DE-MARNE	58,01	45,56	54,43	100	
VAL-D'OISE	51,62	48,42	51,57	100	
PARIS	65,76	59,34	40,65	56,97	43,02

(1) Action pour la défense des droits des employeurs (A.C.T.), regroupe notamment le C.N.P.F., la C.G.P.M.E. et la F.N.S.E.A.

Dans le collège employeur, le S.N.F.M.I. ne présentait des listes que dans 64 % seulement des conseils prud'homaux à élire et il a obtenu, toutes sections confondues, en moyenne 14,68 % des suffrages.

Dans les sections industrie et commerce, il a obtenu respectivement 29,9 % et 14,07 %. Il faut toutefois relativiser ces résultats en constatant l'importance des abstentions. Ces dernières ont été en moyenne de 46,6 % dans la section industrie, et de 54,28 % dans la section commerce.

Le tableau ci-dessus présente pour la section industrie et pour celle du commerce en pourcentage des suffrages exprimés et, par région, les résultats obtenus par le C.N.P.F. et la C.G.P.M.E. d'une part, et, d'autre part, ceux du S.N.P.M.I.

Dans la section industrie, ce dernier n'était pas représenté en Bourgogne, en Corse et en basse Normandie. Dans aucune des *régions métropolitaines, l'organisation présidée par M. Gérard* Deuil n'a obtenu la majorité des suffrages. Elle l'a frôlée cependant dans les Pays de la Loire (49,07 %). Elle dépasse la barre des 40 % dans le Limousin (41 %), l'Auvergne (42 %), la Bretagne (44 %), le Nord-Pas-de-Calais (44 %) et en Ile-de-France (43 %). Dans le tableau figurent les scores réalisés par le S.N.P.M.I. dans chaque département de l'Ile-de-France. Dans le Val-de-Marne et le Val-d'Oise, avec respectivement 54,43 % et 51,57 %, il supplante le C.N.P.F.

Dans la section commerce, où l'organisation de M. Deuil présentait des listes dans 31 % des conseils à élire seulement, elle a obtenu 14,07 % en moyenne. Elle a fait ses scores les meilleurs dans les Pays de la Loire (45,95 %) et dans l'Ile-de-France, dans les départements de la Seine-Saint-Denis (42,85 %) et aussi à Paris (43,02 %).

A.T.

LE BUDGET DE L'AGENCE POUR LA CRÉATION D'ENTREPRISES SERA FORTEMENT ACCRU EN 1983

Le budget de l'Agence nationale pour la création d'entreprises (ANCE) va être accru, a déclaré M. Chevènement le 13 décembre. Déjà triplé au second semestre de cette année – il est passé de 4 à 12 millions de francs, – il se verra attribuer par le ministère de la recherche et de l'industrie 25 millions de francs en 1983, et d'autres ministères pourront compléter ses ressources.

M. Chevènement a mis l'accent sur l'enjeu de la création d'entreprises et sur la nécessité de créer une dynamique « *largement d'ordre culturel* » pour l'encourager.

« *Il faut*, a ajouté le ministre, *éveiller des vocations, créer un mouvement, tourner les esprits vers davantage d'initiative, de risque, de volonté d'entreprendre.* »

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut p. Rbo					u Dé	
$ E.-U.	6,9690	6,9720	+ 180	+ 220	+ 360	+ 425	+1020	+1140
$ can.	5,6420	5,6460	+ 65	+ 105	+ 160	+ 225	+ 485	+ 595
Yen (100)	2,8360	2,8390	+ 115	+ 140	+ 245	+ 285	+ 800	+ 865
DM	2,8340	2,8365	+ 140	+ 165	+ 290	+ 325	+ 885	+ 950
Florin	2,5725	2,5750	+ 140	+ 160	+ 280	+ 310	+ 825	+ 880
F.B. (100)	14,4735	14,4860	– 515	– 270	– 615	– 325	–1005	– 345
F.S.	3,3285	3,3330	+ 240	+ 270	+ 480	+ 525	+1430	+1520
L (1 000)	4,9130	4,9170	– 630	– 510	–1130	– 980	–2430	–2250
£	11,2425	11,2525	+ 170	+ 250	+ 370	+ 495	+1360	+1580

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	8 7/8	9 1/4	9 1/8	9 1/2	9 1/4	9 5/8	9 1/2	9 7/8
DM	5 7/8	6 1/4	6 5/16	6 11/16	6 5/16	6 11/16	6 1/4	6 5/8
Florin	5 1/4	6	5 3/4	6 1/4	5 3/4	6 1/4	5	5 5/8
F.B. (100)	17	22	14 1/2	16 3/4	14 1/2	15 1/4	13 1/4	14 1/2
F.S.	7/8	1 5/8	3 7/8	4 1/8	3 7/8	4 1/8	3 15/16	4 5/16
L (1 000)	17	22	24 5/8	27 1/8	24 7/8	26 5/8	22 7/8	24 1/8
£	10 1/2	11 1/4	10 9/16	11 3/16	10 9/16	11 3/16	10 7/16	11 1/16
F. franç.	19 3/4	25 1/4	23 1/4	25 1/4	21 1/4	22 3/4	20 3/4	22 1/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

CONJONCTURE

Le IXe Plan doit conduire à une mutation « culturelle »

affirme M. Michel Rocard

« *La France est devenue un pays industriel mais pas un pays de vendeurs, et il y a là une mutation culturelle à faire* », a déclaré M. Michel Rocard, ministre d'Etat chargé du Plan et de l'aménagement du territoire, s'exprimant devant les membres du Cercle républicain à Paris, sur « les enjeux du IXe plan ». Cette mutation constituera l'un des objectifs du Plan, dont la priorité devra être les économies d'énergies, conditions préalables à une amélioration du solde de nos échanges avec l'extérieur.

A ce sujet, le ministre a été formel : « *La France n'a droit à une croissance plus forte que les autres que si elle équilibre, au préalable, sa balance des paiements.* » Quant à l'industrie, pénalisée depuis cinquante ans, selon M. Rocard, au bénéfice du logement, de l'agriculture et des collectivités locales, « *elle doit faire l'objet d'un effort de promotion* ».

Dans un avenir « *sombre* », la réalisation du Plan sera un « *exercice tragique de psydrodrame collectif* », la préservation de cet avenir ne pouvant « *se payer que par la stagnation, en gros, sinon pire* » du pouvoir d'achat « *moyen* » des Français durant cette période. Heureusement, aux yeux de M. Rocard, la France a deux chances : celle d'avoir un gouvernement de gauche, seul capable d'emporter « *un consensus social* », et celle de posséder une planification, dont le caractère permanent, « *il faut le rappeler, fut fixé par M. Antoine Pinay* ». Le ministre a ajouté, enfin, que « *les milieux qui traitent des revenus et de l'épargne sont parvenus, dans l'inquiétude actuelle, à nous inculquer un certain nombre de précautions, de dogmatismes et d'académismes, voire de mythologies qui ont créé un conformisme tel que les financements de sortie de crise ne sont pas à notre disposition. Mais aucun gouvernement de la planète ne peut se permettre de violer ce conformisme, et c'est là-dessus que le gouvernement français est attendu par tous les milieux financiers internationaux : ils ne lui feront confiance que s'il est jugé conforme. Souhaitons que ce conformisme change* ».

● ERRATUM. – Dans l'article intitulé « Vivre ensemble » (*le Monde* du 14 décembre), une coquille nous a fait écrire une inexactitude en ce qui concerne la date à laquelle était renvoyée l'application de l'impôt sur les grandes fortunes à l'outil de travail. Nous aurions dû écrire : « *Haut, lorsque le conseil des ministres décidera d'exonérer totalement l'outil de travail de l'impôt sur les grandes fortunes jusqu'en 1985* », et non 1983.

UNE NOUVELLE LISTE D'ENGAGEMENTS DE LUTTE CONTRE L'INFLATION

Une nouvelle liste de quatre-vingt-treize engagements de lutte contre l'inflation a été publiée au *Bulletin officiel de la concurrence et de la consommation* du 11 décembre. Ces accords, qui couvrent des secteurs aussi divers que l'automobile, la brasserie, les savons et détergents, le verre s'ajoutent aux cent quatre-vingt-seize accords déjà conclus. Au total deux cent soixante-dix-neuf engagements on été signés et publiés.

Le ministère de l'économie et des finances estime qu'avec les accords de régulation sur les services et les conventions sur les commerces, la quasi-totalité de l'activité économique est maintenant couverte.

Les engagements de la lutte contre l'inflation concernent une grande majorité de produits industriels. C'est ainsi que les demi-produits d'aluminium, de cuivre ou de zinc augmenteront d'environ 7,5 % en 1983, tandis que les hausses du verre seront de 6,5 % pour le verre plat et de 7 % pour le verre technique. Les produits en matière plastique augmenteront, pour leur part, de 16 % sur vingt-cinq mois, du 30 novembre 1981 au 31 décembre 1983. D'autres produits industriels de grande consommation sont également concernés tels que les disques et cassettes (7 % en 1983) les pellicules photos (6,5 % en 1983), les savons et détergents (6,8 % en 1983) ou, en maroquinerie, les articles scolaires de la rentrée prochaine (7 %).

● **L'indice des prix de la C.G.T.** a augmenté de 1,2 % en novembre par rapport à octobre. En un an (novembre 1982 comparé à novembre 1981) la hausse des prix est de 11,7 %. Elle est de 10,7 % depuis le début de l'année. Les plus fortes hausses ont été enregistrées sur le poste « transports - télécommunications » (+ 3,2 % en un mois) à cause, souligne la C.G.T., des prix des carburants, des transports en commun, de la vignette automobile ; et sur le poste « alimentation » (+ 1,6 %) à cause des débits de boissons et à un moindre degré, des restaurants.

SOCIAL

LE PROJET DE LOI D'INTÉGRATION DES AGENTS NON TITULAIRES DE L'ÉTAT

Les déçus de la titularisation

Le projet de loi sur l'intégration des agents non titulaires dans la fonction publique, que M. Le Pors défend à partir du 14 décembre à l'Assemblée nationale, ne fait pas que des heureux chez ceux qui devraient être les premiers à en bénéficier. « *Nous sommes pour l'intégration, mais pas à n'importe quel prix* », explique ainsi Mme Ghislène Chargros, présidente du Comité d'information des agents contractuels (Comidac), qui a pris naissance en juin 1976 aux P.T.T. A première vue, le Comidac voit dans l'intégration « *une mesure de justice sociale* », puisqu'elle est destinée à « *mettre fin à une situation anormale et choquante, dans laquelle se trouvent quatre cent mille agents, privés de véritables garanties, puisque, non fonctionnaires, ils ne sont pas soumis au statut de la fonction publique, non salariés du secteur privé, ils ne bénéficient pas du code du travail* ». Une situation de non-droit, en quelque sorte.

Pour Mme Chargros, le texte du projet de loi n'offre aux contractuels qu' « *une intégration au rabais, à laquelle nous devons nous soumettre sous peine de rester des marginaux encore plus isolés qu'actuellement* ». Circonspecte, l'Association nationale des contractuels du secteur public (A.N.C.S.P.), présidée par M. J. Cabanel, l'est également. Mais c'est sur le principe même d'une « *fonctionnarisation* » des contractuels qu'elle émet les plus expresses réserves : « *A vouloir rayer d'un trait de plume une catégorie d'agents, sans analyse sérieuse de la situation, le gouvernement risque de supprimer la possibilité pour des services publics d'accueillir des professionnels, quels que soient leur spécialité et leur âge.* » Craignant même que ces titularisations ne provoquent « *des conflits graves dans la fonction publique* », l'A.N.C.S.P. propose « *non seulement le maintien, mais l'affirmation du rôle des contractuels du secteur public* ».

Au terme de démarches auprès des pouvoirs publics et des syndicats, le Comidac, l'A.N.C.S.P., et quatre autres associations (1) ont proposé des amendements au projet de loi en partant du point de vue que « *les réformes envisagées n'amélioreront pas l'efficacité des services et les mesures de titularisation, loin d'être équitables à l'égard des agents concernés, risquent, au contraire, de les placer dans une situation plus mauvaise* ». Ils demandent que les agents contractuels, qui auront des contrats à durée déterminée (le projet prévoit « *une durée maximale de trois ans, renouvelable une fois pour une même période* »), soient, à l'échéance de leur contrat, « *titularisés directement dans le grade correspondant aux fonctions exercées et à rémunération égale* ».

Alors que le projet prévoit que les agents non titulaires pourront accéder aux différents corps de fonctionnaires suivant diverses voies (examen, liste d'aptitude et « *éventuellement* » intégration directe), les associations ont rédigé un amendement qui préconise pour les non titulaires « *l'accès direct aux corps de fonctionnaires* ». Et, précise un autre amendement, « *la titularisation est prononcée dans un grade après prise en compte de la totalité de la durée des services rendus en qualité d'agent non titulaire dans un emploi de niveau équivalent à celui auquel accède ainsi l'intéressé* ».

Les déçus de la titularisation auront-ils satisfaction ? Leurs positions sont connues au ministère. Pour sa part, l'Association interministérielle des secrétaires administratifs d'administration centrale vient de tirer une sonnette d'alarme d'un tout autre ordre : le projet de titularisation, écrit-elle, « *soulève une très grande inquiétude parmi les fonctionnaires astreints, eux, à passer des concours qu'ils possèdent ou non des diplômes, les diplômes leur permettant seulement l'accès à certains concours. Une telle opération, outre qu'elle crée un fâcheux précédent, introduit officiellement une discrimination par la mise en place d'un recrutement privilégié* ».

M. N.

(1) Confédération des personnels non titulaires du ministère de l'éducation nationale, Association des ingénieurs civils de l'armement, Groupe de vacataires de direction départementale de l'action sanitaire et sociale, Groupe de contractuels du ministère de la justice.

M. MAURICE PAGAT, SECRETAIRE GENERAL DU SYNDICAT DES CHOMEURS, VA ENTAMER UNE GREVE DE LA FAIM

M. Maurice Pagat, secrétaire général du Syndicat des chômeurs, a expliqué, au cours d'une conférence de presse, lundi 13 décembre, les motifs et les objectifs de la grève de la faim qu'il a décidé de faire à partir du 25 décembre. Entouré du professeur Laurent Schwartz et de M. Claude Bourdet, il a précisé qu'il entreprenait cette grève de la faim pour « *alerter l'opinion publique sur la situation dramatique des chômeurs arrivés en fin de droit, qui ne disposent que de 32,46 F par jour pour vivre* ».

M. Pagat a ajouté que « *les mesures contenues dans le décret du 24 novembre relatif à l'assurance-chômage constituaient une véritable régression sociale* » ; selon lui, « *un gouvernement de droite n'aurait jamais osé adopter de telles dispositions par peur que la gauche ne se mobilise dans la rue* ». Affirmant que « *80 % des chômeurs touchent moins que le SMIC, et que deux cent mille d'entre eux perçoivent seulement 1 000 F par mois* », M. Pagat a conclu : « *Nous sommes abandonnés et trahis par le gouvernement, qui ne respecte pas ses engagements, abandonnés par les syndicats, qui ne s'intéressent pas à nous ; nos initiatives se sont heurtées à une conspiration du silence, c'est pourquoi, j'entreprends cette grève de la faim pour alerter directement le président de la République.* »

Faits et chiffres

Affaires

● **Dépôt de bilan de la filature Motte-Dewavrin.** – – Cette société de trois cent cinquante salariés implantée à Roncq (Nord) a déposé son bilan le 12 décembre, auprès du tribunal de commerce de Tourcoing. Malgré une aide importante des pouvoirs publics (un prêt de 2 millions de francs de la CODEFI suivi d'un autre prêt de 5 millions du F.D.E.S.), cette filature n'a pu surmonter ses difficultés financières.

Social

● **M. Daniel Benoist : priorité aux soins à domicile.** – L'augmentation du nombre d'infirmières et d'aides ménagères chargées de prendre soin des personnes âgées à domicile sera « *la première des priorités* », a déclaré comme ses prédécesseurs M. Daniel Benoist, nouveau secrétaire d'Etat aux personnes âgées, qui prenait ses fonctions lundi 13 décembre.

● **Protection sociale : la maîtrise des dépenses plus que jamais nécessaire.** – Au cours d'un débat organisé par *la Vie française*, lundi 13 décembre, M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales, a indiqué qu'« *il n'était pas certain* » que, dans le contexte de crise économique, les mesures de redressement prises par la Sécurité sociale puissent suffire, « *d'où la nécessité*, a souligné le ministre, *de maîtriser les dépenses de la protection sociale, qui augmentent, phénomène général dans tous les pays industrialisés, plus vite que le PIB* ».

COMMERCE INTERNATIONAL

LES RELATIONS AVEC LE JAPON

Les réticences allemandes amènent les Dix à temporiser

Bruxelles (Communauté européenne). – Les Dix, confrontés à la poussée continue des exportations japonaises, ont, une fois de plus, temporisé au cours de leur rencontre du 13 décembre. Ils acentuent certes leurs pressions sur Tokyo, mais ils n'ont pas cru encore opportun de donner clairement à la Commission le mandat de négocier des accords d'autolimitation dans les secteurs les plus sensibles : magnétoscopes, tubes et appareils de télévision en couleur, machines-outils à commande numérique.

Ce comportement attentiste est principalement le fait de la R.F.A. Le représentant allemand a réaffirmé sa confiance dans les vertus du libre-échange et expliqué qu'il convenait d'accorder un délai de réflexion au nouveau gouvernement japonais. Il a eu, *grosse modo*, gain de cause : c'est à sa session des 24 et 25 janvier que le conseil des ministres des Dix, au vu du résultat des conversations qu'aura eues dans l'intervalle la Commission avec les Japonais, arrêtera sa position. Cependant, M. Chandernagor, le ministre français chargé des affaires européennes, a répété la mise en garde qui avait été adressée fin octobre au Conseil et à la Commission par M. Jobert : « *Dans le cas où la Communauté ne parviendrait pas à se mettre d'accord sur des mesures efficaces pour contenir les exportations japonaises, la France déplorerait que sa démarche soit restée sans suite, et serait contrainte d'en tirer les conséquences.* » En d'autres termes d'arrêter des mesures nationales de protection.

De notre correspondant

Les Dix manifestent tout de même une impatience grandissante. Constatant que les consultations, engagées avec Tokyo au GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) à propos d'une meilleure ouverture du marché japonais aux exportations européennes, n'ont rien donné, ils ont décidé de passer à la seconde phase de la procédure : la C.E.E. va demander la création par les parties contractantes d'un groupe de travail dont la tâche sera d'examiner les accusations de protectionnisme camouflé adressées par les Dix aux Japonais. « *Cela ne leur fera ni chaud ni froid, la procédure est suffisamment longue pour qu'ils aient le temps de se retourner* », a commenté M. Chandernagor.

A propos des ventes japonaises à la Communauté, la déclaration publiée par les Dix indique : « *La commission doit réitérer aux autorités japonaises la demande de la Communauté de lui donner l'assurance tangible que, à partir de 1983, le Japon pratiquera à l'égard de la Communauté européenne dans son ensemble une politique de modération effective et clairement définie dans les secteurs où une pression des exportations japonaises vers la Communauté causerait de graves difficultés.* » M. Chandernagor considère que cela signifie accord d'autolimitation, avec, pour les produits visés, des plafonds précis. Les Allemands ne partagent pas cet avis. Sur cette affaire, ils commencent à être isolés. La session de fin janvier devra être décisive.

Un calendrier pour l'Espagne

Le conseil des ministres des Dix a entendu une déclaration de M. Morane, nouveau ministre des affaires étrangères espagnole. Constatant que, pour bon nombre de questions, les négociations en vue de l'adhésion de son pays au Marché commun avaient à peine commencé, M. Morane a expliqué que son gouvernement « *devra vérifier la volonté réelle de la Communauté de mener à bon terme cette négociation, ainsi que les possibilités de devenir membre de plein droit de la C.E.E. dans des délais raisonnables, afin d'en tirer des conclusions définitives et d'adopter les décisions opportunes concernant la négociation* ». Le nouveau chef de la diplomatie espagnole a estimé « *fondamental (...) de fixer un calendrier des négociations qui permette aux deux parties d'effectuer les adaptations nécessaires en vue de l'adhésion* ». M. Cheysson a accueilli de façon positive l'intervention de M. Morane : « *L'Espagne a la même conception de l'Europe que nous. Si Felipe Gonzalez avait participé au conseil européen de Copenhague, il aurait tenu le même discours que François Mitterrand.* »

Il est faux de dire que le Conseil européen a reporté à mars 1983 les négociations sur le fond avec l'Espagne, estime M. Cheysson. N'a-t-il pas invité, de manière pressante, les ministres de l'agriculture des Dix à arrêter avant le printemps les aménagements à apporter à la réglementation du marché des fruits et légumes et des matières grasses végétales ? M. Cheysson suggère que la Communauté procède de la même manière pour les ressources propres et se fixe une échéance pour décider sur ce très important dossier : « *La Communauté ne progresse qu'avec des auto-ultimatums* », conclut le ministre des relations extérieures.

Crise sur le lait ?

Comme M. Cheysson, qui se félicite de la « *trêve agricole* », Mme Cresson, qui participe lundi et mardi à une réunion des ministres de l'agriculture des Dix, est satisfaite de la réunion euro-américaine du vendredi 10 décembre. « *Nous avons intérêt à parler avec les Etats-Unis. Il faut que l'on parvienne à des arrangements avec eux ; il faut des accords mondiaux, en particulier sur le blé.* » Le ministre de l'agriculture, en revanche, est mécontent de la politique menée par la Commission en matière de produits laitiers.

Les modalités très compliquées fixées par Bruxelles pour exporter 25 000 tonnes de beurre vers l'U.R.S.S. rendent, à son avis, l'opération irréalisable. La Commission, constate-t-elle, empêche les négociants de la C.E. d'exporter vers l'Union soviétique, alors que, par ailleurs, les opérateurs américains, avec la bénédiction de leur administration, proposent de lui vendre 100 000 tonnes de beurre... payable en nickel et en paladium (matériaux stratégiques).

Pour couronner le tout, regrette Mme Cresson, la Commision, sous prétexte que la production de lait a trop augmenté en 1982, s'apprête à proposer un relèvement annuel des prix communs à peine supérieur à 3 %. « *C'est inacceptable* », *commente Mme Cresson, qui souligne que* la France n'est pas responsable de cette progression, jugée excessive de la production, et qu'elle s'est toujours prononcée pour des prix garantis différenciés selon les quantités produites. « *On va au devant d'une crise* », conclut le ministre français de l'*agriculture à propos de* ce dossier du lait.

PHILIPPE LEMAITRE.

EN REPRÉSAILLES CONTRE LE « PROTECTIONNISME » DES DIX

La Turquie impose une taxe de 15 % sur certains produits en provenance de la C.E.E.

De notre correspondant

Ankara. – *En guise de représailles, cette fois sans équivoque, contre la politique « protectionniste » des Dix, le gouvernement turc a décidé de prélever, en sus des tarifs douaniers, une taxe de 15 % sur certains produits, notamment sidérurgiques et pétrochimiques, à partir du lundi 13 décembre. Cette mesure, qualifiée de* « légitime défense » *par les milieux gouvernementaux, et qui touche 400 millions de dollars d'importations, fait suite à certaines rumeurs – aussitôt démenties officiellement – selon lesquelles la Turquie avait effectivement pris des mesures de rétorsion à l'égard de certains pays de l'Europe – notamment la France – qui avaient invoqué la clause de sauvegarde afin d'obtenir la réduction des quotas d'importation de tee-shirts dans les pays membres de la Communauté* (le Monde *du 3 décembre).*

Cette décision a été prise pour des raisons à la fois politiques et économiqes.

Les Turcs se plaignent des pressions de leurs partenaires européens qui subordonnent le déblocage des crédits de l'ordre de 600 millions d'unités de compte à une évolution du régime politique. Dernièrement, à Bruxelles, les dirigeants de la Commission avaient laissé entendre au ministre turc des affaires étrangères qu'il ne fallait rien espérer de ce côté dans l'immédiat, jusqu'à ce que la Turquie revienne à la démocratie.

Pour sa part, le ministre d'État chargé de l'économie, M. Pasin, de retour de la réunion du GATT à Genève, a laissé entendre que faute de « *compréhension* » des Dix à l'égard des produits textiles, Ankara pourrait à son tour appliquer la clause de sauvegarde, en invoquant les difficultés de sa propre industrie.

Un représentant du patronat, M. Yazar, a indiqué que le secteur privé approuve la décision gouvernementale tendant à restreindre les importations provenant des Dix, qui, selon lui, ne se conforment pas à l'accord d'association signé entre la C.E.E. et la Turquie. Affirmant que cette association ne peut uniquement fonctionner en faveur de la C.E.E., dont pourtant le secteur privé turc veut sincèrement faire partie, il a critiqué l'attitude des Européens qui s'abritent « *trop facilement* » derrière la clause de sauvegarde vis-à-vis des importations turques, tout en continuant d'importer des produits textiles des pays tiers.

Déjà, en avril, Ankara, en réponse à une taxe de 12 % imposée par la Communauté sur ses exportations de fil de coton, avait taxé de 15 % les produits sidérurgiques européens. Mais cette décision avait été par la suite abandonnée par le gouvernement, qui espérait que l'Europe se montrerait plus flexible étant donné que les échanges commerciaux Turquie-C.E.E. s'étaient soldés par un déficit d'un milliard de dollars pour Ankara pour l'année 1981.

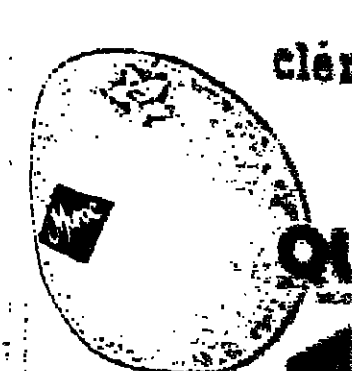
ARTUN UNSAL.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CREDIT LYONNAIS
EUROPARTENAIRES
Banco di Roma
Banco Hispano Americano
Commerzbank

SITUATION AU 3 NOVEMBRE 1982

La situation au 3 novembre 1982 s'établit à *595 492 millions* contre *568 801 millions au 30 septembre* 1982. Au passif, les comptes d'Instituts d'Emission, Trésor Public, Comptes Courants Postaux se chiffrent à 28 569 millions de francs et les comptes de Banques, Organismes et Etablissements Financiers à 240 427 millions de francs. Les ressources fournies par la clientèle totalisent 202 605 millions de francs. A l'actif, les comptes de Banques, Organismes et Etablissements Financiers s'élèvent à 231 001 millions de francs. Les crédits à la Clientèle à 212 750 millions de francs et les comptes ordinaires débiteurs de la Clientèle à 25 811 millions de francs.



Le Monde

régions

Alsace

L'AVENIR ÉCONOMIQUE

Une requête en trente-trois points

Strasbourg. – Le Comité interministériel d'aménagement du territoire (CIAT), qui devrait se tenir – sauf changement de date, le 20 décembre – sous la présidence du premier ministre, fournira-t-il quelques raisons aux responsables alsaciens d'envisager l'avenir avec plus d'optimisme que ne le permet actuellement la situation économique ?

De notre correspondant

Celle-ci n'a cessé de se dégrader au cours des dix-huit derniers mois et traverse une passe particulièrement délicate. Le chiffre du chômage est en accroissement de 27 % (contre 10 % en moyenne nationale pour 1981 et 1982). Le nombre des frontaliers occupés en Suisse (22 000) et en Allemagne (16 000) atteint des niveaux records, et ces chiffres, ajoutés l'un à l'autre, représentent près de 15 % de la population active. L'accroissement des licenciements économiques, l'augmentation du nombre de dépôts de bilan, la faiblesse du niveau des investissements, s'additionnent aux effets de la récession allemande.

Cette situation de crise est rendue plus aiguë encore par le « désengagement » de l'Etat (la carte des aides n'est pas favorable à l'Alsace), et la diminution de moitié du taux de participation aux investissements routiers (soit 35 millions de francs en moins, en gros la somme que la région tire de la taxe sur la carte grise...).

Pour relancer l'activité économique, le conseil régional a soumis à l'appréciation du gouvernement une série de trente-trois propositions. L'ensemble de ces dossiers impliquerait une participation régionale de 18 millions de francs. Celle de l'Etat devrait au moins se monter au double, sinon au triple, pour permettre leur réalisation.

Le programme d'action propose d'abord la valorisation du potentiel économique traditionnel avec la création d'un centre technique d'application et d'innovation de l'artisanat, ainsi qu'un effort particulier pour l'industrie agro-alimentaire. Par ailleurs, il prévoit le développement des techniques de pointe : informatique industrielle, automatisme et robotique, création, en liaison avec l'université du Haut-Rhin, d'un institut de recherche polytechnique, la constitution d'un pôle de photonique appliquée à des usages industriels. Les Alsaciens demandent une aide pour la création d'un parc de l'innovation décidée, en principe, dans la communauté urbaine de Strasbourg, qui regrouperait sur une même aire des établissements industriels, des laboratoires et des centres universitaires.

La région souhaite valoriser, d'autre part, sa vocation naturelle de « zone de communication » et plaide pour l'achèvement de l'axe nord-sud avec l'aménagement des axes transversaux. La réalisation de la voirie urbaine rapide de Strasbourg, le contournement de Colmar, le raccordement au réseau routier allemand, sont aussi prioritaires. Pour mettre en valeur l'environnement économique, la région met l'accent, dans ses dossiers, sur le développement ou l'implantation d'activités scientifiques nouvelles dans les domaines de la recherche pharmaceutique et phytosanitaire de la biologie moléculaire. En plus de l'amélioration des filières de formation en matière de gestion, elle demande l'aide de l'Etat pour la réalisation d'une infrastructure télématique et informatique.

La réalisation de deux autres projets sur lesquels la région insistait particulièrement paraît d'ores et déjà plus qu'aléatoire : la construction d'une saline dans le bassin potassique, ainsi que le développement de l'activité de l'usine de la Cellulose à Strasbourg.

Sur tous ces projets, le conseil régional n'a pas recueilli, comme il s'y attendait, l'avis du comité économique et social d'Alsace, qui n'a pas encore pu siéger en l'absence des deux personnalités qualifiées qui n'ont été désignées que samedi 11 décembre par le premier ministre.

JEAN-CLAUDE HAHN.

DEUX DÉCISIONS DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF

Justice pour l'environnement

Par deux fois, le tribunal administratif de Strasbourg vient de se prononcer pour la défense de l'environnement, en tirant argument de la protection des sites pour procéder à l'annulation de permis de construire. Etaient visés des bâtiments dont l'impact risquait de porter atteinte à des monuments historiques à Strasbourg et à Gueberschwihr, en plein cœur du vignoble haut-rhinois, à une douzaine de kilomètres au sud-ouest de Colmar.

A Strasbourg, cette décision intervenue voici quelques jours a mis fin à une controverse qui avait opposé la quasi-totalité de la population du quartier de l'Esplanade au promoteur d'un projet de tour d'habitation de 50 mètres de hauteur. Ce bâtiment devait être implanté au rond-point de l'Esplanade et compléter la perspective de l'avenue Charles-de-Gaulle, artère maîtresse de ce nouveau quartier résidentiel qui jouxte le campus universitaire. Dès le départ, ce projet s'était heurté à l'hostilité de l'organisation des résidents et des riverains. A proximité s'étale le parc de la Citadelle, aménagé à grands frais il y a quelques années par la municipalité autour d'un intéressant ensemble de remparts, seuls vestiges de l'enceinte fortifiée édifiée sur les plans de Vauban après l'incorporation de la ville au royaume de France en 1681.

Ces fortifications étant classées comme monuments historiques et se trouvant à moins de 500 mètres du rond-point, il aurait fallu l'avis de l'architecte des Bâtiments de France pour la délivrance du permis. Le promoteur s'était contenté de requérir celui de l'architecte des bâtiments civils et palais nationaux, qui avait été, en son temps, architecte en chef de l'opération Esplanade. Mais l'appréciation de ce dernier, a estimé le tribunal, *« ne saurait remplacer »* l'avis de l'architecte des Bâtiments de France. Dans un premier temps, le tribunal administratif avait accordé le sursis à exécution, le dossier présenté par le promoteur ne comportant pas d'étude d'impact. Il vient à présent d'annuler le permis de construire tacite dont se prévalait le promoteur.

La deuxième affaire opposait l'Association fédérative régionale pour la protection de la nature (A.F.R.P.N.) à un commerçant de Colmar installé à Gueberschwihr, qui a entrepris depuis le début de l'année la construction d'un petit hôtel en plein vignoble, non loin de la localité. Celle-ci, fort typique du vignoble alsacien, ne connaît pas la célébrité du bourg-musée de Riquewihr, mais possède une église dont le clocher est une des plus belles illustrations de l'art roman rhénan du douzième siècle. Le site lui-même du village, blotti au pied des premiers contreforts des Vosges tout en surplombant la plaine, figure à l'inventaire des sites pittoresques. Situé à flanc de colline, l'hôtel devrait offrir une vue imprenable sur le village et son clocher. Le bâtiment, dont les fondations et le rez-de-chaussée sont déjà sortis de terre dominera la commune et masquera en partie – *« verrue dans le paysage »*, selon l'A.F.R.P.N. – la vue sur l'église, distante seulement de 400 mètres.

Le tribunal a estimé que le préfet avait commis une *« erreur manifeste d'appréciation »* en délivrant un permis pour une construction destinée à s'élever dans un site protégé, sur un territoire dépourvu de tous les équipements publics nécessaires, et entraînant par ailleurs le risque d'une *« urbanisation dispersée incompatible avec la vocation des espaces naturels environnants »*.

L'affaire se complique dans la mesure où les pouvoirs publics n'avaient pas fait respecter un sursis à exécution intervenu au printemps dernier. Le commerçant a continué la construction de l'hôtel et soutient qu'il est arrivé à un point de non-retour, ayant déjà investi deux millions de francs dans son entreprise.

J.-C. H.

LA PUBLICITÉ SUR MER

Villes toutes voiles dehors

Les régions sont à vendre ! Après le catamaran géant *Charente-Maritime*, le trimaran *Côte-Basque*, verra-t-on bientôt l'hydroptère *Bordeaux* piloté par Eric Tabarly ?

En choisissant le « sponsoring voile » (financement d'un voilier) comme moyen de promotion, les régions de l'Ouest se mettent à la page. Si la méthode employée est toujours la même – un voilier sandwich dans les grandes courses au large, – la démarche est bien souvent différente.

L'opération « Charente-Maritime » est certainement de loin la plus homogène, car il s'agit d'une réalisation à 100 % départementale : l'architecte naval est rochelais (Joubert), les chantiers qui ont fabriqué la coque également (Hervé et Fountaine, Pajot), la résine vient de l'usine Routtand, de La Rochelle, le mât Steam, les voiles Cheret, le gréement Soromap, la survie Zodiac, ont été fabriqués dans un rayon de 30 kilomètres.

Il s'agit bien, comme tient à le préciser le pilote du voilier, Jean-François Fountaine, *« d'une vitrine des industries nautiques de Charente-Maritime »*, vitrine qui, soit dit en passant, allait remporter sa première course « La Rochelle-La Nouvelle-Orléans » un mois après sa mise à l'eau. Si un voilier devait porter le nom d'un département, ce serait sans conteste celui de Charente-Maritime !

La démarche bordelaise présente quelques points communs avec l'opération rochelaise : il s'agit de mettre en valeur un des points forts de la région dans le domaine industriel, les matériaux composites structuraux avec des entreprises comme la S.N.I.A.S., Dassault, la Société européenne de propulsion (SEP) et la Société nationale des poudres et explosifs (SNEP) qui sont à tu et à toi avec le carbone, le kevlar, l'epoxy et autres fibres nobles. Pour cela, précise M. Jacques Valade, sénateur (R.P.R.) de Gironde, en ajoutant que le projet n'est pas encore signé, *« il nous faut un voilier extraodinaire, exceptionnel à la fois au niveau des matériaux et à celui de la conception »*. C'est pourquoi le projet qu'Éric Tabarly façonne depuis quelque six années a retenu toute l'attention de la municipalité bordelaise : un hydroptère d'une quinzaine de mètres, sorte de catamaran à foils qui s'élèvera au-dessus des flots à la moindre risée, de quoi porter loin la renommée des grands vins de la région. Ce financement municipal pourrait non seulement avoir des retombées sur tous les autres produits régionaux – et M. Jacques Valade de citer les vins – mais également donner un coup de fouet au sport dans son ensemble. Actuellement, le projet bute sur une question de budget, bien que la municipalité ait favorisé la prise de participation de certains organismes dans cette opération. Il est vrai que le chiffre global de 10 millions de francs a été avancé récemment, ce qui semble aussi exceptionnel que le voilier lui-même !

Les gens de la côte basque n'ont pas du tout penché pour une opération industrielle puisque la région possède peu de chantiers navals (Minault à Bidarre, Hennebutte à Biarritz, Citba à Bayonne...) et encore moins d'accastilleurs ! Par contre, le pilote est basque – Didier Munduteguy – et moniteur de voile à Socoa. Il a eu l'idée de lancer une souscription régionale, véritable opération France III, au niveau local. Celle-ci a porté ses fruits malgré le peu d'enthousiasme du département des Pyrénées-Atlantiques pour la course à la voile : Saint-Jean-de-Luz est en effet, avec La Rochelle, le seul grand port de la côte atlantique à ne pas posséder de bateaux dans le Tour de France à la voile, version nautique du tour cycliste.

Côte-Basque est donc le fruit d'une collecte qui a pris, dans cette région indépendantiste, une allure de combat. Au départ de la Route du Rhum, à Saint-Malo, chanteurs basques, musiciens, bérets rouges et ceintures assorties, ont longuement fêté le départ du trimaran de Munduteguy. Cette opération est également destinée à démontrer que les Basques ont été, et sont encore, de grands navigateurs.

Qu'une ville, qu'un département ou une région soutienne un navigateur n'est pas nouveau : il y a eu le voilier *Morbihan* dans la course autour du monde 1982, et bien avant des secteurs industriels entiers (British Steel, Shop bank of Finland) ont financé des voiliers, tout comme certaines associations européennes (European University, Traité de Rome...). Nul doute que si l'accord « Bordeaux »-Tabarly se réalise, il va donner un coup de fouet à ce nouveau type de financement dans les années à venir. La réponse est pour bientôt, car l'hydroptère de Tabarly doit être mis à l'eau dans le courant du mois de mars, pour disputer la course « Lorient-Les Bermudes-Lorient ». Selon M. Jacques Valade, *« la balle est actuellement dans le camp d'Eric Tabarly »*...

DOMINIQUE GAUTRON.

RÉGIONS

Ile-de-France

LA DISCUSSION DU BUDGET POUR 1983

Les socialistes proposent une augmentation de la pression fiscale

Socialistes et communistes ne sont pas satisfaits du projet de budget pour 1983 soumis les mardi 14 et mercredi 15 décembre à la discussion du conseil regional d'Ile-de-France (*le Monde* du 23 novembre). *« Il manque sérieusement de courage et de dynamisme »*, pour les premiers ; il présente *« une orientation réactionnaire de déclin économique et social »*, pour les seconds. La gauche, minoritaire au conseil, présidé par M. Michel Giraud (R.P.R.), salue pourtant l'effort mené dans le domaine des transports. Les socialistes proposent une augmentation plus forte de la fiscalité régionale. Les crédits d'investissements alors dégagés seraient orientés en priorité vers le développement économique et le logement social. Les communistes n'envisagent pas d'augmentation des impôts mais leur meilleure répartition.

Le budget de la région Ile-de-France est le plus important des budgets régionaux : 3.055 milliards de francs de recettes et de crédits de paiement dans la version préparée par la majorité R.P.R.-U.D.F. du conseil régional pour 1983. Tout en approuvant la priorité accordée aux transports — 65,4 % des crédits, — les élus de l'opposition régionale, communistes et socialistes, estiment qu'il faut encourager le développement économique de la région parisienne et mener une politique énergique du logement social.

« La majorité de droite du conseil régional combat les orientations du gouvernement, en particulier ses mesures sociales », estime M. Serge Le Guernevé, membre du groupe communiste, qui explique que *« 101 millions de francs seraient consacrés au développement économique. Sur 3 milliards de francs, cela fait ridiculement peu : le conseil pèse de tout son poids pour que continue la désindustrialisation de notre région, affaiblir la classe ouvrière et refouler le mouvement populaire »*.

Même son de cloche du côté des socialistes : *« 3,5 % des autorisations de programme pour le développement économique, c'est un effort insuffisant. Alors que certaines régions comme la Picardie, l'Auvergne, Champagne-Ardenne vont consacrer jusqu'à 30 % de leur budget à ce chapitre, l'feffort de la région Ile-de-France nous semble dérisoire »*, souligne M. Philippe Bassinet, député (P.S.) des Hauts-de-Seine.

Les propositions présentées par M. Michel Giraud en faveur du logement sont aussi durement critiquées par la gauche. *« Au moment où il faudrait accompagner les efforts importants du gouvernement pour le secteur aidé du logement »*, indique M. Jacques Guyard, député (P.S.) de l'Essonne, *« voilà que l'exécutif régional nous propose un budget en nette régression : les subventions prévues pour l'action foncière et l'amélioration du logement social sont pour 1983 de 185 millions de francs contre 199 millions en 1982, soit une chute de 10 % en francs constants. Les subventions pour l'amélioration du parc ancien et logement locatifs H.L.M. sont simplement reconduites, 121 millions de francs, alors qu'il a manqué au moins 40 millions en 1982 pour accompagner l'effort de l'Etat, un effort qui se poursuivra en 1983 : 90 000 logements réhabilités en 1982 ; 190 000, en 1983. »*

Trois taxes à relever

Communistes et socialistes proposent donc d'amender ce projet de budget. Les communistes *« ne pensent pes pour autant augmenter les impôts »*. Ils ne font qu'une seule proposition : augmenter le taux de la taxe additionnelle à la taxe de publicité foncière ou au droit d'enregistrement, qui *« est en Ile-de-France trois fois moins élevé que dans les autres régions. La région dispose de sommes importantes, beaucoup peut être fait si les choix sont bons »*. Si les priorités sont claires, le groupe communiste ne donne pas plus de précision sur les chapitres à revoir à la hausse ou à la baisse.

Les socialistes vont beaucoup plus loin. Ils proposent de dégager 226 millions de francs de recettes supplémentaires en augmentant le taux de trois taxes dans des proportions qu'ils estiment *« tout à fait négligeables pour les contribuables »*. Le taux de la taxe spéciale d'équipement passerait de 12 à 14,45 % pour gagner 17,5 millions de francs. Le taux de la taxe additionnelle sur les cartes grises passerait de 30 % à 50 %, et dégagerait 43,5 millions de francs. Le taux de la taxe additionnelle au droit d'enregistrement passerait enfin de 0,5 % à 1 %, pour bénéficier de 175 millions de francs supplémentaires.

Au total, ce serait 236 millions de francs de crédits de paiements supplémentaires qui seraient ainsi disponibles, auxquels il convient de retrancher 10 millions en raison du projet de nouvelle répartition de la taxe sur le plafond légal de densité », souligne M. Gilbert Bonnemaison, député (P.S.) de Seine-Saint-Denis et président du groupe socialiste.

Deux cent quatorze millions de francs supplémentaires seraient consacrés au développement économique, soit plus du double des propositions de l'éxécutif régional, 79 millions au logement et divers chapitres verraient leurs crédits augmenter : les équipements sanitaires et sociaux, les espaces verts, l'équipement rural et les énergies nouvelles.

Des propositions très concrètes, une présentation précise, argumentée et chiffrée : la meilleure façon de défendre les nombreux amendements préparés par les socialistes. Mais cet effort de sérieux trouvera-t-il un accueil favorable des élus de la majorité régionale ?

OLIVIER SCHMITT.

NEUF PROJETS EN LICE

Le jury de La Villette désignera dans trois mois l'architecte du parc

L'architecte en chef du futur parc de La Villette n'a pas été désigné, comme prévu, le lundi 13 décembre, on attendait du jury international réuni à Paris depuis le 6 décembre, sous la présidence de M. Roberto Burle-Marx, qu'il décernât un premier prix à l'un des quatre cent soixante-dix projets examinés. Coup de théâtre : il a distribué neuf premiers prix ex æquo, en demandant à ces équipes de présenter, d'ici au 24 mars prochain, des propositions complémentaires. Une deuxième manche, en somme.

Organisée sous un vaste chapiteau à La Villette, après que le jury eut été reçu à l'Elysée (*le Monde* du 14 décmbre), la proclamation des résultat par M. Jack Lang, ministre de la culture, prit des allures de « meeting » : les candidats et leurs amis avaient été conviés à cette « réunion de presse », et chaque projet fut intensément applaudi ou sifflé, parfois les deux en même temps.

Le ministre souligna l'importance de l'enjeu, rappelant que, *« entre la cité de la science et la cité de la musique »*, on allait créer *« le plus grand parc de Paris, pour la première fois depuis un siècle »*. Sur 30 hectares, le parc de La Villette doit, en effet, être conçu comme un *« équipement culturel de plein air »*, et, selon le programme fourni aux concurrents, intégré à la vie des quartiers populaires environnants tout en assurant la liaison avec la banlieue (ce qu'aucun jprojet n'a fait vraiment).

Composé de paysagistes, d'artistes, d'architectes français et étrangers, d'élus, de fonctionnaires et d'un représentant des associations, le jury de vingt et un membres *« n'a pas estimé qu'il était possible et raisonnable de désigner au stade actuel un lauréat »*.

Les raisons avancées officiellement sont de divers ordres : un *« vaste débat est ouvert »* dans les milieux professionnels à propos des concepts de jardin, de parc urbain, dit le procès-verbal, et les projets témoignent de la diversité des solutions ; les équipes ont rendu des esquisses très sommaires ou à l'extrême formalisées suivant les cas ; le programme fort complexe et la taille de l'opération rendaient le travail des concurrents *« très difficile »*...

« Il n'y a pas de modèle unique de jardin urbain en cours actuellement, précise M. François Barré, responsable du parc à l'établissement public et membre du jury. *Comment définir un lieu contemporain qui ne soit pas un parc nostalgique ou le duplicata d'un parc d'attractions à l'américaine ? »* Certes, mais ces questions étaient déjà posées avant l'ouverture du concours et le travail du jury était précisément de choisir.

Annoncé à grand renfort de publicité et présenté un peu vite comme *« exemplaire »* (anonymat, ouverture très large, forte participation étrangère, jury souverain), le concours de La Villette tourne-t-il à la confusion ?

De nombreuses questions se posent : est-il normal de transformer un *« concours à un degré, ouvert, sur esquisse, anonyme »*, comme l'indique le règlement (article 14), en une consultation restreinte, parmi neuf équipes dont les identités sont désormais connues, mais qui ont plus de trois mois pour répondre aux critiques du jury et présenter des compléments, tout en restant dans le cadre de l'esquisse initiale, comme l'a noté M. Barré : *« Le premier concours est clos, mais nous restons dans le cadre d'un concours sur esquisse et le jury s'interdit tout contact direct avec les lauréats. »*

La première phase est close. Mais plusieurs jurés eux-mêmes semblaient, lundi, très mécontents de leur choix assez *« incohérent »* et reconnaissaient qu'un débat très vif avait fait émerger deux propositions, sans qu'elles puissent toutefois recueillir une assez nette majorité.

Il est trop tôt pour analyser, dans la cohue, les projets tels qu'ils ont été présentés. A côté de projets vaguement esquissés (quelques rangées d'arbres abstraites, ou un schéma de collines destinées à arrêter le bruit du périphérique), les deux projets qui avaient particulièrement retenu l'attention du jury émergeaient assez nettement. Ils témoignent du débat de tendances actuel : un parc paysager très dessiné, d'intention classiquqe et de facture moderne présenté par l'équipe de Gilles Vexlard ; une composition intellectuelle et abstraite résultant du croisement des fonctions contemporaines d'un parc urbain, due à Rem Koolhaas et Elia Zenghelis.

Face aux mêmes projets, le même jury pourra-t-il se décider plus clairement dans trois mois ? Les projets sont visibles et peuvent être commentés. Ils devaient être exposés en janvier à Beaubourg. Puisque le huis clos n'a pas réussi, pourquoi ne pas changer carrément le style de la consultation et demander l'avis de tous, du public, de la population parisienne ? L'applaudimètre a très bien fonctionné, lundi, à La Villette...

MICHÈLE CHAMPENOIS.

LE PALMARÈS

Le jury a distribué deux millions de prix à vingt-cinq équipes (le maximum prévu par le règlement) dont nous indiquons ci-dessous les chefs de file, les équipes comptant parfois une dizaine de professionnels.

● *Neuf premiers prix ex æquo* (150 000 F) :

MM. Sven-Ingvar Andersson (Danemark) ; Adreu Arriola (Espagne) ; Alexandre Chemetoff (France) ; Jacques Gourvennec (France) ; Rem Koolhaas (Pays-Bas) ; Bernard Lassus (France) ; Bernard Tschumi (Français installé aux États-Unis) ; Michael Van Gessel (Pays-Bas) ; Gilles Vexlard (France).

Onze esquisses ont été primées : cinq mentionnées et cinq autres ont reçu une mention spéciale.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

13 décembre

Une lourdeur persistante

Le repos du week-end n'a pas suffi à la Bourse de Paris pour recouvrer les forces qui l'avaient abandonnée durant la semaine écoulée. Malgré une irrégularité plus marquée, les cours, dans l'ensemble, sont restés, lundi, assez lourds et, à la clôture de la séance une fois encore retardée d'un quart d'heure, l'indicateur instantané enregistrait une nouvelle baisse, la cinquième consécutive, de 0,4 %.

Aux problèmes conjoncturels toujours préoccupants se sont ajoutées les difficultés du franc à se maintenir. Déja tendus vendredi, les taux e l'eurofranc ont continué de grimper, le « 1 mois » dépassant 24 %, « signe évident, assurait un professionnel, de la faiblesse grandissante de notre monnaie ». Ajoutons à ce facteur déprimant, la nouvelle baisse de Wall Street et les résultats négatifs de la dernière enquête faite par l'INSEE auprès des industriels sur leurs intentions d'investissements. L'on notera néanmoins que ce nouveau repli s'est fait dans le calme avec peu d'affaires. Assurées désormais de pouvoir attendre jusqu'au 31 mars prochain pour réinvestir les capitaux collectés en décembre, les Sicav Monory restent l'arme au pied, ce d'autant plus résolument que toutes veulent conserver assez de liquidités pour rembourser les porteurs qui ne manqueront pas de sortir du système dès janvier.

Malgré le raffermissement continuel du dollar, la devise-titre s'est échangée, sans grande variation, entre 8,40 F et 8,44 F (contre 8,36 F-8,44 F).

Légère reprise de l'or dont le prix à Londres a été fixé à 438,75 dollars contre 435,75 dollars.

A Paris, le lingot a gagné 200 F à 97 700 F, mais le napoléon est revenu de 659 F à 655 F.

Le volume des transactions s'est un peu étoffé, passant de 8,45 à 11,33 millions de francs.

NEW-YORK

Timide redressement

Passablement malmené ces derniers temps, Wall Street s'est légèrement redressé lundi. Ça n'a pas été sans mal. Tantôt en baisse, tantôt en hausse, le marché n'a réussi à se hisser un peu au-dessus de son niveau du vendredi précédent qu'à la suite d'un effort de dernière minute, qui devait porter l'indice des industrielles à 1 024,28 (+ 5,52 points). L'activité, cependant, a été faible, et 63,14 millions de titres seulement ont changé de main contre 86,43 millions le 10 décembre.

Certains opérateurs ont joué une baisse imminente du taux d'escompte, qui, prématurément et de façon inattendue, devait être annoncée par la Réserve fédérale peu après la clôture (*voir d'autre part*). Sur un plan général, la plus grande incertitude a régné autour du Big Board, où, manifestement, nul ne sait trop quelle attitude adopter devant une récession interminable, dont personne ne sait au juste quand elle s'achèvera. La décision du FED d'assouplir les conditions de crédit, quand les objectifs que l'établissement s'était fixés pour l'évolution de la masse monétaire ont été très largement dépassés, constitue l'aveu que la crise atteint une ampleur imprévue. Comment, dans ces conditions, Wall Street réagira-t-il à la réception de ce petit cadeau de Noël ? A cet égard, les avis sont partagés. En tout cas, force est de constater que, dans l'immédiat du moins, l'euphorie, qui avait récemment conduit le marché à des sommets, est bel et bien retombée. Sur 1 934 valeurs traitées, 790 ont baissé, 769 ont monté et 375 n'ont pas varié.

VALEURS	Cours du 10 déc.	Cours du 13 déc.
Alcoa	29 1/2	29 1/4
A.T.T.	60 1/8	61 3/4
Boeing	32 1/4	33
Chase Manhattan Bank	51 5/8	52
Du Pont de Nemours	36 3/4	36 3/4
Eastman Kodak	90 7/8	90 1/8
Exxon	29 3/8	28 3/8
Ford	33 3/8	34 5/8
General Electric	93 1/2	94
General Foods	41 7/8	41 3/4
General Motors	58 5/8	57 3/4
Goodyear	32 1/4	32 1/4
I.B.M.	92 7/8	93 7/8
I.T.T.	29 3/4	30
Mobil Oil	26 1/2	26 1/8
Pfizer	73 3/8	73 1/4
Schlumberger	44	44 3/8
Texaco	31	31 1/4
U.A.L. Inc.	28 5/8	30 1/4
Union Carbide	50	50 1/2
U.S. Steel	19 1/8	19 1/8
Westinghouse	37 3/8	37 7/8
Xerox Corp.	36 3/4	37 1/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

BOUYGUES. – Le conseil d'administration de la société a décidé de mettre en paiement, le 20 décembre prochain, un acompte de 12 F par action au titre du dividende 1982 (auquel s'ajoute un avoir fiscal de 6 F).

POMPES FUNÈBRES GÉNÉRALES. – Filiale du groupe de la Société lyonnaise des eaux et de l'éclairage, la firme va absorber la société Mosellane de participations. Cette société, qui avait été créée en 1979, avait procédé, en août 1982, à une offre publique d'échange sur les actions des Pompes funèbres générales, dans le cadre d'une restructuration de l'organigramme du groupe, qui a permis à l'omnium de gestion et de financement, société holding, de coiffer dorénavant les P.F.G.

ROUSSEL-UCLAF. – Le chiffre d'affaires de la société Roussel-Uclaf, à fin septembre, est de 1 559 millions de francs, en progression de 14,3 % par rapport à celui qui avait été réalisé au cours des neuf premiers mois de 1981. Le bénéfice net, à fin septembre 1982, se monte à 109,8 millions de francs, soit une augmentation de 22,2 %. La marge brute d'autofinancement s'établit à 213,7 millions de francs, en progression de 11,6 %.

Le chiffre d'affaires consolidé est de 5 802 millions de francs, soit une augmentation de 23,7 %. Les ventes à l'étranger progressent plus que les ventes réalisées en France et atteignent 67,2 % du chiffre d'affaires consolidé. Le bénéfice net consolidé est de 113,6 millions de francs, en progression de 19,6 %. La marge brute d'autofinancement, en augmentation de 15 %, atteint 290,3 millions de francs.

Pour l'ensemble de l'exercice 1982, le chiffre d'affaires consolidé devrait progresser d'un peu moins de 20 % par rapport à l'exercice précédent et, le bénéfice consolidé devrait s'accroître dans une proportion sensiblement moindre.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	10 déc.
Valeurs françaises	104,5
Valeurs étrangères	133,7

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	10 déc.	13 déc.
Indice général	100,5	100,5

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 14 décembre .... 12 3/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	13 déc.	14 déc.
1 dollar (en yens)	245,05	245,80

BOURSE DE PARIS — Comptant — 13 DECEMBRE

Étrangères — HORS-COTE — Compartiment spécial — Autres valeurs hors cote — SICAV

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent (SICAV)

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 13/12	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 940	7 007	6 780	7 130
Allemagne (100 DM)	283 540	283 550	275	289
Belgique (100 F)	14 450	14 478	13 600	14 700
Pays Bas (100 fl.)	257 620	257 650	250	262
Danemark (100 krd)	80 500	80 520	76	82
Norvège (100 k)	98 720	97 880	95	101
Grande-Bretagne (£ 1)	11 235	11 259	10 850	11 550
Grèce (100 drachmes)	9 785	9 775	8	10
Italie (1 000 lires)	4 910	4 916	4 760	5 200
Suisse (100 fr.)	333 450	332 400	323	341
Suède (100 krs)	93 940	94 130	89	95
Autriche (100 sch)	40 390	40 330	39 400	41 100
Espagne (100 pes.)	5 385	5 404	5 200	5 650
Portugal (100 esc.)	7 510	7 340	6 200	7 400
Canada ($ can 1)	5 633	5 662	5 450	5 710
Japon (100 yens)	2 843	2 845	2 720	2 860

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 13/12
Or fin (kilo en barre)	98000	97800
Or fin (en lingot)	97500	97700
Pièce française (20 fr)	659	655
Pièce française (10 fr)	400	.....
Pièce suisse (20 fr)	635	626
Pièce latine (20 fr)	606	615
Souverain	737	726
Pièce de 20 dollars	3350	3355
Pièce de 10 dollars	1622 50	1600
Pièce de 5 dollars	880	.....
Pièce de 50 pesos	3920	3900
Pièce de 10 florins	624	619

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

2. IMPASSE AU PROCHE-ORIENT : « Reconnaissance ou statu-quo ? », par Afnan El Qasem ; « Un État palestinien, tôt ou tard... », par Félix Nataf.

ÉTRANGER

3-4. EUROPE
- R.F.A. : le chancelier a engagé le processus constitutionnel qui doit conduire aux élections de mars 1983.
- U.R.S.S. : quand M. Andropov joue les justiciers.

4. DIPLOMATIE
- A la veille de l'escale à Paris du président Chadli.
- La fin du voyage de M. Mauroy en Malaisie.

5. AFRIQUE
- ALGÉRIE : vingt-trois intégristes seront jugés pour appartenance à des « organisations subversives ».

6. PROCHE-ORIENT
- ISRAEL : deux procès mettent en cause le comportement des militaires dans les territoires occupés.

6. ASIE

6. AMÉRIQUES

6. AFRIQUE

POLITIQUE

7. M. Lalonde : la gauche a enterré des trésors d'enthousiasme.
8. La France, l'Afrique et le tiers-monde.
8-9. LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS MUNICIPALES : à Paris, M. Quilès a pour unique cible M. Chirac.

SOCIÉTÉ

10. JUSTICE.
11. « Les bas-côtés de la ville » (II), par Michèle Champenois.
20. EDUCATION : la consultation dans les lycées.

LE MONDE DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

13. Dieu joue probablement aux dés.
- Le créationnisme devient un phénomène international.
14. L'usine militaire d'enrichissement de l'uranium de Pierrelatte ferme deux de ses ateliers.

CULTURE

15. CINÉMA : la semaine des *Cahiers* au Festival d'automne.
- MUSIQUE : *Counting*, de Tom Johnson.
- DANSE : les projets de Roland Petit.
17. COMMUNICATION : les initiatives de l'opposition.

ÉCONOMIE

36. AFFAIRES : les états-généraux du patronat.
- CONJONCTURE.
38. SOCIAL : le projet de loi d'intégration des agents non titulaires de l'État.
- COMMERCE INTERNATIONAL : les relations commerciales des Dix avec le Japon.

RÉGIONS

39. ALSACE : pour relancer l'activité économique, le conseil régional soumet au gouvernement trente-trois propositions.
40. ILE-DE-FRANCE : la discussion du budget 1983.

RADIO-TÉLÉVISION (17-18)
INFORMATIONS
« SERVICES » (18-19) :
« Journal officiel » ; Météorologie ; Mots croisés.
Carnet (19) ; Programmes des spectacles (16-17) ; Annonces classées (24 à 35) ; Marchés financiers (41).

Le numéro du « Monde » daté *14 décembre 1982* a été tiré à 555 968 exemplaires.

A B C D E F G

LES ÉTATS GÉNÉRAUX DES ENTREPRISES

« Cette réunion n'est pas une manifestation politique »

déclare M. Gattaz

Un gros succès. Dès 10 heures, ce mardi 14 décembre, dans le tout nouveau Parc des expositions à Villepinte, au nord de Paris, des milliers de chefs d'entreprise et de cadres dirigeants sont là. Douze mille déjà, quinze mille peut-être, sont au rendez-vous que leur a donné le Conseil national du patronat français (C.N.P.F.) pour tenir les états généraux de l'entreprise. Plus tard, viendront des milliers d'autres patrons, ceux du bâtiment et des travaux publics, qui sont partis, eux, au cœur de la capitale pour témoigner publiquement des difficultés de leurs firmes.

Un spectacle d'abord que ces états généraux. Un spectacle très au point. Un peu narcissique aussi : les patrons à Villepinte sont heureux d'être là, entre eux. Encadrant une vaste tribune, deux écrans géants (des eidophores) projettent pour l'ensemble du public — un public sage, chaleureux sans excès et sans provocation — celui qui parle à la tribune. On a vu ainsi MM. Jean Thèves, président de la chambre de commerce et d'industrie de Paris, et Michel Maury-Laribière, un vice-président du C.N.P.F., présenter cette journée.

A 10 H 30, c'est M. Yvon Gattaz, président de l'organisation patronale, qui ouvre officiellement les états généraux. « *La réunion historique de ce jour, la plus importante organisée en France avec les seuls chefs d'entreprise et leurs cadres dirigeants, n'est pas une manifestation politique. Nous défendons nos entreprises en péril et cette défense ne supporte et ne supportera ni compromis ni compromissions.*

« *Nous voulons être des militants, des militants du seul parti de l'entreprise, celui qui nous unit sans restriction, sans escalade verbale, sans injures personnelles.* » M. Gattaz dira en conclusion : « *Nous démontrerons à ceux qui ne le savent pas encore que l'entreprise, fondement de notre économie, pilier de la société de demain, promoteur du niveau de vie, facteur de progrès social, oui, que l'entreprise est vraiment au service de la nation.* »

Le Brésil, l'Argentine et le Mexique doivent recevoir un soutien financier massif

En attendant le versement du prêt de 4,5 milliards de dollars (30 milliards de francs) que va consentir le Fonds Monétaire au Brésil (*le Monde* du 14 décembre 1982) et qui devra être approuvé par les magistrats du Fonds avant le 1er février 1983, les créanciers du Brésil vont devoir prendre les mesures d'urgence pour éviter la mise en cessation de paiement de ce pays, dont la dette réelle s'élève non plus à 80 milliards de dollars (560 milliards de francs), mais probablement à 100 milliards de dollars (700 milliards de francs) et même davantage, comme le souligne le *Financial Times*. La dette à court terme, estimée officiellement à 17 milliards de dollars (120 milliards de francs), aurait en effet été fortement sous-évaluée et dépasserait largement 40 milliards de dollars (280 milliards de francs), et *plus de 3 milliards de dollars* (28 milliards de francs) manquent pour honorer l'échéance du 31 décembre en attendant que le prêt du F.M.I. soit mis en place. Le relais doit donc être assuré dans l'intervalle. Déjà, les Etats-Unis ont consenti un prêt à trois mois de 1,23 milliard de dollars (8,5 milliards de francs) et une réunion des créanciers du Brésil est prévue le 20 décembre à New-York pour organiser un sauvetage en règle avec l'octroi, probable, d'un « *Jumbo Loan* », crédit d'un montant très élevé couvrant les échéances des premiers mois de 1983.

Déjà, la filiale new-yorkaise du Banco do Brazil, première banque du pays, qui n'a pu honorer une *échéance de plus de 200 millions* de dollars en devises étrangères, a dû être « dépannée » la semaine dernière par deux établissements américains, Citibank et Bankers Trust.

Lundi 13 décembre, les gouverneurs des banques centrales, réunis à Bâle, auraient examiné une demande d'aide d'urgence présentée par le Brésil pour 1,5 milliard de dollars : la rumeur d'un accord à ce sujet a été officiellement démentie à Washington et à Paris.

Quant à l'Argentine, les onze banques, qui renégocient le refinancement de sa dette extérieure, sont parvenues à mettre au point un crédit global de 8,1 milliards de dollars (5,5 milliards de francs), qui doit permettre à ce pays de faire face à ses échéances jusqu'à la fin de 1983. Le Mexique, enfin, a demandé aux banques internationales un nouveau prêt commercial de 5 milliards de dollars (35 milliards de francs) pour l'échéance de fin d'année, et, à plus long terme, une « *restructuration radicale* » de sa dette extérieure publique,venant à échéance en 1982, 1983 et 1984, pour un montant de 25 milliards de dollars (175 milliards de francs).

Le président d'un tribunal d'instance est condamné pour fraude fiscale

De notre correspondant

Reims. — Après trente ans d'une vie d'avocat, M. le bâtonnier Claude Soulière, de Verdun, pensait pouvoir couronner sa carrière en passant de l'autre côté de la barre. Le 1er février 1979, M. le bâtonnier devenait donc M. le président Soulière, du tribunal d'instance de Sarreguemines (Moselle). Installation, discours du procureur, réception. Tout aurait été pour le mieux si, le 17 mars suivant, M. Soulière n'avait reçu de l'administration des impôts un avis de vérification. Le contrôle dura quatre mois. « *Je me réveillais et je m'endormais avec mon affaire fiscale* », dira-t-il. Enfin, le couperet tomba : M. Soulière se vit notifier un redressement fiscal de 1 345 773 francs pour avoir dissimuler volontairement en 1976, 1977 et 1978 une partie de ses revenus.

M. Soulière accepta toutes les conclusions du vérificateur. Le 30 juin, il ne devait plus un sou à l'Etat, mais il n'avait plus ni villa à Verdun, ni pavillon de chasse en Moselle, ni fermette dans le Haut-Doubs, ni portefeuille d'actions. Au moins se croyait-il quitte avec le fisc. Il déchanta quand il apprit que la commission des infractions fiscales avait donné un avis favorable à l'ouverture de poursuites pénales. L'administration ne l'épargnait pas. Il comparaissait donc, lundi 13 décembre, devant le tribunal correctionnel de Reims. Son jeune collègue, le président Michel Jeannoutot, le traita comme un prévenu ordinaire. « *Vous vouliez donc vous enrichir ?* » Tassé sur le banc des prévenus, M. le président du tribunal d'instance de Sarreguemines bredouillait qu'il était de bonne foi, qu'il était impossible qu'il eût omis de déclarer autant d'argent. En 1976, 160 873 F au lieu de 544 915... « *Cela équivaut à 1 million de francs de 1982. Il n'y a pas vingt avocats en France qui font autant de bénéfices en un an* », s'écriait Me Jacquet, ancien collaborateur de Me Floriot. La villa, le pavillon de chasse, la fermette franc-comtoise ? « *Mais c'est trente ans d'une vie d'avocat !* », protestait le prévenu.

Les défenseurs de l'ancien bâtonnier demandaient une seule chose : que le déshonneur d'une publicité fut épargné au magistrat lorrain (qui s'était fait mettre en disponibilité).

Le tribunal n'a rien voulu entendre. Outre une peine de dix mois de prison avec sursis, il a ordonné l'affichage du jugement pendant trois mois sur les panneaux officiels de la ville de Verdun, son insertion au *Journal officiel* et dans deux quotidiens régionaux (toutes éditions).

M. Soulière n'est plus aujourd'hui que M. le président... de la fédération départementale des pêcheurs à la ligne. A ce titre, il collabore à la nouvelle rédaction du code rural, à la demande de M. Michel Crépeau, ministre de l'environnement.

MAURICE SALECK.

L'AFFAIRE DES « FICHIERS » DE LA C.G.T.

● La confédération porte plainte.
● Un sénateur R.P.R. demande une enquête.

M. Michel Giraud, président du conseil régional d'Ile-de-France et sénateur R.P.R. du Perreux, a demandé au premier ministre de mener une enquête sur une « *lettre* » en date du 5 novembre 1982, émanant du « *service central des fichiers* » de la C.G.T. Dans ce texte, signé par M. Jacques Obriet, « *responsable du service central* », il est notamment indiqué : « *Nous vous adressons des imprimés comportant des listes de noms de militants de la droite. Nous vous demandons de les compléter et de les retourner avant le 15 décembre 1982. (...) Dans la rubrique « divers » vous mentionnerez si possible la banque et le numéro de compte de l'intéressé ainsi que sa situation familiale (célibataire, marié, divorcé). Vous comprendrez qu'il est dans l'intérêt de tout le mouvement syndical de disposer d'éléments d'appréciation sur l'influence des éléments réactionnaires.* »

La C.G.T. a démenti dès le 18 novembre la teneur de cette lettre et l'existence d'un « *service central des fichiers* ». M. Jacques Obriet, que nous avons interrogé, est responsable du service central des élections de la confédération. Le 5 novembre, il a effectivement adressé une lettre aux syndicats d'entreprise en leur demandant de retourner les résultats des élections professionnelles afin de disposer à l'occasion des élections prud'homales d' « *d'éléments d'appréciation sur l'influence réelle de la C.G.T.* ». M. Obriet nous a adressé l'original de sa lettre, qui accrédite l'hypothèse d'un faux à propos du document incriminé par M. Giraud. La C.G.T. a porté plainte pour vol de document et falsification.

● *Paris : les éboueurs toujours en grève.* — Les éboueurs parisiens C.G.T. et C.F.D.T. ont décidé de continuer la grève entamée le 4 décembre. Celle-ci est suivie à 55 %, selon la C.G.T.

Une vie primitive sur un satellite de Jupiter ?

Une forme de vie primitive pourrait exister sur Europa, l'un des satellites de la planète Jupiter ? Cette hypothèse formulée par deux chercheurs qui travaillent pour le compte de la NASA, MM. Ray Reynolds et Steven Squyres, est à prendre avec précaution. Loin de se cantonner dans des affirmations définitives, les deux chercheurs ont précisé, en présentant leur thèse, que la probabilité pour les organismes primitifs de vivre dans certaines parties des océans gelés d'Europa seraient faibles.

Dans un article qui sera prochainement publié par la revue britannique *Nature*, ils estiment qu'il existe peut-être des « oasis » à l'intérieur d'Europa,dont la surface est recouverte par une carapace de glace. Les deux scientifiques se fondent, pour cela, sur les données recueillies par les sondes spatiales américaines Voyager, données selon lesquelles la chaleur dégagée par le cœur d'Europa empêcherait les eaux de geler en profondeur.

Les nombreuses fractures qui marquent la glace d'Europa seraient alors autant de fenêtres qui laisseraient passer la lumière *et permettrait à des organismes* primitifs de vivre, comme cela existe en Antarctique. Aussi séduisante soit-elle, cette hypothèse reste sujette à caution. S'il est un domaine où les déconvenues sont nombreuses, c'est bien celui de l'exploration planétaire. Il suffit pour s'en convaincre de se souvenir de Mars et de Titan. — J.-F. A.

VIOLENT SÉISME AU YÉMEN DU NORD
Plusieurs centaines de morts

Sanaa (*A.F.P.-U.P.I.*). — Un violent tremblement de terre, de magnitude 6 *selon des calculs américains*, s'est produit le 13 décembre à 12 h 15 (heure locale, soit 10 h 15 heure de Paris), en République arabe du Yémen (Yémen-du-Nord). Il aurait tué plusieurs centaines de personnes dans la région de Dhamar, à environ 125 kilomètres au sud de Sanaa. Soixante-dix-sept villages auraient été totalement ou partiellement détruits. Secours et informations sont difficilement acheminés : la région est montagneuse et les routes carrossables sont presque inexistantes, à part celle qui relie Sanaa à Taez.

Les maisons, construites en briques crues, ont souvent plusieurs étages, ce qui explique l'étendue des dégâts. Des centaines de blessés auraient été dégagés des décombres.

L'armée nord-yéménite a pris les opérations de secours en main. La République démocratique et populaire du Yémen (Sud-Yémen) a offert son aide et aurait déjà envoyé *une équipe médicale dans la région* sinistrée.

● *Trente-cinq personnes ont été tuées* par les inondations catastrophiques qui ont frappé récemment le Sri-Lanka, en particulier la région de Polonnaruwa, grenier à riz du pays. Plusieurs milliers d'habitants sont sans abri. *(A.F.P.)*.

Aux États-Unis

UN HOLD-UP QUI FROLE UN RECORD HISTORIQUE

New-York *(A.F.P.)*. — Deux malfaiteurs ont réussi, dimanche 12 *décembre*, à New-York, un des plus importants hold-up de l'histoire américaine, en s'emparant de quelque 5,3 millions de dollars (environ 37 millions de francs) les deux hommes, armés de fusils et le visage dissimulé par des cagoules, sont entrés dans les locaux d'une société de convoyage de fonds du Bronx, un quartier de New-York, la « Seatry-Armored-Car-Courier », en passant par un trou qu'ils avaient pratiqué dans le toit de l'immeuble.

Ils ont ensuite maîtrisé un gardien en l'attachant à des tuyaux avec des menottes, et ont pénétré dans la chambre forte en utilisant des barres à mine, réussissant à neutraliser le système d'alarme. Ils avaient mis leur voiture dans le garage de l'immeuble et ont ainsi pu prendre la fuite tranquillement avec leur butin. Le garde n'a été découvert que lundi matin, à l'ouverture des bureaux. Il n'avait pas été blessé.

Le hold-up du Bronx frôle par son montant le record établi dans ce domaine aux États-Unis en 1978, lorsque six hommes masqués avaient pénétré dans les locaux de la compagnie ouest-allemande Lufthansa à l'aéroport Kennedy de New-York et dérobé le contenu de la chambre forte : 5 millions de dollars en liquide et 800 000 dollars en bijoux. La fameuse attaque du train postal, Glasgow-Londres, en 1963, avaient rapporté quelque 6 millions de dollars à ses auteurs.

Ancien P.-D. G. de R.M.C.

M. MICHEL BASSI REVIENT AU « FIGARO »

La rédaction du *Figaro* devrait apprendre ce mardi 14 décembre, de la bouche même de M. Robert Hersant, le retour dans le journal à un poste important de responsabilité de M. Michel Bassi, actuellement directeur du bulletin confidentiel *Mardi matin*.

L'ancien collaborateur de M. Giscard d'Estaing à l'Élysée serait chargé de superviser les services politique, économique et social du *Figaro*.

[Né le 9 juillet 1935 à Nogent-sur-Marne (Val-de-Marne), Michel Bassi, licencié es-lettres, est journaliste depuis 1956. Entré au *Figaro* en 1961, il y devient chef du service politique, puis rédacteur en chef-adjoint (1971-1974). Après un court passage à l'Agence centrale de presse, il anime la campagne électorale de M. Giscard d'Estaing, puis devient conseiller à l'Élysée (1976-1977).

Nommé P.-D. G. de Radio-Monte-Carlo en 1978, il doit quitter ce poste en juillet 1981 et fonde *Mardi matin*, feuille confidentielle d'information.]